PC450
F8X
18-L

YALE MEDICAL LIBRARY

HISTORICAL LIBRARY

*The Bequest of* CLEMENTS COLLARD FRY

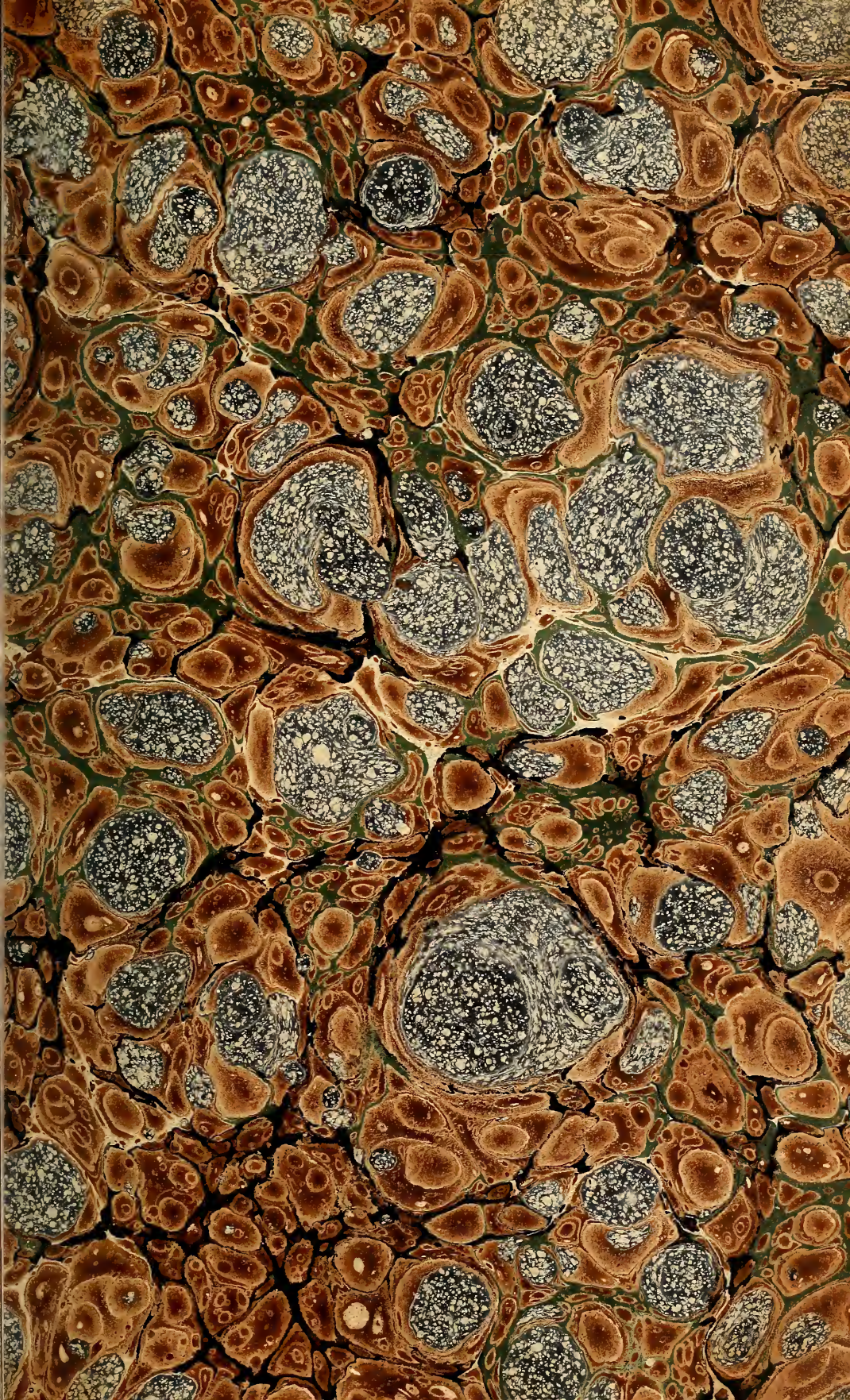

125 p

Digitized by the Internet Archive
in 2012 with funding from
Open Knowledge Commons and Yale University, Cushing/Whitney Medical Library

http://www.archive.org/details/lamaisondesfousd00laut

c. 33
R 206
4

A Mr François Tournon —
comme un témoignage du désir de l'auteur
de mériter son estime et de conserver son
amitié

Lanteaume.

LA

# MAISON DES FOUS

## DE MARSEILLE.

Vue de l'Hopital des Aliénés de Marseille.

Depuis 1699 jusqu'en 1840.

# La Maison des Fous de Marseille.

# ESSAI

## HISTORIQUE ET STATISTIQUE

SUR CET ÉTABLISSEMENT

DEPUIS SA FONDATION, EN 1699, JUSQU'EN 1837.

PAR J.-Bte LAUTARD,

DOCTEUR EN MÉDECINE, CHEVALIER DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION D'HONNEUR, MÉDECIN EN CHEF DE LA MAISON DES ALIÉNÉS, PROFESSEUR DE MÉDECINE LÉGALE ET DIRECTEUR DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DE MÉDECINE, SECRÉTAIRE PERPÉTUEL DE L'ACADÉMIE DE MARSEILLE, MEMBRE DU JURY MÉDICAL DES BOUCHES-DU-RHÔNE, DE PLUSIEURS ACADÉMIES.

MARSEILLE.

IMPRIMERIE D'ACHARD, MARCHÉ DES CAPUCINS, N° 4.

1840.

MEDICAL
SEP 1961
LIBRARY
RC450
F8M
840l

# A MESSIEURS LES MEMBRES

DE LA

# COMMISSION ADMINISTRATIVE

DES HÔPITAUX ET HOSPICES CIVILS ET MILITAIRE

DE MARSEILLE.

*Messieurs,*

J'ai vu se renouveler, bien des fois, les Membres du Conseil dont vous êtes en ce moment les organes; mais dans cette régulière succession de citoyens éclairés et charitables, je n'ai jamais vu que les tuteurs du

pauvre, l'appui de l'orphelin delaissé, les amis désintéressés de l'humanité.

Plusieurs de vos prédécesseurs m'ont laissé d'honorables gages de leur estime; aucun d'eux ne refusa d'encourager mes efforts; tous m'accordèrent leurs suffrages. Vous me les continuez, Messieurs; mais les vôtres me sont d'autant plus chers, qu'ils sont la récompense de longs services, et le prix que j'attendais de mon dévouement; aussi dois-je le dire, dans les divers changements que de nouveaux besoins introduisent dans le personnel du service médical des hôpitaux, je dus moins à la spécialité de mes fonctions qu'à votre extrême bienveillance, le rare avantage d'en conserver si longtemps l'exercice.

Vous le savez, Messieurs, plus de la moitié de ma vie fut consacrée aux pénibles soins qu'exigent les aliénés; mais les rapports honorables qui m'ont si souvent rapproché de vous, m'ont aisément fait oublier la longueur et le nombre des années; de telles faveurs

imposent, sans doute, la nécessité de s'en rendre digne; et je fus toujours convaincu qu'on ne pouvait les accepter, avec quelque honneur, sans former le tacite engagement de les faire tourner au profit de l'humanité.

Guidé par ces convictions, je viens mettre aujourd'hui sous vos yeux le tableau synoptique des travaux auxquels je me livrai, dès le jour où je fus investi de votre confiance: vous jugerez ainsi par vous-mêmes, si non de mes succès, du moins de mes intentions et de mon zèle; et vous pourrez vous assurer que si l'œuvre accuse l'ouvrier, si la promesse reste inaccomplie, la reconnaissance ne faillit point au bienfait.

L'essai que je vous offre, et qui devance un travail plus étendu, embrasse l'ensemble des objets dont j'avais à m'occuper; il est comme le premier échelon de la partie de la science que j'ai désiré cultiver; il présente enfin la synthèse des matériaux que de plus habiles mains sauront mieux employer.

Quoique ouvert depuis cent quarante ans,

c'est pour la première fois qu'on entendra parler de l'hôpital des aliénés de Marseille. Cette idée vint souvent attiédir mon zèle. J'eusse sincèrement désiré n'être venu qu'après des hommes plus capables d'aborder ce sujet; mais, après de mûres réflexions, j'ai reconnu que le champ était assez vaste pour le parcourir librement, et laisser encore la carrière ouverte à mes successeurs.

D'ailleurs, les causes et les motifs qui provoquèrent l'existence de cet établissement, sa fondation, les préjugés et les autres obstacles qui s'opposèrent, pendant si longtemps, aux efforts de l'administration publique; l'état déplorable des aliénés de cette époque; le genre des maladies mentales; le nombre des admissions, des sorties, des guérisons, des décès; les mouvements divers qui s'y sont opérés, pendant un si grand nombre d'années, étant des faits assez intéressants pour être connus, j'ai cru d'autant plus utile de les publier, que, faute de documents écrits, nos contemporains n'en ont

que des notions confuses et souvent erronées.

C'est d'après ces considérations, Messieurs, que désirant mettre le public dans la confidence des événements qui se sont passés dans un asile dont l'accès est aussi difficile qu'affligeant, j'ai hasardé de publier un aperçu qui, sous une autre plume, n'eût manqué ni de sujets d'instruction, ni d'un intérêt réel; mais qui prouvera du moins, tel qu'il est, que nos aliénés, quoique relégués parmi des ruines et sous des toits séculaires, n'en ont pas moins été l'objet d'une vive et constante sollicitude, bien que ni la bruyante renommée, ni la médecine poétique, n'aient chanté, dans aucun temps, les cures qui s'y sont opérées.

Mais ce faible écrit, que je dépose avec confiance entre vos mains, jamais je n'aurais osé le faire connaître sans le placer sous votre égide: en voulant bien l'agréer, Messieurs, vous assurez son existence, vous le parez d'un titre qui relève son origine; et

ce qui vaudra mieux encore, c'est que votre suffrage lui imprime à jamais le sceau de la vérité.

Daignez agréer,

MESSIEURS,

la respectueuse assurance
de ma considération la
plus distinguée.

Laulard.

*Marseille, le 1er octobre 1839.*

Alii putàrunt sciri posse omnia, hi sapientes utique non fuerunt, alii nihil, neque hi quidem sapientes fuerunt : illi, quia plùs homini dederunt, hi quia minùs. Utrisque in utrumque partum modus defuit. Ubi ergo sapientia est? Ut neque te omnia scire putes quod Dei est, neque omnia nescire quod pecudis, est enim aliquid medium, quod sit hominis, scilicet, scientia cum ignoratione conjuncta.

LACTANT., III. DE FALSA SAPIENTIA, VI.

Certains esprits s'imaginèrent que l'homme pouvait tout savoir, et ceux-là n'étaient pas des hommes sages; d'autres soutenaient, au contraire, que l'homme ne pouvait rien savoir, et ceux-ci n'avaient pas non plus la sagesse en partage; les premiers, parce qu'ils accordaient trop à l'homme, et les seconds, pas assez ; les uns et les autres manquèrent de mesure. Où se trouve donc la sagesse? Puisque tu ne peux croire tout savoir, ce qui n'appartient qu'à Dieu, ni tout ignorer, ce qui est le propre de la brute, la part de l'homme est faite, c'est la science tempérée par l'ignorance qui l'accompagne.

# SOMMAIRE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

—

De l'état des aliénés à Marseille avant 1655. — Motif de leur réunion dans un établissement public. — De l'acquisition de l'ancien hôpital des lépreux. — Des statuts qui régissaient jadis la maison de ce déplorable rebut de l'espèce humaine. — Des circonstances qui précédèrent et suivirent l'ouverture de l'hôpital des aliénés. — De la manière dont ils étaient traités. — Des difficultés suscitées par les familles, invitées à faire enfermer leurs aliénés. — Des lettres-patentes accordées par le Roi, autorisant l'ouverture de l'asile destiné à recevoir les aliénés. — Des règlements qu'on devait y suivre. — De la nomination des recteurs de ce nouvel hôpital. — De leurs attributions et de leur zèle à les défendre. — Des causes qui retardèrent, dans cet asile, l'introduction du service médical. — Des formes adoptées pour l'admission et la sortie des aliénés. — De l'époque de la fondation des principaux établissements publics d'aliénés en Italie. — Des tableaux constatant le nombre des admissions, des sorties et des décès des aliénés de l'hôpital de Marseille, depuis 1699, jusqu'en 1802. — Observations diverses.

Bientôt la maison dont je vais parler ne sera plus; ses ruines mêmes auront disparu; et la voie publique envahira son enceinte; la main du temps s'est lentement appesantie sur cet ancien bâtiment, où se trouvaient naguère inscrits les noms de ces courageux défenseurs de la foi, devenus souverains après avoir été frères hospitaliers et la terreur du croissant. C'est dans ce même lieu, qu'au retour de la Terre-Sainte, furent murés ces lépreux, dont l'aspect affligea pendant plusieurs siècles notre belle patrie: ce fut là même que, plus tard, furent successivement déposés et l'enfance délaissée, et ces infortunés que l'art impuissant s'efforçait encore de soulager.

Des restes de ces vieux murs entrouverts par les éléments sont encore debout, et depuis cent quarante ans, ceignent de mousse et de poussière l'étroite demeure des aliénés; mais leur chute est aujourd'hui tellement avancée qu'elle peut, à chaque instant, devancer l'ordre de l'acomplir.

Marseille qui, jadis, eut la gloire de porter le goût des sciences et des arts dans les Gaules; cette ville dont on ne pouvait mal parler sans blesser Rome, et qui, de nos jours, est brillante d'ornements et de richesses, ne pouvait plus longtemps ignorer que l'asile des aliénés est une œuvre de sagesse, qu'il est, parmi les nations policées, la manifestation du progrès de la raison, et qu'elle ne pouvait plus accepter, à cet égard, la conséquence qui l'atteignait. Aussi frappée de la marche rapide des idées de notre époque, autant que des besoins de sa croissante population, elle élève, en ce moment, au plus déplorable des malheurs, un monument où se peignent à la fois et sa haute civilisation et son dévouement aux exigences de l'humanité.

Il n'est que trop frappant, en effet, qu'après avoir admiré les beaux quartiers de la ville de Marseille, et les somptueux monuments dont elle s'embellit tous les jours, on est comme saisi d'effroi, lorsqu'on pénètre dans l'asile des aliénés. Tel encore qu'il était en 1699, cet amas de ruines heurte, par sa présence et son importune situation, les idées généreuses de notre époque, les efforts de la science, les sollicitudes de la pitié. Mais je ne me propose point de blâmer l'administration publique, ni de faire naître de stériles regrets, et moins encore de fixer plus longtemps les regards des contemporains sur cette choquante anomalie. Un autre motif anime mon travail.

J'ai formé le projet de publier ce qu'on peut savoir sur l'histoire de cet établissement. Jamais personne ne s'en est occupé. Les médecins, les voyageurs, les curieux

ne l'ayant visité qu'en courant, n'en ont parlé qu'avec légèreté, lorsqu'ils ne l'ont pas fait avec dédain; moi, qui l'ai fréquenté pendant si longtemps, je dirai ce que j'ai vu : les faits sont là, ils sont authentiques : je copie les registres et mon journal; celui-ci est exact, il est long, trop long peut-être, je puis l'abréger, mais jamais l'altérer.

On a récemment élevé, en France et ailleurs, de magnifiques hôpitaux pour les fous; ils offrent d'immenses avantages sous le rapport du traitement de la folie et du bien-être de ceux qui en sont atteints. Celui de Marseille, au contraire, que ses ruines rendent aussi affligeant à la vue, qu'il est peu sûr pour ceux qui l'habitent, ne présente qu'un étroit espace où rien n'est adapté à son objet, où les divers genres d'aliénations se mêlent forcément les uns aux autres, où les sexes, enfin, sont à peine séparés: tant de ressources d'un côté, tant d'inconvénients de l'autre, m'ont paru de nature à fixer l'attention du public, et, si je ne me trompe, à éveiller une sorte de curiosité que la seule exposition des faits peut satisfaire.

Les résultats obtenus dans les palais des aliénés et dans les plus pitoyables réduits offrent un tableau qui peut n'être pas sans quelque intérêt; à Dieu ne plaise que je veuille établir ici la moindre comparaison; on verra seulement dans cet Essai, que si l'on compte une foule de guérisons remarquables dans les superbes bâtiments consacrés, dans ces derniers temps, aux aliénés, les plus misérables demeures ne s'opposent pas toujours au retour de la raison. En vain, j'ai long-

temps repoussé cette idée ; vaincu par des faits nombreux, j'ai dû céder à leur évidence et les consigner dans cet écrit.

D'ailleurs, rendre un compte fidèle de la confiance qu'on a bien voulu m'accorder pendant les trente-six dernières années de ma vie, fut toujours le plus sincère vœu de mon cœur ; ne serais-je pas sans excuse, si je dédaignais de publier le résultat de mes observations sur un sujet aussi délicat et que si peu de personnes ont sérieusement étudié? Devais-je enfin toujours me borner à voir, écouter et me taire?

Peu de médecins comptent un aussi grand nombre d'années passées, sans interruption, au service des aliénés (1), peu d'entr'eux, je ne crains pas de le dire, ont aussi pleinement joui de la bienveillance des diverses administrations qui se sont plus ou moins rapidement succédé. N'aurais-je donc tracé, pendant un si grand nombre d'années, que des traits fugitifs sur un sable mouvant? Quoiqu'une longue expérience soit loin de supposer un talent distingué, il est des faits, néanmoins, d'une telle évidence, que l'habitude seule de voir des aliénés, fait aisément connaître et qu'il est aussi facile qu'important de noter; et lorsque, enfin, le temps, ce juge irrécusable des vaines opinions des hommes, en a confirmé l'existence et la valeur, on peut, quelque défiance qu'on ait de soi-même, les inscrire au livre si peu volumineux des vérités démontrées.

(1) Le docteur William Saunder Hallaran, médecin des lunatiques de Cork, a un peu moins de service que moi.

Mais qu'ai-je à redouter, en retraçant, dans cet écrit, ce qui, depuis trente-six ans, n'a cessé de frapper mes regards? Je serais, peut-être, moi-même, le fait le plus extraordinaire de mon ouvrage, si pendant tant d'années, en présence d'une génération toute entière, j'avais toujours été le jouet du mensonge et sous l'empire d'une imagination abusée.

Tant d'années de service dans un hôpital d'aliénés, peuvent-elles passer inaperçues? Et de quelque prétexte que je voulusse colorer mon silence, n'aurait-on pas le droit de m'accuser d'avoir de trop justes motifs de le garder, lorsque un impérieux devoir m'ordonnait d'obéir à mes convictions? Je ne pouvais donc opter qu'entre l'humiliant aveu de mon incapacité et celui d'une injuste et révoltante vanité: serait-il possible, en effet, que pendant toute la vie d'un homme, dans un champ si fertile en sujets de graves observations, je n'eusse pu glaner quelques faits échappés à mes devanciers, et ne serais-je pas blâmable, s'ils peuvent être utiles, de les faire descendre, avec moi, dans la tombe?

Je n'ignore pas que bien des médecins mettent plus de diligence que moi dans la publication de leurs observations, et qu'à peine ils ont posé le pied sur le seuil de la porte d'un hôpital d'aliénés, ils savent parfaitement ce qui s'y passe, et tout ce qui se rapporte à la folie; j'en sais même qui, sur la forme du crâne de ces infortunés malades, devinent toutes les pensées qui les agitent et qui savent au juste, le coin du cerveau, le point fixe de cet organe où s'élaborent, où se forment les idées qui font le bonheur ou le tourment de leur

vie : d'autres vont plus loin encore et démontrent, mathématiquement, les rapports directs qui existent entre la forme de l'organe et l'étendue de la pensée, et qui connaissent à fond l'admirable mécanique de cette machine à perception, au point de faire tomber dans la confusion, des hommes d'ailleurs estimables, des médecins instruits qui ne peuvent comprendre les merveilles de cette science transcendante. Je n'ose ajouter que plusieurs de ces savants illustres voient, dans tous les effets possibles, des causes évidentes de folie, en établissant d'ailleurs, comme un fait positif, que toute aberration de l'esprit prend sa source dans la forme plus ou moins bizarre de la boîte osseuse du crâne. Pour moi qui, séduit d'abord par ces brillantes promesses, me mis à la recherche de certains faits récemment annoncés, et qui ne pus me convaincre de leur réalité, j'ai dû me renfermer dans un cadre plus circonscrit et plus facile à parcourir ; mais aussi moins fertile en hasardeuses hypothèses, en éclatantes erreurs. J'ai préféré noter soigneusement ce qui constitue les annales de l'hôpital qui m'a été confié. J'ai tracé l'histoire de cet établissement, en inscrivant avec exactitude, sur mes tablettes, les événements les plus remarquables dont il fut le théâtre jusqu'à ce jour ; j'ai fait, en un mot, de l'hôpital des aliénés de Marseille, ce que fait l'historien d'une peuplade nouvellement découverte ; j'ai marqué le nombre de ses habitants, les révolutions qu'ils ont essuyées, les améliorations dont ils ont été l'objet, l'augmentation de leur population, la prospérité dont elle a joui ; et de la

réunion de ces divers matériaux, il en est résulté le mémoire historique et statistique que voici, me réservant de publier, dans un autre ouvrage, les observations que j'ai recueillies sur les diverses aliénations mentales.

J'ai divisé le travail que je présente aujourd'hui au public, en deux parties : la première comprend ce qui s'est passé dans l'hôpital depuis 1699 jusqu'en 1802, et la seconde, ce que fut cet établissement, depuis cette dernière époque, jusqu'en 1836 inclusivement.

Durant la première période, la négligence dans la tenue des registres ; le peu d'importance qu'on attachait au traitement médical des aliénés ; cette fatalité qui semblait éloigner les esprits de ce temps d'un sujet de méditations aussi vaste qu'il est déplorable pour l'humanité ; le manque d'écrits spéciaux, sur cette branche de la philosophie médicale, venus si tard dans l'histoire du développement de l'esprit humain ; le redoutable empire de ce funeste préjugé qui peignit la folie comme l'opprobre des familles, et la réclusion de l'aliéné dans les asiles publics, comme une tache, un déshonneur que rien ne pouvait effacer ; ces divers motifs réunis, en retardant les progrès de la science, ne permirent pas de retirer, de ces établissements, tout le fruit qu'on avait le droit d'en attendre ; et l'agglomération des aliénés ne fournit, à Marseille, que des résultats nuls ou incertains, relativement aux bienfaits qu'en avaient pressentis ceux qui l'avaient provoquée. On a donc été privé d'une foule de données qui, jointes à celles que j'ai recueillies moi-même, auraient pu fournir un ensemble fort im-

portant; car ce qui a été constamment vrai pendant 137 ans, pourrait bien l'être toujours.

J'ai fait d'inutiles efforts pour remplir les vides des écritures de cette première période; mais pour le personnel de l'établissement, à l'aide des communications du bureau de l'état civil, des registres des paroisses, et par le secours des archives de l'Hôtel-Dieu, où se trouvent réunies celles des autres hôpitaux de la ville, je crois avoir complètement redressé tout ce que nos anciens registres avaient de défectueux à cet égard.

Il en est autrement des années de mon service médical, c'est-à-dire, depuis l'année 1802 jusqu'en 1837: dans cette seconde période, j'ai vu, par moi-même, j'ai recueilli les matériaux, je les ai coordonnés suivant l'ordre des temps, je les ai reproduits dans leur intégrité, et j'ai l'intime conviction de ne les avoir point altérés. J'ai pu noter les divers genres de folie, l'âge, la profession, l'existence sociale des malades que j'ai soignés, le plus grand nombre des causes éloignées ou prochaines, la durée précise, la guérison de leurs maladies, le nombre des rechutes, des décès, etc.

Nommé médecin de cet hôpital, je me promis d'étudier sérieusement les malades confiés à mes soins, et d'écrire ensuite, d'après mes observations, ce que leur état présenterait de plus intéressant; je croyais que rien ne serait plus facile que de jeter sur le papier des faits que j'aurais mille fois recueillis et classés dans l'ordre le plus naturel. Je me flattais d'être, au moins, l'historien de ma pratique, et que j'aurais un avantage bien marqué sur beaucoup de médecins qui ont traité le même

sujet, sans l'avoir pu considérer sous les formes variées qu'il offre constamment dans les établissements publics; car les aliénés, vus en masse et isolés, paraissent être différemment organisés. Je mis donc la main à la plume; mais dès les premières lignes, je me vis arrêté par mille difficultés imprévues; et cependant j'étudiais les fous depuis plusieurs années. Je m'étais livré aux dissections, et j'avais recueilli un bon nombre de faits. L'envie d'être auteur se refroidit par la crainte des écueils dont je me vis tout-à-coup environné; je ne tardai pas à reconnaître que le sujet dont je m'occupais grandissait à mesure que je le voyais de plus près, et que ce cadre s'élargissait en raison de l'attention que j'y portais (1).

(1) Comment n'aurais-je pas senti mon courage s'attiédir en voyant se heurter tant d'opinions opposées sur l'organisation et les fonctions du cerveau? Comment ne pas s'arrêter en présence de ce torrent de paradoxes qui tendent tous à matérialiser la pensée? Devant ces paroles orgueilleuses sur des phénomènes dont l'intelligence de l'homme ne peut découvrir le secret? En effet, l'un pétrit à son gré le cerveau, et le compose de pièces dont l'addition ou la soustraction en forment le cerveau d'un homme de génie ou celui d'un insecte; un autre, par un procédé particulier, promet de rappeler l'homme à la vie, avec l'exercice de toutes les fonctions du cerveau, et d'opérer, par conséquent, une résurrection, dans toute la force de cette expression. Un troisième soutient que les travaux, les opérations, les contentions de l'esprit, ne sont que des travaux, des opérations, des contentions de l'organe matériel du cerveau, l'esprit n'étant qu'un

Répondez franchement, vous qui procédez, par l'autopsie, à la vérification des faits solennellement garantis : combien de fois le scalpel a-t-il confirmé vos prophétiques affections? Que de démentis n'a-t-il pas journellement constatés ? Mais l'amphithéâtre tient presque toujours ses séances à huis-clos, et la bruyante trompette de la renommée s'occupe moins des morts que

effet, et non une cause; que le pouvoir, l'exhaltation de l'imagination, ne sont que la prédominence de certains modes d'action, de certaines facultés du cerveau; que l'intelligence n'a point de fonctions, mais que le cerveau seul, comme tout organe, en a; enfin, que les affections morales de l'âme sont des affections, des modes de sentir du cerveau, les causes morales étant des causes cérébrales. Que dire de cet ingénieux écrivain qui s'efforce de prouver que la vie n'est que le résultat immédiat de l'action intime et réciproque des fluides et des solides, et de l'action médiate des agents physiques, et que la pensée n'est conséquemment qu'un phénomène vital, un fait de l'organisation matérielle; que tout, dans l'homme, dépend de la composition élémentaire de l'appareil nerveux, et du mouvement d'un fluide impondérable; que c'est donc l'électricité qui produit la pensée, et que celle-ci n'est que la matière agitée?

Nous ne croirons pas pour cela que notre âme soit un air subtil, ou une vapeur déliée; le souffle que Dieu inspire, a dit un écrivain célèbre du grand siècle, n'est ni air, ni vapeur; qu'est-il donc? Des choses extraordinaires sont révélées à Daniel; mais il lui est soudain ordonné de sceller le livre, et de le tenir fermé jusqu'au temps prescrit.

des vivants; celle-ci publie de fastueuses promesses et rarement leur accomplissement. De quel poids ne serions-nous pas soulagés, si, tout-à-coup, notre savoir se dépouillait de nos erreurs ?

Comme ils se rapetissent, auprès des aliénés, ces hardis systèmes qui semblent agrandir nos connaissances, aplanir la science et trancher toutes les difficultés! Vous qui les adoptez et désirez d'en faire une exacte application, venez vous placer, un instant, au milieu de la foule de ces infortunés, suivez attentivement leurs mouvements, leur silence, leurs discours, et n'ayez, pour diriger votre conduite, que ces livres écrits souvent d'imagination, dans le secret du cabinet, et vous reconnaîtrez le vide dans lequel ils vous ont abandonné; votre étonnement s'accroîtra, n'en doutez pas, en raison du temps que vous aurez consacré à les méditer. Ils ont jeté de l'éclat, mais ils se sont éclipsés le même jour; ils se montrèrent comme des météores et passèrent comme eux.

A quoi servirent, jusqu'à ce jour, ces immenses collections de crânes plus ou moins irrégulièrement conformés? Combien de belles formes appartiennent à des aliénés? Combien de têtes bizarrement construites sont le partage d'hommes éminemment sensés? Que faut-il conclure de ces jeux secrets de la nature, si non qu'ils confondent nos théories et qu'ils nous replongent dans le doute et le découragement? Mais viendra-t-il bientôt ce temps où les plus rigoureuses conséquences se déduiront naturellement de l'inspection des formes extérieures de l'enveloppe osseuse de l'encéphale? nos

efforts, jusqu'à présent, ont peu flatté notre orgueil; et l'état décourageant des recherches pathologiques, offre si peu de faits positifs, relativement à la folie, qu'au lieu de nous appuyer sur de vaines hypothèses, nous avons jugé qu'il était plus utile de nous occuper des résultats de nos observations pratiques : c'est donc sur ces résultats, et sur eux seulement, que nous nous reposerons aussi longtemps que nous serons privés des moyens de pénétrer plus avant dans la connaissance de cette *grande et première cause* qui préside au développement des facultés de l'esprit humain, et s'harmonise avec le but de notre existence : la désorganisation de ces facultés est couverte d'un voile impénétrable ; nos efforts, nos laborieuses recherches se brisent contre ces mystérieux écueils, qui ne cessent d'élever une insurmontable barrière au vain désir qui nous anime d'atteindre à la source de cet ordre immuable et secret de choses qui existe et qui existera jusqu'à la fin des temps (1).

(1) The discouraging state of pathological information, still affords so few conclusions illustrative of the facts connected with insanity, that, as yet at least, rather than build upon mere hypothesis, we had better be directed by those inferences which are the known consequences of pratical observation. On these, and on these only, can we with justice rely, so long as the power shall be denyed us of penetrating more distinctly into the *great first cause*, by which the faculties of the human mind are developed, and proportioned to the purposes of our existence. There is an awful mysteriousness connected with the disorgani-

Il est juste, pourtant, de convenir que la folie n'a été réellement bien étudiée que dans ces derniers temps, et dans les lieux qui lui sont consacrés. Deux ou trois hommes de génie ont suffi pour compléter une révolution dans cet ordre de connaissances, et dégager la science des langes dont elle était comme étouffée; mais c'est dans les établissements destinés aux aliénés, que se sont formés les plus habiles observateurs : c'est de ces asiles que sont sortis les meilleurs écrits que possède le monde savant sur ce sujet. Où pouvait-on s'occuper ailleurs, avec plus de succès, de semblables études? Les aliénés isolés et mis au secret dans le sein même de leurs familles, ne pouvaient offrir aux médecins que de rares et fugitives occasions de les observer; mais en les accueillant dans des asiles publics, si l'on a privé un plus grand nombre de médecins d'observer les aliénés, on a créé des hommes célèbres qui ont enfin jeté le plus grand jour sur cette affection cérébrale, et sans lesquels la science, à cet égard, serait encore à son berceau.

On a souvent objecté que la communication des aliénés, les uns avec les autres, comme on le voit dans

sation of those faculties which has hitherto baffled the most studious inquiry, and which seems an insurmountable barrier to one attaining a greater insight into those immutable dispensations which have existed from the begining and will continue to the end of time.

WILLIAM SAUNDER HALLARAN, D. M., Physician to the lunatic asylum of Cork. *Pratical observations on the causes and cure of insanity.* Second edition.

les établissements publics, tend plutôt à retarder qu'à presser leur guérison, à cause des atteintes qu'ils portent mutuellement à leur excessive sensibilité. Mais que l'on réfléchisse qu'en général il faut plutôt les plaindre du défaut de cette faculté, et que c'est le plus souvent un état maladif de la perception qui domine leur situation. Aussi longtemps que durera cet état, on ne doit rien craindre de l'irrégularité accidentelle qui règne à cet égard, dans ces sortes de réunions ; et là où il a cessé, on peut concevoir quelque espoir de guérison (1).

On a remarqué que les aliénés prennent un très-vif intérêt à la situation des compagnons de leur captivité ; ils examinent, avec attention, les particularités qui les concernent, dans l'intention d'obtenir un semblable retour. Ils causent entre eux avec plus de justesse qu'avec ceux qui les gouvernent, et font des remontrances à ceux des leurs qui sont enclins au désordre.

D'ailleurs, les bienfaits de l'agglomération des aliénés dans les hôpitaux, ne sauraient être mieux démontrés, qu'en jetant un coup d'œil sur l'insuffisance des soins domestiques, dont ils sont les victimes dans leurs familles. Que l'on observe ensuite la facilité avec laquelle les fous les plus difficiles à conduire, et qui ne peuvent être sensibles à aucune espèce de complaisance, se soumettent au traitement qu'on leur impose, lorsqu'on les a séparés de leurs parents. A leur entrée, dans les asiles publics, ils portent les stigmates des violences qu'ils ont essuyées ; tout annonce qu'ils ont souf-

(1) William Saunder Hallaran. *Cit.*

fert la plus dure captivité; et dans peu de jours ils se rendent dignes des faveurs attachées à la convalescence; rarement, surtout, ils s'exposent à subir de nouveau la réclusion. Les méthodes les mieux appropriées au soulagement des aliénés, lorsqu'elles sont employées dans le sein des familles, ne peuvent supporter le parallèle avec les avantages qui résultent de l'admission de ces malades dans les asiles publics (1).

Mais d'où vient que ces maisons devenues si nécessaires au traitement des aliénés, sont venues si tard dans l'histoire de nos établissements sociaux? Dans la plupart des villes qui en possèdent aujourd'hui, ne voyait-on pas naguères, ces infortunés arrêtés dans les rues, jetés dans des maisons de force et confondus, pêle-mêle, avec les femmes prostituées, les épileptiques et les malfaiteurs? Les familles riches, il est vrai, en retiraient leurs parents; mais les aliénés pauvres, dans quel état de dénuement et d'abandon ne consumaient-ils pas leurs malheureux jours? Et quelle était la ville un peu considérable, qui n'offrait cet affligeant tableau? Pour être général, cet état de choses, était-il moins déplorable? Dans certaines localités, on recevait, moyennant rétribution, quelques aliénés, dans les hôpitaux; mais partout, vils objets des regards du public, les fous indigents s'estimaient heureux, s'ils n'étaient que prisonniers.

Il est bien démontré, du moins pour nos contrées

(1) Pinel, Traité de la manie, pag. 222. — Haslam, Obs. on mad., p. 13 et seq.

méridionales, qu'après les soins donnés aux aliénés par leurs familles, quelques ordres religieux, soit pour occuper leur loisir, pour accroître leur ascendant sur les populations ou par des motifs de charité chrétienne, s'empressèrent de les accueillir dans leurs cloîtres. Le silence du monastère, la régularité des actes extérieurs de la vie, le caractère des gardiens, la sainteté du lieu, devaient naturellement inspirer une confiance durable : le prestige se mesurait, sans doute, sur la puissance des causes inconnues. Vinrent ensuite les corps des arts et métiers; l'esprit d'association qui les animait, leur fit imaginer des secours à domicile; chaque corporation prenait soin de ses fous. Apparurent, en même temps, les confréries religieuses de toutes les nuances; elles attachèrent un grand prix au soulagement de la plus déplorable des infirmités humaines.

Les statuts de ces diverses corporations imposaient à leurs membres l'obligation de visiter, de consoler, de secourir les aliénés (1); mais ils les regardaient du même œil que les prisonniers ou les esclaves fugitifs; ils n'apercevaient rien au-delà du moment présent : cependant ils rassasiaient leur faim, étanchaient leur soif, ils les abordaient sans crainte; et c'était déjà quelque chose, pour une époque où ces malheureux restaient enchaînés dans de noirs cachots, étant regardés comme l'opprobre

(1) Dans les archives de la maison de ville de Marseille, on trouve des modèles de permissions accordées, en 1662, à certaines confréries de pénitents, pour faire des quêtes en faveur des fous indigents, libres ou prisonniers.

de la société. Ce zèle, longtemps soutenu, contribua puissamment à fixer l'attention publique sur cet objet, et les confréries de pénitents, quoiqu'on en puisse dire aujourd'hui, ont plus fait pour les aliénés que les austères trembleurs du royaume uni de la grande Bretagne : nés, de nos jours, dans l'opulence, ceux-ci semblent ne s'être préoccupés que du soin de soulager leurs propres douleurs ; les confortables asiles qu'ils font construire, ne sont ouverts que pour eux-mêmes : aussi décèlent-ils moins de philanthropie que d'égoïsme, et témoignent-ils plus de leurs richesses que de leur dévouement aux malheurs de l'humanité ; celles-là, au contraire, ayant précédé ces derniers de deux siècles, avaient à combattre les préjugés de leur époque ; elles étaient pauvres et n'étaient guidées que par cette fervente pensée qui mérite le nom de philanthropie chrétienne ; elles n'acceptaient aucune différence entre les diverses croyances religieuses ; elles sacrifiaient leur nécessaire à tous les indigents, et leur sac couvrait leurs bienfaits (1).

(1) Des frères de la charité, des congrégations religieuses, des associations pieuses, des pénitents, ont été les fondateurs d'hôpitaux d'aliénés : en Italie, comme en France, en Espagne et ailleurs, ces infortunés furent accueillis dans de pauvres réduits, par esprit de religion, et sans aucune vue d'intérêt. La police municipale favorisa, dans un but d'ordre, ces idées philanthropiques ; elle fournit d'abord quelque faible secours ; et les médecins vinrent plus tard compléter, par leurs soins, ces utiles établissements. A Turin, Milan, Rome, Gênes ; à Saragosse, Cordoue, Barcelonne ; en France : à Charenton, Bordeaux,

Insensiblement leurs vœux furent exaucés; car l'administration publique ne fit que continuer l'œuvre ainsi commencée. Il est d'ailleurs facile de s'assurer que ce fut plus encore par l'heureux effet de la marche lente et progressive des idées et la sagesse des gouvernements, que par toute autre voie que la pensée de fonder des asiles pour les aliénés put enfin se réaliser : on sent aisément qu'il était impossible de les voir devancer les nobles motifs qui en démontrent aujourd'hui la nécessité. Mais il s'en faut de beaucoup que ces établissements fussent d'abord ce que plusieurs d'entr'eux sont de nos jours; les noms de petites-maisons, de maison de force, d'asile pour les lunatiques (1) ne désignent que trop explicitement l'esprit et le but des temps où ils furent ouverts; mais ces idées étaient neuves, on en parlait avec une certaine crainte, les esprits n'étaient pas mûrs, et le temps ne les avait pas encore formés à ses leçons.

Ce fut une heureuse et noble impulsion que celle qui porta des hommes éclairés à retirer les aliénés de cet état d'abjection où les enchaînaient, depuis tant

Marseille, Toulouse, Avignon, etc., des confréries, des frères, des moines, des ecclésiastiques, furent les premiers à garder chez eux les aliénés. Ces faits prouvent suffisamment qu'on réunit les fous dans tout autre dessein que celui de les traiter et de les guérir de leur maladie. Avant 1790, le service médical de Charenton était dirigé par les soins de la charité.

(1) La langue italienne a un nom propre pour désigner un hôpital d'aliénés, c'est celui de *manicomio*.

de siècles, les plus funestes préjugés; à cette pensée, succéda celle de les réunir en société pour les faire mutuellement concourir à leur propre guérison; de là les établissements qui depuis leur furent consacrés; et ces idées jetèrent bientôt dans les esprits de si profondes racines, qu'en remontant à leur source, il semble qu'on fait rétrograder la pensée jusqu'au berceau du genre humain.

On a dit, avec raison, que les hôpitaux des aliénés pouvaient être regardés, dans leur ensemble, comme la mesure des progrès de la civilisation, et que là où ces établissements se font le plus remarquer par l'ordre et l'intelligence qui président à leur administration, il se trouvait aussi plus de science et d'humanité, partant, plus de sagesse et de raison; mais il faut ajouter, en même temps, que là où ces maisons sont le plus perfectionnées, on est sûr de découvrir un plus grand nombre d'aliénés, non que l'amélioration des hôpitaux multiplie le nombre des aliénations, mais parce que la civilisation qui augmente réellement leur nombre, amène le perfectionnement des asiles qui leur sont destinés.

Il n'échappe à personne, sans doute, d'observer que non seulement le chiffre des maladies mentales s'élève à la hauteur de la raison des peuples; mais qu'il marche de front avec la forme même du gouvernement qu'ils adoptent; en sorte qu'elles sont plus ou moins nombreuses, suivant qu'ils vivent dans l'oppression ou sous l'empire de la liberté: et l'on pourrait assurer que si la licence n'avait une courte durée, le nombre des fous n'aurait plus de bornes: en effet, il est aisé de se

convaincre que les aliénations mentales sont en raison directe des institutions sociales : les faits historiques démontrent qu'elles acquièrent un plus haut degré de développement parmi les nations policées, qu'au sein des peuples barbares ; qu'elles diminuent sous les gouvernements despotiques et dans les contrées nouvellement émancipées, et s'effacent sous la domination des tyrans, comme parmi les nations sauvages ; tandis qu'elles prennent un étonnant accroissement sous les gouvernements libres et parmi les nations les plus éclairées. Il paraît, d'après cet aperçu, que les rivalités de civilisation et de lumières ne peuvent se résoudre que par le chiffre des fous, et que la seule compensation réservée aux peuples les moins avancés, se borne à produire un moindre nombre d'aliénés (1).

(1) M. Brière de Boismont considère l'aliénation mentale comme un produit naturel de la civilisation ; et pour donner à cette proposition toute l'évidence dont elle est susceptible, il compare le nombre des fous des principales capitales avec la population de ces villes, et le chiffre total des aliénés, avec celui de la population générale de chaque contrée (*). Mais en reproduisant ces tableaux, l'auteur ne prétend en aucune manière en affirmer l'exactitude ; c'est simplement un calcul approximatif.

| CAPITALES. | POPULATION. | FOUS. |
|---|---|---|
| Londres..... | 1,400,000 | 7,000 |
| Paris..... | 890,000 | 4,000 |

(*) De l'influence de la civilisation sur le développement de la folie. — M. Brière de Boismont.

Il faut convenir qu'entre St.-Pétersbourg, Madrid, le Caire et Londres, le parallèle est curieux, autant sous le rapport de la population et le nombre des aliénés, que sous celui des résultats moraux dépendants de la différence des degrés de la civilisation : on sait qu'à Londres, indépendamment du grand nombre d'aliénés enfermés ou interdits, on compte, année commune, 400 morts violentes et 381 suicides accomplis. Bizarre

| CAPITALES. | POPULATION. | FOUS. |
|---|---|---|
| St.-Pétersbourg..... | 377,000 | 420 |
| Naples..... | 364,000 | 479 |
| Le Caire..... | 330,000 | 14 |
| Madrid..... | 201,000 | 60 |
| Rome..... | 154,000 | 320 |
| Milan..... | 150,000 | 618 |
| Turin..... | 114,000 | 351 |
| Florence..... | 80,000 | 236 |
| Dresde..... | 70,000 | 150 |
| J'ajoute Marseille... | 160,000 | 200 |

*Rapport de la population des différents pays au nombre des aliénés que chacun d'eux renferme.*

| PAYS. | HABITANTS. | FOUS. |
|---|---|---|
| France..... | 32,000,000 | 32,000 |
| Italie..... | 16,789,000 | 3,441 |
| Angleterre..... | 12,700,000 | 16,222 |
| Ecosse..... | 2,093,454 | 3,652 |
| Espagne..... | 4,085,366 | 5,569 |
| Etat de New-York.. | 4,617,458 | 2,240 |
| Belgique..... | 3,816,000 | 3,765 |
| Hollande..... | 2,802,000 | 2,300 |
| Norwége..... | 1,051,518 | 1,909 |

destinée de la raison humaine, semblable à ces liqueurs qui détonnent en se purifiant, elle s'évanouit en s'épurant (1). Tant il est vrai que les bornes et l'étendue du règne moral et intellectuel de l'homme sont peu connues, quoique resserrées; mais cette raison qui se mutine contre les entraves que les lois sociales lui imposent, et qui repousse avec fierté tout ce qui s'oppose à son essor, que devient-elle, non seulement, lorsque elle a dépassé l'étroite limite qui la captive; mais lorsque elle a pu se convaincre que dans le plus grand nombre des circonstances de la vie, elle n'exerce qu'un faible empire sur les masses qu'elle est en droit de gouverner? Elle constate, en effet, une immense disproportion entre les facultés médiocres et les facultés éminentes, et pourtant elle est forcée de reconnaître que partout où les hommes sont gouvernés par la multitude, où les décisions et les lois sont l'ouvrage de la pluralité des suffrages, c'est la médiocrité qui l'emporte sur le génie (2).

C'est pourtant sous cette dernière forme de gouvernement, que se développent les actes résultants des plus grands progrès de la civilisation, et c'est en même

(1) La folie, disait Napoléon, est le dernier degré de l'abjection humaine : plutôt mourir mille fois; et lorsqu'il partait pour l'île d'Elbe, il disait à Caulincourt, en portant la main au front : il y a eu des instants où j'ai cru que j'allais devenir fou, j'ai senti là une chaleur dévorante.

(2) Gall. Organologie ou exposition des fonctions du cerveau.

temps sous cette manière de vivre en société, qu'apparaissent, avec le plus de fréquence, ces innombrables variétés de maladies mentales qui trouvent constamment un salutaire appui dans les éléments mêmes qui les multiplient; car il est permis de douter si les gouvernements libres sont plus fertiles en folies qu'en moyens de les soulager.

On se demande, quelquefois, ce qu'aurait fait Henri VIII, si, de son temps, l'Angleterre eût possédé des maisons d'aliénés, et ce que pourrait écrire aujourd'hui le critique célèbre qui disait en 1715 : qu'il existait, à Paris, une maison où l'on mettait les fous; mais qu'on aurait tort de la croire la plus grande de la ville, et que le remède était bien petit pour le mal; il ajoutait qu'il était facile d'en justifier le motif; car les français, disait-il, étant décriés chez leurs voisins, ils enferment quelques fous, pour persuader que ceux qui sont dehors ne le sont pas.

On devine aisément de quelle espèce de fous voulait parler l'auteur; que l'on juge maintenant de la différence qu'il trouverait entre 1715 et 1840.

Mais s'il a fallu voir s'écouler des siècles, avant qu'on eût conçu l'idée des hôpitaux d'aliénés, tout ne fut pas accompli, tout ne l'est pas encore, pour que ces établissements soient tels qu'on les désire. On construisit, il est vrai, des lieux pour recueillir ces infortunés, mais ce fut uniquement pour leur assurer une retraite et délivrer le public de leurs importunités; et l'on peut dire que, de l'époque où les aliénés vaguaient dans les rues, jusqu'à celle où leurs demeures furent plus con-

formes à leurs besoins, il s'écoula des temps précieux dont on ne soupçonnait pas même le prix. La médecine ne s'introduisit pas d'abord dans ces asiles, et qu'aurait-elle pu faire contre un mal si peu connu? Que fit-elle, un peu plus tard, lorsqu'elle y fut admise? Ce n'est donc que dans des localités privilégiées, dans les plus modernes établissements, et les mieux compris, que le médecin habile a pu faire une heureuse application de la science à la cure de la folie. Et combien compte-t-on, en Europe, de semblables hôpitaux? Je me borne, en ce moment, à renvoyer, pour la réponse, à l'excellent ouvrage de M. Ferrus, médecin de Bicêtre, inspecteur général des hôpitaux des aliénés (1). La France et l'Angleterre possèdent déjà quelques modèles dans ce genre.

Il est à regretter que l'habile observateur que je viens de nommer n'ait pas visité les maisons des aliénés de l'Italie, comme il a fait celles de l'Angleterre. Il eût relevé, sans doute, l'injuste critique de quelques-uns de nos médecins voyageurs, qui s'expliquent sur la première de ces nations avec une incroyable légèreté. L'Italie, sous ce rapport, eut, comme nous, d'épais nuages à traverser, des siècles stationnaires à braver; car la marche des idées fut à peu près la même pour tous les peuples; mais elle a sa part à revendiquer dans l'amélioration du sort des aliénés. Elle eut ses Arrigoni, ses Malacarne, ses Chiarugi, ses Mongiardini, ses Lin-

(1) Des aliénés. Considérations sur l'état des maisons qui leur sont destinées, tant en France qu'en Angleterre. Paris, 1834

guiti ; aujourd'hui, ses Pisani, et tant d'autres hommes illustres dont je crains, en les nommant, de blesser la modestie ; mais ces sommités intellectuelles n'ont pas spontanément surgi parmi des peuples sans culture ; elles ont mûri par degrés, au milieu de circonstances qu'ils n'ont pas créées, mais dont elles ont saisi la portée et prévu les résultats. L'Italie, d'ailleurs, sous les nombreux rapports de la science, est-elle indigne de nos hommages ?

A nous qui vivons dans son voisinage, nous pardonnera-t-on de consigner quelques lignes sur un petit nombre de ses hôpitaux d'aliénés. On y découvrira, sans peine la même hésitation, les mêmes vicissitudes, la même lenteur dans les progrès que parmi nous.

Dans tous les temps, à Gênes, on avait logé les aliénés avec les vénériens, les épileptiques, les idiots dans l'hôpital des incurables ; et cette superbe ville qui donna le jour à tant d'hommes célèbres, et qui, par son commerce, acquit jadis de si grandes richesses, n'eut jusqu'à présent, aucun asile spécialement destiné au traitement des fous (1). Mais on vient de mettre la dernière main à l'un des plus somptueux édifices que l'on puisse consacrer à cet usage. Si l'administration intérieure correspond au

(1) Nullum genuæ invenitur hospitium ad recipiendos ægros tantùm lunaticos, vel dementes ; hujusmodi ægroti in hospitio recipiuntur quod nomen obtinuit à morbis dictis incurabilibus, et hoc fundatum fuit anno 1524. Ignoratur profectò epoca ; quâ primâ vice lunatici ingressi fuerint in hoc nosocomium. Epist. D. M. Hen. anno 1817.

bâtiment, Gênes est, sous ce rapport, à la hauteur de sa fortune et de son nom.

L'hôpital des fous de Milan est trop connu pour en parler longuement. Cette ville recueillait les aliénés dans les hôpitaux dès avant 1600; mais ils vieillissaient à côté des autres malades. Ce ne fut qu'en 1781 qu'ils furent transférés hors la ville et logés dans le magnifique édifice qu'on leur destina. On y compte habituellement environ 500 malades. La Pellagre lui fournit de nombreux sujets.

Le Piémont, depuis longtemps, accordait un asile aux aliénés; mais c'était moins pour les rendre à la raison, que pour en préserver la société. Lorsque le roi Victor-Amédée II conçut le dessein de les réunir dans un même lieu, la confrérie du St.-Suaire s'offrit spontanément pour fonder et diriger cette œuvre à laquelle son zèle et sa charité n'ont jamais failli (1). Ce ne fut qu'en 1728, que les aliénés furent logés dans un local particulier. Bientôt la ville s'agrandit, et sur les supplications de la même confrérie, le souverain accorda le terrain sur lequel on fit construire la royale demeure des aliénés que l'on voit aujourd'hui; il est vrai de dire qu'elle ne contenait alors qu'une cinquantaine de malades; elle fut considérablement agrandie dans les années 1730, 1765 et 1820. Elle pouvait contenir alors 300 aliénés, mais

(1) La confrérie du Saint-Suaire de Turin, composée de personnages haut placés, fut toujours protégée par les princes de la maison de Savoie, qui en ont toujours fait partie.

en 1828, devenant insuffisante pour admettre de nouveaux malades, la providence royale et le noble dévouement de l'illustre confrérie ont amené le complément d'une œuvre où 600 infortunés jouissent de tous les bienfaits qui honorent le plus l'humanité; et ce qui donne un nouveau prix à ce magnifique établissement; c'est que tant de sollicitude pour l'amélioration du sort des aliénés, est parfaitement secondé par le zèle et la philanthropie du savant docteur chargé de le diriger (1).

A Rome, où la charité doit toujours rencontrer de si nobles modèles, ce fut un étranger qui le premier conçut, en 1550, le projet de réunir les aliénés sur un même point. De pieuses et riches associations l'aidèrent de leur zèle et de leur fortune. Pie IV, en 1541, approuva l'œuvre et fit construire pour elle une église sur la place Colonna; c'était Ste.-Marie-de-la-Pitié, à côté de ce nouvel hôpital. En 1730, Benoît XIII, ne voulant pas laisser les aliénés au centre de la ville, les plaça commodément ailleurs et fournit à leurs besoins. Le

(1) Au moment où l'on agrandissait l'hôpital des aliénés de Turin, l'illustre professeur de Pavie d'Ildebrand fit présenter aux ministres de S. M. le Roi de Sardaigne, un mémoire sur le projet de construction d'un hôpital pour les maladies de l'âme, qu'il appelle un *instituto psichiatrico*.

Notre compatriote, le docteur Louis Valentin, dans la relation d'un rapide voyage fait par lui à Turin, peu d'années avant sa mort, parla très-légèrement de l'hôpital des aliénés de cette ville : il se permit de critiquer ce qu'il n'avait pas trop bien examiné. M. le professeur Speranza releva ses sarcasmes avec autant de dignité que de talent.

nombre des malades est aujourd'hui, dans cette ville, d'environ 200.

A Sienne, à Lucques, à Bologne on voit également des hôpitaux d'aliénés dont on parle peu. L'ordre et les méthodes qu'on y suit sont tout-à-fait de notre époque, et les traitements gothiques en sont exclus.

A Florence, où les lumières des temps modernes pénétrèrent de bonne heure avec tant d'éclat, on abandonna l'hôpital Ste.-Dorothée qui servait de retraite aux aliénés; il fut remplacé par un édifice élégant où les nouvelles méthodes peuvent être facilement adoptées. L'ancien hôpital, dit le docteur Chiarugi, faisait frémir d'horreur. Sur 100 aliénés, il en sortait 60, 40 y mouraient. Dans le nôtre, ajoute-t-il, ceux qui ne guérissent pas, conservent au moins la vie, tandis qu'anciennement ils mouraient sous le fouet d'un barbare geôlier ou succombaient sous le poids des chaînes et des fers dont ils étaient accablés. Ces moyens réprouvés par l'humanité, sont à jamais exclus de nos maisons d'aliénés, où ne respire, aujourd'hui, que la plus tendre compassion pour les victimes de cette cruelle maladie (1).

L'hôpital St.-Lazare, aux environs de Reggio, fondé par François IV, duc de Modène, n'est pas, comme on le voit, fort ancien; il renferme une centaine d'aliénés, dont la direction fut confiée au docteur Galloni qui sut y mettre en pratique les observations recueillies dans

(1) Vincenzio Chiarugi. Della pazzia in genere e in specie. Firenze, 2.la edit., 1808.

ses voyages, et plusieurs améliorations introduites, dans ces derniers temps, dans le traitement des aliénés.

Je pourrais citer encore plusieurs hôpitaux de ce genre; mais je me bornerai, pour ceux d'Italie, à faire une mention spéciale de celui d'Aversa près de Capouc et de celui de Palerme, dont la renommée n'a cessé de publier les succès et vanter les méthodes, et comme ayant atteint le plus haut degré de perfection de ce genre d'établissement.

Le chevalier Linguiti fut, en Italie, durant plusieurs années, l'objet d'une admiration particulière, il fut regardé comme le philanthrope le plus ingénieux de notre époque et le plus digne interprète de la nature dans la science obscure des aberrations mentales et celle, plus difficile encore, de l'application des moyens les plus efficaces pour les combattre par les bienfaits de la raison. L'hôpital d'Aversa, dont les règlements peuvent servir de modèle, attira, sur lui, les regards de toute l'Europe; le gouvernement d'un nouveau souverain prit une part active à la prospérité de cette philosophique entreprise, et son heureux directeur fut proclamé, d'une commune voix, le fondateur du traitement moral de la folie. Il était beau d'entendre le concert de louanges dont l'écho retentissait au loin et laissait pénétrer dans le cœur des aliénés un rayon d'espérance. Les journaux, les poètes, les voyageurs n'avaient plus de tribut à payer à ce royal établissement (1).

(1) Viaggio nelle Due Sicilie. Giornale del regno di Nap. Descrizzione del hosp. d'Aversa.

Mais cette palme fut entourée de trop d'éclat; les mille voix de la renommée eurent trop longtemps le monde pour écho. Ce fracas de bruyants hommages se détruisit par son excès. On ne prétend point avancer que celui qui les agréait n'en fût pas digne; on reconnut au contraire, que la publication de son savant ouvrage, son immense érudition, ses innombrables recherches littéraires plaçaient le royal hôpital au niveau de ses vastes conceptions (1); mais sa période de gloire ne fut due qu'à son règne, et peut-être plus encore à l'enthousiasme du moment; car, dans ce pays, le vésuve est partout. Avec moins de protection, de ressources et de renommée, aujourd'hui, l'hôpital d'Aversa n'est pas différent des autres hôpitaux d'aliénés d'Italie.

A Palerme, dont l'hôpital des aliénés attire l'attention des médecins et les regards des voyageurs, ce n'est que depuis peu de temps qu'on y connaît un établissement pour ce genre de maladie. La Sicile n'en a pas d'autres pour le même objet; et l'on y croyait si peu à la guérison de la folie, que ceux qui en étaient atteints, étaient confondus avec les lépreux; les fous y furent toujours mal logés et durement traités.

Marie-Caroline d'Autriche voulut, en 1802, leur consacrer un asile spacieux et commode, et les fit passer dans le noviciat de Ste.-Thérèse, où des ordres furent donnés de leur construire un logement en rapport avec leurs besoins; mais les troubles politiques de l'époque

(1) Ricerche di Giovanni-Maria Linguiti sopra le alienazioni delle mente umane. Napoli, 1812.

s'opposèrent à l'exécution de ce noble projet, et les aliénés dans le couvent qu'on vient de nommer, restèrent dans cet état de détresse dont ils étaient toujours à la veille d'être délivrés (1).

Il n'est pas possible de n'être point touché du sort dans lequel gémissaient les aliénés au moment où le baron Pisani reçut l'honorable mission de leur prodiguer les soins que réclamait leur état.

« Si je ne l'eusse vu de mes propres yeux, si d'autres « témoins me l'eussent raconté, dit ce philanthrope, je « déclare que je n'eusse jamais pu croire au déplorable « état dans lequel je trouvai ce lieu de réclusion ; il avait « plutôt l'air d'une ménagerie de bêtes fauves, que du « séjour de créatures humaines. En jetant un coup d'œil « sur cette étroite prison, on découvrait çà et là quel- « ques cachots sales, obscurs, dégoûtants, les uns des- « tinés aux hommes, les autres aux femmes. Les furieux, « les mélancoliques, les démens étaient indistinctement « amoncelés les uns sur les autres ; quelques-uns d'en- « tr'eux étaient couchés sur un peu de paille malpropre ; « le plus grand nombre sur le pavé ; d'autres étaient en- « tièrement nus ; plusieurs étaient à moitié couverts « de haillons, ou enveloppés de sales lambeaux de « vêtements : tous étaient enchaînés comme des ani- « maux dangereux et couverts d'importuns et fatigants « insectes, souffrant, à la fois, de la faim, de la soif, « du froid, du chaud, de la dérision, des outrages et

(1) Fazello, Istor. Sic. P. Pisani, Instruzioni per la novella casa dei matti di Palermo.

« des coups qu'ils recevaient. Épuisés et presque anéan-
« tis, ces malheureux tenaient les yeux fixés sur tou-
« tes les personnes que le hasard amenait devant eux;
« et saisis d'épouvante dans la crainte d'éprouver de
« nouvelles cruautés, ils éclataient en transports de
« rage et de désespoir. Rassurés, ensuite, par les traits
« de pitié de ceux qu'ils voyaient prendre part à leurs
« peines; ils les regardaient avec attendrissement, leurs
« yeux se remplissaient de larmes et demandaient merci
« en montrant la douloureuse empreinte de leurs fers et
« les meurtrissures dont leurs corps étaient couverts.
« Quels martyrs, ô mon Dieu et en quel nombre! Ces in-
« fortunés, pourtant, enduraient des tourments encore
« plus incroyables; car outre les souffrances dont nous
« venons de parler, on découvrait sur leurs membres,
« une foule d'autres cruelles infirmités. On les contrai-
« gnait à vivre confusément avec des lépreux, des éti-
« ques et ceux qui étaient frappés des plus dégoûtantes
« maladies de la peau. Touché de cet horrible spectacle,
« je tentai d'approcher des cachots, mais j'en fus brus-
« quement repoussé par l'insupportable odeur qui s'en
« exhalait. Eh! quel plus grand tourment pourrait-on
« infliger aux traîtres, aux ennemis de l'état, me disais-
« je? Est-ce que les aliénés seraient plus coupables,
« parce qu'ils ont perdu la raison (1)? »

(1) « Lo abandono nel quale trovai, per verita, questo
« logo, se d' ai miei occhi non fosse stato veduto, da
« chiunque udito lo avessi, io non lo avrei giammai cre-
« duto. Esso la sembianza di un serraglio di fiere presen-

Mais si quelque chose peut ajouter à l'étonnement occasionné par l'affligeant tableau tracé par le baron

« tava piutosto, che di abitazione di umane creature. In
« volgere lo sguardo nell' interno dell' augusto edificio,
« poche cellette scorgevansi oscure, sordide, mal sane:
«parte ai matti destinate, e parte alle matte. Collà stavansi
« rinchiusi, ed indistintamente ammucchiati i maniaci, i
« dementi, i furiosi, i melancolici: alcuni di loro sopra
« poca paglia e sudicia distesi; i più sulla nuda terra.
« Molti eran del tutto ignudi, varij coperti di cenci, altri di
« ischifosi stracci avolti; e tutti, a modo di bestie, cate-
« nati, e di fastidiosi insetti ricolmi, e fame e sete, e freddo
« e caldo, e scherni, e strazi, e battiture pativano. Este-
« nuati gl' infelici, e quasi distrutti, gl' occhi tenean fissi
« in ogni uomo, che improvviso, compariva loro innanzi;
« e compresi di spavento, per sospetto di nuovi affani, in
« impeti subitamente rompeano di rabbia e di furore.
« Quindì, assicurati dagli atti compassionevoli di chi pie-
« tosamente li guardava, dolenti oltre modo, pietà chiede-
« vano, le margine dei ferri mostrando, e la lividezza
« delle percosse, di che tutto il corpo avean pieno. Quai
« martiri, oh Dio! e quanti eppure altre angosce incredi-
« bili e vere quei meschini sopportavano! Oltre degli ac-
« cennati mali, varie infirmità pestifere vedevansi alle loro
« membra appiccate; poichè si facean con essi insieme
« convivere gli etici, i lebbrosi, e tutti coloro che da sozzi
« morbi cutanei eran viziati. Colpito da si atroce spetacolo
« e stimolato da intensa brama di soccorrere quelle vitti-
« me, volli ad esse accostarmi; ma ne fui con veemenza
« respinto dallo insuffribile puzzo, che forte spirava da
« quelle carceri di lordume incrosticate, e quali maggiori

Pisani, c'est d'apprendre, sans doute, que ce ne fut qu'en 1824 que les aliénés, en Sicile, ne furent plus regardés comme des bêtes fauves, de vils esclaves ou d'infâmes criminels. Épuisée par tant de barbarie, mais enfin ranimée par l'heureux exemple donné au-delà des monts, dit le docteur Greco, l'humanité fut vengée par les soins d'un citoyen qui eut le mérite d'indiquer, au chef du gouvernement, tout ce qu'on pouvait pratiquer d'utile à cet égard; ce fut donc le baron Pisani qui, dès ce moment, se consacra sans réserve autant à la gloire de sa patrie qu'au bonheur de l'humanité (1).

On démolit, en effet, tous les vieux bâtiments où gisaient tant d'êtres dégradés par la douleur, et, dans l'espace d'une année, le nouvel édifice fut construit. On vit alors, comme par enchantement, les chaînes tomber et se briser, les galeux, les phthisiques transportés ailleurs; de nouveaux soins entourer les aliénés, et la malpropreté disparaître à jamais de leur nouveau séjour. Une nourriture abondante et saine paraissait rendre la vie à ces infortunés; on leur permit la promenade dans le jardin; et tous les jours on les voyait

« crudeltadi, tra me dicea, usarsi potrebbero in traditori, « ed in pubblici nemici? Sarebbero forse gl' innocenti di « costoro più abbominevoli, perchè dementi infermi? »

Barone Pisani. *Descrizione della novella reale casa dei matti.* Palermo, 1827.

(1) Statistica medica della reale casa dei matti di Palermo, dall' incominciare di 1825, a tutto 1832, da Antonio Greco, medico della suddetta real casa de' matti.

rappelés à la raison par des manières douces et humaines. La reconnaissance ne se fit pas longtemps attendre; et le cœur de l'homme de bien qui voyait prospérer cette œuvre naissante, en était profondément ému; aussi crut-il devoir accepter le nom sacré de père qui lui fut unanimément accordé et que ses bienfaits lui avaient acquis (1).

La promptitude avec laquelle le baron Pisani obtint ce brillant succès fut un nouveau sujet d'admiration. Je commençai, dit-il, par réjouir ces pauvres créatures par des paroles consolantes et des expressions pleines de tendresse, en leur faisant préparer des boissons agréables et des aliments nourrissants: à ces manières inattendues et comme miraculeuses pour eux, quoique pâles et vraiment exténués, ils se dressaient sur leurs pieds, et les yeux remplis de larmes, ils étendaient leurs bras décharnés pour m'embrasser; les autres serraient mes genoux; d'autres, enfin, n'ayant pas la force de me témoigner autrement leur reconnaissance, pleuraient à chaudes larmes (2).

(1) Statistica, *cit.*

(2) « Con amorose espressioni poi e parole consolanti, « cominciai a ricreare quelle povere creature, apprestan- « do loro liquori e cibi ristorativi. Ad atti si imprevvisti, e « per loro miracolosi, gl' infelici, pallidi e smunti, si riz- « zavano in piedi, e con gli occhi pieni di lacrime, le « scarne braccia mi stendeano per abbracciarmi; altri mi « stringeano le ginocchia; ed altri, per debolezza, non « potendo in alcun modo dimostrami la loro gratitudine, « disoltamente piangevano. » *Lettera del barone Pisani al*

Les consolants effets du traitement moral, dont l'hôpital des aliénés de Saragosse offrit le premier exemple, firent éprouver de si nobles sensations au baron Pisani que, dans un moment d'émotion, il s'écria : « Quel est « celui d'entre nous Siciliens, qui jamais aurait pu « croire que, dans notre cité, où les fous languissaient « depuis tant d'années, dans le plus honteux avilisse- « ment, on aurait un jour admiré une œuvre aussi ex- « traordinaire et d'une aussi grande charité? Dès le « moment pourtant que le ciel eut désigné à Ferdinand, « notre souverain, l'homme illustre qui nous gouverne, « toute espérance de bien, quoique éloignée, devait se « réaliser (1). »

Le baron Pisani obtient, en effet, de sa méthode, de très-heureux résultats. Une grande partie des nouvelles

*dottor Moore, di Londra.* Palermo, 11 decembre 1835. Dans cette lettre, l'auteur explique sommairement ce qu'il entend par le traitement moral appliqué par lui aux aliénés, et donne de précieux détails sur la marche qu'il a suivie pour en obtenir les plus utiles résultats.

(1) « Or chi tra noi Siciliani avrebbe per sorte immagi- « nato, che in questa nostra città, ove i pazzi nel più ver- « gognoso avvilimento, da moltissimi anni languivano, si « sarebbe un dì ammirata opera si prodigiosa e di si insigne « carità? Pur da che piacque all' Altissimo di inspirare nello « animo dell' immortale Ferdinando I°, di sempre gloriosa « ricordanza, di destinare a suo luogotenente generale in « Sicilia, S. E. il sig. marchese D. Pietro Ugo, ogni speranza « di bene, benchè remotissima, ebbe pieno compimento. » *Instruzioni, cit.*

constructions de son hôpital est l'ouvrage de ses malades : on leur doit les embellissements et l'admirable entretien de leur jardin, les tissus de leurs vêtements, l'extrême propreté, l'ordre et la tranquillité qui règnent dans la maison ; il a fallu vaincre bien des difficultés pour avoir organisé 150 maniaques, comme un couvent de religieux (1).

« L'un des plus zélés partisans du baron Pisani pré-
« tend que si le traitement moral des aliénés a été cou-
« ronné de beaucoup de succès dans l'hôpital de Pa-
« lerme, c'est qu'il est confié à l'un des philanthropes les
« plus dignes de ce nom, au lieu de l'être aux soins d'un
« docteur, ainsi qu'on le pratique ailleurs ; car il est
« inutile d'attendre, dit-il, qu'un médecin jouissant de
« quelque estime dans le public, veuille regarder la
« folie autrement que sous le rapport de la science qu'il
« professe, et qu'il abandonne les spéculations de son
« art, pour se livrer à des vues qui lui sont entièrement
« étrangères (2). » Il est vrai que Willis, Fowler, Pouthion, Haslam, Pussin et plusieurs autres, n'étaient pas plus honorés du bonnet de docteur que le baron Pisani ; mais quelle sauvage pensée que celle qui veut dépouiller les hommes de la science des sentiments philanthropiques dont l'auteur de cet éloge pare son héros?

« La nouvelle méthode de guérir les fous, introduite

(1) Pocche considerazioni sul dubio se la cura morale della folia introdota dal Pisani nella real casa dei matti di Sta.-Teresia, sia stata prima messa in opera a Vanvre presso Parigi.

(2) *Ibidem.*

« par moi dans la maison royale de Palerme, dit le ba-
« ron Pisani, est facile à comprendre, mais très-difficile
« à pratiquer. Tout homme sensible, et doué d'un cœur
« compâtissant, trouvera dans son âme les principes sur
« lesquels elle repose. Ces principes sont: la pitié, la
« bienveillance, la commisération, la charité; et ce qui
« est mieux peut-être encore, le penchant naturel qu'on
« éprouve à aimer son semblable. Mais ces précieuses
« qualités ne suffisent pas à celui qui les possède, pour
« entreprendre le traitement de la folie; l'homme de
« bien qui se destine à d'aussi délicates fonctions, doit
« encore, pour les exercer avec quelque succès, être
« doué d'assez de courage. pour qu'à chaque instant,
« et dans toutes les circonstances, il puisse se présenter
« avec fermeté, l'âme tranquille, le front serein, le
« cœur content, lors même qu'il aborde l'aliéné dans
« ses accès de fureur; il doit éviter surtout de laisser
« entrevoir la moindre apparence d'incertitude, de
« soupçon ou de crainte! En agissant autrement, non
« seulement on ne parviendrait jamais à dompter l'or-
« gueilleuse prétention du malade, mais on en serait
« bientôt dédaigneusement repoussé, et pour toujours
« profondément méprisé; au contraire, en l'accostant
« avec courage, en ne lui témoignant ni de la faiblesse,
« ni de la méfiance, pénétré qu'il est de la supériorité
« de ses forces, il est d'abord frappé de l'audace qui
« l'affronte; la franchise et l'intrépidité subjuguent sa
« fierté: soudain, ses idées changent de direction, et il
« se persuade, sans peine, que cet être surnaturel qui
« brave sa puissance, ne peut être qu'un père chéri qui,

« par de consolantes paroles, cherche à lui rendre le « calme et le repos qu'il a perdus (1). »

Le traitement moral adopté par le baron Pisani n'exclut point, au reste, le service médical; car il est dit expressément, dans les règlements de l'hôpital de Palerme, qu'il convient d'avoir des médecins versés dans la connaissance du *physique de l'homme*, auxquels on puisse s'adresser; en conséquence, il institue pour son établissement:

1° Un médecin consultant;

2° Deux médecins ordinaires, dont un médecin et un chirurgien;

3° Deux praticiens, médecin et chirurgien;

4° Quatre jeunes élèves (*di buona testa*) choisis parmi les étudiants des sciences médicales.

Ainsi les 150 malades de Palerme ont 9 médecins à leur service (2).

Le traitement moral fut très-anciennement préconisé, comme on peut s'en assurer, dans les écrits de Celse, de Cælius-Arelianus; on peut dire, néanmoins, qu'on ne connaît guères d'établissements publics où il ait été employé dans toute la vérité de la signification du mot. Le baron Pisani et ses amis ont sérieusement repoussé l'idée d'avoir pris pour modèle le magnifique établissement de Vanvre, fondé par deux hommes du plus haut mérite, MM. Voisin et Falret; celui-ci date de 1822, celui-là de 1824; les écrits du baron Pisani

(1) Lettera al dottor Moore, *cit.*

(2) Instruzioni per la nov. cas. dei matti, *cit.*

sont de 1827. Cette discussion de priorité ne fait faire aucun pas à la science ; les grandes et bonnes idées ne sont-elles pas de tous les pays ? Toujours est-il que l'hôpital de Palerme est l'un de ceux où le traitement qu'on y prescrit est couronné des plus brillants succès (1).

(1) L'Espagne exécuta la première le projet de guérir les aliénés par le travail. Saragosse ouvrit pour ceux de tous les pays, de tous les cultes, de tous les gouvernements, un asile où le traitement moral fut mis en pratique dans toute l'étendue de l'expression. Cette maison portait au frontispice ces deux mots latins : *urbis et orbis*.

Le travail mécanique ne fut pas le seul moyen de guérison, les travaux de l'agriculture furent également mis en usage pour contrebalancer les égarements de la raison. L'amour des champs, gravé dans le cœur de presque tous les hommes, opérait des cures merveilleuses. L'homme aime, en général, à satisfaire, par son industrie, aux besoins de la vie. Les soins des semailles, des moissons, des vendanges, la cueillette des olives, la fabrication de l'huile, occupaient tour-à-tour les malades, les distrayaient de leurs idées dominantes, et ramenaient insensiblement, dans l'exercice des facultés mentales, cet ordre et cette régularité qu'ils finissaient par observer dans les productions de la nature.

Les Belges, dans ces derniers temps, ont imité cet exemple ; et l'on voit à Gheet, bourg de 6,000 âmes, à cinq lieues de Turnhout, des maisons de cultivateurs qui reçoivent les aliénés provenant des hôpitaux d'Anvers et de Bruxelles, moyennant une légère rétribution. Ces convalescents ne refusent jamais de se livrer à la culture des champs ; et la plupart de ceux qui recouvrent la raison,

J'ajouterai que les écrits du baron Pisani sont inspirés par le plus sincère amour de l'humanité ; qu'ils décèlent une haute sagesse, et que sa philosophie douce et compâtissante laisse pénétrer dans les cœurs quelques rayons d'espérance. Sa lettre au docteur Moore est une œuvre de bonne foi ; c'est l'analyse de sa pensée qui séduit, attendrit et console (1).

s'attachent à leurs maîtres, et se plaisent, par la suite, à rendre les mêmes services à ceux de leurs semblables qui réclament les mêmes soins.

Pourquoi la France n'adopterait-elle pas ces colonies de bienfaisance? 7 millions d'hectares de terres incultes n'offriraient-elles pas de nombreuses localités, pour y faire travailler les aliénés et les mendiants qui deviennent si nombreux? La Hollande et la Belgique ont déjà trouvé, pour l'accomplissement de ce projet, 56,000 souscripteurs.

CORNUT, *élève de Roville.*

(1) Le maréchal duc de Raguse visitait récemment la maison des fous de Constantinople, avec un médecin de ses amis. L'âme sensible de ce dernier s'enflamma de la plus énergique indignation qui jamais, et avec de plus justes motifs, soit entrée dans le cœur d'un honnête homme. « Je voudrais, dit le duc, pour sa consolation et « pour effacer ce cruel souvenir, que, comme moi, il eût « vu depuis l'établissement des aliénés de Palerme. Aucun « ne lui est comparable en Europe ; c'est le plus bel ou- « vrage d'une philanthropie éclairée. Il est administré, « d'après les principes du docteur Gall, par un homme que « l'on peut dire doué d'un génie supérieur, comme d'une

L'application du traitement moral aux aliénés donna lieu, dans le temps, entre Haslam et notre illustre Pinel, à des traits réciproques trop piquants pour ne pas en rappeler ici le souvenir.

« Est-ce par un orgueil national, dit ce dernier, que « les Anglais vantent, comme un titre de gloire, leur « habileté à guérir la manie par des remèdes moraux, « et qu'ils couvrent, en même-temps, la finesse de cet « art, d'un voile impénétrable? Je n'ai trouvé nulle « part ce secret; nulle part, ils n'ont consacré, dans « leurs ouvrages, les principes de cette nouvelle mé- « thode, bien que tout atteste leur habileté dans le trai- « tement de cette maladie; et Willis, dont le nom est « justement célèbre, et qui guérit, dit-on, les mania- « ques dans la proportion de neuf sur dix, n'a laissé « nulle part entrevoir l'espèce de cas où il a échoué; « il n'a dévoilé ni les obstacles qu'on peut éprouver, ni

« douceur et d'une patience sans bornes. M. Pisani, direc- « teur de cette maison, n'emploie aucun moyen violent : » son influence morale est établie sur les malheureux con- « fiés à ses soins, d'une manière irrésistible. Ils obéissent « tous à sa voix, ont une vie occupée, se livrent pour la « plupart à des travaux utiles, et sont enfin aussi heureux « que leur maladie cruelle le leur permet. La guérison des « deux cinquièmes est constamment le résultat de ce ré- « gime, de ce système et de ses soins. »

*Voyage du maréchal duc de Raguse en Hongrie, en Transilvanie, etc., sur les bords de la mer d'Azof, à Constantinople, etc.*, tom. 1, pag. 34 et suiv.

« les ressources qu'on peut s'ouvrir durant ce traite-
« ment mystérieux; et pourquoi n'aurait-on point en
« France, comme en Angleterre, l'ambition de recher-
« cher ces moyens par la voie de l'observation et de
« l'expérience (1)? »

Il ajoute, ailleurs, qu'il regarde le traitement moral de la manie, comme l'une des parties les plus importantes et les moins avancées de la médecine d'observation, et qu'il croit pouvoir revendiquer, en faveur de la France, un objet dont on fait un honneur presque exclusif à l'Angleterre (2). Il prouve enfin que ce secret nous est connu (3).

« Haslam répond qu'il est vrai que le docteur Pinel
« reconnaît aux Anglais la réputation qu'ils ont acquise,
« de traiter les aliénés; mais qu'il voudrait savoir com-
« ment ils l'ont acquise (4). Et il ajoute qu'il est réelle-

(1) Pinel. Traité médico-philosophique sur la manie, 1re édit., pag. 46 et suiv.

(2) *Ibidem*, pag. 103.

(3) *Ibidem*, pag. 100.

(4) Doctor Pinel allows the reputation we have acquired; but with a laudable curiosity, is desirous to understand how we became possessed of it. John Haslam. Observations on madness and melancholy, pag. 270.

It is to be lamented, that general direction only can be given concerning the management of insane persons; the adress, wich is acquired by experience and constant intercourse with maniacs, cannot be communicated; it may be learned, but must perish with its possessor. Though man appears to be more distinguished from other animals

« ment fâcheux qu'on ne puisse tracer que des règles « générales sur la manière de conduire les aliénés, et « que l'habitude que donnent l'expérience et les fré- « quents rapports qu'on entretient avec eux, ne puisse « se communiquer; car on peut la saisir, mais elle doit « mourir avec celui qui la possède. Quoique l'homme « paraisse être encore plus distingué des autres ani- « maux par la faculté dont il est doué, de transmettre « ses connaissances à la postérité, que par aucune autre « de ses qualités; cette faculté, néanmoins, est malheu- « reusement bornée dans l'une des plus belles, des plus « désirables sources de son savoir. L'heureuse dextérité « de l'artisan, l'accent touchant de l'acteur, le charme « délicieux d'un discours éloquent, s'évanouissent com- « me l'étincelle électrique, ils s'éteignent dans l'émoi « qu'ils excitent. »

Haslam s'efforce ensuite de tourner en ridicule les qualités physiques et morales que Pinel s'applaudissait d'avoir rencontrées dans le premier surveillant de Bi-

by the capacity he has of transmitting its acquirements to posterity, than by any other attribute of its nature, yet this faculty is deplorably bounded in the finer and more enviable offsprings of human attainement. The happy dexte rity of the artisan, the impressive and delighting powers of the actor :

And every charm of gentle eloquence,
All perishable, like the electric fire,
But strike the frame, and as this strike, expire.

*Ibidem*. pag. 277 et suiv.

cêtre. Pour moi, dit-il, je n'ai pas une voix de tonnerre, ni des yeux étincelants; j'ai donc eu recours à d'autres expédients (1). Mais comme Pinel avait signalé dans un autre endroit cette sorte d'empire que certaines personnes croient avoir dans le regard, pour contenir les aliénés; Haslam ajoute: le docteur Pinel est satisfait de notre supériorité dans l'art de conduire nos aliénés, et il est juste de lui retourner cet éloge, car si l'on peut obtenir quelque chose des maniaques par l'air d'une importance factice, ou le regard menaçant, ou le simulacre d'une physionomie sévère, je crois, véritablement, que cette pantomime s'effectuerait plutôt à Paris qu'à Londres (2).

Enfin, ajoute-t-il, soit que nous ayons plus d'aliénés en Angleterre que dans les autres contrées, et que, par là, nous ayons acquis plus d'expérience dans l'art de les traiter; soit que le grand nombre d'asiles que nous possédons et le profit qui nous revient de cette espèce de ferme, aient engagé nos compatriotes à s'occuper d'une

(1) « Not being myself endowed with any of these rare « qualities, carrying no thunder in my voice, nor lightning « in my eye, it as been requisite for me, to have recourse « to other expedients. » *Ibidem*, p. 295.

(2) « However D. Pinel may be satisfyed of our supe- « riority in this respect, it is but decorous de return the « compliment; and if any influence were to be gained over « maniacal patients by assumed importance, protracted « staring, or a mimicry of fierceness, I verily believe that « such pantomime would be much better performed in « Paris than in London. « *Ibidem*, p. 276 et suiv.

manière plus spéciale de la nature et du traitement de cette maladie, ce qui est difficile à décider; toujours est-il certain que ce qu'on attribue, de notre part, à cette politique si subtile, n'est que le simple effet des circonstances dans lesquelles nous nous trouvons (1).

L'imposante parole de Pinel laisse peu de prise à la réplique, aussi l'auteur des Observations sur la folie ne se permet que des réponses obliques et tourne la question, n'osant pas l'aborder. Le premier revendique ouvertement, en faveur de sa patrie, l'application du traitement moral de l'aliénation mentale; le second se contente de sourire à l'idée de possession dont on le flatte: et dans la crainte de la compromettre, il use amplement de ces sortes de réticences qui laissent toujours les discussions indécises.

Après avoir parlé de la récente origine de quelques-uns des hôpitaux d'aliénés de l'Italie, et avoir fait remarquer que les plus modernes devaient naturellement être les mieux entendus et les plus propres à remplir l'objet de leur destination, je m'étais proposé d'ajouter une notice sur ceux que, dans ces derniers temps, on a construits dans les divers cantons de la Suisse; mais craignant de trop m'écarter de mon but, je laisse à d'autres cette tâche honorable, qu'une plume exercée saura rendre intéressante; car, dans les moindres établissements, on découvre, souvent, une nation tout entière; il jaillit toujours des monuments, des traits en rapport avec le caractère et les mœurs des peuples aux-

(1) *Ibiaem.*

quels ils appartiennent; leur histoire, d'ailleurs, se lie avec les plus nobles intérêts de la société.

Il est indispensable de noter ici que les deux sections dont se compose cet Essai, renferment chacune, ainsi qu'on l'a déjà annoncé, deux parties, tout-à-fait distinctes, dont l'une traite de ce qui se rapporte à l'historique de l'établissement, et l'autre de ce qui est relatif aux aliénés; or, dans celle-ci, le défaut de matériaux, la négligence et la confusion qui règnent dans ceux qui nous restent, ne m'ayant offert que des documents incomplets, d'obscures indications sur les divers genres d'aliénés admis ou traités dans la maison, pendant l'espace de cent-deux ans, je n'ai pu mettre en œuvre, sur ce point, que les renseignements dont j'avais hérité; et j'ai dû, par conséquent, me borner à ne signaler que les faits dont l'authenticité ne peut être contestée. Pour ce qui concerne la seconde partie de ce travail, j'espère que de pareilles lacunes ne seront jamais un sujet de reproches contre celui dont le premier devoir était de les remplir.

---

Dans tous les temps, à Marseille comme ailleurs, l'état des aliénés a varié suivant leur position sociale; les grands étaient séquestrés dans leurs terres, et n'en étaient pas mieux soignés; les personnes aisées trouvaient des gardiens, des maisons isolées, des maisons de force, des cloîtres ou d'obscurs réduits sous le toit pa-

ternel. Mais les pauvres, dénués de tout secours, errants dans les rues ou sur la voie publique, servaient constamment de pâture à la stupide curiosité des oisifs. Enfin, plus ou moins rebutés, suivant leur condition, peu d'aliénés vivaient d'accord avec leurs hôtes: et leurs actes, tout au moins bizarres, durent leur attirer des duretés dont l'habitude, transmise insensiblement aux établissements qui les accueillirent, fomenta, peut-être, le germe de cette indomptable aversion que, pendant si longtemps, ceux-ci ne cessèrent d'inspirer.

Il n'était point question, alors, de service médical, puisqu'on assimilait les aliénés aux démoniaques; on avait recours aux prestiges de la sorcellerie, et plus souvent aux prières de l'église. On trouve dans les vieux titres, qu'à l'exemple de ce qu'avait pratiqué la cour de France durant la maladie mentale de Charles VI, à Marseille, pour la guérison des fous, on suspendait des images aux voûtes de certaines chapelles (1).

(1) « On envoya en une ville qu'on appelle Aresnec, en « la comté de Hainaut, entre Cambray et Valenciennes, en « laquelle ville, à une église qui est tenue de l'abbaye de « St.-Vast d'Arras, où on adore saint Aquoire; et là, gît en « fierté moult richement en argent, le benoît corps dessus « nommé, et est requis et fort usité de moult lieux: pour- « tant que ses verges sont moult creuses de frénésie et « rêverie; or, pour honorer le saint; il y fut envoyé un « homme fait de cire en forme du roi de France, et un « très-beau cierge et grand, et offert moult dévotement et « humblement au corps saint, afin qu'il voulust supplier à

Les choses étaient dans cet état, sans que les aliénés, de quelque rang qu'ils fussent, quel que fût leur nombre, eussent jamais été, de la part de l'administration publique, l'objet d'aucun soin spécial. Enfin, en 1671, un prêtre de la ville en réunit quelques-uns dans son domicile, et désira former pour eux un établissement particulier; il eut d'abord peu de pensionnaires; il ne refusait personne, mais il ne se présentait que des pauvres (1); sa maison, pourtant, donna l'éveil à l'autorité locale, qui voulant mettre un terme aux plaintes jour-

« Dieu que la maladie du roi de France, laquelle était moult « grande et cruelle, fust allégée de ce don et offrande. »

*Le quart volume de Froissart*, in fol. Paris, 1574, pag. 146.

Les médecins de Charles VI paraissent avoir attribué la cause de la folie de ce monarque à la chaleur excessive du soleil à laquelle il avait voulu s'exposer. « Le roi, » dit Froissart, « selon la disposition de son corps et état où il « était, et que ses médecins le savaient et jugeaient (ce « qui justement la cognoissance en devaient avoir) il ne « deut pas avoir ainsi chevauché en si fort chaud jour, n'a « celle heure (midi). *Ibidem*, vol. 4, p. 142.

Il faut voir, au même endroit, la critique que fait Froissart de l'avarice et de l'avidité de Guillaume Harsely, médecin de Charles VI. Il habitait ordinairement Laon. Il mangeait toujours chez les autres, ne pensait qu'à gagner des florins, et laissa trente mille francs après sa mort.

(1) Cet ecclésiastique s'appelait Antoine Garnier. Il exigeait cent francs par an, pour chaque pensionnaire, et souvent on ne le payait pas. *Archiv. de l'hôp. St.-Lazare.*

nalières qui s'élevaient contre les aliénés vagabonds, conçut le projet de les faire arrêter et de les réunir à ceux dont on vient de parler, en attendant de pouvoir les transférer tous dans un établissement public: deux vieilles maisons furent disposées en conséquence, hors la ville ; la fusion de ces malades s'y consomma, et le prêtre Garnier eut la direction de cette petite communauté: on y comptait 16 individus. En 1692, la ville, approuvée par M. l'intendant, promit d'entretenir les indigents aliénés, et fournit convenablement à leurs plus pressants besoins (1).

Mais le nombre des malades augmentant, MM. les échevins, pleins de sollicitude, exposèrent que ceux-ci étaient trop étroitement logés ; qu'il fallait avant tout, agrandir leur domicile, l'ériger en hôpital, et nommer des administrateurs pour dignement continuer cette œuvre (2). Peu de mois après, reconnaissant que le local n'était ni assez spacieux, ni assez com-

(1) Les échevins convinrent, en 1692, avec M. Garnier, qu'il nourrirait et logerait les insensés, moyennant dix sous par jour, et qu'il leur fournirait des vêtements (c'était pour les pensionnaires de la ville). Cette dépense s'élevait alors à 2,000 francs, mais comme les aliénés des communes voisines étaient clandestinement déposés à la porte de la maison, la dépense s'éleva bientôt à la somme de 6,000 francs. On demanda le renvoi des étrangers, et ce fut l'objet de l'ordonnance de 1695, renouvelée en 1708. *Archives de la maison de ville. Registre des inventaires des anciens titres.*

(2) Cette délibération est du 29 octobre 1698.

mode, ils demandèrent de faire l'acquisition de l'hôpital des lépreux, connu sous le nom de St.-Lazare qui, par arrêt du conseil des 14 juin et 9 juillet 1698, fut réuni à l'Hôtel-Dieu (1). Telle fut, à Marseille, l'origine de l'hôpital des fous; elle fut, comme on le voit, une simple mesure de police, et non le résultat d'un projet de traitement de la folie; car cet ordre d'idées n'était pas encore assez avancé pour déterminer la création d'un asile spécial pour cet objet; aussi voit-on, dans une requête présentée par les échevins à l'autorité supérieure, « qu'ayant reconnu le soulage-« ment que le public recevait d'être délivré des incom-« modités des insensés, au moyen de l'établissement « qu'ils avaient fait, ils s'applaudissaient d'avoir pris « cette mesure, puisqu'elle tournait à l'avantage des « habitants, » et ils ajoutent « qu'on voudra bien ap-« prouver la conduite qu'ils ont tenue, en faisant en-« fermer des individus qui troublaient le repos de tout « le monde (2). »

Marseille possédait, anciennement, un très-grand nombre d'hôpitaux qui déposaient en faveur de la charité de ses habitants; mais ils étaient si multipliés, dans le quinzième siècle, que chaque maladie, comme dans l'ancienne Egypte, avait, pour ainsi dire, son médecin :

(1) La ville n'acheta pas tout l'hôpital des lépreux, mais seulement deux enclos où s'étaient trouvés les derniers malades atteints de ce redoutable fléau.

(2) Archives de l'hôtel-de-ville. Registre des actes de fondation.

c'est de Marseille qu'on eût pu dire alors, avec raison, que tout le monde y vivait à l'aise, excepté ceux qui travaillaient. Il est juste d'ajouter que ces hôpitaux ne se distinguaient ni par la magnificence des édifices, ni par la richesse de leurs dotations; mais plutôt par cet irrésistible penchant à secourir l'indigence; qui dans tous les temps se fit remarquer parmi les Marseillais (1).

(1) Dans un mémoire historique sur la mendicité, déposé dans l'un des couvents des ordres mendiants de Marseille, on voyait qu'en 1760, sur 100 habitants de cette ville, 20 faisaient journellement l'aumône aux pauvres de la rue; que, dans la ville d'Avignon, sur le même nombre d'habitants, 12 payaient le même tribut à ces derniers; dans le temps qu'à Aix, à peine 8 sur 100 donnaient l'obole aux passants. En comptant exactement le nombre des mendiants de cette époque, appartenant à ces trois villes, on avait calculé que chacun d'eux recevait 18 sous par jour. Le nombre des demandeurs a suivi la progression des populations, comme a fait celui des bienfaiteurs. On observe que les mendiants sont devenus plus exigeants; mais bien que leur accroissement n'ait pas diminué leurs ressources, sur la totalité de leur caste, on cite un moindre nombre de petites fortunes que dans le temps passé; on pense cependant qu'à Marseille ils reçoivent, de nos jours, l'un portant l'autre, quelques centimes de plus qu'en 1760.

Il est difficile, au reste, d'établir sur ce point des calculs d'une précision mathématique, les mendiants voyageurs des départements et des états frontières, inondant sans cesse, à l'improviste, et les parvis de nos temples, et les péristyles de nos théâtres, et les avenues des quar-

Peu de testateurs mouraient, à l'époque dont nous parlons, sans laisser quelque souvenir aux établissements charitables qu'ils avaient plus ou moins longtemps administrés; mais ces legs, quoique nombreux, s'affaiblissaient malheureusement trop, en se divisant et laissaient ainsi, dans un état voisin de la pauvreté, l'œuvre à laquelle ils étaient destinés. La réunion de celles-ci dans un centre commun, amenée par le temps et la raison, porta quelque atteinte, sans doute, à des affections isolées; mais elle simplifia, du moins, cet art si difficile et si rare de bien administrer les secours et d'appliquer judicieusement les bienfaits à ceux qui doivent les recueillir: quoique le nombre des malades fût toujours, à peu près, le même, on donna moins, lorsqu'il y eut moins d'hôpitaux.

En transportant, sur ses vaisseaux, les armées de croisés qui, pendant plusieurs siècles, inondèrent l'Orient, Marseille vit, avec ses richesses, la lèpre pénétrer dans ses murs; cet horrible fléau sembla d'abord balancer sa fortune, et devança celui dont Colomb frappa l'ancien monde. Marseille eut donc une léproserie. Ces lieux de réclusion étaient tous sous l'invocation de St.-Lazare ressuscité et ils en portaient le nom. Celui de Marseille, dont on a perdu le titre de fondation, était hors les portes de la ville; et dès l'année

tiers les plus fréquentés; car il est peu de lieux aujourd'hui, dans notre ville, qu'ils n'affligent de leur importune présence.

1210, il était déjà l'objet d'importantes donations (1); il n'était pas fermé en 1675 (2). Cette maladrerie, comme on la nommait alors, ne renfermait plus que trois mendiants, lorsqu'en 1676, on leur permit de se retirer où bon leur semblerait; on croit, en général, qu'ils se dirigèrent vers le village de Vitrolles où, depuis cette époque, on a toujours retrouvé des traces de cette redoutable maladie. Le cas de lèpre signalé, dans ces derniers temps, par le docteur Louis Valentin, au baron Alibert, fut observé dans le même lieu.

La léproserie de Marseille exista pendant cinq cents ans (3). C'était dans ces sépulcres du moyen âge, que venaient s'ensevelir tant de cadavres vivants; c'était sur le seuil de cette porte, que le jeune époux, un drap mortuaire sur la tête, prononçait le mot de séparation éternelle en présence de son inconsolable épouse; là, le deuil devançait le veuvage, et les vivants transigeaient avec les morts (4). Quoique depuis cette époque, ce

(1) Archives du couvent des PP. de St.-Antoine. Ruffi, Histoire de Marseille, tom. 2, pag. 94.

(2) Registres des délibérations de l'hôpital des lépreux, aux archives de l'Hôtel Dieu.

(3) *Ibidem.* Archives des PP. de St.-Antoine. Mémoire sur la clôture de l'hôpital des lépreux.

(4) On a récemment découvert, aux archives de la maison de ville, deux pièces relatives à la léproserie de Marseille. Je les place à la fin de cet Essai. Elles ne sont mentionnées nulle part. La première renferme le procès verbal de la séance du conseil de ville, tenue dans la salle de Mercure, le 10 août 1485, dans lequel les administrateurs

vieux bâtiment eût plusieurs fois changé de destination, il n'en conservait pas moins le nom d'hôpital St.-Lazare, il ne le perdit point, lorsqu'en 1699, on y déposa les aliénés, et aujourd'hui encore, il est ainsi désigné.

La ville en fit donc l'acquisition et s'empressa de l'approprier à sa nouvelle destination; mais indépendamment de sa situation topographique, qui aurait dû le faire refuser, le local était évidemment trop ingrat et trop sombre pour en attendre autre chose qu'un incommode logement, dont la ruine devait être précipitée. On y trouva deux cours étroites entourées de dix chambres d'un côté et de neuf de l'autre. Ces dix-neuf réduits avaient sept ou huit pieds de profondeur sur six de largeur; ils étaient percés d'une ouverture d'environ deux pieds, et fermés d'une lourde porte armée d'énormes verrous. Il est inutile de dire qu'une chaîne de fer, de dix pieds de long, était suspendue à côté de chaque lit, dont les pieds scellés dans la pierre, assuraient à jamais l'immobilité (1).

de l'hôpital du Christ des pauvres de St.-Lazare sollicitent auprès de ce conseil l'approbation de l'ancien règlement, et proposent de le remettre en vigueur, ce qui fut adopté. Cet acte public est rédigé en latin tel qu'on l'employait alors. La seconde pièce contient le texte primitif de ce règlement; il se compose de treize articles écrits en langue provençale, à cette époque, fort rapprochée de l'idiome catalan.

(1) Voyez la lettre adressée par moi à Messieurs les administrateurs des hôpitaux, en 1806. Elle est à la fin de cet Essai, et cotée A.

Par lettres-patentes accordées par Louis XIV et signées Colbert, au mois d'avril 1699, cette maison fut érigée en hôpital pour les aliénés : on n'apprendra pas sans intérêt les nobles motifs de cette royale faveur, en voici le texte :

« Louis, etc., etc., à tous présents et à venir, salut. « Nos chers et bien amés les maire et échevins de notre « ville de Marseille, nous ont fait connaître que pour « soulager les personnes qui se trouvent malheureuse- « ment aliénées d'esprit, extravagantes et souvent fu- « rieuses, de la dite ville et son terroir de Marseille, et « pour leur donner quelques secours, dans leur misère, « et prévenir les désordres qu'elles pourraient causer, les « exposants ont cru qu'il ne pouvait y avoir de meilleur « remède que de les retirer dans une demeure fixe ; ils « ont acquis, pour cet effet, du consentement de notre « amé et féal conseiller, premier président en notre « Cour de parlement à Aix, le sieur Lebret, intendant « de justice, police et finances, en notre dit pays et « comté de Provence, l'hôpital appelé St.-Lazare, qui « était, autrefois, destiné pour renfermer les incu- « rables, lequel se trouve d'autant plus commode, « pour le sujet qu'on se propose, qu'il est dans un « quartier séparé et hors du commerce ; ils y ont fait « ensuite les réparations utiles et nécessaires, en vertu « de l'ordonnance du sieur Lebret, du 9 juillet 1698.

« Après quoi, ils ont dressé un règlement pour la « discipline et l'administration de cet hôpital, et ont « ensuite convoqué le conseil dans notre ville, dans la « grande salle de la maison commune, dans lequel l'ac-

« quisition par eux faite dudit hôpital St.-Lazare et les-
« dits règlements ont été unanimement consentis et
« approuvés par la délibération du 2 octobre de la
« même année 1698 ; et, en conséquence, il aurait été
« ordonné et arrêté que les exposants se pourvoiraient
« par devant nous pour obtenir de faire de cet établis-
« sement un hôpital perpétuel, après, toutefois, que
« notre amé et féal conseiller en nos conseils, le sieur
« Evêque de Marseille et ledit sieur Lebret y auraient
« donné leur consentement et approbation ; et comme
« par les actes des 13 et 19 novembre dernier, ils ont
« approuvé ladite délibération, et qu'il ne reste plus
« que nos lettres-patentes à accorder pour ledit hôpital
« et pour la perfection d'un ouvrage si utile et si néces-
« saire, dans une aussi grande ville que celle de Mar-
« seille, ils nous ont très-humblement fait supplier de
« les leur vouloir octroyer....

« Pour ces causes, désirant contribuer, de ce qui peut
« dépendre de nous, pour de si pieuses et si charitables
« intentions, de notre grâce spéciale, plein plaisir,
« puissance et authorité royale, nous avons agréé, ap-
« prouvé, confirmé, autorisé, et par ces présentes,
« signées de notre main, agréons, confirmons et autho-
« risons l'acquisition, faite par les exposants, de l'hô-
« pital appelé St-Lazare, et iceluy avons créé, érigé et
« établi, créons, érigeons et établissons, par ces pré-
« sentes, en hôpital des insensés, pour servir à l'advenir
« de retraite à ceux qui sont aliénés d'esprit, extrava-
« gants ou furieux ; voulons qu'il soit régi et gouverné
« par douze recteurs nommés actuellement par lesdits

« exposants, dans les charges municipales de notredite « ville de Marseille, ainsi qu'il est plus au long porté « par le statut et règlement cy-attachés, avec les autres « consentements, et sous le contre scel de notre chancel- « lerie, que nous voulons être exécutés selon sa forme « et teneur ; leur permettons d'augmenter ou diminuer « tout ce qu'ils jugeront nécessaire pour le plus grand « bien et avantage dudit hôpital, en suite de la délibé- « ration prise en l'hôtel commun de notredite ville de « Marseille, etc., etc., etc.; à condition qu'il sera dit ou « chanté, tous les jours, dans l'église ou chapelle dudit « hôpital, le verset *Domine salvum fac regem* et au- « tres prières accoutumées pour notre prospérité, etc. « Donné à Versailles, au mois d'avril, l'an de grâce 1699, « et de notre règne le 56me (1). »

En vertu de ces lettres-patentes, et d'après le texte du règlement approuvé par elles, il fut immédiatement procédé à la nomination de douze recteurs pour administrer le nouvel hôpital ; mais il s'éleva, dans le conseil, de vives discussions autant sur leur choix que sur leurs attributions. On proposait, d'une part, des ecclésiastiques, des nobles, des bourgeois, en nombre égal, pour que toutes les classes y fussent représentées ; d'autres demandaient que la durée de ces fonctions fût de dix années ; d'autres enfin exigeaient une indemnité en faveur de ceux dont le service serait onéreux à leurs familles ; un membre de l'assemblée, alors, rappela que les ordonnances de France disent, en termes for-

(1) Aux archives de l'Hôtel-de-ville.

mels, que les administrateurs des hôpitaux ne doivent être ni des ecclésiastiques, ni des nobles, ni des officiers; mais des marchands et autres simples bourgeois, c'est-à-dire, de bons pères de famille, instruits des affaires et de l'économie, et que l'on puisse facilement obliger à rendre compte; que relativement à la durée des fonctions, le concile de Trente défendait de laisser plus de trois ans, l'administration des hôpitaux, dans les mêmes mains; et que pour l'indemnité qu'on avait réclamée, déjà, en 528, Justinien avait fait une loi qui défendait d'accorder des honoraires aux administrateurs des hôpitaux; que ces fonctions, à cette époque, étaient purement ecclésiastiques, et qu'on les accordait à des prêtres ou diacres d'une piété reconnue; mais que depuis, le concile de Vienne, en 1322, avait confié le soin des hôpitaux aux laïques; ce qui avait pu faire croire que le clergé ne méritait plus cette faveur. Ces observations ramenèrent les esprits au calme qui leur convenait; elles furent goûtées par tous les assistants, et, pendant plus d'un siècle, elles firent sentir leur salutaire influence sur le conseil d'élection (1).

Pour se former une idée juste d'un hôpital, il est indispensable de connaître la partie des règlements qui l'intéresse le plus essentiellement. Ceux de l'hôpital des aliénés de Marseille, qui furent soumis à l'approbation du Roi, se composaient de 24 articles, qui furent en vigueur jusqu'à l'époque de la réunion de tous

(1) Registre de l'hôpital St.-Lazare.

les hôpitaux de la ville à un centre commun d'administration. Voici les plus dignes de remarques :

Art. XV. On ne recevra personne dans cet hôpital, que par ordre exprès de MM. les maire, échevins, après due visite et information faite, qui ne soit natif de la ville, ou domicilié en icelle depuis dix ans complets et révolus, y ayant eu eux-mêmes ou leur père ou mère, maison, pot et feu, pendant tout ce temps.

Art. XVI. Il n'y aura que les personnes furieuses, qui pourraient causer des désordres publics, qui y soient mises et enfermées.

Art. XVII. Les insensés qu'on jugera être revenus de leurs infirmités, ou qui auront des intervalles considérables, ne seront renvoyés que par les ordres de MM. les maire, échevins, après qu'il en aura été fait une visite exacte par deux recteurs.

Art. XVIII. Leur nourriture ordinaire, par jour, sera de trois pains de froment de douze onces chacun, et même davantage à quelques-uns, s'il est nécessaire ; un tiers de pot de vin, mêlé auparavant avec de l'eau, et une soupe solide matin et soir.

Art. XIX. Nulle personne ne sera reçue dans ledit hôpital qu'après une exacte information, qui sera faite par deux recteurs, en vertu de l'ordre qui leur sera adressé par MM. les maire, échevins, qui donneront ensuite leur ordonnance pour recevoir ceux qui se trouvent dans le cas d'être enfermés.

Art. XX. Le semainier sera obligé de visiter tous les jours ladite maison, et d'assister au repas, pour voir si

les insensés mangent tout ce qu'on leur donne ; si les officiers en ont soin, et s'ils sont tenus aussi proprement que leur misérable état peut le permettre ; et avertira le bureau de leurs besoins pour qu'on y donne ordre, si la chose est importante, autrement il la fera par lui-même, si elle pressait, et n'en donnera connaissance qu'après.

Art. XXI. Il aura soin principalement que dans les bons intervalles desdits insensés, le sacrement de pénitence leur soit administré et réitéré autant que se pourra, selon la prudence et direction d'un confesseur, afin qu'en cas de rechute dans la démence, ils se trouvent en bon état pour leur conscience.

Art. XXII. Les recteurs qui seront chargés de faire les informations, sont priés de les faire non seulement sans complaisance, mais avec la dernière exactitude, parce qu'il n'arrivera que trop souvent, dans la suite, que les parents voudront introduire dans ladite maison des personnes qui leur sont à charge, à cause de quelque vice ou simplicité, qu'ils feront passer pour folie ou démence.

Art. XXIII. Les sujets qui d'ailleurs sont de l'œuvre de la charité, pourront y être reçus et renvoyés à la charité, en cas de longs intervalles de furie ou de démence, et remis en la maison des insensés, en cas de rechute, et même par plusieurs fois d'une maison à l'autre, selon les divers états et accidents desdites personnes, avec l'ordre desdits MM. les maire, échevins.

Art. XXIV. S'il se présente des furieux ou insensés étrangers de la ville, ils seront envoyés à leurs commu-

nautés, aux dépens d'icelles, comme obligées par les ordonnances de nos rois, et arrêts de la Cour, de nourrir leurs pauvres, garder et contenir leurs fols; et à ces fins, par l'autorisation qu'on demandera des présents règlements, on rapportera injonction et contrainte contre lesdites communautés pour le remboursement des frais de traduction et autres que l'hôpital pourrait avoir faits, sur l'état qui en sera donné et certifié par les sieurs recteurs, sauf aux communautés leur remboursement contre les parents, ainsi qu'elles verront bon être.

Voilà donc les recteurs qui, d'après les ordonnances, ne pouvaient être que des marchands ou des bourgeois, investis, par l'autorité des échevins, des plus délicates, des plus dangereuses attributions que l'on puisse accorder aux médecins. Ils classaient les diverses espèces d'aliénation; ils distinguaient la manie furieuse continue de la monomanie intérmittente, la démence de l'idiotisme, la véritable manie d'avec la folie simulée. Ils prononçaient dans tous les cas douteux; ils ordonnaient la réclusion ou l'élargissement des aliénés, d'après leur conviction, et commandaient leur déplacement d'un hôpital à l'autre, comme ils l'entendaient. Ils réglaient la nourriture et le régime de leurs malades, et les proportionnaient à leur tempérament, à leurs besoins, d'après les règles qu'ils auraient probablement suivies eux-mêmes. Les choses restèrent en l'état pendant 59 ans; car ce ne fut qu'en 1758 que l'hôpital eut enfin un médecin; mais ce qui est vraiment digne d'être cité, c'est qu'on ne voit point dans les registres que, pendant

ce long intervalle de temps, il y ait eu un plus grand nombre de morts ou moins de guérisons que durant les années subséquentes, et qu'il ne paraît pas que les recteurs aient soulevé de graves plaintes contre leur administration, ni qu'ils aient jamais abusé de l'ascendant que les règlements et leurs fonctions leur accordaient. Il est ainsi démontré par le fait que, pendant 59 ans, les aliénés étaient des reclus qui vivaient et mouraient inaperçus, et complètement affranchis de tout soin médical.

Ayant découvert quelques abus dans l'intérieur de l'hôpital, les recteurs firent, en 1729, vingt-six articles additionnels au règlement primitif, pour fixer d'une manière plus précise les droits et les devoirs des officiers et des employés subalternes de la maison; mais depuis cette époque, c'est-à-dire depuis 101 ans, cette charte immobile n'a plus souffert la moindre altération.

Nous avons déjà vu que les échevins, voulant réunir les aliénés dans un même local, s'étaient adressés au prêtre Garnier, pour lui en confier la direction; et comme ils étaient sans argent, ce qui n'était pas chose rare alors, on convint que celui-ci ferait les premiers frais; en 1699 il céda les malades dont on l'avait chargé; mais on prétendait lui défendre de conserver son modeste établissement. Le parlement prit sa défense et de plus, il condamna les recteurs à lui payer une somme arriérée qu'on lui disputait; la conduite de ceux-ci déplut au public, et fit des partisans à M. Garnier qu'on estimait beaucoup. Il eut quelques pensionnaires tant qu'il vécut; et le nouvel hôpital ne recevait alors que

quelques aliénés pauvres, et quelquefois d'obscurs condamnés par lettres de cachet (1).

Il n'est pas de ville, peut-être, où la réclusion des aliénés ait rencontré plus de résistance de la part des habitants, et moins de faiblesse, de celle de l'autorité municipale; les mémoires, les requêtes se succédaient avec une incroyable rapidité, de part et d'autre, auprès du parlement; les aliénés comptaient d'ardents défenseurs, le conseil de ville, d'inflexibles magistrats. La réclusion des fous était une fatale inspiration du despotisme, une peine infamante, un assassinat moral; le malheur les rendait odieux, l'innocence punissables, la folie criminels; alors, comme aujourd'hui, le pouvoir, dans certaines têtes, n'avait pas souvent raison; mais après de stériles débats et la publication d'écrits nombreux, où la liberté de l'attaque égalait celle de la pensée, le sophisme et la raison prirent leur rang accoutumé; et la réclusion atteignit, non ceux qui la comprenaient si mal, mais les infortunés dont elle devait améliorer l'existence, et qui n'en murmuraient pas.

Il est inutile, je pense, de faire observer que lorsque je parle de réclusion, j'entends seulement désigner la séquestration des aliénés, de leurs familles et de la société; et pour revenir, un seul instant, à une idée que tant d'écrivains ont développée, et dont nous avons déjà dit un mot, quel est le médecin, aujourd'hui, qui voudrait contester les heureux résultats de cette mesure? Dès le

(1) Registre 1° de l'hôpital de St.-Lazare. Archives de la maison de ville.

début de la folie, dans son plus haut degré d'exaltation, à son déclin, durant la convalescence, lors même que les facultés mentales se rapprochent de l'état normal, qui ne sait qu'elle en prévient d'abord les écarts; qu'elle les arrête ou les modère ensuite, et qu'elle peut s'opposer à leur retour? Tandis qu'au foyer domestique, le zèle indiscret ou la plus coupable insouciance font souvent de l'aliéné le vil jouet de ses alentours. Heurté par d'âpres contrariétés, dès les avant-coureurs de l'aliénation; exaspéré, lorsqu'elle éclate, par des paroles acerbes, des brusqueries inattendues; dégradé par la violence, par la force brutale, lorsqu'elle règne avec fureur; humilié par d'amers reproches lorsqu'elle fléchit; méprisé lorsqu'elle cesse, il peut encore bénir son malheur, si de maladroites intentions ou des parents inhumains ne lui en rappellent sans cesse le déplorable souvenir.

Si, dans la manie plus ou moins aiguë, l'aliéné subit effectivement d'aussi fâcheuses chances, dans le sein des familles, de combien de traits plus déchirants ne faudrait-il pas charger le tableau dont on vient d'esquisser l'ensemble, si cet infortuné tombe insensiblement dans cet état d'oblitération des facultés mentales qui n'offre plus qu'une grossière image de son semblable et le rapproche évidemment de la condition de ces races d'animaux immondes qui révoltent les sens et souillent le regard (1)? Où trouver alors cette âme gé-

(1) Sus verò quid habet, præter escam? Cui quidem, ne putresceret, animam ipsam pro sale datam dicit esse Chrysippus. Cic., *de Nat. d.*, lib. 2.

néreuse qui, bravant le dégoûtant aspect, les cris féroces, l'ordurière attitude, les sales propos, l'ingrat accueil de ces restes avilis d'une humaine figure, qui osera, tous les jours, tous les instants du jour, lui tendre une main amie, le protéger contre lui-même, laver ses plaies, assainir son corps et sa demeure, nourrir et désaltérer une bouche qui l'offense, sans cesser de l'attendrir?

Il est donc bien certain que les asiles ouverts aux aliénés, étant étrangers aux intérêts des familles, et partant aux dissentions qui les agitent, offrent à tous le même toit hospitalier; là s'évanouissent les inégalités sociales, les distinctions vaniteuses; là les secours empressés ne devancent point la volonté du plus puissant; les besoins et non les rangs y sont la règle du devoir; le niveau passe également sur tous; les malheureux sont les élus; et dans la commune détresse, il n'est de préférence que pour celui qui est le plus digne de pitié.

S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que l'idée d'obtenir la guérison des aliénés ne fut pas le premier mobile de la fondation des asiles qui les recevaient, et que les avantages qu'on en retira, dans la suite, en furent bien plus le résultat que le motif, avec quel empressement ne dut-on pas accueillir les bienfaits qu'ils répandirent enfin dans les familles, lorsqu'on y vit rentrer tant de membres qui en avaient été si douloureusement retranchés? Tous les sophismes jusqu'alors accumulés contre l'agglomération de ces infortunés, tombaient en présence des faits matériels; l'évidence du succès subjugua toutes les oppositions; car il deve-

nait trop difficile de perpétuer des préventions qu'il n'était plus permis de partager. Des concerts de louanges s'élevaient de toutes parts en faveur de ces établissements; on n'avait pas oublié que longtemps avant leur existence, on se plaignait amèrement des désordres occasionnés par les aliénés, et que l'intérêt qu'inspiraient ces infortunés, émoussait toujours ces vaines plaintes, si toutefois il n'en existait pas de mieux fondées contre ceux qui les portaient. On savait aussi que, de temps immémorial, des hommes estimables s'étaient réellement voués à la garde des aliénés, moins peut-être, dans la vue d'améliorer leur sort, que pour mettre des bornes aux désordres qu'ils occasionnaient, et pour soulager les familles qui en étaient affligées; mais les effets de cette bienveillance étaient bornés; ils ne pouvaient s'étendre sur tous ceux qui en réclamaient les bienfaits; l'indigence subissait donc le sort qui lui fut toujours départi. On sentait enfin quel pas immense on avait fait, en ouvrant des asiles aux aliénés de toutes les conditions; comme, depuis quinze siècles, la charité publique, cette providence du pauvre, offre un toit hospitalier à toutes les infirmités du corps; mais toujours est-il qu'on ne recueillit d'abord les fous, dans les hôpitaux, que par le même motif qui fait accorder l'obole à l'importun mendiant.

Ce ne fut donc que bien tard encore, que se réalisèrent les espérances pressenties par les hommes de l'art qui s'occupaient spécialement des maladies de l'esprit. Ce serait, sans doute, une bien longue et fastidieuse histoire que l'exposition des diverses vues physiologi-

ques successivement adoptées par ces derniers, sur le développement et les aberrations des facultés mentales. Que de siècles perdus dans la recherche de causes imaginaires, d'effets supposés, pour définir la folie, pour expliquer la mystérieuse intimité entre l'âme et le corps? Ces vains efforts se sont heureusement évanouis sur les ailes du temps.

Le 30 janvier 1699, messire Garnier versa dans le nouvel hôpital les malades que la ville lui avait confiés; il y conduisit lui-même 13 hommes et 16 femmes. Tel fut le noyau de la population de cet établissement; mais à peine cet honorable philanthrope eut fait ses adieux à ceux qu'il appelait ses enfants, les parents de ceux-ci éclatèrent en murmures contre cette translation; les aliénés, de leur côté, effrayés du changement de leur domicile, entourés de visages inconnus, redoutant de nouveaux maîtres, manifestaient par leur agitation le plus vif mécontentement; ils ne pouvaient se consoler de la perte de leur ancien directeur dont l'extrême bonté relevait leur courage et calmait leurs emportements; ils le cherchaient des yeux comme un bien qui leur appartenait. Plusieurs d'entr'eux furent réclamés par leurs familles. Cependant les paroles des magistrats calmèrent les inquiétudes des uns et des autres. MM. les recteurs prirent possession de la maison qui, dès ce jour, commença l'ère qui continue.

On peut s'assurer, dans les premiers registres de l'hôpital, que peu de temps avant la fatale époque de 1720; les familles alarmées dérobaient à leurs voisins et à leurs amis la connaissance du nom et de la demeure de

leurs malades, avec autant de précautions qu'on eût pu le faire pour cacher l'auteur d'une mauvaise action; mais on remarquait, en même temps, que dans les villages voisins, on partageait d'autant moins cette aversion, que les habitants ne pouvant faire admettre leurs aliénés dans la maison qui leur était consacrée, sans payer une pension, venaient eux-mêmes les perdre nuitamment dans les rues et disparaissaient ensuite, sans laisser, sur le compte de ces infortunés, le moindre renseignement. On abandonnait ainsi les idiots, les épileptiques et les fous, à l'aide des manœuvres qu'on ne tarda pas de pratiquer à l'égard des enfants délaissés.

En 1716, un individu dont on prétend qu'on avait changé le nom fut enfermé par lettres de cachet dans l'établissement; il y mourut inaperçu, vers la fin de la même année; et l'on vit paraître, peu de temps après, une ordonnance de police qui défendait d'entrer de vive force dans la maison.

Néanmoins, de 1730 jusqu'en 1736, trois personnages y furent successivement conduits; deux d'entr'eux s'évadèrent, ce qui n'était pas difficile; car, pour éviter la fuite des détenus, on devait plus compter sur leur parole que sur les verrous de la prison et la vigilance des gardiens. Il ne fallait pas, pour gagner les champs, tout le talent du baron de Trenk. Ces circonstances ne changèrent rien dans la marche de l'administration supérieure; de manière que l'hôpital servait tour à tour de bastille et d'asile pour les aliénés, sous la direction de recteurs charitables, qui remplissaient successivement les fonctions de gouverneurs et de mé-

deeins. Cet ordre de choses dura quelque temps encore, mais on ne reçut plus de prisonniers. On y voyait pourtant, en 1784, un vieux reclus, à barbe blanche, tombé dans un état de démence, à la suite, peut-être de sa longue détention ou de la fâcheuse intimité dans laquelle il avait été forcé de vivre avec des aliénés.

Dès les premières années, les recteurs avaient observé que les femmes, après leur rétablissement, restaient souvent encore assez longtemps dans l'hôpital. On avait malheureusement pris l'habitude de ne les renvoyer que sur la demande des maris, ou celle des membres de la famille réunis, lorsqu'elles vivaient dans le célibat; et l'on remarquait que la classe pauvre, sur ce point, était souvent en retard. Dans tous les temps, moins bien soignées que les hommes, les femmes du peuple ont été plus facilement confinées dans les asiles publics, pour peu qu'elles deviennent incapables de remplir les soins du ménage; les maris ont communément paru s'en détacher sans peine et ne plus s'occuper de leur sort, dès l'instant qu'elles ne sont plus sous leurs yeux. Il n'en est point ainsi lors de la réclusion des maris; les femmes, qui commandent alors, sollicitent, avec instance, en leur faveur, et l'on doit ajouter qu'il n'est pas rare de les voir réclamer leur sortie, lors même qu'elles n'ignorent pas qu'elles auraient lieu de s'en repentir.

Dès 1708, un arrêt du parlement obligea les communes à payer annuellement une pension alimentaire pour ceux de leurs aliénés qui seraient admis dans l'hôpital; les familles de Marseille dont l'indigence

n'était pas constatée se trouvaient dans le même cas. La ville accordait alors 4000 francs à cet établissement et les pensions étaient fixées à 100 francs. Mais ces moyens suffisaient à peine à l'entretien des aliénés qui, par conséquent, étaient mal nourris. Les paiements se faisaient mal et tardivement; la caisse était vide et les besoins pressants. Les communes, surtout, remplissaient négligemment leurs obligations; elles fatiguaient les recteurs par de continuelles plaintes et des fins de non-recevoir; si bien qu'à force de délais ou de refus, elles étaient parvenues à se déclarer libres du joug que la nécessité leur avait imposé. Les particuliers souvent mal-aisés, dissipaient le patrimoine de leurs aliénés et la pension n'était plus acquittée. D'un autre côté, la police s'opposait à la mise en liberté des insensés qui troublaient l'ordre public; de sorte que l'hôpital, toujours pauvre, était forcé de les garder et de les nourrir: force était donc de recourir sans cesse aux subsides de la commune qui ne recula jamais, il faut le dire, devant aucun sacrifice, et qui, dans les temps les plus durs, trouva toujours les moyens de secourir cet établissement.

L'hôpital n'existait que depuis vingt ans, et déjà l'on voit, dans le registre d'entrée, reparaître une foule de malades renvoyés comme rétablis et repris plusieurs fois, pour venir enfin y terminer leur pénible carrière; car il est peu de chances de guérison pour ceux dont les fréquentes rechutes succèdent plus ou moins rapidement à d'apparentes améliorations.

La peste de 1720 et 1721 dépeupla la ville et les hô-

pitaux : celui des fous resta comme désert ; les registres étaient en blanc ; une seule femme y fut admise et mourut le lendemain. Tous les employés y périrent et furent deux fois renouvelés. Les recteurs ne se réunirent que le jour de leur installation, et plusieurs d'entr'eux n'eurent pas même le temps d'entrer en fonction.

Dans une relation mutilée des événements de cette époque, on voit que deux aliénés s'étant évadés pendant la nuit, répandaient la terreur dans les lieux du voisinage où l'on cherchait à se défendre contre la contagion ; leurs actes de violence et le mal dont ils étaient atteints, rendaient doublement leur présence dangereuse. Déjà la confusion et la mort régnaient partout ; aucun ordre, aucune mesure ne pouvaient rassurer les habitants. Les deux fous pestiférés erraient à l'aventure et furent trouvés morts le surlendemain à la porte de l'hôpital où probablement ils voulaient rentrer.

Mais on lit, dans le même écrit, une aventure qui paraît appartenir plutôt au roman qu'à l'histoire. Le 14 septembre 1720, y est-il dit, une jeune personne se présente à la porte de l'hôpital, son air troublé fait croire qu'elle avait perdu l'esprit ; en l'absence des recteurs, personne ne s'opposa à son entrée. Elle vole soudain comme un trait et va s'installer dans le quartier des hommes, au moment où l'infirmier venait de succomber à la contagion. Grande fut la stupeur parmi huit ou dix fous qui restaient encore debout autour de leurs cellules. Ce nouvel hôte les parcourt avec la rapidité de l'éclair, et reconnaît dans le fond de la cour, un jeune homme dont les traits, quoique altérés, pa-

raissent ne pas lui être étrangers. Elle s'approche de celui-ci, pleurant à chaudes larmes, elle lui prend la main, la presse sur son cœur; ses sanglots redoublent, et prend la fuite aussi vite que le vent. Ce jeune homme était frappé de peste; la jeune personne en fut bientôt atteinte; ils guérirent l'un et l'autre : et peu de temps après, un sort commun les réunit pour le reste de leurs jours.

L'un des aliénés échappés de la contagion vécut encore cinquante ans dans la maison; car il y mourut en 1770; il se souvenait encore, dans son extrême vieillesse, de ces temps malheureux; et ne se refusait pas à raconter tout ce qui en était resté dans ses souvenirs.

Mais reprenons la suite des événements. La population de l'hôpital ne fut d'abord qu'une agglomération de personnes âgées, d'idiots et d'aliénés abandonnés depuis longtemps à la charité publique, errants dans les rues, et regardés comme non susceptibles de guérison; aussi les habitants ne pouvaient-ils se décider à les conduire dans le nouvel établissement, et ce lieu fut primitivement à tel point redouté, qu'on fut contraint d'ouvrir un registre particulier pour inscrire le nom des malades que l'adresse des parents faisait secrètement échapper de la maison (1).

Le service de l'intérieur était fait, et le fut pendant bien longtemps encore, par un seul infirmier pour les hommes, et pour les femmes, par une infirmière por-

(1) Registre de l'hôpital de St.-Lazare. Archives de l'Hôtel-Dieu.

tant, improprement, le nom de mère, à laquelle on donna, dans la suite, une aide, plutôt pour la servir elle-même, que pour donner du secours aux malades.

Le 20 juillet, de la même année, on délibéra de faire poser des serrures aux portes des cellules des malades qui, probablement, restaient ouvertes avant cette décision. Mais le bureau voulut qu'à l'avenir, les aliénés ne pussent sortir de leurs chambres, qu'après une délibération expresse, ou l'avis du recteur semainier; ce qui parut trop sévère et quelquefois dangereux (1). En 1707, il fut décidé qu'on ne donnerait aux malades que douze onces de pain par jour, divisées en trois rations. Ce régime évidemment trop rigoureux et contraire au règlement approuvé par le roi, fut néanmoins suivi pendant deux années, au grand détriment de ceux des aliénés que presse quelquefois une faim dévorante (2). Pour peu qu'on ait fréquenté les hôpitaux, on a pu remarquer que certains aliénés dévorent plutôt qu'ils ne mangent ce qu'on leur sert dans le repas, et qu'une alimentation insuffisante aigrit leur caractère, les rend plus âpres, plus difficiles pour eux-mêmes et moins supportables pour les autres : qu'elle donne quelquefois plus d'intensité, plus de durée aux accès qui les agitent : tandis qu'on les apaise promptement lorsqu'ils acceptent un peu plus d'aliments.

Les tribunaux, en 1706, commencèrent à faire déposer, dans l'hôpital, des individus prévenus de délits

(1) Registre des délibérations.
(2) *Ibidem*, 1707.

et de folie ; mais d'après les actes consignés dans les registres, on voit qu'on s'était mépris dans plus d'une occasion, et que la médecine légale avait alors plus d'une erreur à se reprocher. Les recteurs plus zélés qu'éclairés, ne pouvaient, dans leur conduite administrative, qu'incliner vers l'indulgence ; ce jury s'abstenait naturellement de tout acte de rigueur, et ne savait prononcer qu'un verdict d'acquittement. C'eût été trop exiger d'eux, que d'en attendre des rapports judiciaires qu'on ne peut obtenir que des personnes de l'art les plus exercées ; en un mot, ils n'étaient pas propres à constater l'état mental des sujets qui leur étaient confiés ; aussi voit-on, avec plaisir, qu'ils ne tardèrent pas à reconnaître, tout ce qu'il y avait de délicat dans leur position, et ils déclarèrent, sans détour, qu'il y avait dans leurs attributions des faits sur lesquels ils demandaient de ne pas se prononcer. Ils comprirent également qu'il fallait aux aliénés une nourriture plus abondante, de meilleurs vêtements et beaucoup plus de liberté ; mais tous ces biens n'étaient et ne furent longtemps encore que les objets de leurs vœux bienfaisants ; car il fut toujours difficile et souvent impossible de faire quelques pas vers l'amélioration du sort des aliénés. Les recteurs ne connaissaient aucun obstacle, leur dévouement était sans bornes ; mais l'étroit cachot, la chaîne pesante, la réclusion pour toutes les espèces d'aliénations, étaient autant de tyranniques tributs dont l'esprit de l'époque ne leur permettait pas de s'affranchir.

Le nombre des admissions et des sorties des malades,

dans la première partie de cet essai, fera probablement rétrograder la pensée vers le mode adopté pour les opérer; on se demandera, sans doute, si les individus accueillis dans l'hôpital, étaient réellement aliénés; s'ils étaient véritablement améliorés ou rétablis lorsqu'ils en sortaient; mais quoi qu'il en ait été, on ne peut s'empêcher de convenir, que la manière de constater l'état de folie ne fût vicieuse au dernier degré. Le recteur visitait le malade, proposait son admission ou son rejet, et l'échevin les approuvait; l'un et l'autre agissaient sans le concours d'un médecin, et, pendant quarante années, les rapports de ce genre ne furent rédigés que sur des aperçus approximatifs.

Mais quel est l'homme de la science qui n'a pas été quelquefois surpris des ruses imaginées par certains aliénés pour déguiser leur état mental? Qui n'a pas connu leurs adroites manœuvres pour surprendre la bonne foi, détourner l'attention, fausser le jugement, entraîner enfin dans l'erreur celui que désigne la loi, pour découvrir la vérité? Et je le demande, comment pouvaient s'y prendre les recteurs, lorsqu'ils avaient à s'expliquer sur l'admission ou la sortie d'un aliéné? Quel parti pouvaient-ils prendre, lorsqu'il se présentait à leur examen, l'un de ces paisibles rêveurs qui méditent tranquillement sur les voies à suivre pour se donner la mort? L'un de ces éloquents monomanes qui semblent descendre des sages de l'ancienne Grèce, et dont le brillant langage revêt les plus grossières illusions des charmes de la vérité? De ces sombres hallucinés dont les fureurs éclatent avec d'autant plus de

violence, qu'elles sont moins précédées des circonstances qui les provoquent? Quelques précédents peuvent déceler certaines espèces de manie; mais que devenir lorsqu'il est indispensable de fixer l'opinion du magistrat sur le degré de moralité de ces hommes dont les propos et la conduite paraissent, à l'observateur inattentif, ne rien offrir de répréhensible, et qui, pourtant, sous les dehors de la douceur et de la bonté, recèlent une organisation déplorable, une âme aveugle et pervertie? Et qui ne sait combien, dans les hôpitaux, ce désordre cérébral est fréquent et varié? D'où l'on doit conclure que les entrées et les sorties des malades, pendant cette longue époque, doivent être comprises non seulement comme une simple réunion de nombres, mais comme un appel aux aliénations appréciables à la première vue (1).

Quoiqu'il en soit, à l'hôpital des aliénés de Marseille, le service médical s'établit dans l'ordre suivant: depuis 1699 jusqu'en 1729, point de médecin; s'il se présentait quelque cas de chirurgie, il était soigné par un homme de l'art qui n'était pas attaché à la maison. De cette dernière époque, un chirurgien fut attaché à l'établissement jusqu'en 1731. Ce ne fut qu'en 1758 qu'un médecin et un chirurgien furent nommés titulaires de

(1) La formule adoptée par les recteurs, pour l'admission ou le rejet des malades, était ainsi conçue : Je soussigné certifie que N... n'est pas de recette; ou je déclare que N... n'est pas assez fol pour être admis. *Regist. des délib.*, 1702.

l'hôpital, avec 80 francs d'honoraires par an; en 1761, suppression de l'emploi de médecin, conservation du chirurgien avec 100 francs de rétribution; suppression de cette rétribution en 1774. En 1775, on rétablit le chirurgien dans son emploi; en 1776, on lui accorde un traitement de 130 francs, mais il est obligé de raser les malades. Cette ignoble fonction fut à la charge du chirurgien jusqu'en 1830 (1). En 1787, on installe un médecin qui reçoit 300 francs par an; un médecin distingué, mort professeur à l'école de médecine de Strasbourg, lui succéda, et depuis 1800 le service médical de la maison se fait comme dans les autres hôpitaux.

On vient de voir que depuis 1699 jusqu'en 1787, cet établissement n'a été visité par un médecin que pendant l'espace de trois ans: il a donc existé quatre-vingt-quatre ans à peu près sans médecins; quelques événements tragiques arrivés à des aliénés, que des parents plus humains que raisonnables, s'obstinaient à garder dans leurs maisons, engagèrent les magistrats, en 1774, à promettre quelques secours aux pauvres familles qui conduiraient leurs malades à l'hôpital. Vaine mesure, on préférait la misère à la réclusion. Ce malheureux bruit des chaînes retentissait toujours à leurs oreilles;

(1) Ce trait caractéristique rappelle celui que cite Valère-Maxime, en parlant de Marseille. « Dans cette ville, dit-il, on conservait soigneusement l'épée qui servait à donner la mort aux criminels, et on l'employait encore, lors même que la rouille ne la rendait plus, qu'avec peine, applicable à cet usage. »

cette offre fut dédaignée et ne fit pas entrer un malade de plus : tant il est difficile de faire rebrousser chemin à l'opinion. La voix du magistrat fut moins efficace que l'amélioration du régime de cet établissement. Un recensement fait à cette époque, prouva que Marseille comptait dans son enceinte, 45 aliénés, idiots ou épileptiques logés chez leurs parents, et la ville comptait à peine 94,600 habitants.

Il est juste de dire qu'avant 1787, il n'existait dans le royaume que quatre ou cinq maisons destinées au traitement des aliénés, et encore, à l'exception d'une seule, les autres manquaient des choses les plus nécessaires à cet objet, ou n'étaient pas assez bien disposées pour obtenir quelque succès ; on suivait presque partout une méthode routinière et presque unique, de sorte que les résultats étaient souvent nuls, à cause des variétés des genres et des espèces de folie. Les choses restèrent longtemps dans cet état ; et l'on a pu croire qu'on désespérait de sortir de ces méthodes coutumières qui semblaient interdire jusqu'à l'espoir d'un plus heureux avenir (1).

(1) Instruction sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison, dans les asiles qui leur sont destinés. Imprim. royale, 1784. Cette instruction est divisée en deux parties ; l'une traite des maisons d'habitation, l'autre du traitement des aliénés, suivant les diverses espèces d'aberration dont ils sont atteints ; l'une et l'autre de ces parties renferment d'excellentes vues. L'auteur divise les maniaques en mélancoliques, en fous furieux, maniaques paisibles, périodiques et idiots. Il traite de ces

Les législateurs anciens avaient établi une sorte de culte religieux en faveur des aliénés; on les traitait, en tous lieux, avec respect; et les égards qu'on avait pour eux rejaillissaient sur leurs familles: c'est ce qu'on voit encore dans l'Orient (1), parmi les peuplades sauvages de l'Amérique, et en Suisse à l'égard des cretins. Les Romains avaient également pourvu à leur conservation comme à leur subsistance, sans toutefois négliger l'emploi des moyens propres à les empêcher de troubler la société; mais dans les temps modernes, la réclusion de ces malades n'a soulagé d'abord que la crainte publique, et ne pouvait satisfaire la pitié qui réclame non seulement la sûreté, mais encore des soins, un traitement

maladies et de leurs causes, avec autant de justesse que de sagacité. Il fait observer qu'elles se contractent avec la plus grande facilité; que les cerveaux faibles ne peuvent y résister longtemps, et que les gardiens de ces infortunés, par la seule fréquentation de leurs malades, ont souvent, sans qu'ils s'en doutent, les traits de la physionomie sensiblement altérés. Ce fut l'un des meilleurs mémoires qu'on eût encore publiés sur ce sujet: aussi méritat-il l'approbation de tous les bons esprits. L'imprimerie royale le répandit avec rapidité; ce fut l'un des premiers traits de lumière qui ne tardèrent pas à jaillir sur cette intéressante question, et ne fut peut-être pas sans influence sur les écrits publiés, dans la suite, sur le traitement moral de la folie.

(1) Mos est Mahometistis ut eos qui amentes et sine ratione sunt, pro sanctis colant et venerentur. *Voyage de Baumgarten.*

approprié, et généralement inconnu ou négligé dès l'ouverture des asiles publics : ainsi la folie des uns se perpétuait, lorsqu'il eût été possible de la guérir, et celle des autres augmentait, lorsqu'il n'était pas impossible de l'amender.

Les lois des empereurs et des rois, les canons, les décrets des papes avaient jadis ordonné de bâtir des maisons pour y nourrir les vieillards, les lépreux, les idiots et les fous (1); et l'on voyait ces infirmités quelquefois réunies ensemble dans le même lieu (2).

Il est aisé de s'assurer, en parcourant les tableaux que nous avons dressés, combien peu les événements politiques, les dissensions civiles ou religieuses, les catastrophes financières, les guerres maritimes ou continentales, les brusques variations de l'atmosphère, l'état mobile des fortunes privées dans une ville éminemment commerçante : telle qu'est Marseille, ont exercé d'influence sur l'augmentation du nombre des aliénés : en effet, on ne s'aperçoit nullement que la ruine des intérêts de l'état et partant ceux des particuliers, sous la régence, en 1720; les guerres de 1744, celles de 1780 et 1783, les immenses événements de 1789, ceux plus terribles de 1793; les guerres de l'empire, et les nombreuses collisions d'intérêt de toute nature qu'elles entraînaient à leur suite, aient produit des aliénations en proportion de leur puissance et de leur durée; tout paraît avoir marché comme de coutume, et rien ne laisse

(1) Fleury. Hist. ecclés., liv. 137.
(2) *Ibidem.*

soupçonner, durant cette longue période de gloire et de malheurs, pendant ces années si fertiles en mémorables événements, qu'il ait existé des époques plus ou moins propres à féconder la population des maisons des aliénés. On doit être surtout frappé de ce qu'à Marseille, si cruellement désolée par la tourmente révolutionnaire, durant l'année de la plus grande terreur, on n'ait pas admis un seul homme à l'hôpital des fous. La stupeur en imposerait-elle à la folie?

Mais si, pendant ces jours désastreux, l'hôpital n'admettait pas un plus grand nombre d'aliénés, ceux qui l'habitaient n'étaient ni plus à l'aise, ni mieux nourris; la maison manquait de tout; les malades s'arrachaient mutuellement des mains le morceau de pain qu'on leur distribuait une fois par jour. Les recteurs réclamaient en vain des secours auprès du conseil de la commune qui, le 5 floréal an 2, leur répondit de s'adresser à la convention nationale: ce qui signifiait qu'il ne pouvait rien leur accorder.

Ne sachant plus à qui se vouer, on décida d'ouvrir le tronc de l'église où l'on trouva 30 francs; celui du secrétariat en contenait 44; mais le hasard fit découvrir 208 francs parmi les chiffons d'un vieux aliéné qui venait de rendre le dernier soupir. Ce secours inattendu servit à soulager, quelques instants, la commune détresse, mais que faire, avec si peu de ressources, pour apaiser la faim dévorante de 113 malheureux qui manquaient de pain bien plus que de médicaments(1)?

(1) Reg. de l'hôpital des aliénés. Arch. de l'Hôtel-Dieu.

L'hôpital était sans linge, sans couvertures, sans vêtements pour les indigents; tout avait disparu, la vaisselle d'étain comme les vases de cuivre; il suffira, pour s'en convaincre, de faire observer que l'estimation des effets de la maison, demandée par l'aréopage du jour, ne put, qu'avec peine, s'élever à la somme de 600 francs (1). Une touchante requête fut enfin adressée, par les citoyens recteurs, aux représentants du peuple, en mission dans le midi de la France; ceux-ci ne dédaignèrent pas leurs doléances; ils approuvèrent même le généreux dévouement des hommes charitables qui les faisaient entendre, et les eussent volontiers soulagées, si le papier-monnaie eût eu quelque valeur; car ils en délivrèrent pour une somme énorme, qui suffit à peine à la dépense de quelques jours.

Ce simulacre de subsides fut néanmoins précédé du serment dont la teneur suit, et qu'on exigea des recteurs: « Je jure fidélité à la république; je m'engage à main-« tenir ses lois, la liberté, l'égalité et notamment à « mourir à mon poste, si la patrie l'exige pour l'accom-« plissement de mon devoir. » Les recteurs le jurèrent, mais ce serment ne procura ni du pain aux aliénés, ni la restitution des biens dont on avait dépouillé l'hôpital; il ne sauva pas même la vie à plusieurs d'entr'eux qui périrent sur l'échafaud.

Il n'est pas sans intérêt de retrouver dans cette période de désordres et de malheurs, d'énergiques oppo-

(1) Rapport de MM. les recteurs. Registres de l'hôpital St.-Lazare. Archives cit.

sitions contre l'arbitraire violation des formes adoptées, dans tous les temps, pour la réclusion des aliénés.

Le 13 pluviose, an 2 de la république, un citoyen, sous le poids d'un jugement du tribunal révolutionnaire des Bouches-du-Rhône, fut, sans avis préalable, conduit aux aliénés par l'autorité militaire de la commune sans nom (Marseille), en état de siége. Après s'être amèrement plaint de cette forme sauvage d'admission, auprès du conseil de la commune, les recteurs ne balancèrent pas à s'adresser au général lui-même, en lui exposant qu'il n'avait aucune autorité sur les hôpitaux et moins encore sur l'asile des aliénés; que d'après les statuts qu'ils avaient juré d'observer, ils devaient examiner, non seulement sans complaisance, mais avec la plus scrupuleuse exactitude, les sujets signalés comme aliénés et déclarer ensuite en leur âme et conscience, s'ils devaient être sequestrés de la société, et qu'il avait eu tort, en conséquence, d'ordonner de son chef, la réclusion d'un citoyen.

On applaudirait volontiers aux mesures dont les recteurs rappelaient ici le souvenir, s'ils eussent pu s'y conformer suivant l'esprit qui les avait dictées; mais on doit les féliciter, au moins, du langage plein de noblesse et de raison, qu'ils adressèrent au général.

« Tu vois, citoyen, lui dirent-ils, que lorsqu'il s'agit « d'administration civile, la force militaire doit rester « passive jusqu'à l'appel de son action; la force dont tu « disposes doit être immobile par elle-même, ou la « confusion règne partout. Tu commandes aux baïon- « nettes, nous le savons; mais la patrie ne t'en confie la

« garde que pour ses besoins ; c'est elle qui t'ordonne de « les diriger vers le but qu'elle a marqué ; t'en écarter « c'est la blesser ; le dépasser ou l'atteindre sans son « ordre, c'est la trahir. La patrie, général, parle par la « loi ; celle-ci t'arme, te commande, obéis ; lorsqu'elle « se tait, ton devoir est dans le repos. Qu'as-tu fait en « forçant la barrière d'un hôpital pour y montrer ta « puissance ? Quel est ton droit sur ce lieu de douleurs ? « Viens-tu de punir un coupable, d'affliger un innocent, « tu l'ignores ? A chacun son droit et son devoir ; les « nôtres te rappellent aux tiens ? Juge-nous, juge-toi, « et remets l'épée dans le fourreau ? » Le général garda le silence, chose rare à cette époque. Le prisonnier fut bientôt remis en liberté.

Un aliéné qui, suivant le goût du jour, avait pris le nom de Scévola, sortit, dans le même temps, par ordre de l'autorité populaire, de l'hôpital de Marseille ; son premier soin, ou celui de son conseil, fut d'attaquer les recteurs en abus de pouvoir ; le tribunal suprême qui jugeait alors les vivants et les morts, était indécis sur l'arrêt qu'il devait rendre ; les voix étaient partagées ; les uns demandaient la réclusion aux aliénés, des administrateurs de l'hôpital, les autres voulaient infliger une amende pécuniaire ; tous voulaient punir les recteurs de leur mauvais vouloir, de leur haine contre la république : ils avaient enfermé, d'ailleurs parmi les fous, le patriote le plus ardent, le plus pur (1) ; ce

(1) On n'a pas oublié qu'on avait décidé, dans le club de Marseille, de faire porter le buste de l'abbé Raynal, à l'hôpital des fous, ne pouvant l'y faire admettre lui-même.

qui constituait un crime abominable. La discussion restait ouverte et s'envenimait davantage à chaque instant; lorsqu'enfin les accusés présentèrent l'ordre suivant:

« Au nom des représentants du peuple Robespierre « et Ricord, il est ordonné au directeur de l'hôpital « des fous de recevoir et de garder, sous sa responsabi- « lité, le citoyen Scévola conduit par un lieutenant qui « prendra la force nécessaire pour cette opération. Ville « sans nom, le 13 frimaire, an 2 » (1). A ce coup de tonnerre, le tribunal se dissipa comme un noir brouillard chassé par l'aquilon. Les juges se perdirent dans la foule stupéfiée, et les recteurs reprirent leurs fonctions. L'hôpital des fous était alors appelé *la maison d'humanité.*

Après 50 ans d'existence, St.-Lazare, comme on le nomme encore aujourd'hui, n'avait rien perdu de l'effroi qu'il n'avait cessé d'inspirer; il était toujours regardé comme une maison de correction, comme une autre bastille où l'on enfermait, où l'on frappait les malheureux aliénés. Les idées de violence, de coups s'alliant malheureusement avec les cris plaintifs des aliénés, s'identifiaient avec le nom odieux de leur demeure; ni les aveux des malades qui en sortaient, ni la charité toujours plus active des recteurs qui leur prodiguaient les soins les plus affectueux, n'avaient pu porter la moindre atteinte à l'injuste prévention qui, parmi le peuple, pesa, dans tous les temps, sur ces sortes d'éta-

(1) Rapport des recteurs. *Cit.*

blissements ; eh qui n'est pas peuple sur ce sujet? Qui sait même si l'origine de cette affligeante antipathie n'est pas aussi la malheureuse conséquence de l'emploi des vieilles méthodes, de ces déplorables erreurs des premiers gardiens des aliénés?

Quant au résultat offert par les tableaux ci-joints, il serait inutile de faire observer qu'il ne provient d'aucune autre combinaison que de celles des chiffres puisés dans l'ordre des temps, tels qu'ils sont consignés dans les actes publics et les registres de la maison. Cette longue chronique arithmétique pourra témoigner, du moins, de ce que peuvent devenir, pendant 102 ans, et dans un lieu peu propice, 2,973 aliénés, auxquels il fut longtemps impossible d'appliquer le moindre traitement.

Pour éviter des longueurs et la confusion presque inséparable de pareils travaux, on a pensé qu'il serait utile de diviser en tableaux de 10 années, le nombre des admissions, des décès et des sorties des malades enregistrés depuis 1699 jusqu'au commencement de 1802, espace de temps compris dans la première partie de cet Essai.

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| 1699 | 13 | 1 | 4 | 16 | 4 | 7 | 29 | 5 | 11 |
| 1700 | 7 | 2 | 1 | 5 | 3 | 1 | 12 | 5 | 2 |
| 1701 | 14 | 4 | 3 | 1 | 2 | 1 | 15 | 6 | 4 |
| 1702 | 8 | 3 | 4 | 9 | 3 | 1 | 17 | 6 | 5 |
| 1703 | 4 | 2 | 3 | 4 | 2 | 1 | 8 | 4 | 4 |
| 1704 | 2 | 1 | 2 | 4 | 2 | 1 | 6 | 3 | 3 |
| 1705 | 11 | 0 | 2 | 13 | 8 | 2 | 24 | 8 | 4 |
| 1706 | 2 | 2 | 1 | 12 | 7 | 3 | 14 | 9 | 4 |
| 1707 | 6 | 3 | 4 | 11 | 5 | 1 | 17 | 8 | 5 |
| 1708 | 19 | 17 | 4 | 12 | 7 | 3 | 31 | 24 | 7 |
| Total. | 86 | 35 | 28 | 87 | 43 | 21 | 173 | 78 | 49 |
| Sortis. 35 Morts. 28 | 63 | Sorties. 43 Mortes. 21 | | 64 | Sortis. 78 Morts. 49 | | 127 | | |
| Restants... | 23 | Restantes.. | | 23 | Restants.. | | 46 | | |

En 1700, la population de la ville de Marseille était de 99.000 âmes. Celle de la banlieue a varié, depuis 1700 jusqu'en 1836, de 14,000 à 21,000 âmes.

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Restés. | 23 | | | 23 | | | 46 | | |
| 1709 | 19 | 16 | 3 | 13 | 12 | 0 | 32 | 28 | 3 |
| 1710 | 5 | 5 | 0 | 11 | 11 | 1 | 16 | 16 | 1 |
| 1711 | 5 | 3 | 2 | 7 | 6 | 0 | 12 | 9 | 2 |
| 1712 | 13 | 11 | 2 | 18 | 13 | 4 | 31 | 24 | 6 |
| 1713 | 8 | 7 | 1 | 15 | 13 | 1 | 23 | 20 | 2 |
| 1714 | 7 | 7 | 0 | 13 | 11 | 1 | 20 | 18 | 1 |
| 1715 | 13 | 11 | 2 | 8 | 8 | 1 | 21 | 19 | 3 |
| 1716 | 11 | 7 | 4 | 14 | 11 | 2 | 25 | 18 | 6 |
| 1717 | 12 | 11 | 0 | 12 | 12 | 3 | 24 | 23 | 3 |
| 1718 | 10 | 10 | 1 | 17 | 15 | 1 | 27 | 25 | 2 |
| Total. | 126 | 88 | 15 | 151 | 112 | 14 | 277 | 200 | 29 |
| Sortis. 88 Morts. 15 | 103 | Sorties. 112 Mortes. 14 | | 126 | Sortis. 200 Morts. 29 | | 229 | | |
| Restants.. | 23 | Restantes... | | 25 | Restants.. | | 48 | | |

En 1770, population de la ville, 97,800 âmes.

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Restés. | 23 | | | 25 | | | 48 | | |
| 1719 | 12 | 9 | 3 | 9 | 6 | 1 | 21 | 15 | 4 |
| 1720 | 7 | 0 | 20 | 12 | 4 | 18 | 19 | 4 | 38 |
| 1721 | 10 | 2 | 14 | 5 | 2 | 6 | 15 | 4 | 20 |
| 1722 | 10 | 3 | 7 | 14 | 6 | 8 | 24 | 9 | 15 |
| 1723 | 7 | 6 | 1 | 5 | 2 | 3 | 12 | 8 | 4 |
| 1724 | 9 | 5 | 1 | 6 | 4 | 6 | 15 | 9 | 7 |
| 1725 | 18 | 15 | 1 | 11 | 8 | 0 | 29 | 23 | 1 |
| 1726 | 13 | 12 | 1 | 13 | 7 | 2 | 26 | 19 | 3 |
| 1727 | 14 | 12 | 1 | 17 | 12 | 4 | 31 | 24 | 5 |
| 1728 | 18 | 12 | 5 | 14 | 5 | 4 | 32 | 17 | 9 |
| Total. | 141 | 76 | 54 | 131 | 56 | 52 | 272 | 132 | 106 |
| Sortis.76 Morts.54 | 130 | Sorties. 56 Mortes. 52 | | 108 | Sortis. 132 Morts. 106 | | 238 | | |
| Restants.. | 11 | Restantes... | | 23 | Restants... | | 34 | | |

En 1720, population de la ville, 105,500 âmes.

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Restés. | 11 | | | 23 | | | 34 | | |
| 1729 | 12 | 6 | 3 | 12 | 6 | 7 | 24 | 12 | 10 |
| 1730 | 15 | 11 | 3 | 7 | 4 | 3 | 22 | 15 | 6 |
| 1731 | 19 | 15 | 2 | 19 | 5 | 3 | 38 | 20 | 5 |
| 1732 | 16 | 15 | 3 | 11 | 6 | 6 | 27 | 21 | 9 |
| 1733 | 13 | 10 | 3 | 10 | 8 | 4 | 23 | 18 | 7 |
| 1734 | 16 | 12 | 3 | 13 | 10 | 8 | 29 | 22 | 11 |
| 1735 | 20 | 16 | 4 | 12 | 10 | 5 | 32 | 26 | 9 |
| 1736 | 13 | 10 | 4 | 24 | 18 | 6 | 37 | 28 | 10 |
| 1737 | 24 | 21 | 5 | 11 | 8 | 7 | 35 | 29 | 12 |
| 1738 | 23 | 22 | 4 | 23 | 20 | 4 | 46 | 42 | 8 |
| Total. | 182 | 138 | 34 | 165 | 95 | 53 | 347 | 233 | 87 |
| Sort.138 Morts.34 | 172 | Sorties. 95 Mortes. 53 | | 148 | Sortis. 233 Morts. 87 | | 320 | | |
| Restants.. | 10 | Restantes... | | 17 | Restants... | | 27 | | |

En 1730, population de la ville, 74,500 âmes.

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Restés. | 10 | | | 17 | | | 27 | | |
| 1739 | 16 | 6 | 4 | 25 | 21 | 8 | 41 | 27 | 12 |
| 1740 | 11 | 6 | 9 | 22 | 21 | 6 | 33 | 27 | 15 |
| 1741 | 11 | 6 | 4 | 13 | 6 | 4 | 24 | 12 | 8 |
| 1742 | 14 | 5 | 4 | 16 | 8 | 7 | 30 | 13 | 11 |
| 1743 | 16 | 6 | 5 | 14 | 6 | 6 | 30 | 12 | 11 |
| 1744 | 12 | 8 | 5 | 21 | 10 | 7 | 33 | 18 | 12 |
| 1745 | 13 | 15 | 4 | 16 | 11 | 3 | 29 | 26 | 7 |
| 1746 | 18 | 9 | 7 | 14 | 10 | 4 | 32 | 19 | 11 |
| 1747 | 18 | 12 | 3 | 16 | 11 | 3 | 34 | 23 | 6 |
| 1748 | 21 | 13 | 7 | 17 | 15 | 2 | 38 | 28 | 9 |
| Total. | 160 | 86 | 52 | 191 | 119 | 50 | 351 | 205 | 102 |
| Sortis.86 Morts.52 | 138 | Sorties.119 Mortes. 50 | | 169 | Sortis. 205 Morts. 102 | | 307 | | |
| Restants.. | 22 | Restantes.. | | 22 | Restants... | | 44 | | |

En 1740, population de la ville, 84,520 âmes.

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Restés. | 22 | | | 22 | | | 44 | | |
| 1749 | 15 | 19 | 2 | 10 | 4 | 10 | 25 | 23 | 12 |
| 1750 | 13 | 6 | 4 | 13 | 10 | 3 | 26 | 16 | 7 |
| 1751 | 18 | 10 | 3 | 19 | 15 | 4 | 37 | 25 | 7 |
| 1752 | 23 | 12 | 9 | 17 | 12 | 5 | 40 | 24 | 14 |
| 1753 | 14 | 10 | 7 | 17 | 9 | 9 | 31 | 19 | 16 |
| 1754 | 21 | 9 | 6 | 11 | 7 | 4 | 32 | 16 | 10 |
| 1755 | 16 | 10 | 14 | 16 | 12 | 4 | 32 | 22 | 18 |
| 1756 | 16 | 12 | 4 | 22 | 18 | 4 | 38 | 30 | 8 |
| 1757 | 12 | 10 | 3 | 16 | 10 | 7 | 28 | 20 | 10 |
| 1758 | 24 | 15 | 4 | 21 | 15 | 6 | 45 | 30 | 10 |
| Total. | 194 | 113 | 56 | 184 | 112 | 56 | 378 | 225 | 112 |
| Sort. 113 Morts.56 | 169 | Sorties.112 Mortes. 56 | | 168 | Sortis. 225 Morts. 112 | | 337 | | |
| Restants.. | 25 | Restantes.. | | 16 | Restants.. | | 41 | | |

En 1750, population de la ville, 89,347 âmes.

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Restés. | 25 | | | 16 | | | 41 | | |
| 1759 | 29 | 18 | 7 | 23 | 17 | 5 | 52 | 35 | 12 |
| 1760 | 17 | 22 | 1 | 15 | 10 | 7 | 32 | 32 | 8 |
| 1761 | 24 | 17 | 8 | 18 | 12 | 5 | 42 | 29 | 13 |
| 1762 | 23 | 17 | 1 | 27 | 16 | 3 | 50 | 33 | 4 |
| 1763 | 21 | 17 | 9 | 15 | 16 | 9 | 36 | 33 | 18 |
| 1764 | 9 | 6 | 2 | 13 | 8 | 5 | 22 | 14 | 7 |
| 1765 | 19 | 11 | 8 | 15 | 12 | 3 | 34 | 23 | 11 |
| 1766 | 17 | 17 | 0 | 12 | 6 | 5 | 29 | 23 | 5 |
| 1767 | 20 | 9 | 9 | 16 | 14 | 2 | 36 | 23 | 11 |
| 1768 | 24 | 14 | 6 | 23 | 14 | 20 | 47 | 28 | 26 |
| Total. | 228 | 148 | 51 | 193 | 125 | 64 | 421 | 273 | 115 |

Sort. 148 } 199 Morts. 51 — Sorties. 125 } 189 Mortes. 64 — Sortis. 273 } 388 Morts. 115

Restants.. 29 — Restantes... 4 — Restants... 33

En 1760, population de la ville, 94,570 âmes.

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Restés. | 29 | | | 4 | | | 33 | | |
| 1769 | 11 | 7 | 4 | 23 | 11 | 11 | 34 | 18 | 15 |
| 1770 | 20 | 13 | 6 | 16 | 14 | 2 | 36 | 27 | 8 |
| 1771 | 19 | 17 | 1 | 26 | 16 | 5 | 45 | 33 | 6 |
| 1772 | 16 | 11 | 5 | 21 | 17 | 3 | 37 | 28 | 8 |
| 1773 | 14 | 7 | 6 | 17 | 11 | 4 | 31 | 18 | 10 |
| 1774 | 23 | 16 | 8 | 12 | 11 | 3 | 35 | 27 | 11 |
| 1775 | 16 | 11 | 3 | 13 | 6 | 6 | 29 | 17 | 9 |
| 1776 | 25 | 14 | 10 | 14 | 9 | 4 | 39 | 23 | 14 |
| 1777 | 15 | 10 | 5 | 11 | 8 | 2 | 26 | 18 | 7 |
| 1778 | 20 | 8 | 8 | 22 | 17 | 4 | 42 | 25 | 12 |
| Total. | 208 | 114 | 56 | 179 | 120 | 44 | 387 | 234 | 100 |

Sort. 114 } 170 Morts. 56 — Sorties. 120 } 164 Mortes. 44 — Sortis. 234 } 334 Morts. 100

Restants.. 38 — Restantes... 15 — Restants... 53

En 1770, population de la ville, 94,636 âmes.

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Restés. | 38 | | | 15 | | | 53 | | |
| 1779 | 16 | 10 | 4 | 14 | 7 | 7 | 30 | 17 | 11 |
| 1780 | 24 | 21 | 4 | 14 | 4 | 10 | 38 | 25 | 14 |
| 1781 | 15 | 13 | 3 | 16 | 10 | 6 | 31 | 23 | 9 |
| 1782 | 10 | 7 | 3 | 14 | 8 | 6 | 24 | 15 | 9 |
| 1783 | 10 | 7 | 3 | 10 | 6 | 4 | 20 | 13 | 7 |
| 1784 | 12 | 8 | 5 | 11 | 10 | 0 | 23 | 18 | 5 |
| 1785 | 16 | 12 | 6 | 26 | 14 | 11 | 42 | 26 | 17 |
| 1786 | 26 | 18 | 7 | 16 | 14 | 11 | 42 | 32 | 18 |
| 1787 | 24 | 21 | 3 | 36 | 25 | 10 | 60 | 46 | 13 |
| 1788 | 15 | 14 | 1 | 20 | 14 | 10 | 35 | 28 | 11 |
| Total. | 206 | 131 | 39 | 192 | 112 | 75 | 398 | 243 | 114 |

Sort. 131 } 170 Sorties. 112 } 187 Sortis. 243 } 357
Morts. 39 } Mortes. 75 } Morts. 114 }

Restants.. 36 Restantes... 5 Restants... 41

En 1780, population de la ville, 10,600 âmes.

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Restés. | 36 | | | 5 | | | 41 | | |
| 1789 | 15 | 12 | 8 | 14 | 11 | 3 | 29 | 23 | 11 |
| 1790 | 19 | 13 | 4 | 19 | 17 | 1 | 38 | 30 | 5 |
| 1791 | 12 | 9 | 3 | 18 | 15 | 4 | 30 | 24 | 7 |
| 1792 | 12 | 11 | 1 | 31 | 24 | 4 | 43 | 35 | 5 |
| 1793 | 5 | 4 | 1 | 7 | 6 | 1 | 12 | 10 | 2 |
| 1794 | 0 | 0 | 0 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |
| 1795 | 3 | 6 | 2 | 8 | 2 | 6 | 11 | 8 | 8 |
| 1796 | 4 | 0 | 4 | 9 | 4 | 5 | 13 | 4 | 9 |
| 1797 | 3 | 6 | 2 | 11 | 6 | 4 | 14 | 12 | 6 |
| 1798 | 8 | 5 | 3 | 12 | 7 | 3 | 20 | 12 | 6 |
| 1799 | 14 | 8 | 2 | 16 | 11 | 3 | 30 | 19 | 5 |
| 1800 | 15 | 10 | 3 | 6 | 1 | 7 | 21 | 11 | 10 |
| 1801 | 15 | 7 | 8 | 18 | 10 | 3 | 33 | 17 | 11 |
| Total. | 161 | 91 | 41 | 175 | 115 | 45 | 336 | 206 | 86 |

Sortis. 91 } 132 Sorties. 115 } 160 Sortis. 206 } 292
Morts. 41 } Mortes. 45 } Morts. 86 }

Restants.. 29 Restantes... 15 Restants... 44

En 1790, population de la ville, 111,085 âmes.
En 1792 et 1793, diminution d'un tiers de la population.
En 1796, la population était de 114,478 âmes.

## *Récapitulation.*

| HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Admis ..... | | 1475 | Admises..... | | 1498 | Admis ..... | | 2973 |
| Sortis. | 1020 | 1446 | Sorties. | 1009 | 1483 | Sortis. | 2029 | 2929 |
| Morts. | 426 | | Mortes. | 474 | | Morts. | 900 | |
| Restants.... | | 29 | Restantes... | | 15 | Restants.... | | 44 |

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

# SOMMAIRE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS LA DEUXIÈME PARTIE.

—

De l'état de l'hôpital en 1802. — Du nombre des malades qui l'habitaient. — Du personnel des médecins. — Des gens de service. — Des recteurs alors en fonction. — De leur zèle et des vues élevées de plusieurs d'entr'eux. — De la suppression de ces derniers, prononcée par le gouvernement. — De la transmission de la folie. — Exemples remarquables de ce fait. — Des idiots nés de parents sains d'esprit, et des hommes d'esprit mis au monde par des idiots. — Des rechutes récentes et éloignées de la folie. — De la fausse sécurité qu'inspire, assez souvent, une apparente guérison. — S'il est vrai qu'il y ait plus de rechutes dans les hôpitaux d'aliénés, que dans les établissements privés consacrés au traitement des fous. — Des sorties prématurées considérées comme causes de fréquentes rechutes. — L'homme pauvre est exposé à celles-ci plus souvent que l'homme aisé. — Des inconvénients de congédier, sans secours, les indigents. — De l'obscurité des causes du retour de la folie. — De l'influence de l'atmosphère, des vents en général, et de celui qu'en Provence on appelle Mistral. — Si la religion est une cause réelle de folie. — Si toutes les classes de la société paient un égal contingent

aux hôpitaux d'aliénés. — Si, dans les accès de folie, on peut reconnaître la cause qui la produit. — Du nombre des aliénés de l'hôpital, depuis 1802 jusqu'en 1837. — Des divers genres d'aliénation. — Des divers sexes. — Des admissions. — Des sorties. — Des décès. = Des rechutes. — De l'âge des aliénés. — Des nations auxquelles ils ont appartenu. — De leurs croyances religieuses. — De leurs professions. — De leur position sociale. — Des aliénés mariés, célibataires, veufs, divorcés. — Des causes de décès. — Des mois de l'année où l'on a compté plus d'admissions, de sorties, de décès. — Durée moyenne du séjour des aliénés à l'hôpital. — Du nombre des interdictions, des suicides. — Des condamnés à être enfermés dans l'hôpital des fous, pour crimes non prouvés. — Du sort de cent aliénés, pris au hasard, ayant séjourné plusieurs années à l'hôpital, ou ayant été fréquemment admis à l'habiter. — Du sort de cent aliénés sortis sans traitement. — Du personnel attaché au service de l'hôpital. — De la disposition du logement, des cours, des cachots, des chambres dont on peut disposer pour les malades. — Des aliénés restants à l'hôpital le 31 décembre 1836, avec l'indication de l'année de leur admission. — Des biens, des pensions et des pensionnaires de l'hôpital. — De la nourriture, des vêtements des malades. — De la formation de la succursale de Saint-Joseph, pour recevoir l'exhubérance de la population aliénée. — Des difficultés de traiter les aliénés, dans un hôpital comme celui de Marseille. — Des aliénés qui savent lire et écrire. — Des sourds-muets, des aveugles aliénés. — Des têtes déformées; des grosses, des petites têtes. — De la longévité des aliénés. — De l'encombrement de l'hôpital. — De l'admission des religieuses hospitalières au service de

l'établissement. — Lettre d'un jeune homme qui craint de se suicider. — Divers rapports adressés à l'administration des hôpitaux, sur l'état déplorable de la maison. — De la loi sur les aliénés, de 1838. — Notices biographiques sur quelques aliénés. — Des anciens statuts de l'hôpital des lépreux. — Délibération de l'administration des hôpitaux, en faveur de l'auteur de cet Essai.

Le 2 février 1802, je pris le service médical de la maison où deux vieillards remplissaient, par quartier, les fonctions de chirurgien. Douze recteurs, sous la haute direction d'une commission spéciale, y déployaient un zèle infatigable, et suppléaient, par des soins assidus, à ce que refusaient à leur charité, la rigueur des temps et les vices de construction du local: celui-ci fit une perte réelle, lorsque, peu de temps après, pour centraliser le pouvoir, on supprima, sans retour, les administrations intérieures des hôpitaux (1).

L'inventaire des malades m'apprit que 44 individus allaient bientôt devenir l'objet de mes soins. Sur ce nombre se trouvaient 29 hommes et 15 femmes. Parmi les premiers, je comptai trois anciens épileptiques,

(1) La loi du 16 vendémiaire an V avait confié l'administration des hôpitaux à une commission composée de cinq membres; mais elle ne fut réellement exécutée dans les Bouches-du-Rhône, qu'en vertu de l'arrêté du Préfet, du 25 messidor an XIII, qui déclarait illégales toutes les administrations intérieures fondées dans ces établissements par l'autorité locale.

quatre monomanes fort paisibles, trois furieux, huit malades en démence, trois améliorés et huit idiots. L'autre sexe se composait de deux épileptiques, de trois furieuses, de trois convalescentes, et de sept idiotes abandonnées à leur destinée.

Le fond de cette population ne comptait presque que des vieillards : c'étaient les débris du siècle qui venait de s'écouler ; le temps semblait se plaire à laisser debout ces ruines humaines ; aussi la mortalité pesa-t-elle bientôt sur elle avec tant de rigueur, qu'au bout de quatre années, il en existait à peine encore quelque vivant souvenir.

Ni les écrits de Pinel, ni ceux de son illustre école n'étaient encore connus. Tout ce que je voyais était nouveau pour moi. J'ouvris des registres pour mon usage particulier, ceux de la maison me paraissant insuffisants ; je notai soigneusement l'âge, la profession, la position sociale, le genre d'aliénation des nouveaux malades ; et, lorsqu'il m'était permis de le faire sans indiscrétion, je puisais dans les familles les renseignements qui manquaient.

En pénétrant jusqu'au foyer domestique, il est rare, en effet, de ne pas obtenir le mot de l'énigme, quelle que soit la dissimulation dont usent les familles, pour en obscurcir la recherche ; c'est là, presque toujours, la cause et le berceau du mal. Ces murs sonores sont moins discrets, et d'adroites paroles ne sauraient en infirmer le témoignage.

On sent pourtant qu'à Marseille, où les étrangers abordent de toutes parts, il en est un grand nombre

dont on ne peut connaître exactement les précédents ; mais parmi les confuses déclarations dont s'accompagne leur admission, il n'est pas toujours impossible de pressentir la vérité.

Au milieu de cette foule avide, aux formes âpres, cherchant à subjuguer la fortune, combien n'en reconnaît-on pas dont les mécomptes se résument par la perte de la raison? Car si le choc seul des ambitions suffit pour ébranler les pauses sociales les mieux affermies, et fournir un immense tribut aux maisons d'aliénés, est-il difficile d'entrevoir les chances réservées à ces âmes brûlantes que l'avarice dévore, et qui, bravant la lenteur des moyens, s'élancent étourdiment au delà du but?

Des invitations de la part de M. le maire, à MM. les receteurs de l'hôpital, ne tardèrent pas à m'appeler, conjointement avec ces derniers, auprès des individus signalés à l'autorité comme ayant donné des indices de folie. Le premier malade soumis à notre examen avait des intervalles lucides ; notre apparition semblait avoir fortifié sa raison ; on n'osa pas ordonner l'admission. Le lendemain, ce maniaque, irrité des projets de sa famille à son égard, se porta malheureusement à des actes répréhensibles, s'évada de la maison, et mit dans la peine tous ses voisins. Quelques jours après, un enfant, âgé de douze ans, est reconnu par nous dans un état d'aliénation, et, le lendemain, on voit entrer à l'hôpital un enfant un peu plus âgé ; c'était le frère, d'un autre lit, qu'une coupable marâtre substituait, sans pudeur, au premier. Prompte justice fut faite à tous.

Ces deux traits pris au hasard, et plusieurs autres analogues, dégoûtèrent insensiblement les recteurs de l'empressement qu'ils avaient d'abord mis à suivre le médecin dans les visites d'admission, et ils s'occupèrent alors exclusivement, non de l'état mental des malades, mais des moyens dont ceux-ci étaient pourvus pour fournir une pension à l'hôpital. Jadis, disait l'un d'eux, nous étions chargés du soin de l'admission et des sorties des malades; mais le service devait naturellement en souffrir, car on consultait plus souvent la bienveillance que l'état des choses, qu'on ignorait; ainsi, l'indulgence ou la sévérité n'était fondée que sur de bonnes intentions, ne pouvant l'être sur l'exacte connaissance des faits.

Dès 1804, je remplaçai les recteurs; et depuis cette époque, j'ai constaté, sans contrôle, l'état mental des aliénés; j'ai prononcé sur les admissions et les sorties; et, chose assez remarquable par les temps qui se sont écoulés, j'ai rempli ces fonctions délicates, pendant trente-trois ans, sans qu'il se soit élevé de plaintes contre mes décisions. Enfin, la loi qui vient de paraître et que le temps a mûrie, va bientôt couvrir à jamais ma responsabilité.

La génération qui apparaissait avait traversé les événements politiques les plus difficiles et les plus dangereux. La chute de Napoléon laissait un vide immense dans les ambitions, et brisait des existences que le temps et la gloire avaient consolidées. La restauration annonçant, à son tour, une ère nouvelle, donnait brusquement l'essor à des prétentions depuis longtemps déchues,

Le calme le plus profond succéda au plus violent orage. Cette rapide transition, du fracas des armes aux douceurs de la paix, de l'effervescence de l'esprit guerrier aux charmes d'un long repos, était une périlleuse épreuve pour des populations agitées; et l'on eût pu croire que ces crises sociales eussent davantage ébranlé les intelligences; on voit néanmoins qu'il en est autrement, et les tableaux que nous avons dressés prouvent que, durant ces grandes vicissitudes, le nombre des aliénés fut plus en rapport avec l'état de la population, qu'avec les événements qui la bouleversaient.

Je dois noter ici que, peu de temps avant la suppression de l'administration intérieure de l'hôpital, en 1805, j'eus l'honneur d'assister à la séance solennelle de la fin de l'année. L'un des recteurs y lut un mémoire sur la manière de diriger les maisons d'aliénés, et sur la nécessité de leur construire des asiles où l'on pût réellement traiter les maladies de l'âme. Il s'élevait avec force contre l'habitation où Marseille les confinait, et plus encore contre l'impossibilité où cette demeure plaçait les hommes de l'art, de les soigner. Ces idées parurent justes, mais prématurées; aussi restèrent-elles sans écho et s'évanouirent-t-elles avec l'assemblée; mais loin de reculer devant ses convictions, le même recteur lut, dans une autre séance, un projet de réforme où brille cette bienfaisante pensée qui verse dans le cœur de l'homme, avec l'espérance, les consolations dont le malheur le rend avide. Cet élan d'une âme honnête, qui partage la douleur de son semblable pour en adoucir l'amertume, ne manqua point de retentissement;

et l'administration supérieure ne cessa, depuis lors, de réclamer contre le déplorable séjour des aliénés; mais, faut-il bien le dire, la pensée d'améliorer le sort de ces infortunés ne marcha, dans tous les temps, qu'avec une extrême lenteur.

J'avais à peine accepté le service de la maison, lorsqu'en examinant mes notes d'admission, je m'assurai que les noms propres des malades étaient moins nombreux que ceux-ci; je remarquai donc une foule d'homonymes qui me surprit; je pouvais croire, en effet, qu'il existait des races particulières chargées du soin de peupler l'hôpital. Cette circonstance fixa mes idées sur cet ordre de faits.

J'ai lieu de croire qu'il y a peu de médecins qui aient eu, plus que moi, le temps et l'occasion de constater la transmission de la folie, des pères aux enfants, et de ceux-ci à leurs descendants. Plusieurs fois, j'ai vu loger ensemble l'aïeul, le fils et le petit-fils, et ces trois vivantes générations, donner à la fois le spectacle des plus effroyables manies.

Dans l'un de ces exemples, le grand-père était âgé de 64 ans: il était aliéné depuis six ans; le fils en avait 35, et le petit-fils 14. Ce dernier sortit à 19 ans; il pouvait être regardé comme amélioré, mais non rétabli. Deux ans après, il partit pour l'île de France. Il serait curieux de connaître le sort de ses enfants, s'il en a eu; car dans cette famille, les premiers aliénés l'ont été successivement dans un âge plus avancé que ceux qui en avaient reçu le jour: c'est-à-dire, que les descendants devenaient fous plus jeunes que leurs pères. Cette mal-

heureuse famille était en possession de l'hôpital depuis quatre-vingt-dix ans.

Dans un autre exemple, d'après une pièce judiciaire, j'acquis la certitude que le bisaïeul de trois générations d'aliénés s'était suicidé à l'âge de 70 ans.

J'ai vu jusqu'à cinq frères aliénés à la fois, et quatre sœurs, dans une autre famille dont la mère était morte au même hôpital.

J'ai personnellement connu deux familles dont les mâles seuls perdaient la raison; c'étaient les femmes, dans une autre race; mais chez les uns comme chez les autres, l'époque fatale était fixe: à 40 ans ils étaient fous. Il n'est pas rare de découvrir des familles intermédiaires, saines, entre deux races de fous.

J'ai vu plus sûrement naître des fous dans une famille dont le père et la mère l'ont été plus ou moins longtemps, que dans celles où l'un des deux seulement s'est trouvé dans cette situation.

La folie m'a paru passer plus facilement de la mère aux filles que du père aux garçons; sur 67 cas, je n'ai vu le contraire que cinq fois; comme il arrive plus fréquemment que, chez les mâles, la folie s'étend davantage sur eux en atteignant plus d'une génération, tandis qu'en général, chez les femmes, elle se borne plus souvent à la génération contemporaine, et dans la limite du sexe auquel elle appartient, sauf de rares exceptions; mais je ne parle ici que de notre localité.

J'ai soigné, dans l'espace de 27 ans, 12 aliénés issus de la même tige, et celle-ci était antérieurement viciée du même mal. C'est donc avec raison que l'un des hom-

mes de notre siècle qui a le plus réfléchi sur cette maladie, a dit le premier que l'hérédité était la cause la plus ordinaire de la folie, et qu'on la compte pour moitié dans le développement qu'elle affecte chez les personnes riches, et pour un sixième chez les pauvres. Sur 8,272 aliénés à Bicêtre et à la Salpétrière, de 1825 à 1833, il en existait 736 chez lesquels la folie était héréditaire.

Dans l'hôpital des aliénés de Marseille, sur 1,408 individus admis, depuis 1802 jusqu'en 1837, on en a compté 92.

Je ne puis résister au désir de citer les faits suivants, pour ajouter un nouveau témoignage à cette importante vérité. En 1806, on admit à notre hôpital un homme, âgé de 42 ans, dont l'épouse, âgée de 36 ans, s'y trouvait depuis un an. Six mois après l'époque de sa réclusion, le mari, paraissant tout à fait rétabli, obtint sa liberté, et se pendit dans les environs de l'hôpital; peu de jours après, la femme se noya volontairement dans le bain, en présence des gens de service qui la surveillaient. Ce couple suicide laissa deux filles, et un garçon accusé d'assassinat; à l'âge de 21 ans, celui-ci s'étrangla; des deux sœurs, l'aînée s'empoisonna, à l'âge de 24 ans, après plusieurs années de prostitution; la cadette se précipita du haut du toit de la maison qu'elle habitait; elle était enceinte de cinq ou six mois; elle a laissé un garçon qui, bien jeune encore, a été plusieurs fois emprisonné. Son départ pour l'Egypte, jette, pour nous, un voile sur sa destinée.

Mais en se transmettant d'une génération à l'autre, cette cruelle manière d'être ne perd rien de la faculté

qu'elle possède de se ressaisir, après les avoir abandonnées, des victimes dont elle s'est une fois emparée. On voit journellement des aliénés jouir pendant longtemps des bienfaits de la raison, et retomber ensuite dans le désordre mental le plus complet. Après 20, 30 ans de repos, la folie reparaît avec une étonnante énergie, et refait les scènes des jours de son invasion. A... sortit comme rétablie, en 1790, à l'âge de 26 ans; elle rentra dans la maison, âgée de 64 ans, en 1828, de conserve avec deux de ses filles qui étaient aliénées; elles étaient accompagnées d'un petit-fils idiot, âgé de 15 ans. Les père et mère de cette folle s'étaient asphyxiés volontairement tous les deux à la fois.

Il est donc vrai que le temps, qui sèche tant de larmes et soulage tant de douleurs, exerce quelquefois peu d'empire sur la durée de la folie, et que cette altération de l'organe de la pensée semble, pour ainsi dire, se retremper et puiser une nouvelle énergie dans le sein du repos et le long usage de la raison.

Il me semble qu'on n'a peut-être pas encore assez observé quel est le genre d'aliénation qui se transmet avec le plus de probabilité du père à l'enfant et de celui-ci à ses descendants, et quel est enfin le point d'arrêt de cette transmission; car il est, sans doute, un terme au-delà duquel l'hérédité s'éteint. La folie occasionnée par des causes physiques, se transmet-elle plus fréquemment que celle qui reconnaît pour origine des affections morales? Les lésions accidentelles du cerveau rendent-elles la folie moins transmissible que les lésions originelles de cet organe? Dans les sujets qu'elle atteint,

la folie héréditaire conserve-t-elle le type primitif?

Plus d'une fois, j'ai vu naître idiots les petits-fils d'un aïeul fou furieux, tandis que le père, intermédiaire privilégié entre ces deux générations, avait joui du plein exercice de la raison. Deux monomanes naquirent de deux pères furieux. Plus tard, ce fut le contraire, un monomane eut deux frénétiques. Une seule fois, un idiot fut le père de trois individus remarquables par la rectitude de leur jugement et la finesse de leur esprit. Cet idiot était tel long-temps avant la naissance des enfants, et rien n'a fait soupçonner leur légitimité.

L'un des objets qui, dans la conduite pratique du traitement des aliénés, amène les plus graves réflexions, c'est le retour inattendu de cette cruelle maladie, lorsqu'une apparente guérison a déjà dissipé les craintes les mieux fondées. Une parole, un geste irréfléchis renversent les plus douces espérances, et ne révèlent que trop souvent les séduisantes illusions sur lesquelles elles reposaient. Les effets du délire n'étaient qu'ajournés, et, dans des cas pareils, la rechute, le plus souvent, n'est que la continuation de la folie.

On a remarqué, dans ces derniers temps, que les rechutes étaient moins fréquentes dans les établissements privés que dans les hôpitaux; ce qui signifie qu'elles sont plus rares parmi les personnes aisées, et, qu'en toutes choses, le pauvre subit toujours la pire condition.

Mais est-ce une vérité bien démontrée que, sur un nombre égal d'aliénés, les maisons particulières comptent plus de guérisons sans retour, que les établissements publics, et que la fréquence des rechutes pèse davan-

tage sur les hôpitaux? Il est certain, du moins, que les sorties prématurées sont une source féconde de rechutes pour tous les établissements, quels qu'ils soient, de ce genre; mais les médecins des asiles publics auraient-ils plus de hâte de congédier les améliorés, que ne font ceux des maisons privées? La louable ambition d'obtenir, dans le moins de temps possible, un plus grand nombre de succès décisifs, serait-elle plus prononcée parmi ces derniers que chez les autres? Les uns et les autres seraient-ils dominés par des convictions différentes? Toujours est-il certain que pour celui que ne saurait émouvoir un ignoble intérêt, la réponse à ces questions est plus facile que la solution du problème.

Il est toutefois vraisemblable que dans les établissements, soit publics, soit privés, s'ils sont habilement surveillés; si le même niveau passe indistinctement sur tous les individus; si chaque aliéné est, pour ainsi dire, l'objet d'une affection privilégiée; si chaque espèce de dérangement mental est un sujet spécial d'études assidues et de soins affectueux; il est vraisemblable, dis-je, qu'il y aura là, ou il n'y en aura nulle part, plus de chances d'amélioration, et partant, moins de ces retours inopinés qui font la désolation des familles, celle des infortunés qui en subissent les douleurs, et le tourment de l'homme de la science qui s'est efforcé de les prévenir.

Mais, dans les hôpitaux, quel est, de l'indigent ou de l'homme aisé, celui dont la rechute est plus ou moins imminente, plus ou moins indéfiniment ajournée?

Après avoir posé le principe qu'il n'est aucune espèce d'aliénation dont le pronostic reste sans appel, et qui

puisse être irrévocablement jugée exempte de retour, l'expérience n'a-t-elle pas démontré que l'indigent revient plutôt aux hôpitaux, plus souvent, et pendant plus longtemps que l'homme aisé ? Il est vrai que celui-ci se trouve sous l'influence de causes qui, pour n'être pas les mêmes, n'en agissent pas moins avec une égale force, et que, sous ce rapport, leur condition les soumet aux mêmes lois ; mais en recouvrant la raison, l'indigent n'acquiert pas les moyens de la conserver ; sa dure position ne lui présente aucune ressource pour achever une œuvre si péniblement entreprise ; et même, les besoins dont il est subitement assiégé, le replongent dans les angoisses qu'il avait un instant oubliées, de manière que son apparente guérison n'est souvent, pour lui, qu'un malheur de plus ; car la faim qui le presse est moins supportable que la folie. D'où l'on pourrait conclure que les probabilités de son retour augmentent avec le nombre des privations qu'il est forcé d'endurer.

Suivons, en effet, un instant, l'aliéné pauvre sortant, comme rétabli, d'un établissement public ; la porte se referme sans aumône ; il est libre, mais dénué de tout. L'infortuné part ; il a faim et ne peut gagner son pain. Où prendra-t-il son premier repas ? Où posera-t-il la tête, ce soir ? Il l'ignore ; et c'est peu de chose encore s'il ne fait reculer d'effroi sa famille, qui lui a déjà fait un froid accueil ; si l'importune curiosité des passants ne s'attache pas impitoyablement à ses pas ; si d'indiscrètes questions ne lui rappellent pas trop amèrement le passé, qu'il devrait oublier, et ne l'alarment pas sur son douteux avenir. Assez de pensées sinistres se pres-

sent confusément dans son esprit; il est en représentation devant des témoins frappés de stupeur. Tourmenté par d'incessants besoins, à peu près délaissé même par les siens; devenu l'objet d'une sorte de terreur ou de la risée publique, le trouble et la confusion le saisissent; la pente est rapide, et la raison, trop faible encore, s'évanouit.

Quand verrons-nous arriver cette époque où, dans la vue de prévenir le retour de l'indigent dans l'asile qui l'accueillit au jour de ses malheurs, on lui assurera du travail, ou des secours, du moins, pour lui donner le temps d'en obtenir? Ne serait-ce pas d'ailleurs une économie réelle que d'adopter cette prudente mesure, puisqu'il est évident que les fréquentes rentrées de ces sortes de malades, imposent aux hôpitaux une charge bien plus onéreuse que ne le serait le généreux secours dont on vient de démontrer la nécessité? N'est-il pas fâcheux qu'un essai de cette nature n'ait pas encore été tenté, et que nul effort n'ait pu triompher, jusqu'à ce jour, d'un obstacle que d'aussi faibles moyens eussent pu surmonter?

Mais il est malheureusement à craindre que ces réflexions ne frappent de longtemps encore l'esprit de ceux que leur position met à même d'en vérifier les résultats. On verra, comme par le passé, les indigents rétablis, congédiés sans aumône et sans espérance; leurs rechutes passeront inaperçues, et trouveront infailliblement, dans le budget providentiel des hôpitaux, des ressources pour en perpétuer le retour.

Après avoir soigneusement noté la somme totale des

rechutes, depuis 1802 jusqu'en 1837, nous avons recueilli, dans cet Essai, le nombre de celles qui sont particulières aux individus qui les subissent, et nous avons lieu de croire qu'en général, les rétablissements sont en raison inverse du nombre des récrudescences; et qu'après un certain nombre de celles-ci, on voit graduellement s'évanouir les probabilités d'une solide et durable guérison. C'est ainsi qu'on peut apprécier le degré d'influence des diverses exacerbations de la maladie sur le cerveau des aliénés. L'espérance de la guérison survit, sans doute, aux premières rechutes; mais elle s'affaiblit d'autant plus qu'elles se multiplient davantage et qu'elles se reproduisent à des époques plus éloignées de celle de l'invasion de la maladie.

De quels frivoles raisonnements n'a-t-on pas orné la prétention d'avoir mis à découvert les causes réelles des fréquents retours de la folie. Soumis, en apparence, aux lois qui régissent les maladies intermittentes, les paroxismes s'annoncent quelquefois par l'organe même de ceux qui les éprouvent; ces retours, d'autres fois; surprennent ces derniers par de brusques assauts, et détruisent soudain les flatteuses illusions que laissait entrevoir un commencement d'amélioration; mais quoique ces déplorables scènes se passent dans le cerveau, quoique la structure de cet organe ait été minutieusement interrogée, rien n'a pu, jusqu'à ce jour, soulever le voile mystérieux qui couvre cette difficulté; aussi la futilité de telles recherches est-elle aussi clairement démontrée que la vaniteuse pensée de ceux qui s'obstinent à s'y livrer.

Un autre sujet de curieuses investigations occupa pendant longtemps des esprits dignes de le traiter ; on établissait en principe que l'intégrité de la masse cérébrale était essentiellement exigée pour la manifestation des facutés mentales, ce qui n'a pas été confirmé par l'observation ; car il n'est dans l'encéphale aucune des parties supposées nécessaires à l'exercice des fonctions intellectuelles, qui n'ait été lésée, sans que, pourtant, l'intelligence en ait souffert la moindre altération. Mais on n'en supposait pas moins que toute la masse de l'encéphale était nécessaire à la formation de la pensée ; et quoiqu'on ne connaisse pas assez les secrets ressorts dont celle-ci est le résultat, on ne laissait pas de soutenir qu'il fallait regarder comme irréparables les moindres froissements que la folie leur faisait éprouver. Cette sévère décision est, pourtant, anéantie par les faits les plus constants et les plus nombreux.

Que l'on consulte les registres des hôpitaux et des maisons privées d'aliénés ; que l'on descende attentivement dans les détails relatifs aux changements éprouvés par les individus qui les habitent, durant les diverses phases de leur maladie, et l'on pourra se convaincre combien peu de livres écrits d'imagination sur la folie, méritent la confiance des hommes de l'art ; mais il faut le dire aussi, jusqu'à ces derniers temps, on a compté peu d'asiles où l'on ait exactement consigné les dates précises de l'invasion de la folie, des variations qu'elle a subies dans les divers individus, des améliorations et des détériorations qu'elle a successivement éprouvées ; et même de nos jours, ne voyons-nous pas des établisse-

ments publics de ce genre, très-arriérés sur ce point? Et l'on peut dire également que s'il existe des maisons privées où l'on ait été plus soigneux et plus exact, le public n'a que bien rarement joui d'un tel bienfait. Il faut donc nous contenter des résultats généraux qui nous ont été transmis, dans la conviction où nous sommes qu'un plus grand nombre de détails spéciaux sur cette partie de la science, fournira bientôt des éléments d'inductions plus sévères et plus étendues.

## DE L'INFLUENCE DE L'ATMOSPHÈRE

### SUR LE CERVEAU DES ALIÉNÉS.

S'IL est un point de la science, relativement à l'aliénation mentale, sur lequel on a le moins de regret d'avoir laissé quelque chose à dire, c'est, à coup sûr, celui de l'influence des divers états de l'atmosphère. Cette doctrine, connue de l'antiquité, eut, dans tous les siècles, d'habiles et nombreux sectateurs (1). Au milieu

(1) ..... Ubi tempestas et Cœli mobilis humor
Mutavere vias, et Jupiter humidus austris
Densat, erant quæ rara modo, et, quæ densa, relaxat;
Vertuntur species animorum, et pectora motus
Nunc alios, alios, dum nubila ventus agebat,
Concipiunt.....

VIRG., *Georgic., lib.* 1.

des nuages dont s'enveloppait cette cruelle maladie, on consulta les astres, mais plus particulièrement les diverses phases de la lune, et l'on crut découvrir de certaines coïncidences qui ne parurent pas sans intérêt; plus tard, les qualités de l'atmosphère présentaient une trop grande somme de rapports avec la santé de l'homme, pour n'être pas soigneusement explorées, et l'on put s'assurer de leur action sur les maladies nerveuses, et sur celles du cerveau en particulier.

On n'ose pas dire, néanmoins, que si le principe est incontestable, il n'a pas produit, jusqu'à ce jour, dans ses applications pratiques, autant d'avantages qu'on avait lieu de l'espérer; car cette influence, brusque de sa nature, souvent inattendue, s'évanouit la plupart du temps, sans avoir pu ni la soupçonner, ni la combattre; lorsqu'elle persiste, il est aussi difficile d'utiliser que d'arrêter son action, l'observateur en a constaté l'effet, c'est le prix de sa sagacité.

Il est, dit un docteur anglais, dans l'atmosphère, un état particulier, indépendamment de sa température, de sa pesanteur, de son humidité, qui exerce une influence marquée sur la santé, comme sur les maladies de l'homme, et sur les autres phénomènes de la nature; or cette influence étant dépendante des divers états de l'atmosphère, dans différents temps, varie dans son mode d'action; de là, non seulement elle cause un dérangement général dans la santé, mais elle a certainement encore une part active dans la production des divers symptômes dont ce dérangement s'accompagne. Ces conditions particulières de l'atmosphère, se pré-

sentant à des époques incertaines, leur influence doit être appelée casuelle (1).

Mais, indépendamment de celle-ci, il en existe également une autre dont le retour périodique se fait sentir deux fois, dans l'espace de vingt-huit jours; son action est générale : elle affecte immédiatement le cerveau et le système nerveux, en excitant un accroissement général d'irritabilité dans toute l'habitude du corps, et diminuant sensiblement le goût et la capacité des opérations intellectuelles. Elle agit sur les individus en raison de la susceptibilité et de la faiblesse de leur constitution : ceux qui sont éminemment irritables éprouvent cette double atteinte qui, chez eux, dure souvent plusieurs jours. Les tempéraments vigoureux, au contraire, ne la ressentent qu'une seule fois dans le mois; elle est pour eux fort légère et de courte durée. De plus, les sujets robustes qui en sont affectés à l'une des époques du mois, ne le sont pas à l'autre; de là, ces époques doivent être considérées comme deux périodes distinctes dont le retour de chacune apparaît une fois, dans à peu près l'espace de vingt-huit jours, et méritent le nom de périodes mensuelles d'irritabilité.

C'est durant ces périodes que les maladies chroniques éprouvent, dans leurs symptômes, une notable exacerbation; les céphalalgies, l'épilepsie, la catalepsie, et les autres affections nerveuses pour lesquelles on a des

(1) Thomas Forster. Observations on the casual and periodical influence of particular state of the atmosphere on human health and diseases, particularly insanity, etc.

prédispositions, éclatent inopinément chez les divers individus qui en sont menacés; les symptômes des diverses espèces d'aliénation s'aggravent; mais principalement ceux de l'hypocondrie. C'est alors que les suicides se multiplient; que le sexe paie son tribut lunaire; que les accouchements et les avortements se pressent; que la guérison des blessures est retardée, l'hydrophobie plus commune, les maladies contagieuses plus dangereuses; phénomènes qu'on doit attribuer à l'accroissement de l'irritabilité (1).

(1) There are peculiar states of the atmosphere, independents of its temperature, weight, or moisture, which have a particular influence on human health and disease, as wel as another natural phaenomena..... There is likewise, apparently independent of the above, a periodical influence, occurring twice in the course of twentyeight days, and which is of very general operation : it affects immediatly the brain and nervous system, causing a general increase of irritability of the whole body, and it lessens the capability and relish for intellectual exertion.... At these periods the symptoms of all chronic complaints are exacerbated; and head-ach, epilepsy, catalepsy, and various nervous diseases to which there may be a predisposition, are most liable to happen. The symptoms of various sorts of insanity are worst about this time, but particularly the melancholy kind; hence suicides from disease are more numerous. In females, the catamenia usually takes place at one or other of these two periods, and when irregular, sometimes occurs at both. Parturition generally takes place at some one of these periods, and consequently abortion are then more to be apprehended than at other

Ces périodes paraissent ne pas exactement coïncider avec aucune phase de la lune ; mais leur double apparition, durant une révolution lunaire, est une circonstance digne de remarque.

Il est encore une période diurne, continue le même observateur, qui arrive à certaines heures ; d'autres à certains jours, et qui se combinent quelquefois avec les paroxismes du mois. On sait que les maladies particulières deviennent plus graves à l'époque des influences dont nous parlons, et que celles, surtout, qui affectent une marche régulière et périodique, deviennent plus intenses, lorsqu'elles se heurtent avec l'une des influences du mois. Celle-ci, dans le dérangement mental, produit une exacerbation sensible ; tandis que la variété des symptômes ne dépend que de l'organisation de l'individu : cette influence est d'ailleurs empreinte sur les changements qu'éprouvent, à certaines époques, les animaux et les plantes, et sur tous les phénomènes de la nature. Le temps prononcera sur le mérite de cette doctrine (1).

times in the month. Finally, wounds heal less readily, hydrophobia is more common, infections diseases have crises, and all those phaenomena occur which can be ascribed to increased irritability. The periods do not seem to coincide with any exact time of the moon, but their occurrence twice in a lunar revolution, is a circumstance worthy of notice.

FORSTER cit., *ad Préf.*

(1) Idem, ibidem.

Il existe une foule d'autres influences où l'esprit se perd, et qu'il est inutile de rappeler ici; mais il n'est pas sans intérêt de connaître l'opinion du savant écrivain dont nous exposons les idées, au sujet de celle qu'exerce la lune sur le dérangement de l'organe cérébral. L'exacerbation des symptômes maniaques, dit-il, fut attribuée, dès les temps anciens, à de certaines périodes de la lune : de là, le nom de lunatique dont on a gratifié les aliénés; mais il est certain que cet accroissement d'irritabilité ne s'accorde nullement avec aucune période de cet astre : l'expression est donc mensongère et doit être retranchée du langage pathologique. Il existe véritablement une influence périodique sur les aliénés; mais elle ne se fait sentir qu'à l'époque de la périodicité générale, et quelquefois à d'autres époques; en l'attribuant à la lune, on ne fait qu'exhumer certains restes de l'astrologie qui, probablement, dans son origine, était une science fondée sur quelques observations de périodicité, mal comprises dans la suite, en les alliant à des idées fantastiques, et à l'imaginaire système de l'influence des astres (1).

On ne peut s'empêcher d'observer que, par la création spontanée de cette multitude d'influences, on obscurcit bien plus qu'on n'avance la solution de ce problème, et qu'hypothèse pour hypothèse, autant valait-il ne pas déposséder la lune de son antique puissance, et se défendre de substituer de nouvelles chimères à celles

(1) Idem, sect. VIII.

qui rallièrent tant de siècles autour de leurs drapeaux. Il est vrai que l'auteur ajoute que cette science est encore dans son enfance ; mais qu'il en fut de même de celles qu'on a le mieux cultivées (1).

En attendant que cette science ait acquis cette maturité dont on s'efforce, par avance, de la doter, il était prudent de mettre quelques bornes à sa puissance ; et même, dans son action sur l'hypocondrie, il était juste d'isoler la part active qu'elle peut prendre à ses accès, d'avec la nécessité de certaines organisations, d'en subir de fréquentes atteintes, puisqu'ici l'auteur assure que les sujets dont le crâne présente un grand développement au-dessous de la région moyenne des pariétaux, sont très-sujets à cette espèce de folie (2).

On ne saurait nier, de bonne foi, la réalité de l'influence atmosphérique sur nos organes ; mais n'en abuse-t-on pas pour agrandir ses effets, et matérialiser l'impulsion de la volonté ? Ne dirait-on pas qu'on a fait plus de recherches pour la rendre redoutable que pour en découvrir les bienfaits ? On répète souvent, il est vrai, que cette influence aigrit nos maux ; mais on laisse inaperçus et le calme dont elle les console quelquefois, et les charmes qu'elle répand sur la vie, pour les faire oublier.

Cette inexplicable influence fait brusquement éclater

(1) Idem, sect. IX.

(2) It will be found, that persons with the brain greatly developed under the middle of the parietal bone, are most liable to this kind of insanity. *Idem, sect. XII.*

toutes les espèces d'aliénations; elle presse celles qui ralentissent leur marche; elle surexcite les furieux, tourmente les hypocondriaques, aggrave les affections nerveuses, hâte les avortements, précipite la fin des suicides, nuit à la guérison des plaies, retarde celle des maladies chroniques, s'oppose tantôt à la naissance des garçons, tantôt à celle des filles; elle enfante les injures, les querelles, les duels, et provoque une foule d'infirmités humaines, qu'il est inutile de signaler; elle contrarie le développement de l'enfance, et finit, comme on va le voir, par donner la mort aux vieillards.

« J'ai souvent désiré connaître, dit le docteur Fors-
« ter, quelle est la cause qui fait que les vieillards, lan-
« guissant sous le poids des années, finissent par mourir;
« il m'a semblé que si l'âge seul était la cause de leur
« mort, elle arriverait plus lentement, il est donc pro-
« bable qu'une cause extérieure contribue à la préci-
« piter. La fin naturelle de la vie mortelle est, dans la
« nature, le dernier de tous les phénomènes qui doit
« être regardé comme douloureux. Le vulgaire le re-
« doute à cause des impressions absurdes gravées dans
« l'esprit de l'homme par des maîtres ignorants, lors-
« qu'il était jeune et susceptible; et cette association
« d'idées, comme celles qui frappent l'enfance, tendent
« à se reproduire, dans la vieillesse, avec une nou-
« velle vigueur; mais quoique la mort soit naturel-
« lement lente, l'époque en serait encore retardée, si
« quelque chose ne venait mettre un terme à la vie.
« Je crois, enfin, que celle des vieillards et des su-
« jets atteints de maladies chroniques, parviennent

« à l'heure suprême, par l'effet de quelque influence « extérieure, durant les périodes d'irritation (1). »

Il résulte de cette théorie, que cette puissance, cette force occultes, qui résident précisément dans les qualités de l'atmosphère qui nous sont inconnues, puisqu'elles sont indépendantes de la température de celle-ci, de sa pesanteur, de son degré d'humidité, etc., ont ouvert une carrière dans laquelle de séduisantes assertions sont d'autant plus facilement adoptées, qu'on se dispense d'avance de l'obligation de les justifier.

Il suffit, toutefois, d'un court séjour auprès des aliénés, pour s'assurer de l'influence atmosphérique sur la plupart d'entr'eux. Je dis la plupart, car il en est qui n'en éprouvent aucune atteinte; mais cette influence appartient probablement aux qualités connues de l'atmosphère.

## DE L'INFLUENCE DE CERTAINS VENTS

### SUR LE SYSTÈME NERVEUX DES ALIÉNÉS.

S'il est une contrée dans laquelle on signale davantage les effets des vents sur le système nerveux des aliénés, c'est celle, sans contredit, où les variations

(1) Idem, sect. IX.

de la température sont plus brusques et plus fréquentes. Telle est, en effet, la partie de la Provence dont la Méditerranée baigne la côte ; là, des vents antagonistes se disputent violemment l'empire de l'air. Leur règne efface sans cesse les saisons : l'hiver est tiède ou l'été glacial, suivant leur domination ; mais leur durée n'est pas égale. Il en est un qui porte le nom de mistral, parce qu'il est le plus puissant ; il commande aux autres et règne presque seul (1). Il est si violent, dit Strabon, qu'il peut désarmer un soldat romain. On a remarqué que, sous le rapport de la force et de la durée, il est aux autres vents comme 8 est à 1 : c'est le régulateur, par excellence, de la température ; car, suivant qu'il se dévie plus ou moins sensiblement du point ordinaire de son départ, la colonne de mercure monte ou descend, en un clin d'œil, de huit ou dix degrés de Réaumur. La fréquence de ces variations doit plus étonner que ces variations elles-mêmes, puisqu'on l'observe dans toutes les époques de l'année, qu'elle se renouvelle sans cesse, et qu'elle apparaît, le plus souvent, sans aucun signe précurseur.

C'est ce vent, impétueux dans sa marche, dont l'approche agit avec le plus de promptitude et d'énergie sur les aliénés ; mais son influence est plus rapide et plus prononcée lorsqu'il succède à celui qui sort du point opposé de l'horizon. En effet, si la taciturnité, l'ennui, l'accablement, le spleen, la stupeur annoncent indubitablement, chez ces malades, la pesante action du sud-

(1) Mistral, diminutif de Magistral.

est ; des physionomies plus animées, une activité sans but, une hardiesse d'action insolite, l'incontinence des paroles, la joie sans motifs, des inspirations poétiques, décèlent plus sûrement encore l'invasion du mistral, de ce vent dominateur qui s'élance, de l'espace déterminé entre les Pyrénées et le golfe de Lyon, pour aller expirer sur le rivage qui sépare la France de l'Italie. Ce vent pénètre environ à quinze lieues dans les terres, et son passage sème l'effroi chez les cultivateurs, comme parmi les matelots.

Sous sa domination, cependant, le front du mélancolique est moins sévère, le sombre penseur religieux entrevoit un rayon d'espérance, le suicide ajourne son sinistre projet, l'indolent se ranime à ce souffle consolateur ; sous cette puissante influence, un rare et froid sourire semble errer encore, quelquefois, sur les lèvres tremblantes du solitaire vieillard ; partout ce vent, tantôt furieux, tantôt presque insensible, soutient l'humanité défaillante ; et l'on pourrait dire, peut-être, que sa prompte apparition, dans certaines circonstances, a plus soulagé de malades que les traitements les mieux concertés ; mais il faut convenir, en même temps, que, sous son empire, l'aliéné furieux devient souvent indomptable ; qu'il acquiert un surcroît de force et d'indépendance qu'on ne saurait décrire ; qu'il s'efforce de se défaire des vêtements et des liens qui le captivent ; qu'il éclate en propos menaçants, en injures grossières, en procédés offensants ; qu'il renverse, avec violence, les obstacles qui s'opposent à ses orgueilleuses prétentions, à sa liberté ; qu'il brise tout ce qui fait ombrage

à son impérieuse volonté ; et qu'il n'est enfin subjugué que par l'excès de son délire et l'impossibilité de renouveler des efforts dont aucune puissance humaine ne peut, à son gré, prolonger la durée.

On observe qu'en général, l'action de ce vent, que ressentent également les deux sexes, se fait d'abord constamment remarquer sur tous les genres d'aliénation ; mais que sa continuité ne tarde pas à ralentir son influence, et qu'après un temps assez court, elle s'éteint par degrés, sur les jeunes sujets principalement, et sur ceux qui recouvrent incessamment la raison.

En insistant sur la réalité des effets de ce climat essentiellement variable par la fréquence de la cause que nous signalons, il ne peut s'ensuivre que les aliénés soumis à son action, restent insensibles aux autres influences atmosphériques; on s'est borné simplement à indiquer celle-ci comme plus particulière à la contrée dont nous parlons ; car, en tous lieux, les feux de la canicule, l'excès du froid, l'approche d'un orage, une atmosphère évidemment électrique, la détonation de la foudre, surexcitent le cerveau des aliénés.

Mais le mistral, en Provence, suscite à l'aliéné des émotions tout à fait différentes. Celles qui naissent des causes que nous venons d'indiquer sont annoncées par l'aspect du ciel, et peuvent être prévues et calculées ; leur action est moins générale ; la tempête en grondant répand quelquefois la terreur ; la stupeur succède pesamment aux transports de la colère ; enfin, nées de l'orage, elles s'envolent presque toujours avec lui.

Il n'en est pas ainsi des sensations imposées à l'aliéné

par le mistral. Survenues instantanément, sans cause apparente, leur intensité dépend du degré de celle qui les produit ; légères d'abord, comme la brise du matin, elles s'animent ou fléchissent au souffle modérateur dont elles empruntent l'existence et la durée ; leur accroissement et leur déclin, leur véhémence ou leur mollesse sont invariablement soumis à cette commune loi. D'autres fois, on a vu l'aliéné se porter, sous d'autres influences, à des excès malfaisants ; jamais ou très-rarement de telles actions ne coïncident avec celle-ci ; jamais suicide, pendant le règne de ce vent, ne souilla l'hôpital des fous ; jamais on n'eut alors à gémir sur ces déplorables catastrophes qui jettent l'alarme dans ces sortes de maisons ; mais hâtons-nous d'ajouter que si les aliénés, durant ces fréquentes époques, ne sont que plus ou moins vivement affectés, et sont tout aussi peu dangereux pour eux-mêmes que pour ceux qui les entourent, elles tourmentent tout le monde, et semblent donner de l'humeur aux hommes les plus calmes, lorsqu'elles pressent trop leur retour.

Que le vent dont nous parlons agite les aliénés, quels qu'ils soient, c'est un fait dont personne ne conteste la réalité ; et, bien qu'il ne soit pas la cause de la folie, il est certain, pourtant, qu'aux lieux soumis à son influence, les admissions aux hôpitaux sont en raison directe de sa fréquence et de son intensité, et, sans aucun doute, en raison inverse de la durée du vent opposé. Le journal de l'observatoire de Marseille s'accorde parfaitement, à cet égard, avec les registres de l'hôpital. Combien, dans cet ordre de faits, n'obtiendrait-on pas

de résultats analogues de l'étude des effets de ces vents si redoutables, tels que le Kamsin, le Medina, la Bora, etc., sur les facultés mentales de l'homme et des animaux? Car ces derniers ont également leur part dans l'action de ces immenses déplacements de l'air atmosphérique.

Mais indépendamment des causes de l'aliénation, communes à toutes les contrées, en existe-t-il de particulières à certaines localités? Sont-elles une fatalité topographique? Les Anciens en étaient convaincus, ils désignaient certaines régions comme étant destinées à produire des intelligences grossières, des esprits bornés, des âmes basses, serviles; tandis que, sous un autre ciel, ils distinguaient, au contraire, des esprits déliés, élevés, de hautes intelligences, des capacités intellectuelles du premier ordre (1).

(1) Licet videre acutiora ingenia eorum qui terras incolant eas in quibus aer sit purus ac tenuis, quam illorum qui utuntur crasso cœlo atque concreto. CIC., *de Nat. Deo.*

Hinc Athenis tenue cœlum, ex quo acutiores putantur Attici, crassum Thebis. *Idem, de Fato.*

Abderitanæ pectora plebis habes. MART.

Bæotum in crasso jurares aëre natum. HOR.

## DE L'INFLUENCE

# DES CROYANCES RELIGIEUSES

### SUR LA PRODUCTION DES MALADIES MENTALES.

—

Il est une autre cause que l'on a longtemps regardée comme très-propre à porter le trouble dans les facultés mentales de l'homme; celle-ci est de tous les jours, de tous les climats; elle est d'un immense intérêt: c'est la religion.

Peu de villes ont eu un plus grand nombre d'établissements religieux que Marseille; peu d'entr'elles ont vu les temples plus fréquentés, et leurs habitants relever avec plus de zèle leur culte abattu. On a le droit de conclure, dès-lors, que la religion, qui exerce une plus grande influence sur l'homme que toutes les passions réunies ensemble, a dû produire, dans cette ville, un plus grand nombre d'aliénés que dans celles où la piété règne avec moins de ferveur; car, s'il est vrai, comme on n'en peut douter, qu'il n'est point de sentiment dans l'homme qui ne puisse être excité jusqu'à porter atteinte à l'intégrité de son intelligence, on se persuadera sans peine que la croyance religieuse, la plus puissante des affections de l'âme, puisse exercer sur celle-ci la même influence. Il est même une opinion populaire, tellement

enracinée dans les esprits que bien des siècles s'écouleront peut-être encore sans la détruire, qui fait de la religion une source intarissable d'aliénations mentales, et qui n'a cessé de la représenter comme un invisible écueil de la raison. Rien n'est plus rare néanmoins que la manie religieuse, quoiqu'on appelle, en général, de ce nom celle où de vaines terreurs de l'autre vie préoccupent l'esprit des malades ; car en la désignant ainsi, rarement on peut s'assurer si l'effroi qu'inspirent ces craintes importunes fut antérieur ou non à la folie ; si les spectres décrits par les maniaques, si le bruit de l'Achéron qui les éveille, ne sont que l'effet du désordre du cerveau, et non la cause du délire.

On sait, il est vrai, que le trop ou trop peu de croyances religieuses, que le doute opiniâtre, comme une vague incertitude, peuvent à la longue ébranler la raison; mais a-t-on sondé ces esprits ainsi disposés, avant l'apparition du désordre intellectuel? A-t-on acquis la certitude que des préoccupations antérieures, également profondes, furent étrangères à ces manifestations improprement appelées religieuses? On a presque toujours vu que ce furent des hommes sans religion, ou des femmes dépourvues de bon sens, qui firent de celle-ci une source d'aberration de l'entendement.

Un aliéné croit voir l'enfer s'ouvrir sous ses pas; déjà les flammes éternelles atteignent à ses pieds ; et la religion serait en demeure de se justifier ? Et ces délires furieux, ces manies intraitables qui peuplent les hôpitaux, et qu'enfantent des cerveaux en désordre, seraient son ouvrage? Non, ces actes de folie ont une autre

origine; la religion ne fait pas des aliénés : ceux qui l'en accusent, ou la méconnaissent, ou manquent de raison.

Il n'est que trop commun de voir apparaître, dans les hôpitaux, de ces personnages au maintien modeste, à la voix douce et retenue, au regard baissé, frémissant d'horreur à la moindre parole indiscrète, et chassant assidument, par un signe sacré, l'esprit impur qui semble encore les souiller. Hélas! avec de l'étude et du temps, que découvre-t-on dans l'âme du plus grand nombre de ces prétendues victimes de la religion, si ce n'est des traces trop sensibles d'anciennes passions mal éteintes, c'est-à dire, d'irrécusables témoignages de précédentes aliénations d'esprit, dont les restes vieillis s'échappent involontairement d'un cœur qui ne fut jamais religieux. Le repentir n'enfante pas la folie; le désespoir est l'ouvrage d'un cerveau malade.

Si le fiévreux est poursuivi par des fantômes qui l'épouvantent; si quelque éminent danger fait soudain redouter l'avenir; si la conscience d'une vie coupable vient, au moment suprême, révéler des frayeurs; si le déchirement du remords justifie la vertu, rendez, si vous l'osez, la religion responsable de tant d'insolites terreurs, et du délire qu'elle eût pu prévenir.

Il n'est pas douteux, cependant, que l'intelligence ne puisse être troublée par un entier abandon à l'étude d'une théologie abstraite, comme elle peut l'être par une trop forte application à des sujets de morale ou de politique trop relevés; mais la religion chrétienne ne produit jamais de pareils effets, à moins qu'elle ne de-

vienne l'effet d'une pure abstraction, ou qu'elle ne soit mal comprise : il n'existe aucune connexion nécessaire entre l'hallucination d'un esprit dérangé et l'objet qui la produit ; c'est ainsi qu'un aliéné peut concevoir qu'il est Dieu, qu'il est dans le ciel ou dans l'enfer, sans que des impressions antérieures aient enfanté de pareilles idées. Il n'y a donc là que de pures hallucinations ; car l'aliéné eût également pu se persuader qu'il était une bouteille, qu'il voyageait dans les airs, ou qu'il marchait sur les eaux. On ne découvre donc là que des idées maladives qui s'élèvent spontanément, en désordre sans liaison, dans un cerveau troublé, qui transforme les visions en réalité, en s'efforçant de donner de la consistance à des ombres très-lentes, quelquefois, à s'évanouir (1).

La religion suivie de bonne foi, n'apporte le trouble ni dans la conscience, ni dans les facultés mentales, si le doute ne vient les assaillir ; mais si l'homme chancelle, une fois, dans sa croyance, s'il ne sait franchement s'écarter de la nouvelle route, ni la suivre avec ardeur, à moins d'une rare force morale, il tombera dans cet état d'incertitude et de confusion dont le terme est naturellement la perte de la raison.

On n'observe, en général, aucun exemple d'aliénation dont la religion soit la cause, parmi les personnes inébranlables dans leur croyance, tandis que partout où l'on voit apparaître la folie, le sujet qui en est atteint s'était écarté de l'autorité des principes religieux ; mais il est juste d'avouer, avant tout, qu'il faut admettre

(1) Burrows cit.

une condition essentielle et préparatoire des esprits, pour que les idées religieuses ou non, enfantent la folie; car les mêmes causes sont loin d'agir de la même manière sur tous les individus soumis à leur influence (1).

S'il entrait dans mon sujet de signaler la croyance religieuse des peuples civilisés du globe, dans laquelle la raison humaine court le moins de risque de se troubler, je me hâterais de désigner celle des nations catholiques, et je répèterais son nom, si j'avais à m'expliquer sur celle que peuvent embrasser, sans craindre de porter la moindre atteinte à leurs facultés mentales, ceux qui la préfèreraient à la leur. Les hôpitaux d'aliénés élevés parmi les nations où tous les cultes sont permis, justifieraient mon opinion.

Notre religion, dit un docteur catholique irlandais, n'abandonne jamais le sol où elle a pris racine, le sol où elle a fleuri, comme on peut l'observer dans l'homme même dégradé par le vice; car, dans les hôpitaux, on voit souvent des maniaques dont la faculté de raisonner sur quelque sujet que ce soit, est complètement oblitérée, conserver, néanmoins, celle de s'adresser, en termes convenables, à la divinité, et remplir encore, avec autant de respect que de régularité, les devoirs religieux qui leur furent jadis imposés. Durant le cours d'une pratique de plus de vingt-cinq ans, dans l'hôpital

(1) G. Burrows, cit. An inquiry; tuke descrip. of the quaker's retreat. Cox. Aslam. Spurzheim. Falret, De l'hypocondrie et du suicide. Voisin, Des causes des maladies mentales. Arnold, Obs.

des aliénés de Cork, où les catholiques sont, à l'égard des réformés, dans la proportion de dix à un, le même docteur n'a pu voir un seul exemple d'aliénation produit, chez les premiers, par enthousiasme religieux, tandis que les autres ont été, pour lui, un fréquent sujet d'amères réflexions (1).

Le docteur Burrows prétend, sur le témoignage des voyageurs, qu'en France, il n'est plus d'esprit religieux, et qu'on n'en découvre quelques traces que chez les personnes âgées du bas peuple ; et comme dans le royaume uni de la Grande-Bretagne, où la masse de la population est éminemment religieuse, le changement de religion est plus fréquent qu'en France, il suit que, sous ce rapport, il y a moins d'aliénés en France qu'en Angleterre ; de manière que l'auteur de cette observation ne compte, en France, moins de folies religieuses, que parce qu'il aime à la peupler d'athées ; or, comme il vient d'exposer plus haut, que les mœurs des sauvages deviendraient encore plus barbares si on les dépouillait de leur grossière religion ; il suit que nous sommes plus dignes de pitié que ces derniers (2).

Mais, s'il n'est pas permis d'élever des doutes sur la moralité des actes inspirés par une croyance religieuse éclairée, il l'est moins encore, peut-être, d'en constater l'existence dans une condition opposée ; de nombreuses observations constatent journellement, parmi les alié-

(1) William Saunder Hallaran, Practical observations on the causes and cure of insanity.

(2) Burrows, cit. Section X.

nés, ces divers résultats. Supprimez, en effet, les principes religieux, la morale est anéantie et la raison est en danger : allier la morale avec la liberté de vivre sans l'idée d'une autre vie, n'est qu'une absurdité. Elèverait-on des tombeaux, si l'âme n'était immortelle? La destinée humaine ne serait donc qu'une immoralité? Eh qui ne sait que celle-ci déchaîne les facultés mentales et les éteint dans le néant, qu'elle brise les liens du corps social, et n'est que trop souvent le premier échelon de la folie (1)?

(1) On a remarqué qu'en France, un trentième des attentats contre la vie se passe dans les mauvais lieux; qu'un quatorzième des crimes d'incendie, une grande partie des duels, la plupart des cas de folie, tous les infanticides, presque tous les suicides parmi les jeunes femmes, prennent leur source dans l'immoralité des relations sexuelles.

Là où la vertu n'est pas un vain nom, l'amour a quelque chose de saint et de pur; mais aussitôt que la civilisation, poussée à son dernier terme, a étendu le cercle et le besoin des jouissances, la prostitution, la débauche, l'adultère, l'avortement, l'infanticide, ces crimes énormes, surgissent de toutes parts. GUERRI, *Statistique morale.*

La Bruyère disait que si la misère était la mère des crimes, le défaut d'esprit en était le père; aussi avons-nous entendu un ministre du roi dire naguère à la tribune: «En consultant les tristes annales des crimes privés, vous «reconnaîtrez que, si quelques grands attentats sont en«fantés par les passions impétueuses qui semblent se faire «un jeu des pénalités les plus terribles, l'ignorance et le «besoin sont les deux causes réelles de cette multiplicité «de crimes qui fournit un déplorable aliment à la justice

Que l'on parcoure les registres des maisons des aliénés, et l'on saura bientôt si la pureté des mœurs, une éducation bien dirigée, une conscience sans reproche, une vie sobre, active, économe, et des pratiques religieuses exemptes de vains scrupules, de subtilités et d'abstractions puériles, ont enfanté beaucoup de folie? Trouve-t-on, parmi ceux-ci, des hommes qui usent leur être non peu à peu, mais tout-à-la-fois? De ces figures qui attestent à tous les regards, cette prompte consommation de la vie? Non sans doute, car c'est là qu'on reconnaît que la morale est réellement la protectrice de la raison, qu'elle captive l'effervescence de la pensée, et qu'elle seule peut la diriger vers le bonheur commun.

Or, la morale est susceptible de démonstration, aussi bien que les mathématiques; et qui sait, dit un illustre penseur, si, par l'algèbre, on ne parviendra pas un jour à obtenir, en morale, les mêmes résultats que dans la science des nombres (1)?

En attendant, il est certain que le rapport exact entre les règles et les actions, constitue la saine raison, et que l'état où ce rapport est renversé, n'est plus que la folie, s'il a quelque durée.

« criminelle. Le plus grand nombre des condamnés est pri-
« vé des notions les plus simples de l'instruction primaire. »

C'est une chose digne de remarque qu'en 1839, les bagnes de la France ne comptent pas plus de condamnés qu'en 1790.

(1) Locke, Essai sur l'entend. hum., liv. III, pag. 15 et suiv.

N'ayant pas eu le projet de traiter longuement des diverses causes de la folie, j'ai dû ne faire mention que de l'influence de l'atmosphère, et des croyances religieuses, comme le plus capables, dans le Midi, où ces causes sont fortement prononcées, d'exercer une puissante influence sur le dérangement mental, et pour appeler ensuite l'attention des observateurs sur un sujet grave sur lequel, dans tous les temps, on a émis des opinions fort contestables et les exagérations les plus dénuées de fondement.

On ne croit plus, depuis Pinel, que les causes de la folie aient des rapports indispensables avec la condition sociale des aliénés, et que celles qui font sentir leur influence sur certaines classes, n'agissent nullement sur les autres. Ne voit-on pas le laboureur se croire monarque, et celui ci se persuader qu'il est condamné sans retour à devenir laboureur? L'orgueil ne peut-il pas mettre un mendiant sur le trône, et laisser rouler dans la poussière celui qui l'occupait? Les causes sont les mêmes pour tous, les dispositions individuelles déterminent leur mode d'action, la différence d'organisation en règle les effets. (1).

(1) L'esprit dépend si fort du tempérament et de la disposition des organes du corps que, s'il est possible de trouver quelques moyens de rendre l'homme plus sage et plus habile, on le peut trouver dans la médecine. Il est vrai que celle qui est en usage, aujourd'hui, contient peu de choses dont l'utilité soit si remarquable.

DESCARTE, *Discours de la méthode.*

On avait dit avant Descarte :

Lorsque je pris le service de l'hôpital, je m'imaginais que j'allais être sans cesse entouré de rois, de princes, de héros; que je ne trouverais parmi les malades que des peintres, des sculpteurs, des musiciens, et surtout des poëtes et des hommes que leur grande capacité, leur génie transcendant auraient malheureusement rendus fous: cette affligeante préoccupation ne tarda pas à s'évanouir. Je reconnus que le nombre des maniaques se composait d'une somme d'individus indistinctement sortis de tous les rangs de la société; qu'aucune condition sociale n'apportait un plus riche tribut qu'une autre, que le savoir et la richesse ne le cédaient en nombre, chez les aliénés, ni à l'ignorance, ni à la pauvreté; que l'homme de talent ne perd pas plus souvent la raison que le simple artisan ou le grossier laboureur; et qu'enfin on pouvait écrire des pages piquantes d'originalité, en signalant certaines professions, certaines conditions, et les femmes entre autres, comme plus propres à fournir aux hôpitaux un ample contingent; mais qu'il n'en était rien, et que ceux qui publient de telles découvertes vendent des rêves.

Il paraîtrait donc qu'on ne doit pas plus conclure de la folie à la cause qui l'a produite, que de celle-ci à la nature de la folie, puisqu'il ne règne communément entr'elles aucune espèce de connexion. Qui pourrait d'ailleurs énumérer toutes les causes des divers genres

Ipsi animi magni refert quali in corpore locati sint; multa enim de corpore existunt quæ acuunt mentem; multa quæ obtundunt.

Cic., *Tuscul.*

de folie? L'excellent ouvrage de M. le docteur Voisin mettra désormais des bornes à ces nomenclatures scolastiques qui semblaient imposer une origine déterminée à chacune de ces maladies mentales; car on convient, en général, que s'il est un point obscur dans l'histoire des aberrations mentales, c'est, sans contredit, celui que nous signalons en ce moment.

Dès qu'on voit apparaître un aliéné, la cause qui l'a rendu tel occupe soudain tous les esprits; et, comme en toutes choses, ceux qui sont le moins avancés dans ces sortes de connaissances, prononcent les premiers. Le commun des hommes, quoi qu'on puisse faire ou dire, attribue la folie à un excès de facultés mentales, comme si le premier et le dernier degrés de l'intelligence humaine, ainsi que les degrés intermédiaires, jouissaient, à cet égard, du moindre privilége. Un mot, un geste, de la part du malade, une parole oiseuse d'un membre de la famille, un léger incident, pur effet du hasard, suffisent pour assigner une cause à la maladie: les précédents de l'aliéné, le plus souvent inconnus, ne sont comptés pour rien, dans l'appréciation de son état présent; et les mille causes réunies qui peuvent avoir amené la catastrophe, restent ensevelies dans un éternel oubli. Mais en signalant les difficultés dont s'enveloppe constamment la véritable origine de l'aliénation mentale, on ne prétend point attacher trop d'importance, sous le rapport du traitement, à la connaissance minutieuse des éléments divers dont elle est la conséquence, on a simplement laissé pressentir que les variétés dont elle se compose reconnaissent, presque toujours, de

tout autres causes que celles que le vulgaire adopte sans examen ; car celui-ci ne sait pas que cette cruelle maladie, dans le plus grand nombre de cas, décèle son existence longtemps avant qu'on ne puisse plus en douter.

Dans les tableaux qui suivent, on verra, d'après les renseignements qu'on a pu recueillir, le nombre et la nature des causes qui ont amené la folie des malades placés à l'hôpital St-Lazare, depuis 1802 jusqu'en 1837. Il serait inutile d'annoncer que, pour le plus grand nombre des aliénés, nous avons accepté, sur parole, les confidences dont on a bien voulu nous honorer.

## NOMBRE DES ALIÉNÉS ADMIS

### DEPUIS 1802 JUSQU'EN 1837.

La population de la ville et de la banlieue était, en 1801, de 101,556 âmes.

En 1802, l'hôpital des aliénés renfermait 44 individus, dont 29 hommes et 15 femmes. Sur ce nombre, on comptait 8 idiots, 4 épileptiques anciens et 4 vieillards dépassant l'âge de 70 ans; plus, 5 femmes et 7 hommes qui étaient nourris dans la maison, n'ayant ni de domicile, ni des moyens de gagner leur vie, et qui n'étaient plus comptés, néanmoins, parmi les aliénés : il y avait donc en tout 56 individus.

Les admissions et les sorties s'opérèrent dans l'ordre suivant ;

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Présents. | 29 | | | 15 | | | 44 | | |
| 1802 | 12 | 5 | 6 | 13 | 8 | 5 | 25 | 13 | 11 |
| 1803 | 17 | 10 | 7 | 18 | 7 | 4 | 35 | 17 | 11 |
| 1804 | 13 | 9 | 4 | 17 | 9 | 3 | 30 | 18 | 7 |
| 1805 | 18 | 8 | 3 | 19 | 10 | 2 | 37 | 18 | 5 |
| 1806 | 21 | 13 | 5 | 13 | 6 | 4 | 34 | 19 | 9 |
| 1807 | 15 | 11 | 3 | 11 | 5 | 1 | 26 | 16 | 4 |
| 1808 | 12 | 5 | 4 | 17 | 8 | 5 | 29 | 13 | 9 |
| 1809 | 14 | 6 | 3 | 21 | 15 | 4 | 35 | 21 | 7 |
| 1810 | 13 | 7 | 2 | 15 | 8 | 6 | 28 | 15 | 8 |
| 1811 | 11 | 5 | 3 | 9 | 5 | 3 | 20 | 10 | 6 |
| 1812 | 9 | 10 | 8 | 20 | 10 | 7 | 29 | 20 | 15 |
| 1813 | 10 | 3 | 4 | 14 | 8 | 6 | 24 | 11 | 10 |
| Total. | 194 | 92 | 52 | 202 | 99 | 50 | 396 | 191 | 102 |
| Sortis 92 Morts. 52 | 144 | Sorties. 99 Mortes. 50 | | 149 | Sortis. 191 Morts. 102 | | 293 | | |
| Restants.. | 50 | Restantes... | | 53 | Restants.. | | 103 | | |

Les malades sortis ou morts sont pris sur la masse totale des anciens et des nouveaux venus.

De 1802 à 1813, il y a eu, à Marseille, 142 suicides constatés, dont 2 consommés à l'hôpital des aliénés.

On ne fait aucune mention des suicides commencés en ville, et non suivis de mort.

La population de Marseille était, en 1810, de 96,724 âmes, et en 1820, de 107,025.

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Restés. | 50 | | | 53 | | | 103 | | |
| 1814 | 15 | 10 | 4 | 10 | 9 | 5 | 25 | 19 | 9 |
| 1815 | 10 | 7 | 2 | 12 | 10 | 6 | 22 | 17 | 8 |
| 1816 | 18 | 6 | 4 | 16 | 9 | 8 | 34 | 15 | 12 |
| 1817 | 15 | 6 | 3 | 20 | 9 | 8 | 35 | 15 | 11 |
| 1818 | 15 | 9 | 4 | 15 | 11 | 6 | 30 | 20 | 10 |
| 1819 | 16 | 10 | 5 | 26 | 13 | 4 | 42 | 23 | 9 |
| 1820 | 16 | 10 | 7 | 18 | 12 | 6 | 34 | 22 | 13 |
| 1821 | 19 | 12 | 5 | 20 | 11 | 3 | 39 | 23 | 8 |
| 1822 | 20 | 14 | 6 | 10 | 9 | 8 | 30 | 23 | 14 |
| 1823 | 24 | 16 | 9 | 21 | 10 | 7 | 45 | 26 | 16 |
| 1824 | 25 | 19 | 8 | 20 | 17 | 4 | 45 | 36 | 12 |
| 1825 | 26 | 18 | 8 | 24 | 21 | 3 | 50 | 39 | 11 |
| Total. | 269 | 137 | 65 | 265 | 141 | 68 | 534 | 278 | 133 |

Sort. 137 / Morts. 65 } 202 — Sorties. 141 / Mortes. 68 } 209 — Sortis. 278 / Morts. 133 } 411

Restants.. 67 — Restantes.. 56 — Restants.. 123

De 1814 à 1825, inclusivement, on a compté 183 suicides; 23 étaient étrangers à Marseille (1).

De 1826 à 1836, la population de la ville et de la banlieue s'est élevée au-dessus de 150,000 âmes (2).

(1) Voir à la fin de cet Essai la lettre que m'écrivit un malade qui craignait de se suicider.

(2) On a dû remarquer que la peste de 1720 et 1721 réduisit de plus d'un tiers la population de Marseille et de la banlieue qui s'était élevée à 100,000 âmes environ;

| | HOMMES. | | | FEMMES. | | | ENSEMBLE. | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Admis. | Sortis. | Morts. | Admises. | Sorties. | Mortes. | Admis. | Sortis. | Morts. |
| Restés. | 67 | | | 56 | | | 123 | | |
| 1826 | 28 | 15 | 8 | 20 | 18 | 7 | 48 | 33 | 15 |
| 1827 | 29 | 19 | 7 | 23 | 12 | 7 | 52 | 31 | 14 |
| 1828 | 28 | 11 | 6 | 27 | 14 | 5 | 55 | 25 | 11 |
| 1829 | 20 | 14 | 4 | 20 | 21 | 3 | 40 | 35 | 7 |
| 1830 | 19 | 16 | 5 | 26 | 19 | 6 | 45 | 35 | 11 |
| 1831 | 21 | 9 | 13 | 35 | 14 | 4 | 56 | 23 | 17 |
| 1832 | 22 | 8 | 7 | 28 | 20 | 8 | 50 | 28 | 15 |
| 1833 | 42 | 16 | 11 | 29 | 14 | 7 | 71 | 30 | 18 |
| 1834 | 30 | 20 | 9 | 20 | 17 | 6 | 50 | 37 | 15 |
| 1835 | 22 | 16 | 6 | 28 | 16 | 10 | 50 | 32 | 16 |
| 1836 | 20 | 9 | 8 | 25 | 11 | 6 | 45 | 20 | 14 |
| Total. | 348 | 153 | 84 | 337 | 176 | 69 | 685 | 329 | 153 |
| Sort 153 Morts. 84 | 237 | Sorties. 176 Mortes. 69 | | 245 | Sortis. 329 Morts. 153 | | 482 | | |
| Restants. | 111 | Restantes.. | | 92 | Restants.. | | 203 (1) | | |

on a également vu, qu'en 1792 et 1793, cette même population avait subi le même sort qu'au temps de cette horrible épidémie, et que, depuis le 9 thermidor, elle avait repris un mouvement ascendant jusqu'en 1814, époque à laquelle elle avait atteint le chiffre 85,000; mais il est essentiel de noter avant tout, qu'on ne connaît de recensements exacts, soit aux archives de la maison de ville, soit à celles de l'état civil, que ceux qui ont été faits pendant les années 1765, 1770, 1790, 1795, 1801, 1806, 1807, 1820, 1826, 1831.

(1) Dans le mois de mai 1831, l'état de délabrement

Durant cette période, on a compté, à Marseille, 183 suicides (1).

et de vétusté de l'hôpital St.Lazare, ne permettant pas d'y garder le nombre des malades qui l'encombraient, et qui semblaient en précipiter l'entière ruine, l'administration des hôpitaux en fit extraire les épileptiques et ceux qui pouvaient être signalés comme incurables, et les fit placer dans l'ancienne maison du Refuge, connue sous le nom de St.-Joseph; ces malades furent confiés au zèle éclairé de M. le docteur Guiaud, qui, depuis cette époque, leur prodigue les secours dont l'art peut disposer en faveur de telles infirmités.

Quarante hommes et quarante femmes, soit épileptiques, soit idiots, plus ou moins avancés, furent, en conséquence, évacués sur le nouveau local; et l'hôpital Saint-Lazare, consacré désormais à ne recevoir que les aliénés furieux et susceptibles de traitements, ne compta plus que 71 hommes et 75 femmes, jusqu'à de nouvelles admissions.

(1) Valère-Maxime dit que c'était la coutume, à Marseille, de garder publiquement une espèce de poison, préparé avec de la ciguë, que l'on donnait à ceux des habitants qui venaient exposer et qui faisaient approuver au sénat les motifs particuliers qui les portaient à se donner la mort; afin, dit le même auteur, que les citoyens ne pussent renoncer à la vie sans la permission des magistrats, et que cet acte important, ayant l'approbation des lois, ne pût être regardé comme une démarche téméraire contre les rigueurs du sort.

Voyez la réfutation de cette assertion dans le tom. XI des mémoires de l'Académie de Marseille, p. 132.

## GENRES DE FOLIE.

| | Hommes. | Femmes. | Total. | Guérison. | Décès. |
|---|---|---|---|---|---|
| Monomanie. | 220 | 264 | 484 | 103 | 124 |
| Manie..... | 241 | 81 | 322 | 66 | 80 |
| Démence... | 91 | 34 | 125 | 6 | 33 |
| Idiotisme... | 1 | 4 | 5 | 0 | 2 |
| | 553 | 383 | 936 | 175 | 239 |

## AGE DES ALIÉNÉS ADMIS, DEPUIS 1802 JUSQU'EN 1836.

| | |
|---|---|
| De 6 à 15 ans. | 15 |
| De 15 à 25 | 140 |
| De 25 à 35 | 274 |
| De 35 à 45 | 602 |
| De 45 à 55 | 261 |
| De 55 à 65 | 80 |
| De 65 à 75 | 10 |
| De 75 à 80 | 2 |
| | 1384 (1) |

## NATIONS COMPOSANT LA POPULATION DE L'HOPITAL.

FRANÇAIS.

| | |
|---|---|
| Marseille..... | 806 |
| Bouches-du-Rhône..... | 270 |
| Départements divers..... | 104 |
| A reporter..... | 1180 |

(1) Parmi ces aliénés, on a remarqué deux enfants jumeaux, âgés de 6 ans, dont l'un guérit à l'âge de puberté (14 ans), et l'autre mourut de consomption à l'âge de 11 ans.

| | |
|---|---|
| Report..... | 1180 |
| ÉTRANGERS. | |
| Duché de Gênes..... | 87 |
| Comté de Nice..... | 73 |
| Américains, Anglais, Allemands, Suisses. | 28 |
| Égyptiens, Espagnols, Portugais..... | 32 (1) |
| Hommes de couleur..... | 8 |
| | 1408 |

On a vu plus haut qu'en 1802, l'hôpital renfermait 44 malades, parmi lesquels il se trouvait quelques épileptiques ou idiots très-âgés. Dans l'intervalle de temps

(1) Parmi les Egyptiens, se trouve comprise une jeune Abyssinienne, nommée Olisca; elle était esclave et au service d'une famille égyptienne qui l'avait achetée, bien jeune encore, au bazar du Caire; elle suivit ses maîtres, lorsque ceux-ci vinrent en France avec l'armée d'Egypte; à son arrivée à Marseille, cette fille, d'un très-beau noir, était âgée de 17 ans, et déjà elle avait mis deux enfants au monde. La crainte d'être enceinte, une troisième fois, lui fit perdre la raison.

La conformation du crâne de cette jeune négresse me frappa; après sa mort, hâtée par le refus des aliments, je la fis dessiner telle qu'on la voit dans la planche ci-après.

Les pariétaux excessivement prolongés vers l'occipital, et la très-grande voussure de ce dernier, donnaient au crâne une telle étendue vers sa base, qu'il dépassait, à sa partie postérieure, de plus de deux pouces et demi, la ligne verticale du cou. Quels sujets d'observations pour le phrénologiste qui fixe dans cette région le siége de l'amour physique?

qui s'est écoulé depuis cette époque, jusqu'à la fin de 1837, les admissions, les sorties, les décès, les rechutes se sont opérés dans l'ordre suivant:

| | Hommes. | Femmes. | Total. |
|---|---|---|---|
| Admis... | 694 | 714 | 1408 |
| Sortis.... | 282 | 311 | 593 |
| Décès.... | 201 | 188 | 389 |
| Rechutes. | 68 | 74 | 142 |

Telle est la masse totale des individus sur laquelle se sont opérés les mouvements généraux de l'établissement (1). Il est essentiel d'observer que beaucoup de

(1) Sur la totalité des aliénés accueillis dans notre asile, dans l'espace de trente-six ans, on a vu que le nombre des malades des deux sexes diffère peu l'un de l'autre, si l'on considère, d'une part, celui des femmes qui, dans les pays méridionaux, prédomine de quelque peu sur celui des hommes, et de l'autre, les motifs qui ne précipitent que trop souvent, surtout parmi la classe pauvre, l'admission de celles-là, sans compter le peu d'empressement qu'on apporte à solliciter leur sortie; tandis qu'il en est tout autrement à l'égard de l'autre sexe, qui paraît conserver l'habitude du commandement dans les situations même où il ne peut que le subir.

Si dans la plupart des contrées où l'on fait des statistiques, on trouve que les naissances des garçons l'emportent d'un 33e sur celles des filles; on y voit également qu'il naît plus de filles dans les villes qu'à la campagne; mais qu'on rencontre moins de garçons que de filles parmi les enfants trouvés. Toutes les causes qui énervent l'homme, telles que l'ardeur du climat, l'inaction, la misère, etc., font

ces malades qui sont portés sur la colonne des décès, étaient des personnes âgées, et qui auraient également succombé dans leurs familles. Mais il est surtout important de noter que les 1408 individus composant la totalité de la population de l'hôpital, ne doivent pas tous être compris parmi les malades auxquels on pouvait faire subir un traitement. Il faut en déduire ceux qui sont signalés ci-après :

| | |
|---|---|
| Épileptiques..... | 73 (1) |
| Décrépitude de l'âge..... | 60 |
| Décrépitude par inconduite..... | 47 |
| Sortis sans traitement..... | 55 |
| Sortis avant la fin du traitement. | 61 |
| Admis par mesure de prudence... | 39 |
| A reporter..... | 335 |

prédominer les naissances féminines. Montesquieu dit qu'au Japon on voit plus de filles que de garçons ; d'autres assurent qu'il en est de même en Chine. M. Geoffroy-St.-Hilaire père dit qu'à Naples, les enfants mâles ne sont pas aussi nombreux que dans le reste de l'Europe. Il croit se rappeler qu'aux temps de nos orages révolutionnaires, les naissances des garçons étaient plus rares que dans les temps ordinaires. Les recensements faits, à plusieurs époques, prouvent qu'à Marseille, il naît un peu plus de filles que de garçons, comme sur les bords de la Méditerranée. On regarde, d'ailleurs, en général, la prospérité des peuples, comme une condition essentielle à la prédominance des naissances masculines.

(1) Sur les 73 épileptiques, 15 étaient tels dès leur enfance ; on a pu donner des renseignements sur l'époque de l'invasion de la maladie, chez 21 d'entr'eux. Sur la to-

| | |
|---|---|
| Report..... | 335 |
| Aliénés ambulants..... | 42 (1) |
| Folie simulée..... | 1 |
| Morts subites..... | 49 (2) |
| Idiots dès leur admission..... | 37 |
| Suicides accomplis, morts..... | 8 |
| Total..... | 472 |

CAUSES D'ALIÉNATION.

| | Hommes. | Femmes. | Total. |
|---|---|---|---|
| Hérédité..... | 45 | 52 | 97 |
| Effets de l'âge..... | 26 | 34 | 60 |
| Irritabilité excessive..... | 21 | 43 | 64 |
| Épilepsie..... | 46 | 27 | 73 |
| Onanisme..... | 2 | 0 | 2 |
| Excès de travail..... | 10 | 15 | 25 |
| Excès d'études..... | 0 | 0 | 0 |
| A reporter..... | 150 | 171 | 321 |

talité, 27 ont donné des preuves irrécusables de folie, avant ou après les accès.

(1) J'ai donné le nom d'ambulants aux aliénés qui entrent fréquemment à l'hôpital et qui en sortent immédiatement après l'époque de leur agitation, pour y retourner au besoin et n'en plus ressortir.

(2) Il est à faire ici une observation qui, pour ne pas paraître vraisemblable, n'en est pas moins vraie; c'est que dans l'espace de trente-six ans, l'hôpital n'a pas vu un seul cas de paralysie à la suite de l'apoplexie.

| | Hommes. | Femmes. | Total. | |
|---|---|---|---|---|
| Report..... | 150 | 171 | 321 | |
| Libertinage..... | 15 | 30 | 45 | |
| Fièvres, phthisie, maladie du cœur... | 16 | 12 | 28 | 506 |
| Dénuement..... | 33 | 42 | 75 | |
| Idiotisme..... | 20 | 17 | 37 | |
| CAUSES PHYSIQUES. | | | | |
| Abus des boissons alcooliques..... | 30 | 18 | 48 | |
| Évacuations habituelles supprimées.... | 10 | 28 | 38 | |
| Coups et blessures..... | 12 | 5 | 17 | 122 |
| Suite de couches..... | 0 | 10 | 10 | |
| Usage du mercure..... | 2 | 3 | 5 | |
| Émanations malfaisantes..... | 4 | 0 | 4 | |
| CAUSES MORALES. | | | | |
| Chagrins domestiques..... | 24 | 32 | 56 | |
| Perte de fortune..... | 12 | 10 | 22 | |
| Amour contrarié..... | 15 | 26 | 41 | |
| Jalousie..... | 22 | 30 | 52 | |
| Sévices..... | 0 | 4 | 4 | |
| Ambition déçue..... | 16 | 4 | 20 | 256 |
| Orgueil par acquisition de fortune (1).. | 12 | 15 | 27 | |
| Conscription militaire..... | 3 | 0 | 3 | |
| Événements politiques..... | 2 | 0 | 2 | |
| Dévotion exaltée..... | 3 | 7 | 10 | |
| Frayeurs..... | 6 | 12 | 18 | |
| Aliénation simulée..... | 1 | 0 | 1 | |
| Causes inconnues (2)..... | | | | 524 |
| | | Total..... | | 1408 |

(1) Viderunt primos argentea sæcula mæchos.

(2) L'hôpital de Cork se rapproche beaucoup de celui de Marseille, sous le rapport du nombre des aliénés. De 1798 à 1818, il y a eu 1370 admissions. Sur ce nombre on a compté 108 aliénés dont 61 hommes et 47 femmes,

Les aliénés des deux sexes ont appartenu aux professions suivantes :

| | | |
|---|---|---|
| **HOMMES.** | | |
| Ouvriers artisans..... | 161 | 694 |
| Ouvriers paysans..... | 86 | |
| Hommes de peine..... | 57 | |
| Vivants sur la propriété.. | 44 | |
| Bourgeois..... | 36 | |
| Marchands..... | 38 | |
| Marins..... | 42 | |
| Soldats..... | 34 | |
| Ecclésiastiques..... | 6 | |
| Avocats..... | 5 | |
| Médecins..... | 7 | |
| Industriels..... | 8 | |
| Commis aux bureaux.... | 7 | |
| Sans profession connue.. | 163 | |
| **FEMMES.** | | |
| Couturières..... | 195 | 714 |
| Domestiques..... | 186 | |
| Ouvrières aux fabriques. | 121 | |
| Filles publiques..... | 84 | |
| Marchandes..... | 28 | |
| Paysannes..... | 19 | |
| Poissardes..... | 16 | |
| Blanchisseuses..... | 12 | |
| Religieuses cloîtrées..... | 6 | |
| Sans profession..... | 40 | |
| Bourgeoises..... | 7 | |
| Total..... | | 1408 |

pour terreur de rebellion, 160 pour excès de boissons alcooliques, dont 103 hommes et 57 femmes; mais, ce qui est assez rare, c'est que sur ce grand nombre d'aliénés, on ne rencontre qu'un seul homme malade pour cause d'orgueil; il est vrai que sur les 1370 aliénés, il en est 623, dont la cause de la maladie est restée inconnue.

Saunder Hallaran, Practi. Observ. cit. p. 34.

J'ai rangé les mendiants parmi les individus qui n'exercent aucune profession, et tout le monde sait que les mendiants aliénés sont rares; mais il est essentiel de ne pas les confondre avec les pauvres; car le plus grand nombre de ceux-ci ne mendient pas (1).

De 1802 à 1837 inclusivement, sur 1408 aliénés,

(1) En Europe, aujourd'hui, on compte 10 millions 897,333 pauvres, c'est-à-dire un vingtième de la population totale de cette partie du globe. Le nombre des ouvriers qui ne vivent que du produit de leur travail et que la moindre crise précipite dans la misère, s'élève à 50,000,000, cinquième de la population; la masse des indigents s'élève à 17,000,000. Londres renferme 105,000 nécessiteux sur 1,400,000 habitants; Liverpool 27,000 sur 80,000 individus.

Vers la fin du siècle dernier, lors de la suppression des ordres religieux, la liste des indigents était, à Rome, de plus de 30,000 sur une population de 147,000 habitants.

En Italie, on évalue à un vingt-cinquième, la population indigente. A Venise, dans ces derniers temps, on comptait, sur une population de 100,000, habitants, 70,000 pauvres, c'est-à-dire, plus de deux tiers de la population. Dans le canton de Glaris, en Suisse, le quart de la population est dans l'indigence.

La France ne gémit-elle pas aussi du paupérisme? Sa population, pourtant, n'en souffre aucune atteinte; de 1815 à 1825, elle s'est élevée de 29,500,000 âmes à 33,540,910 âmes; d'un autre côté, la production du blé s'est plus que doublée dans le même espace de temps, de 30,460,971 hectolitres, elle était, en 1835, de 71,684,484 hectolitres.

on n'a compté que 32 interdictions juridiques, une seule manie simulée pour cause de conscription militaire, 16 condamnations pour actes plus ou moins répréhensibles (1), et pas une seule plainte aux tribunaux

(1) Sur les 16 individus enfermés à l'hôpital des fous, pour cause de mauvaises actions, 5 d'entr'eux étaient accusés d'homicide ; ceux-ci étaient généralement signalés comme des hommes violents, qui n'avaient perdu la raison qu'après s'être rendus coupables ; 4 autres dont la poursuite avait été abandonnée faute de preuves, avaient fait, à diverses reprises, et dans l'intervalle des moments lucides, des révélations qui ne les supposaient pas entièrement innocents. Parmi les 7 restants, on ne comptait que des êtres dégradés par la misère, des mœurs corrompues ou l'excès des boissons alcooliques. Mais sur la totalité de ces reclus, on en distinguait quelques-uns qui traitaient durement leur compagnon d'infortune, et qui ne témoignaient aucune reconnaissance pour les soins qu'on leur donnait. Rien n'avait pu ramollir leur féroce caractère ; jamais ils n'avaient connu le remords ; tous, au nombre de 8, sont morts de mort violente et très-longtemps désirée ; mais ce qui est digne de remarque, c'est que ces hommes toujours disposés à se mutiner, à pousser les autres à la révolte, et par conséquent, presque toujours revêtus du gillet de force ou enfermés dans leurs cachots, résistaient, avec un rare courage, à cette dure captivité, jouissant d'une santé parfaite, et bravant, comme les prisonniers des hordes sauvages, la colère du plus fort. On en a vu pousser leur carrière jusqu'à l'âge de 80 ans, sans rien perdre de leur méchanceté ; tant il est malheureusement vrai que l'énormité des actions en-

contre les admissions, ou les sorties des malades. Sur 1300 aliénés, à Paris, on a compté 70 provocations à l'interdiction.

## CROYANCES RELIGIEUSES

PROFESSÉES PAR LES ALIÉNÉS DE L'HÔPITAL DE MARSEILLE.

| | |
|---|---|
| Catholiques romains... | 1345 |
| Réformés..... | 26 |
| Juifs..... | 12 |
| Maronites..... | 5 |
| Musulmans..... | 5 |
| Grecs schimatiques.... | 2 |
| N'en professant aucune. | 13 |
| Total..... | 1408 |

## CAUSES DE DÉCÈS

SUR LA TOTALITÉ DE LA POPULATION DE L'HÔPITAL,

DE 1802 A 1837.

| | Hommes. | Femmes. | Total. |
|---|---|---|---|
| Phthisie, consomption. | 16 | 22 | 38 |
| Congestion cérébrale... | 19 | 16 | 35 |
| Apoplexie..... | 32 | 19 | 51 |
| Epilepsie..... | 44 | 29 | 73 |
| A reporter..... | 111 | 86 | 197 |

durcit, en même temps l'âme et les organes de celui qui les commet, quoiqu'on ait observé que l'assassin soit plus corrigible que le voleur.

| | Hommes. | Femmes. | Total. |
|---|---|---|---|
| Report..... | 111 | 86 | 197 |
| Hemophthisie..... | 6 | 5 | 11 |
| Gastrite..... | 11 | 10 | 21 |
| Fièvre pernicieuse..... | 15 | 17 | 32 |
| Epatite..... | 9 | 6 | 15 |
| Hydropisie..... | 16 | 9 | 25 |
| Cancer..... | 0 | 6 | 6 |
| Coups, chutes..... | 6 | 4 | 10 |
| Inanition..... | 2 | 1 | 3 |
| Choléra 1836 — 37... | 12 | 9 | 21 |
| Caducité..... | 11 | 9 | 20 |
| Causes accidentelles... | 10 | 14 | 24 |
| Causes inconnues..... | 3 | 1 | 4 |
| Total..... | 212 | 177 | 389 |

Dans la même période de temps, on a fait 176 autopsies; dans 24 d'entr'elles l'encéphale a présenté des altérations plus ou moins graves, telles que des épanchements de liquides de diverses natures, des tumeurs considérables, des ramollissements d'une grande étendue, des blessures faites par des corps osseux appartenant à la boîte cranienne. Ces divers états pathologiques seront exposés ailleurs, ne pouvant être consignés dans cet Essai.

L'état le plus naturel à l'homme vivant dans la société, telle qu'elle est aujourd'hui constituée, est, sans contredit, celui du mariage: repousser ou briser violemment ce lien, c'est se créer une existence équivoque et heurter de front l'assentiment du plus grand nombre;

et cette disposition d'esprit, lorsqu'elle n'est pas suffisamment motivée, n'est le plus souvent que le résultat de plus graves discordances dans les habitudes ordinaires de la vie; mais il faut malheureusement avouer que, grâces à nos mœurs, cette dissonance dans l'harmonie sociale est si peu choquante qu'elle paraît devenir une règle bien plus qu'une exception.

La statistique du mariage prouve que cet état est favorable à la longévité. On a remarqué qu'à l'âge de 60 ans, on ne compte que 22 célibataires vivants sur 53 hommes mariés; à 70 ans, 11 célibataires contre 37 hommes mariés; à 80 ans, 3 célibataires contre 9 hommes mariés. La même proportion se rencontre, à peu près, dans le rang des femmes, ce qui fait ressortir la vérité de ce fait. On dit également que les célibataires fournissent un plus grand nombre d'aliénés (1).

(1) On prétend qu'il y a plus de célibataires fous que de gens mariés, parce que les premiers sont seuls; mais cette raison ne pourrait-elle pas être balancée par le nombre de ceux qui sont mariés et que leurs femmes rendent fous? Ensuite, s'il est vrai que la misère soit une cause de folie, n'est-il pas vrai que l'homme marié court plus de chances, sous ce rapport, que celui qui vit dans le célibat? Les soucis d'une nombreuse famille, les contrariétés du ménage, la mauvaise conduite, l'aigreur du caractère, ne sont-ils pas suffisants pour faire pencher la balance en faveur des célibataires? Il est vrai que ceux-ci n'ont qu'un état incertain, une position qui n'entre pas en harmonie avec la société telle qu'elle est constituée; que le célibataire affecte une singularité particulière; qu'il porte un

Dans l'hôpital des fous de Marseille, on a compté sur cent malades :

| | Hommes. | Femmes. |
|---|---|---|
| Célibataires. | 45 | 47 |
| Époux..... | 31 | 28 |
| Veufs..... | 15 | 16 |
| Divorcés ... | 9 | 9 |
| | 100 | 100 |

On ne dédaignera pas d'observer qu'à l'exception d'un petit nombre de cas, le divorce, qui porte en général avec lui quelque chose de fâcheux, est souvent provoqué par des motifs qu'on n'oserait pas toujours avouer en public, et qu'il n'est que trop prouvé que les précédents de la vie de ceux qui l'acceptent ou le sollicitent, ne furent pas constamment exempts de blâme.

La logique des chiffres étant la plus éloquente et la plus sûre, et désirant surtout couper court aux redites, on a placé ci-dessous trois tableaux où l'on pourra voir les mois de l'année les plus féconds en admissions, en sorties et en décès. On remarquera peut-être ici des faits qui paraissent un peu s'écarter de ces mouvements symétriques et soigneusement calqués sur le règne des saisons, dont certains ouvrages de médecine font men-

cachet qui lui est propre; enfin, qu'il forme une classe spéciale dans la société générale, ce qui signale quelque chose d'irrégulier. Je pense, au reste, que ce fait n'est pas encore assez nettement constaté.

tion ; mais ne pouvant toucher à ce qui a été, on a cru plus consciencieux de laisser aller les choses comme elles sont : on s'est également persuadé qu'on fatiguerait moins l'attention des lecteurs, en ne prenant, pour sujet d'examen, que les douze dernières années du service de l'hôpital (1).

(1) Il est des saisons où tel crime est plus fréquent que tel autre ; le suicide, par exemple, appartient moins à l'automne et au printemps qu'à l'hiver ; le vol, l'assassinat sont plus communs en hiver qu'en été, ils sont plus souvent répétés dans certaines contrées que dans d'autres ; dans certaines villes de la même nation ; dans les pays méridionaux, les attentats à la pudeur sont plus nombreux que dans les climats glacés, et se renouvellent davantage aux mois de mai et de juin qu'à ceux de décembre et de janvier. Ils sont plus fréquents, aujourd'hui, à Paris, qu'ils ne l'ont jamais été ; les états statistiques dressés à ce sujet permettent d'établir que la tentative de viol, qui s'élevait jadis au plus haut chiffre dans les mois de mai et juin, dépasse, pour le mois de décembre 1839, seulement, le chiffre le plus élevé qui se soit jamais présenté.

*Admissions des aliénés, depuis le premier janvier* 1825 *jusqu'au* 31 *décembre* 1836.

| | 1825 | 1826 | 1827 | 1828 | 1829 | 1830 | 1831 | 1832 | 1833 | 1834 | 1835 | 1836 | Total. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier.... | 6 | 5 | 6 | 3 | 6 | 6 | 6 | 6 | 6 | 4 | 6 | 5 | 65 |
| Février... | 7 | 2 | 3 | 3 | 3 | 3 | 5 | 3 | 9 | 3 | 6 | 4 | 51 |
| Mars..... | 3 | 4 | 6 | 4 | 4 | 4 | 3 | 6 | 8 | 2 | 7 | 6 | 57 |
| Avril..... | 8 | 6 | 5 | 6 | 2 | 3 | 5 | 3 | 9 | 3 | 5 | 5 | 60 |
| Mai..... | 3 | 3 | 4 | 7 | 5 | 3 | 4 | 7 | 6 | 6 | 3 | 6 | 57 |
| Juin..... | 4 | 6 | 4 | 5 | 4 | 3 | 3 | 3 | 6 | 11 | 4 | 4 | 57 |
| Juillet.... | 6 | 3 | 5 | 3 | 4 | 4 | 2 | 5 | 10 | 7 | 5 | 5 | 59 |
| Août..... | 2 | 6 | 3 | 6 | 5 | 3 | 2 | 4 | 5 | 6 | 5 | 5 | 52 |
| Septembre. | 5 | 2 | 4 | 5 | 2 | 6 | 4 | 4 | 8 | 3 | 3 | 0 | 46 |
| Octobre... | 2 | 8 | 7 | 3 | 5 | 3 | 9 | 3 | 4 | 3 | 1 | 1 | 49 |
| Novembre.. | 2 | 1 | 3 | 9 | 0 | 3 | 10 | 4 | 2 | 1 | 4 | 4 | 43 |
| Décembre.. | 4 | 4 | 4 | 3 | 2 | 6 | 5 | 4 | 0 | 3 | 1 | 0 | 36 |
| | 52 | 50 | 54 | 57 | 42 | 47 | 58 | 52 | 73 | 52 | 50 | 45 | 632 |

*Sorties des aliénés, depuis le premier janvier* 1825 *jusqu'au* 31 *décembre* 1836.

| | 1825 | 1826 | 1827 | 1828 | 1829 | 1830 | 1831 | 1832 | 1833 | 1834 | 1835 | 1836 | Total. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier.... | 1 | 1 | 0 | 1 | 2 | 2 | 2 | 4 | 1 | 0 | 3 | 1 | 18 |
| Février.... | 0 | 0 | 1 | 0 | 1 | 3 | 0 | 3 | 0 | 4 | 0 | 0 | 12 |
| Mars..... | 1 | 1 | 0 | 2 | 0 | 2 | 1 | 4 | 2 | 0 | 1 | 2 | 16 |
| Avril..... | 2 | 2 | 2 | 3 | 1 | 3 | 1 | 6 | 4 | 6 | 1 | 5 | 36 |
| Mai..... | 1 | 0 | 2 | 2 | 3 | 5 | 1 | 0 | 2 | 6 | 0 | 1 | 23 |
| Juin..... | 2 | 4 | 4 | 3 | 1 | 4 | 4 | 4 | 3 | 4 | 9 | 4 | 46 |
| Juillet.... | 2 | 2 | 2 | 1 | 4 | 6 | 7 | 6 | 6 | 2 | 3 | 5 | 46 |
| Août..... | 1 | 1 | 0 | 2 | 0 | 3 | 3 | 3 | 3 | 4 | 3 | 5 | 28 |
| Septembre. | 2 | 2 | 3 | 1 | 4 | 4 | 4 | 2 | 1 | 0 | 1 | 2 | 26 |
| Octobre... | 4 | 3 | 4 | 4 | 3 | 6 | 2 | 2 | 3 | 2 | 0 | 4 | 37 |
| Novembre.. | 4 | 1 | 1 | 3 | 4 | 7 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 22 |
| Décembre.. | 4 | 1 | 0 | 2 | 0 | 5 | 1 | 0 | 2 | 1 | 2 | 1 | 19 |
| | 24 | 18 | 19 | 24 | 23 | 50 | 26 | 35 | 27 | 29 | 24 | 30 | 329 |

*Décès des aliénés, depuis le premier janvier* 1825 *jusqu'au* 31 *décembre* 1836.

| | 1825 | 1826 | 1827 | 1828 | 1829 | 1830 | 1831 | 1832 | 1833 | 1834 | 1835 | 1836 | Total. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Janvier... | 3 | 5 | 4 | 1 | 1 | 5 | 2 | 2 | 0 | 2 | 1 | 3 | 29 |
| Février.... | 0 | 1 | 1 | 0 | 2 | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Mars..... | 4 | 0 | 1 | 2 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 13 |
| Avril..... | 1 | 1 | 1 | 2 | 1 | 3 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 1 | 13 |
| Mai..... | 0 | 0 | 1 | 0 | 2 | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 | 7 |
| Juin..... | 1 | 0 | 1 | 0 | 2 | 0 | 2 | 1 | 0 | 2 | 0 | 0 | 9 |
| Juillet.... | 1 | 0 | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 | 0 | 3 | 1 | 0 | 1 | 10 |
| Août..... | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 1 | 1 | 0 | 0 | 1 | 0 | 7 |
| Septembre.. | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 3 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Octobre... | 1 | 1 | 0 | 1 | 2 | 2 | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 | 2 | 12 |
| Novembre. | 1 | 0 | 5 | 0 | 1 | 0 | 0 | 2 | 1 | 2 | 1 | 2 | 15 |
| Décembre. | 1 | 1 | 3 | 2 | 8 | 2 | 3 | 3 | 2 | 0 | 0 | 0 | 25 |
| | 14 | 10 | 20 | 10 | 23 | 19 | 9 | 15 | 7 | 14 | 3 | 10 | 154 |

DURÉE MOYENNE DU SÉJOUR DES ALIÉNÉS A L'HÔPITAL.

| Année. | Mois. | Jours. | Aliénés. |
|---|---|---|---|
| 2 | 9 | 10 | 204 |
| 4 | 10 | 9 | 270 |
| 0 | 1 | 6 | 98 |
| 3 | 10 | 6 | 336 |
| 3 | 9 | 15 | 77 |
| 0 | 3 | 12 | 42 |
| 2 | 5 | 6 | 56 |
| 0 | 2 | 16 | 57 |
| 3 | 11 | 12 | 196 |
| 3 | 7 | 17 | 72 |
| | | | 1408 |

Il est hors de doute que le plus grand nombre des guérisons ne soit obtenu durant la première année du séjour des malades à l'hôpital et même dans les premiers mois de leur admission; comme il est certain que leur nombre décroît en raison directe de la prolongation de ce séjour.

On peut voir, dans la table ci-jointe, qu'en général, le plus long séjour des malades dans l'établissement ne s'est pas prolongé au delà de quatre années, dix mois et neuf jours, et que la moyenne, pour la masse totale, a peu dépassé la durée de trois années et trois mois. On ne croira pas cependant qu'après le terme que nous venons de déterminer, il ne reste plus à l'hôpital aucun de ces aliénés; puisqu'il en est qu'il est impossible, même après un très-grand nombre d'années, de rendre à la liberté.

Il n'est pas sans intérêt de suivre encore les débris de cette population qui a vieilli dans le régime des aliénés (1). Ceux d'entr'eux qui ont dépassé l'époque ordinaire des guérisons ou des congés, sont, pour la plupart, incapables de pourvoir à leur subsistance ; mais, après une très-longue captivité, il survient tant de chances dans les familles, et par conséquent dans la condition de ces vieux habitants, que plusieurs d'entr'eux sollicitent et obtiennent leur sortie. Séduits par de vaines espérances, fatigués de l'uniformité de leur manière de vivre, un reste de goût d'indépendance, et puis cette vague espérance qui jette l'homme malheureux dans les hasards d'un avenir inconnu, attisent tout ce qui se trouve encore chez eux de la vie de relation, et les engagent à se saisir d'une ombre de fortune qui leur sourit ; ils croient rentrer dans le monde qu'ils ont connu ; ils y rencontrent l'indifférence et le dédain : pour le plus grand nombre, les illusions s'évanouissent au souffle des premiers besoins, et presque tous s'estiment heureux d'être réintégrés dans un asile où rien n'est changé que les fugitives images qui les avaient égarés. Semblables à ce personnage qui ne pouvait vivre heureux que dans l'air épais de la prison, ou tels que celui qui demandait à rentrer à la bastille, les anciens aliénés des hôpitaux sont mal à l'aise hors de ceux-ci ; et le bonheur qu'ils éprouvent à reprendre la place qu'ils occupaient, ne laisse aucun doute sur les procédés indélicats dont

(1) Voir, à la fin de cet Essai, l'histoire de quelques-uns de ces malades.

ils sont le jouet, lorsqu'ils ont la faiblesse de se replacer dans la société.

Mais, si l'instant de leur retour aux hôpitaux offre un spectacle touchant à l'observateur attentif, si la physionomie des aliénés qui les reconnaissent semble s'épanouir un instant à leur aspect, on ne peut se défendre d'un sentiment pénible, lorsqu'on pense à la destinée qui les attend. Infortunés! La tombe s'ouvre, la captivité, la douleur, la démence ou la caducité la ferment à jamais sur eux.

D'autres fuient le sol natal et des reproches qui rappellent de douloureux souvenirs; quelques-uns périssent d'une manière tragique; et enfin le nom de plusieurs d'entr'eux s'efface de la mémoire des contemporains.

Il serait injuste, cependant, de ne pas ajouter que, poussés par la nécessité de pourvoir à leur subsistance, on en a compté que le travail et le concours de circonstances malheureusement très-difficiles à réunir, ont franchement rendus à leur primitive destination.

Il n'en est point ainsi des aliénés dont la cure s'opère dans les premiers temps de la maladie, et qui n'ont pas usé leur incertaine existence, dans un état qui n'appartient, pour ainsi dire, ni à la vie, ni à la mort; car il est bien prouvé que parmi ceux qui, dans les hôpitaux, subissent vainement de longues épreuves, et qui, par des motifs, quels qu'ils soient, rentrent dans le tumulte du monde; il en est peu qui reprennent tranquillement le cours ordinaire de la vie, et qui fournissent leur carrière, sans en être détournés par de graves accidents.

Les hôpitaux, destinés à les soigner, fourmillent de pareils exemples : habitué, pour mieux juger de l'état mental des malades, à leur faire écrire leur histoire, lorsqu'ils en sont capables et qu'ils le veulent ; je reçus de l'un d'eux, après deux mois de convalescence, et quelques jours avant sa dernière sortie de la maison, la notice biographique dont je prie le lecteur de me pardonner l'insertion à la fin de cet Essai.

Pour connaître le sort des cent individus pris parmi ceux qui ont séjourné un certain nombre d'années à l'hôpital, ou qui s'y sont présentés fréquemment pour y être reçus, je dressai, en 1826, une table spéciale pour cet objet : voici quel en fut le résulat à la fin de 1836.

| Séjour à l'Hôpital. | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Années. | Mois. | Jours. | Rechutes. | Malades. |
| 14 | 8 | 13 | 8 | 1 |
| 12 | 5 | 8 | 8 | 3 |
| 10 | 4 | 6 | 7 | 4 |
| 9 | 7 | 10 | 6 | 5 |
| 8 | 3 | 10 | 5 | 7 |
| 7 | 9 | 6 | 8 | 10 |
| 5 | 7 | 0 | 6 | 11 |
| 5 | 9 | 6 | 5 | 17 |
| 7 | 10 | 20 | 7 | 20 |
| 6 | 9 | 12 | 5 | 22 |
| | | | | 100 |

Sur les 100 malades, il y avait :

| | |
|---|---|
| Démens.... | 31 |
| Idiots..... | 10 |
| Rétablis.... | 8 |
| Suicides.... | 4 |
| Décès..... | 31 |
| Total... | 84 |

On n'a pu connaître le sort définitif des seize restants, dont la plupart étaient étrangers au département.

## ÉTAT DE 100 ALIÉNÉS,

### PRIS PARMI CEUX QUI N'ONT POINT SUBI DE TRAITEMENT.

| Séjour à l'Hôpital. | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Années. | Mois. | Jours. | Guéris. | Démens. | Idiots. | Décès. | Rechutes. | Malades. |
| 1 | 6 | 10 | 18 | 2 | 1 | 2 | 4 | 23 |
| 0 | 5 | 20 | 20 | 0 | 0 | 1 | 3 | 21 |
| 0 | 6 | 16 | 26 | 1 | 0 | 0 | 2 | 27 |
| 0 | 3 | 10 | 29 | 0 | 0 | 0 | 0 | 29 |
| | | | | | | | | 100 |

Les trois démens, mentionnés dans ce tableau, existent encore à l'hôpital, en 1840....

Il est probable que sur une plus grande échelle, autant pour le nombre des malades, que pour la durée de l'observation, le résultat ne serait pas exactement iden-

tique ; mais il faudrait, pour le constater, une si grande quantité de tableaux, que l'attention se perdrait infailliblement dans l'étude de trop minutieux calculs.

## ALIÉNÉS RESTANTS A L'HOPITAL,

### LE 31 DÉCEMBRE 1836,

AVEC L'INDICATION DE L'ANNÉE DE LEUR ADMISSION.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1792 | 1 | 1803 | 0 | 1814 | 2 | 1825 | 5 |
| 1793 | 0 | 1804 | 0 | 1815 | 2 | 1826 | 5 |
| 1794 | 0 | 1805 | 0 | 1816 | 2 | 1827 | 6 |
| 1795 | 0 | 1806 | 0 | 1817 | 1 | 1828 | 5 |
| 1796 | 0 | 1807 | 0 | 1818 | 0 | 1829 | 6 |
| 1797 | 0 | 1808 | 0 | 1819 | 2 | 1830 | 3 |
| 1798 | 0 | 1809 | 0 | 1820 | 1 | 1831 | 6 |
| 1799 | 0 | 1810 | 0 | 1821 | 3 | 1832 | 12 |
| 1800 | 1 | 1811 | 0 | 1822 | 4 | 1833 | 13 |
| 1801 | 1 | 1812 | 1 | 1823 | 1 | 1834 | 5 |
| 1802 | 0 | 1813 | 0 | 1824 | 1 | 1835 | 7 |
| | | | | | | 1836 | 11 |

ADMISSIONS PENDANT CES 12 DERNIÈRES ANNÉES.

| | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1825 | 50 | 1828 | 55 | 1831 | 56 | 1834 | 50 |
| 1826 | 48 | 1829 | 40 | 1832 | 50 | 1835 | 50 |
| 1827 | 52 | 1830 | 45 | 1833 | 71 | 1836 | 45 |

Les aliénés non compris dans le tableau des restants sont sortis de la maison, décédés, ou ils habitent l'hôpital St-Joseph.

Sur les 1408 individus composant la population de

l'hôpital, depuis 1802 jusqu'en 1837, on a remarqué les particularités suivantes :

| | |
|---|---|
| Sachant lire..... | 246 (1) |
| Sachant lire et écrire..... | 182 |

(1) Il n'est pas surprenant qu'un nuage légèrement grisâtre se laisse pressentir sur la carte géographique morale de nos contrées, s'il était vrai qu'elle fût exactement tracée, et que le plus ou le moins d'ombre fût la mesure du savoir des populations dont elle indique les limites; car il n'est plus permis en France, aujourd'hui, de ne pas savoir lire. Le nombre total des maisons d'éducation est d'à-peu-près 40,000; elles sont fréquentées par environ 3,000,000 d'enfants. On compte 1,466 établissements d'instruction supérieure, où sont reçus 64,949 élèves, savoir : 41 colléges royaux, avec 10,975 élèves; 317 colléges communaux, 22,058 élèves; 101 institutions, 8378 élèves, et 1,007 pensions, 23,538 élèves.

Les frères de la doctrine chrétienne sont au nombre de 1,600, ils comptent 310 établissements divisés en 534 écoles formant 1,476 classes, soit pour les enfants, soit pour les adultes, au nombre de 141,550 élèves.

Une statistique plus récente porte qu'aujourd'hui (1839) sur 35,280 communes, on en compte 28,913 qui sont pourvues d'écoles; c'est 4,171 de plus qu'en 1834. Si l'on compare ensuite ce chiffre à celui de 1830, on trouve que 8,868 communes, depuis cette époque, ont compris les avantages qui résultent de l'enseignement populaire et se sont empressées d'en profiter. Les élèves, garçons et filles, admis dans les écoles primaires, dirigées par des instituteurs et institutrices, étaient, en 1829, au nombre de

Ayant fait quelques études..... 84
Sourds-muets de naissance..... 6 (1)

968,340; en 1832, ils s'élevaient à 1,200,715; en 1835, à 1,544,628; et en 1839, à 2,029,830, c'est-à-dire, 1,061,490 de plus qu'en 1829. Voici comment sont divisées les écoles communales : 26,370 sont spécialement affectées aux catholiques, 563 aux protestants, 28 aux israélites, et 2,352 reçoivent des élèves de cultes différents.

(1) Chargé, en 1829, de faire le dénombrement des sourds-muets de la ville de Marseille et de sa banlieue, je trouvai dans la ville 47 et dans la campagne 9 individus atteints de cette infirmité, en tout 56 sourds-muets.

D'après le cadastre, Marseille compte 70,000 propriétaires de campagnes, sur la totalité desquelles il ne se trouve que 7,000 maisons; Il est peu de celles-ci qui ne comptent un petit ménage, d'où l'on pourrait conclure que les sourds-muets sont moins rares dans les villes qu'aux campagnes. Quoi qu'il en soit, le plus âgé des 56 sourds-muets était âgé de 70 ans et le plus jeune de 5. Parmi les femmes, la plus ancienne comptait 57 ans et 4 la plus jeune.

Sur la totalité, on comptait 23 hommes et 34 femmes; les premiers étaient tous célibataires; parmi les femmes, trois seulement étaient mariées; à cette époque, 18 filles et 10 garçons auraient pu l'être.

Sur le nombre total, 15 hommes savaient lire et écrire; parmi les femmes, 4 seulement savaient un peu l'un et l'autre : plusieurs d'entr'eux auraient pu l'apprendre.

Dans une seule maison, on comptait 3 muettes et 3 garçons qui parlaient. Deux fois on a vu cette maladie se transmettre de la mère aux enfants.

| | |
|---|---|
| Sourds accidentellement..... | 8 |
| Centenaire..... | 1 (1) |

Les sourds-muets sont, en général, actifs, intelligents et laborieux. Ce n'est guère que vers l'âge de trois ans qu'on reconnaît la surdité d'un enfant; et ce n'est qu'à regret que les parents font de telles déclarations; il est donc probable que tous les sourds-muets n'entrèrent pas dans mon dénombrement.

(1) Bacon *(De vitá et morte)* établit comme un fait certain que, parmi les Anciens, ceux qui vivaient le plus ne dépassaient pas le terme de 120 ans, tandis qu'il cite des Modernes qui ont vécu 169 ans.

Moïse se plaint de ce que l'existence de l'homme ne dépasse presque jamais 70 à 80 ans. David gémit de ce que, après 80 ans, tout n'est que souffrance, infirmité, privations, insomnies douloureuses et peines cruelles.

La Russie, la Norvége, l'Angleterre, voilà la patrie des centenaires : en 1806, on comptait à Greenvich 127 centenaires, parmi lesquels il se rencontrait 13 célibataires seulement.

En Espagne, en Italie, en Suisse, en France on tient le milieu. On vit moins sous l'équateur qu'à quelque distance du pôle; plus longtemps sur les collines que dans les vallées; plus dans les campagnes qu'à la ville; plus dans les petites cités que dans les grandes; mais rien n'est mortel comme les capitales. Vivre peu à la fois est le plus sûr moyen de vivre longtemps.

A Londres et à Paris on ne compte qu'un centenaire sur 4,000 habitants, tandis que dans les villages des provinces lointaines on compte un vieillard de cent ans sur une population de 2,500 âmes. Les pays inondés fournissent moins de vieillards: à Leyde la mortalité est d'un sur 26,

| | |
|---|---|
| Aveugles..... | 15 |
| Sourds-muets, aveugles et aliénés. | 2 |

en Bretagne d'un sur 40.

La race blanche vit plus que la noire : au temps de John Sinclair, le nègre Ados était le seul qui eût atteint la centaine. (M. de Montferrand.)

Madame Chateauneuf (Benoiston), de l'académie des sciences morales, dit que les capitalistes et les banquiers vivent moins que ceux qui s'adonnent au petit négoce, tant les intérêts de l'ambition et de la fortune agissent sur la santé.

Louis XIV est le seul qui ait régné 72 ans ; il est vrai qu'il fut roi à cinq ans, et qu'il régnait absolument et sans contrôle, et non sans gloire, choses qui, de nos jours, accourciraient un règne, au lieu de le prolonger. Depuis Auguste, quatre empereurs d'Occident ont seuls atteint 80 ans.

Sur 300 papes, cinq seulement ont atteint ou dépassé 80 ans, quoiqu'ils soient septuagénaires, lorsque des cardinaux contemporains les exaltent à la chaire de Saint-Pierre ; cependant, ces mêmes cardinaux, formant le conclave, et qui le proclament, dépassent le terme de 80 ans. On peut juger par là ce que peuvent, sur la vie, les préoccupations du pouvoir suprême.

Sur 1,600 personnages, choisis parmi les sommités sociales, après dix ans, 502 sont morts ; c'était la haute aristocratie de douze à quinze royaumes de l'Europe. Le même nombre, pris au faubourg St.-Marceau, cette vraie capitale de la misère européenne, la mortalité avait doublé. Là, sur cent sujets de 70 à 75, il en meurt 7, dans le cours d'une année, parmi les riches, 8 dans les classes moyennes, 14 parmi les pauvres.

| | |
|---|---|
| Rachitiques..... | 24 |
| Muets volontaires..... | 2 |
| Parlant toujours, nuit et jour.... | 6 |

Les savants, les philosophes deviennent vieux, Newton, Francklin, Fontenelle, Kepler, Kant, Lamark, Hauy, de Jussieu; John Sinclair fait cependant remarquer que sur 1,711 centenaires on n'en compte qu'un, et c'est l'ingénieux Fontenelle.

Parmi les poëtes et les littérateurs on compte quelques longues existences, depuis Homère et Pindare jusqu'à Ducis et Andrieux; mais on ne compte pas 2 centenaires. Parmi les médecins, Harvey, Boerhaave, Haller, Tenon, Portal, Tessier, ont vécu vieux. Hippocrate mourut à 114 Rhasès à 120, Avenzoar à 130, et le docteur Dufournel, assez récemment, est mort à 120 ans.

Les bossus peuvent devenir vieux, Esope, le maréchal de Luxembourg, Pope, Larevellière-Lepeaux, Oberkamp, en sont une preuve.

Les femmes vivent plus longtemps que les hommes, malgré les agitations d'une existence que n'épargnent ni les souffrances physiques, ni les peines du cœur. A 61 ans, elles sont en majorité; leur nombre est double du nôtre à 80 ans, et quadruple de 90 à 100. A Paris, dans l'espace de dix ans, on n'a vu, de l'âge de 95 à 100 ans, que 29 hommes pour 50 femmes. Cependant, l'extrême caducité n'est point pour elles: tous les cas de vieillesse phénoménale ont été observés chez l'homme.

A l'hôpital des aliénés de Marseille, dans l'espace de 35 ans, sur 694 hommes, j'ai vu un centenaire, 6 octogénaires, et 15 aliénés tombés en démence, dépassant 70 ans. Dans le même espace de temps, sur 714 femmes, aucune n'est parvenue à l'âge de 80 ans.

| | |
|---|---|
| Têtes à pain de sucre... | 18 (1) |
| Têtes très-petites..... | 24 |
| Têtes très-grosses..... | 6 (2) |
| Têtes aplaties..... | 7 |
| Têtes contrefaites..... | 12 |

(1) Des béguins trop serrés par des rubans ont souvent allongé la tête en pain de sucre, et l'on voit des enfants ainsi conformés, tomber dans l'idiotisme. (Virey, art. *Enfant* du Dict. des scien. méd.)

Le mémoire de M. Foville, sur la déformation du crâne, est encore plus précis. Cet ingénieux observateur, qui signale le bandeau triangulaire dont on coiffe le nouveau-né, comme la cause permanente de cette déformation, est tellement riche des faits dont il est témoin, qu'on ne peut résister à l'exposé de ses convictions. Il s'élève avec toute la force de la vérité contre cette ancienne et dangereuse pratique qui fournit à peu près le septième de la population de l'asile départemental des aliénés de la Seine-Inférieure, dont il est le médecin en chef. Il avait également remarqué qu'on trouvait, parmi la population d'une maison de fous, beaucoup plus de conformations vicieuses de crâne, que sur un nombre égal d'hommes pris ailleurs au hasard. Dans la plupart des idiots, le cerveau est défectueux, quoiqu'il y ait des idiots de naissance dont le cerveau est parfaitement conformé. (De la déformation du crâne. Paris, 1834.)

(2) Tout le monde connaît la manière dont Gall mesurait la capacité du crâne; d'après sa méthode, qu'il soutenait être la plus propre à embrasser complètement toute la masse cérébrale, et qui combattait celles de Camper, de Daubenton, de Lavater, les têtes qui présentent, pour la périphérie, entre 14 et 17 pouces, et de 11 à 13

Pour se rendre raison des résultats consignés dans ces tableaux synoptiques, il faut savoir, d'abord, que

pouces, pour l'arc compris entre la racine du nez et le trou occipital, offrent les dimensions qui caractérisent plus ou moins l'imbécillité. Les cerveaux de ces sortes de têtes restent incomplets; telles étaient la plupart des têtes mentionnées dans le tableau tracé ci-dessus. (Gall, Syst. nerv. en gén., etc.)

Foderé prétend que si les petites têtes, restreintes vers les tempes, occasionnaient ou décelaient l'aliénation mentale, la folie serait générale dans les contrées chaudes et sèches, et spécialement sur les bords de la Méditerranée. Assistant, dit-il, à Marseille, en 1814, à l'une des procession de l'église St.-Laurent, composée de pêcheurs et de marins, je remarquai que ceux-ci avaient tous le crâne petit et très-resserré sur les côtés. Il ajoute qu'il avait déjà fait les mêmes remarques, dans plusieurs villages des Alpes-Maritimes, *toujours durant les processions, qui*, selon lui, *prêtent beaucoup aux observations, pour l'art de la physionomie*. (Du délire, tom. 2, p. 316.)

Tout ce qu'on peut répondre, à ce sujet, au savant professeur de l'école de médecine de Strasbourg, c'est qu'apparemment, à Marseille, ce type de petites têtes rétrécies vers les tempes, disparut en 1814, pour ne plus reparaître aux processions.

Les têtes énormes n'offrent, le plus souvent, qu'un état pathologique: aucune forme particulière du crâne, d'ailleurs, ne caractérisant extérieurement la folie.

On sait ce qu'a dit Moreau de la Sarthe, de ce chapelier de Paris qui se ruina pour avoir expédié des chapeaux trop larges dans le Midi, et trop étroits dans le Nord. (Edition de Lavater.)

dans cet hôpital, on admet indistinctement tous les aliénés qui se présentent; que les personnes aisées y forment le plus petit nombre; qu'aucun terme n'y est fixé pour la sortie des malades non améliorés; qu'on y trouve des individus qui l'habitent depuis cinquante ans; qu'on y reçoit les aliénés à quelque période que ce soit de leur maladie; qu'un bon nombre d'entr'eux ont préalablement subi divers traitements, et que la piété répugne toujours à rejeter dans la rue l'indigent qu'un long délire a, depuis plusieurs années, éloigné du travail. Il faut, ensuite, ne pas négliger de remarquer qu'il n'existe dans l'établissement aucun sujet d'occupation pour utiliser les loisirs des convalescents, ou les distraire dans les accès de leur mélancolie. On ne doit pas s'étonner, dès-lors, si les malades qui restent en dehors de la sollicitude et des espérances des hommes de l'art, s'y multiplient à tel point, qu'ils semblent envahir l'établissement et le faire changer de destination.

On vient de remarquer que sur 1408 aliénés, 472 ont paru n'être pas susceptibles de traitement; et l'on peut ajouter, encore, que quelques autres n'offraient pas de grandes chances de guérison. Cependant 936 individus sont successivement devenus l'objet de soins assidus, autant que pouvait le permettre le local qu'ils habitaient (1).

On ne peut s'empêcher, ici, de jeter un coup d'œil sur les difficultés dont s'entoure le traitement des alié-

(1) Voir, à la fin de cet Essai, les rapports adressés à Messieurs les administrateurs des hôpitaux.

nés : prématurément réclamés par des familles indiscrètes, plusieurs d'entr'eux rentrent sous le toit paternel, avant même d'avoir connu l'effet des premiers moyens mis en usage pour explorer leur état ; d'autres, naturellement indociles, refusent obstinément les secours qu'on s'empresse de leur prodiguer. Tous fatiguent les médecins de l'incessante supplication de leur sortie : qu'un malade, favorisé des dons de la fortune, sollicite son retour auprès des siens, la raison le conçoit ; mais, que celui dont l'indigence va, de nouveau, porter le trouble dans ses facultés mentales, ne soupire qu'après l'instant de s'y replonger, c'est ce qui ne peut s'expliquer que par l'attrait d'une indépendance mal comprise, et la conviction, commune aux aliénés, qu'aucun d'eux n'a perdu la raison. Pénétré de cette erreur, celui-ci s'indigne de la contrainte qu'il subit, et se roidit contre les insinuations qui en adouciraient les rigueurs. Celui-là décide, en maître, d'interrompre toute espèce de traitement, lorsque à peine on entrevoit de faibles indices d'une prochaine amélioration. Un autre, d'origine aliénée, veut continuer sa race, après de nombreux efforts tentés pour l'améliorer. Combien n'en voit-on pas tomber inopinément, par leur faute, dans un état désespéré, et succomber au moment même où l'on pouvait se flatter du succès le plus complet ?

Après avoir franchi tous ces obstacles, que dira-t-on de ces aliénés qui reparaissent, si souvent encore, pour implorer les bienfaits de l'art, après avoir rendu le plus solennel hommage à leur efficacité ?... Embarras extrême sur le choix du traitement ; incertitude en le

suivant avec ferveur ; désappointement suscité par les rechutes; c'est ainsi que les sollicitudes semblent s'amonceler dans le cœur de celui que son zèle devrait protéger contre leurs atteintes : car, ni l'espérance que permet de concevoir l'aliéné, ni même la cure la plus complète, en apparence, ne sauraient entièrement rassurer l'homme de la science, que des faits nombreux ont mis en garde contre les charmes d'une trop grande sécurité. Eh qui ne sait, aujourd'hui, que l'aliéné, lui-même, entre en partage de cette crainte importune qui le poursuit, et qui devient une cause active de nouvelles peines, après avoir été l'effet de celles qui l'ont devancée.

Dans un hôpital où l'aliéné n'est pas congédié, lorsque le traitement est infructueux, la durée moyenne du séjour dans l'établissement est subordonnée à la nature de l'affection dont il est atteint; il faut donc établir une différence entre les malades qui ont subi quelque traitement avant leur admission, ceux dont le traitement, dans l'hôpital, n'a produit aucune amélioration, et ceux enfin qui se rétablissent avec ou sans traitement.

La durée moyenne du séjour des premiers est difficile à déterminer, puisqu'elle se proportionne naturellement à l'ancienneté de la maladie, et surtout aux soins plus ou moins éclairés dont elle a été l'objet : on peut dire, néanmoins, qu'en général, ces sortes de malades offrent un peu moins de chances d'une prompte guérison; et qu'il règne, par conséquent, de l'incertitude sur l'époque probable du rétablissement.

Pour les aliénés dont le traitement n'a pas produit

d'amélioration, la durée du séjour à l'hôpital n'a de bornes que celles de la charité publique qui n'en a point. Jamais malade, pauvre ou riche, n'a été congédié. Il n'en est point ainsi, dans les établissements de ce genre, chez nos voisins, où guéris ou non, les aliénés, quels qu'ils soient, après un terme assez court, sont renvoyés dans leurs foyers. Presque partout, les insuccès forment une partie de l'histoire secrète des hôpitaux de fous.

Quant aux aliénés qui se rétablissent avec ou sans traitement, la durée moyenne de leur séjour à l'hôpital, n'a jamais été moindre de neuf mois. Dans les hôpitaux d'aliénés de Paris, ce terme est plus rapproché; mais qu'on ne perde pas de vue la différence des moyens et des localités. Il semblerait, pourtant, que dans le midi, les maladies mentales, comme les autres maladies, devraient y subir une moindre durée; car tout y prend une marche rapide: la mort ou la vie, la raison ou l'idiotie combattent violemment l'état stationnaire.

Sur la somme totale des malades, on peut établir, avec certitude, que dans l'hôpital des aliénés de Marseille, depuis 1802 jusqu'à la fin de 1836, la durée moyenne de leur séjour a été de trois ans et trois mois. Ce fait exactement constaté, pendant trente-six ans, sur une population de 1408 aliénés, doit éprouver d'heureuses modifications, dès l'ouverture du nouvel établissement, où la salubrité de l'air et l'avantage d'un logement vaste et mieux approprié s'opposeront à l'encombrement d'anciens reclus dont les émanations réciproques et la demeure resserrée prolongent des angoisses qu'il est urgent de soulager.

Il faut observer qu'un grand nombre de guérisons s'accomplit avant la fin du quatrième mois, et qu'elles vont en décroissant, d'une manière sensible, à mesure que l'aliéné s'éloigne davantage de l'époque de l'invasion de la maladie. Les mois de janvier sont les plus féconds en admissions, tandis que ceux de décembre en offrent le moins (1). Les mois de mars, avril, mai, juin et juillet fournissent également un grand nombre d'aliénés, et la différence qui les distingue, sous ce rapport, est à peine sensible.

C'est un fait généralement connu, que le retour du printemps fait éclore les aliénations mentales, et que l'hiver leur est funeste; et je n'ai pas la prétention de soutenir une idée paradoxale, en assurant, qu'à cet égard, du moins dans nos contrées, chaque mois de l'année verse dans notre établissement un tribut à-peu-près égal, et qu'il faut souvent supprimer, et quelquefois ajouter aux idées les mieux accréditées. On pourra s'en assurer dans nos tableaux.

Mais, s'il est peu de mois de l'année où l'on compte un plus grand nombre de fous, il en est deux pendant la durée desquels on remarque le plus de guérisons : ce sont les mois de juin et de juillet qui procurent, en même temps, le plus grand nombre d'arrivées. Il faut noter, aussi, que si les mois de janvier abondent en nouveaux sujets, c'est pendant leur durée qu'on en renvoit le moins.

C'est encore pendant les mois de janvier, et celui qui

(1) Voir le tableau ci-après.

ferme le cercle de l'année, qu'on enregistre le plus grand nombre de décès, tandis que les mois de mai, de septembre et d'octobre s'écoulent, presque inaperçus, sous ce rapport. Ainsi le mois de janvier reçoit et voit succomber le plus d'aliénés et en rend le moins à la société.

On observe que les rechutes sont en raison inverse de la promptitude des guérisons, et par conséquent, en raison directe de la fréquence des retours de la maladie. A Marseille, durant l'époque déjà tant de fois signalée, elles ont été de 1 sur 10.

L'âge moyen des aliénés décédés a été, pour les hommes, de 45 ans, et de 48 pour les femmes. On n'a pu remarquer de différence assez tranchée relativement aux mois des admissions; les deux sexes ont constamment suivi la commune loi, et leur différente organisation n'a pas fait varier les époques de leur réception aux aliénés. Là, comme ailleurs, il est une foule de circonstances qu'il est dificile d'apprécier à leur juste valeur.

## DU PERSONNEL DE L'HOPITAL.

Le personnel affecté au service de cet établissement est composé et reparti de la manière suivante :

| | | | |
|---|---|---|---|
| **SERVICE DE SANTÉ.** | | | |
| Médecin en chef | 1 | 2 | 36 |
| Chirurgien chef interne | 1 | | |
| **SERVICE RELIGIEUX.** | | | |
| Aumônier, *nourri à l'hospice de la Charité* | | 1 | |
| **DIRECTION GÉNÉRALE.** | | | |
| Religieuse supérieure économe | 1 | 4 | |
| Religieuse portière, division des femmes | 1 | | |
| Agent extérieur, commis aux entrées, *non nourri* | 1 | | |
| Portier à l'entrée principale | 1 | | |
| **CUISINE ET ECONOMAT.** | | | |
| Religieuse chargée de la surveillance de la cuisine et des écritures de l'économat | 1 | 7 | |
| Sœurs agrégées, pourvoyeuses et réfectorières | 2 | | |
| Filles des hôpitaux | 4 | | |
| **LINGERIE ET BUANDERIE.** | | | |
| Religieuse | 1 | 9 | |
| Filles des hôpitaux pour la lingerie | 4 | | |
| Filles des hôpitaux pour la buanderie | 4 | | |
| **LOGES, CHAMBRES ET INFIRMERIES.** | | | |
| Religieuse, division des femmes | 1 | 12 | |
| Servantes, idem | 5 | | |
| Religieuse, division des hommes | 1 | | |
| Servants, idem | 5 | | |
| **DIVERS SERVICES.** | | | |
| Jardinier | | 1 | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| Total des employés | nourris | 34 | 36 |
| | non nourris | 2 | |

Dès l'année 1824, l'administration des hôpitaux s'aperçut que la population de la maison des aliénés augmentait à vue d'œil, et que rien n'indiquait nettement la cause de cette fâcheuse progression; interrogé par elle à ce sujet, j'eus l'honneur de lui soumettre quelques observations générales, et j'ajoutai que le régime intérieur des hôpitaux des aliénés s'étant partout amélioré, et la ville devenant, d'un jour à l'autre, plus peuplée, il n'était pas surprenant qu'on eût plus de malades à soigner; que ceux-ci, dans ces derniers temps, avaient autant gagné, sous le rapport du bien-être qu'ils éprouvaient de la part de l'administration, que sous celui des secours que pouvait leur prodiguer l'art de guérir; qu'il était vrai qu'une partie de ces bienfaits était due aux progrès de la raison publique; mais qu'ils en avaient été les dispensateurs, avec autant de zèle que de discernement; et que, dès-lors, les familles le plus susceptibles de préventions, n'avaient plus redouté ces établissements pour ceux de leurs membres qui étaient malheureusement destinés à les habiter. Je ne balançai pas à dire ensuite, qu'il était fâcheux que le mauvais état du bâtiment des aliénés, son défaut d'étendue, sa vicieuse et vieille construction, son manque absolu d'espace et de spécialités locales, indispensables au traitement de l'aliénation mentale, rendissent leur philanthropie moins profitable, et ne permissent pas au médecin de secouer les anciennes routines et de mettre en pratique les nouvelles méthodes (1); car

(1) Documents statistiques sur les hôpitaux de Marseille, pag. 81 et suiv.

l'hôpital St-Lazare était toujours l'hôpital des lépreux.

Il est certain, en effet, que les améliorations introduites dans les asiles des aliénés ont puissamment concouru à augmenter leur population; n'est-il pas démontré, d'ailleurs, que ces malades guérissent plus fréquemment dans les hôpitaux qu'au sein de leurs familles; que l'ordre invariablement suivi dans les établissements publics pénètre insensiblement dans l'esprit de l'aliéné, et que la régularité à laquelle on le soumet passe peu à peu dans la marche de ses idées? Les hommes les moins intelligents ont compris le sens de ces leçons élémentaires; les hôpitaux des aliénés ont dès-lors fait cesser tous les murmures, et les malades s'y sont présentés de toutes parts; mais ce progrès, si fertile en heureux résultats, a décidément contribué à l'encombrement dont ils sont aujourd'hui menacés : ainsi la même cause semble produire et combattre le même effet. Il ne faut cependant jamais perdre de vue que les admissions devenant journellement plus nombreuses, on doit s'attendre à l'augmentation du nombre des malades qui ne guérissent pas, et qu'on garde toujours à l'hôpital, comme on l'a déjà fait observer; et dès-lors, en supposant que cet ordre de choses ait quelque durée, il n'est pas facile de fixer les bornes de ce surcroît de population.

Ces prévisions se réalisèrent en 1802; l'hôpital fut encombré (1) : ce fut l'époque où les épileptiques et les

(1) Voyez, à la fin de cet Essai, la lettre que j'écrivis, le 16 juin 1830, à l'administration des hôpitaux.

idiots furent transportés au local de S^t-Joseph ; mais on ne tarda pas à reconnaître que cette opération, commandée par la nécessité, ne fit aucun vide à l'hôpital S^t-Lazare, qui se remplit de nouveau de malades, et fraya, sur le champ, une route nouvelle à des infirmes auxquels on n'aurait jamais pensé ; de manière qu'on eût été tenté de croire que les hôpitaux font réellement pulluler les malades (1).

(1) On dirait que, sous plus d'un rapport, il en est des maladies comme des objets de mode : dès l'instant qu'un homme de quelque célébrité imprime le sceau de son talent à la description de quelque affection morbide, elle se reproduit soudain avec une incroyable rapidité ; on se met à sa recherche comme à celle d'un objet précieux ; on compose divers faisceaux de ses variétés ; on l'annonce avec solennité, et la maladie règne en tous lieux. A une certaine époque, il n'apparaissait que des maux de nerfs, des calculs, le croup, etc. ; cette période fut remplacée par le règne d'autres infirmités ; aujourd'hui on pense que c'est le tour des difformités de la taille, de l'aliénation mentale, du suicide : ce n'est pas que ces maux n'aient pas toujours existé, et même en très-grand nombre ; ce n'est pas, non plus, qu'il y en eût jadis plus qu'aujourd'hui ; mais c'est que, dans tous les temps, il est des hommes plus ardents que les autres à se produire, et qui, pour fixer sur eux les regards de leurs contemporains, peignent les fléaux de l'humanité, dont nous parlons, avec les plus vives couleurs ; de là, ces nombreux imitateurs qui, cherchant la gloire sur la même voie, s'épuisent en vains efforts, et rappellent le trait de la dame et du curé faisant des découvertes dans la lune : la dame

Le 11 juillet 1829, le service intérieur de la maison passa sous la direction des Dames hospitalières. Six religieuses et plusieurs petites sœurs furent chargées de la section des femmes qui, jusqu'à ce jour, avaient subi la domination capricieuse de mères dont les malades n'étaient pas toujours les enfants. La présence de ces Dames changea bientôt l'aspect de l'hôpital, et l'ordre et la propreté et les soins charitables régnèrent dans toute leur réalité, dans un lieu d'où les préjugés les croient exclus. Sœur-des-Anges, vous dont la candeur justifie si bien le nom, vous, les dignes émules de son zèle qui, sous son égide, avez calmé tant d'angoisses et soulagé tant de cœurs oppressés, veuillez accueillir ici l'hommage qui vous est dû, c'est celui dont votre modestie même ne peut se défendre, puisqu'il ne rappelle que de pieux souvenirs.

En 1831, on essaya de diviser le service médical; un second médecin et deux adjoints furent installés dans la maison; mais les deux derniers abdiquèrent incontinent leurs fonctions, et le premier ne tarda pas à diriger la succursale des épileptiques et des idiots.

A cette époque de transition, il faut le dire, il se glissa dans les esprits des programmes étrangement compris. De paisibles fonctionnaires se crurent appelés à refaire les bases de plus d'une position, et l'idée de tables rases prédomina, quelques instants, parmi

ne voyait que l'ombre d'un amant, au bout de la lunette, tandis que le curé n'y découvrait que le clocher de sa paroisse.

certaines classes qui se créèrent la mission de repétrir les éléments du service public. L'emploi de médecin de l'hôpital des aliénés fut offert comme un immeuble tombé en déshérence; peu de personnes savent qu'il fut refusé par des hommes capables, sans doute, mais assez délicats pour ne pas manquer aux convenances; ainsi la négligence que l'on mit à découvrir des sujets plus dociles, et non les égards dus à de longs services, fut cause qu'il ne passa point dans de nouvelles mains.

## DU NOMBRE DES PENSIONNAIRES

### ET DU TAUX DE LA PENSION.

Depuis 1802 jusqu'en 1837, on n'a compté, dans l'hôpital, que 289 pensionnaires, dont les plus aisés ont payé jusqu'à 800 francs par an; mais la moyenne des pensions a presque toujours été de 300 à 400 francs, et même un grand nombre d'aliénés n'ont pu fournir que 200 ou même 100 francs, ce qui prouve certainement que la maison n'a reçu, dans tous les temps, que des pensionnaires peu fortunés : un ou deux plats de plus ou de moins distinguent la condition de ces derniers : les soins sont les mêmes pour tous. Les aliénés payants sont entretenus de tout, par leurs familles; les autres sont à la charge de l'hôpital. Les premiers, d'abord, plus soigneusement vêtus, portent des habits plus recherchés, parce qu'ils usent leur ancienne garde-robe;

mais au bout de quelque temps, ils sont plus mal couverts que les pauvres dont la maison fournit le confortable costume. C'est un aspect affligeant que celui d'un homme jadis aisé, couvert de haillons de drap fin, et refusant orgueilleusement d'accepter, pour se couvrir et se défendre contre le froid, un vêtement moins flatteur, mais plus propre à le protéger contre les injures de l'air; car il est des aliénés dont la folle vanité leur fait préférer la souffrance à la honte de déroger à de vieilles prétentions. Ainsi l'on voit très-souvent, dans les hôpitaux, parmi les pensionnaires, que par la négligence des parents, les personnes aisées ne s'y distinguent que par le mauvais état de leurs costumes.

## DES BIENS DE L'ALIÉNÉ.

D'après le code civil, l'aliéné doit être interdit; et pour la garantie de ses intérêts, on doit lui donner un tuteur responsable : la loi ordonne ensuite que le revenu des biens qu'il possède soit consacré à l'amélioration de son état et à sa guérison. Les lois du 24 août 1790 et 22 juillet 1791 ordonnent que les municipalités remédient aux événements fâcheux occasionnés par des fous ou des furieux laissés en liberté. L'article 475 du code pénal détermine les peines portées contre ceux qui laissent vaguer les fous dont la garde leur est confiée.

C'était en vertu de cette dernière loi que l'autorité municipale ordonnait la réclusion de l'aliéné; mais jusqu'à l'interdiction de ce dernier, la réclusion n'est-elle pas arbitraire? A qui était confiée l'administration de ses biens? L'interdiction n'était provoquée ni par le ministère public ni par la famille; le premier, souvent, pour ne pas accroître, sans aucun avantage, les charges de l'état, et les parents pour des motifs dont on se doute bien, et pour éviter des frais très-souvent inutiles et quelquefois impossibles. Telle était pourtant la position du plus grand nombre des aliénés placés dans les hôpitaux.

Les années s'écoulaient sans que l'aliéné fût protégé par la loi; ne pouvant vivre en liberté, ne pouvant en être privé sans un acte légal, la société lui était interdite, le fait seul de la détention était constant; elle était ordonnée d'office, et sa durée dépendait de celle de son état.

La loi du 30 juin 1838 sur les aliénés, qui prescrit tant de choses utiles, laisse encore un certain vide sur la question de la liberté individuelle; et elle ne s'explique qu'avec une extrême réserve sur les cas d'interdiction. « Une demande de la part d'un ayant-droit; un certi-« ficat de médecin suffisent pour l'admission aux alié-« nés....

« Toute personne placée dans un établissement d'a-« liénés, cessera d'y être retenue aussitôt que les méde-« cins de l'établissement auront délaré que la guérison « est obtenue; » mais comme il est peu de cas où l'on puisse faire une pareille déclaration, il suit que la

captivité peut ne pas finir. Section 1 du titre 2, article 8 et suiv.

« Avant même que les médecins aient déclaré la « guérison ; toute personne placée dans un établisse- « ment d'aliénés, cessera également d'y être détenue, « dès que la sortie sera requise par l'une des personnes « ci-après désignées ; savoir, le curateur nommé en exé- « cution de la présente loi, article 38 ; l'époux ou l'é- « pouse ; s'il n'y a pas d'époux ou d'épouse, les ascen- « dants ; s'il n'y a pas d'ascendants, les descendants ; la « personne qui aura signé la demande d'admission, à « moins qu'un parent n'ait déclaré s'opposer à ce qu'elle « use de cette faculté sans l'assentiment du conseil de « famille ; toute personne à ce autorisée par le conseil « de famille ; s'il résulte d'une opposition notifiée au « chef de l'établissement par un ayant droit qu'il y a « dissentiment, soit entre les ascendants, soit entre les « descendants, le conseil de famille prononcera ; néan- « moins, si le médecin de l'établissement est d'avis que « l'état mental du malade pourrait compromettre l'or- « dre public ou la sûreté des personnes, il en sera donné « préalablement connaissance au maire, qui pourra or- « donner immédiatement un sursis provisoire à la sortie, « à la charge d'en référer, dans les vingt-quatre heures, « au préfet. Ce sursis provisoire cessera de plein droit à « l'expiration de la quinzaine, si le préfet n'a pas, dans « ce délai, donné d'ordres contraires, conformément à « l'article, etc.

« En cas de minorité ou d'interdiction, le tuteur « pourra seul requérir la sortie, article 13 et 14.

« Le préfet pourra toujours ordonner la sortie immé-
« diate des personnes placées volontairement dans les
« établissements d'aliénés. Article 16.

« En aucun cas, l'interdit ne pourra être remis qu'à
« son tuteur: et le mineur qu'à ceux sous l'autorité des-
« quels il est placé par la loi. Article 17. »

Les médecins de ces établissements peuvent provoquer la sortie des aliénés, mais jamais leur placement; les parents, au second degré inclusivement, de ces médecins, sont dans le même cas, si, en leur qualité de docteurs en médecine, ils rédigent des rapports d'admission.

« Dans toutes les communes où il existe des hospices
« ou hôpitaux, les aliénés ne pourront être déposés
« ailleurs que dans ces hospices ou hôpitaux. Dans les
« lieux où il n'en existe pas, les maires devront pourvoir
« à leur logement, soit dans une hôtellerie, soit dans un
« local loué à cet effet. Dans aucun cas, les aliénés ne
« pourront être ni conduits avec les condamnés ou les
« prévenus, ni déposés dans une prison. Ces dispositions
« sont applicables à tous les aliénés dirigés par l'admi-
« nistration, sur un établissement public ou privé. Sec-
« tion 2, article 24.

« Toute personne placée ou retenue dans un établis-
« sement d'aliénés, son tuteur, si elle est mineure, son
« curateur, tout parent ou ami, pourront, à quelque
« époque que ce soit, se pourvoir devant le tribunal du
« lieu, de la situation de l'établissement, qui, après les
« vérifications nécessaires, ordonnera, s'il y a lieu, la
« sortie immédiate. Les personnes qui auront demandé

« le placement, et le procureur du roi, d'office, pour-
« ront se pourvoir aux mêmes fins. Section IV, art. 29.

« Les commissions administratives ou de surveillance
« des hospices ou établissements publics d'aliénés exer-
« ceront, à l'égard des personnes non interdites qui y
« seront placées, les fonctions d'administrateurs provi-
« soires ; elles désigneront un de leurs membres pour les
« remplir. Cet administrateur procèdera au recouvre-
« ment des sommes dues, etc., etc. Ces sommes seront
« employées, s'il y a lieu, au profit de la personne pla-
« cée dans l'établissement. Section IV, article 31.

« Sur la demande des ayant-droit et celle de la com-
« mission administrative, le tribunal civil du lieu du
« domicile pourra, conformément à l'article 497 du
« code civil, nommer, en chambre du conseil, un admi-
« nistrateur provisoire aux biens de toute personne non
« interdite, placée dans un établissement d'aliénés. ibid.
« article 32. Cette nomination n'aura lieu qu'après dé-
« libération du conseil de famille, et sur les conclu-
« sions du procureur du roi. Elle ne sera pas sujette à
« l'appel. Ibid.

« A défaut d'administration provisoire, le président
« du tribunal civil, à la requête de la partie la plus di-
« ligente, commettra un notaire pour représenter les
« personnes non interdites placées dans les établisse-
« ments d'aliénés, dans les inventaires, comptes, par-
« tages et liquidations dans lesquelles elles seraient
« intéressées. Ibid., article 36.

« Les actes faits par une personne placée dans un
« établissement d'aliénés, pendant le temps qu'elle y

« aura été retenue, sans que son interdiction ait été « prononcée ni provoquée, pourront être attaqués pour « cause de démence, conformément à l'article 1304 du « code civil. Ibid., article 39.

Les contraventions, à une foule d'articles de cette loi, commises par les chefs, directeur ou préposés responsables des établissements publics ou privés d'aliénés, et par les médecins employés dans ces établissements, pourront être punies de cinq jours à un an de prison, et d'une amende de cinquante francs à trois mille francs, ou de l'une ou l'autre de ces peines.

Il pourra être fait application de l'article 463 du code pénal.

## RÉGIME ALIMENTAIRE.

Le régime des aliénés, idiots, épileptiques, accidentellement malades et soumis aux visites du médecin, est déterminé et se compose de la même manière que celui des fiévreux et blessés de l'hôtel-dieu.

Bouillon, soupe, demi-quart, quart entier, trois-quarts, une portion de pain et de viande, une ration de vin, etc., etc., comme aux autres hôpitaux.

Mais lorsque les aliénés ne séjournent pas dans les infirmeries, leur régime varie selon les jours gras ou maigres; les dimanche, lundi, mardi et jeudi sont les

jours des aliments gras : les trois autres jours de la semaine, sont ceux où les aliments sont maigres.

On leur fait trois distributions par jour, à 8 heures du matin, à 10 heures et demie et à 5 heures du soir : du pain et s'il reste quelque aliment de la veille, constituent la première distribution.

On compte trois sortes de pensionnaires, ceux de 1re, 2me et 3me classes.

1re classe. Jours gras. A dîner, soupe composée de riz, pain, semoule, pâtes, légumes secs, 60 grammes ; viande bouillie, 150 grammes ; viande apprêtée ou rotie, 150 grammes ; salade, dessert ; pain blanc, 600 grammes ; vin, 150 centil.

A souper. Viande en ragoût ou rotie, 150 grammes ; pain, 600 grammes ; vin, 150 centil. ; dessert, fruits secs, 100 grammes ; fromage, 40 grammes.

Jours maigres. Soupe, poisson, morue, légumes, herbages, quantité suffisante ; pain, vin, dessert, comme aux jours gras.

2me classe. Même soupe et viande bouillie ou apprêtée que la 1re classe, peu de dessert, un peu moins de vin, même pain.

3me classe. Soupe de la 1re et 2me classe, viande bouillie, idem, un plat maigre, pas de dessert, pain blanc, 25 centil. de vin.

Pauvres. A dîner. Soupe, 60 grammes ; viande bouillie, 150 grammes ; pain commun, 600 grammes.

A souper. Ragoût, les jours gras, 150 grammes, ou des légumes secs, 150 grammes, ou des herbages, suffisante quantité, ou deux œufs, ou du fromage, 40

grammes; pain comme à dîner, vin, 25 centil. par jour.

La ration de vin est toujours, pour tout le monde, mélangée d'une égale quantité d'eau; le mélange se faisant dans un vase commun. Les femmes appartenant à la 1re comme aux autres classes, ne reçoivent que 25 centil. de vin par jour.

Tous les aliénés, pensionnaires ou pauvres, lorsque le médecin l'ordonne, peuvent recevoir, le matin, du bouillon gras, du lait, du chocolat ou tout autre aliment. Les pensionnaires et les malades ont le pain blanc, les pauvres en santé, le pain moyen.

Chaque soupe est formée de 30 centil. de bouillon gras ou maigre. Sur 3 hectogrammes de viande crue, on compte 150 centil. d'eau; cette quantité doit être réduite au moins d'un quart après la cuisson. La portion de soupe au gras est de 60 grammes, au maigre elle est de 70. Lorsque la soupe au maigre compose tout le dîner, elle doit être de 100 grammes; la portion de poisson est de 100 grammes; celle de légumes secs de 150.

Pour chaque ration de soupe ou d'aliments maigres, ainsi que pour la portion d'œufs, on passe 7 grammes d'huile; il est compté 12 grains de sel blanc, par jour, à chaque malade; la ration des fruits secs ou bouillis est de 30 grammes.

Tels sont les principes du régime alimentaire adoptés dans les hôpitaux; mais de combien de manières ne doivent-ils pas être modifiés dans leur application aux aliénés? Tel d'entr'eux renverse le vase qui contient les aliments, et se trouve privé de nourriture au moment

où le besoin de manger se fait le plus vivement sentir. Tel autre dégoûté de la vie, comme des moyens de la soutenir, se fait une maligne joie de priver du dîner son voisin affamé. Un troisième dévore les vivres de ceux qui ne se hâtent pas de les sauver de sa rapacité. Enfin, les aliénés ne mangent ni tous à la fois, ni de tout ce qu'on leur donne, ni à l'heure fixée pour leur repas. On voit parmi eux des sujets atteints de boulimie, d'autres de dégoût, d'autres enfin cacher soigneusement leurs rations, en obtenir de nouvelles, et les anéantir dans leurs loges par plaisir ou par dépit. On sent, pour obvier à tant d'inconvénients, combien doivent être grands les soins et l'intérêt qu'exigent ces infortunés, et surtout, combien le pouvoir de ceux qui les dirigent doit être sagement employé.

## HABILLEMENT DES ALIÉNÉS.

L'habillement des aliénés fut longtemps fort négligé dans l'hôpital de Marseille; ce n'est que de nos jours qu'on s'en est utilement occupé; et l'on peut reconnaître, sur ce point, une sensible amélioration. La dépouille des morts de l'hôtel-dieu, forma, de temps immémorial, la garde-robe d'où l'on tirait des vêtements dont la bigarrure des couleurs le disputait à la variété des formes; et bien avant la décision du conseil d'état, du 14 octobre 1809, qui adjugeait aux hospices les

effets d'habillement délaissés par les morts, les aliénés en étaient revêtus. L'aspect de ces infortunés inspirait, au premier coup-d'œil, moins de pitié que de surprise : il était ridicule, en effet, de voir des habits de toutes les époques, de toutes les étoffes, de toutes les coupes, recouvrir, sans distinction de taille, d'âge, de saison, ces hommes peu soucieux de leur toilette, et naturellement enclins à défigurer leurs costumes ou les faire servir à représenter l'extravagance de leurs idées ; car, il existe réellement une sorte d'accord entre les vêtements de l'homme et sa pensée. Ainsi l'on voyait quelquefois parmi eux, un habit militaire sur le corps d'un idiot, un frac noir sur celui d'un paysan, ou le caban d'un marin suffoquant un phthisique exténué : si l'on ajoute à ce spectacle bizarre, que la plupart des aliénés se plaisent à mettre en pièces leurs vêtements, et souvent à les traîner dans l'ordure, on aura quelque idée du costume des anciens aliénés.

Cet ordre de choses est aujourd'hui renversé ; des étoffes communes, mais fortes et d'un bon choix, les couvrent parfaitement pendant l'hiver, et presque tous ont des capottes comme les soldats. Des toiles légères leur font aisément supporter les feux de l'été.

Mais la chaussure laisse encore beaucoup à désirer ; l'aliéné l'use avec rapidité, et jamais celle qu'on lui donne n'est solidement confectionnée : un bon nombre d'entr'eux est souvent nu-pieds. Il en est de même des bas ; on leur en distribue seulement pendant l'hiver, et certainement une paire ne suffit pas pour la saison. Sur cet article la quantité est autant défectueuse que la qua-

lité. On a de la peine à croire aux nombreux inconvénients qui résultent de la nudité des jambes et des pieds de ces malades. La coiffure est également négligée. On leur accorde un gros bonnet de laine qui paraît engloutir leur figure et les étouffer sous son ampleur ; mais pendant l'été, ils n'ont rien pour se garantir des ardeurs de la canicule ; des casquettes légères ou des chapeaux de paille leur rendraient de grands services ; mais c'est de linge de corps dont ils manquent. Les longues pluies décèlent, sous ce rapport, la pauvreté de l'hôpital. Ils n'ont qu'un seul rechange, et leur propreté est à la merci du ciel.

Les femmes aliénées avaient subi la même loi et participent aujourd'hui aux mêmes bienfaits ; et quoique en général, elles maltraitent leurs vêtements avec plus de fréquence, pendant plus longtemps, et avec plus de fureur que les hommes, elles sont, néanmoins, mieux vêtues et plus soignées que les hommes, étant plus directement et plus constamment sous les yeux des sœurs hospitalières chargées de réparer les désordres de leurs vêtements.

## DES BIENS ET REVENUS DE L'HOPITAL SAINT-LAZARE.

Avant la révolution de 1790, les hôpitaux avaient, pour la plupart, des rentes et des capitaux dont le

gouvernement s'empara, pour leur assurer des revenus d'une manière plus sûre et plus régulière. A Marseille, l'hôpital des aliénés n'était entretenu que par les faibles pensions de quelques malades, et par des fonds spéciaux accordés par la commune; mais cet établissement était organisé sur une échelle étroite et mesquine, et les malheureux aliénés avaient beaucoup à souffrir de ce mode de subvention. Aujourd'hui, les hôpitaux ne forment plus, pour ainsi dire, qu'une même famille, et les revenus des capitaux qu'ils possèdent, les legs particuliers, les donations qu'ils reçoivent et les sommes votées par les conseils des communes, forment un fonds commun où puisent les administrations qui les gouvernent. Un budget annuel expose l'état présumé des dépenses, et justifie celles qui viennent de s'effectuer. Celles-ci varient naturellement comme le nombre des infirmités humaines, et les besoins signalés deviennent le régulateur de la somme des moyens destinés à les soulager.

Pour donner une idée des dépenses annuellement faites par l'hôpital des aliénés, nous nous bornerons à faire mention de celles qui ont été minutieusement notées pendant une période de dix années. Ainsi, depuis l'année 1825 jusqu'à la fin de celle de 1834, ce chiffre s'est élevé à la somme de 519,336 francs 77 centimes, et le nombre des malades et des employés a été comme il suit (1).

(1) Documents statistiques sur les hôpitaux de Marseille, *cit.*, pag. 79.

| TRAITÉS. | MALADES. | | EMPLOYÉS. | | TOTAL. |
|---|---|---|---|---|---|
| Existants le 1er janvier 1825.. | 131 | 888 | 16 | 217 | 147 | 1105 |
| Entrés pendant les dix années. | 757 | | 201 | | 958 | |
| Sortis par guérison ou autrem^t. | 563 | 753 | 173 | 178 | 736 | 931 |
| Morts..... | 190 | | 5 | | 195 | |
| | | 135 | | 39 | | 174 |

## LETTRE A MESSIEURS DE LA COMMISSION DES HOPITAUX.

Frappé de la situation où je trouvai les aliénés, j'éprouvai presque du regret d'avoir accepté la mission de les soigner. Une lourde chaîne, un lit grossier scellés dans le mur de chaque loge, firent sur moi une profonde impression. Je fus affligé de la présence de ces vieux témoins des méthodes jadis appliquées au traitement des aliénés, et je m'empressai d'en solliciter la disparition. J'écrivis, en conséquence la lettre qui suit, à MM. de la commission administrative des hôpitaux.

—

Marseille, le 4 janvier 1806.

Messieurs,

Les hôpitaux sont venus fort tard dans l'histoire de la civilisation des peuples, et ceux des aliénés ont apparu

les derniers. Les uns et les autres furent d'abord mal gouvernés ; mais insensiblement, comme toutes les choses humaines, leur administration se perfectionna. Il n'y a pas encore un siècle et demi, notre ville manquait d'un asile pour les fous ; et vous le savez, une fois ouvert, cet établissement resta plus de quarante ans sans médecin. Les institutions de ce genre gagnent quelque chose tous les jours ; et le plus funeste des préjugés est de rester stationnaire en présence des améliorations qui s'opèrent devant nous. Je sais pourtant que pour faire adopter quelques idées bienfaisantes, d'abord inaperçues, il est d'immenses obstables à surmonter, et que les vieilles coutumes se plient difficilement au joug d'une raison plus éclairée.

Mais loin de vous de telles pensées ; aussi, je viens aborder franchement une question sur laquelle vous ne balancerez pas à vous expliquer en faveur des infortunés qui vous sont confiés ; je veux parler de ces chaînes qui pèsent sur les aliénés comme sur le crime, et dont le bruit vous glace d'effroi. N'est-il pas vrai qu'elles décèlent une fâcheuse origine, et qu'elles font moins de tort à ceux qui les portent qu'à l'époque où on les imagina ? Accoutumés à regarder les aliénés comme des animaux furieux, nos devanciers leur donnèrent des fers, au lieu d'étudier leur délire ; mais des moyens plus doux furent enfin mis en usage, et le temps en confirma les salutaires résultats. On brisa les chaînes ; Paris et Londres donnèrent cet utile exemple ; et Marseille, qui répandit jadis le goût des sciences et des arts dans la Gaule, ne tardera pas à le suivre ; ce sera vous, Mes-

sieurs, qui, dans nos contrées, recevrez la récompense d'un bienfait acquis à l'humanité.

Signé : Lautard.

N. B. Cette lettre resta sans réponse ; mais trois jours après sa date, les chaînes avaient disparu.

---

## LE MÉDECIN DE L'HOPITAL DES ALIÉNÉS,

## A MESSIEURS LES MEMBRES

### DU CONSEIL GÉNÉRAL D'ADMINISTRATION DES HÔPITAUX.

---

Marseille, le 16 juin 1830.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous adresser un aperçu topographique de l'habitation des aliénés, dans l'intention d'améliorer, s'il est possible, le sort de ces infortunés. Le désir bien prononcé d'y contribuer moi-même, en accomplissant mes devoirs, m'engage à vous faire entendre la vérité, puisqu'elle seule a le droit de vous persuader : ne sais-je pas, d'ailleurs, que c'est obtenir une bonne œuvre que de vous la proposer ? Voici ce dont il s'agit :

L'hôpital des aliénés compte, en ce moment, 180 malades dont 87 hommes et 93 femmes. L'habitation de celles-ci n'offre que 60 chambres ou cachots ; il faut donc répartir 33 malades sur des chambres habitées,

et ces réduits, vous le savez, sont d'une étroitesse extrême; jugez combien il est dangereux d'y loger deux maniaques ensemble : cet inconvénient augmente naturellement si deux femmes furieuses se trouvent dans le même lieu; le danger ne diminue pas si l'une d'entr'elles commence à recouvrer la raison; mais il est à son comble, si le cachot est mal aéré, obscur, humide et trop resserré. Les malades ainsi renfermés déposent leurs ordures là ou le besoin les surprend; et cette infection, jointe à celle qui émane de plusieurs individus dont la poitrine manque d'air pur, rend tout-à-fait meurtrier un tel séjour. J'ai vainement essayé de résister à ces effluves repoussants.

Cependant, Messieurs, ces cachots inhabitables et dégoûtants, lors-même qu'ils ne sont pas occupés, renferment deux et quelquefois trois malades dans un état de délire furieux. Il est facile de prévoir les maux qui doivent naître de l'agglomération de maniaques de goûts et de caractère différents. Une malade a succombé durant le cours de cette année, à la suite des morsures qu'elle ne put éviter de la part de ses compagnes d'habitation; mais il faut que les 33 femmes qui n'auraient point de chambre, soient logées quelque part; le nombre des cachots n'étant jamais égal à celui des aliénés.

La division des hommes ne compte que 56 logements pour 87 malades; on y trouve donc les mêmes inconvénients, c'est-à-dire 31 malades de plus qu'elle ne peut recevoir. Il faut donc placer, pêle-mêle, des fous avec d'autres fous, et courir le risque de les voir s'entre-détruire faute d'emplacements pour les en préserver.

Mais si à cette surabondance de 31 hommes, nous ajoutons les 33 femmes qu'on est forcé d'enfermer dans des loges déjà pleines, on s'effraie de voir que l'établissement compte, aujourd'hui, 64 malades de plus qu'il n'a de recoins à leur offrir; et l'on doit gémir d'autant plus de ce désordre (car c'en est un), qu'il atteint une classe d'aliénés dont la force est redoutable, les mœurs grossières, le sang bouillant, et qui réclame un intérêt et des soins particuliers.

Je ne balance pas à dire tout haut que ce mélange de malades confusément versés dans les mêmes réduits, soit dans la division des hommes, soit dans celle des femmes, est un malheur, pour ne rien dire de plus, qu'il est urgent de faire cesser; car, Messieurs, l'aliéné, dans cette fâcheuse situation, est privé de l'instant de repos qui l'attendait dans son gîte, s'il y était seul; il ne peut jamais rentrer en lui-même durant les moments de rémittence que quelquefois il éprouve; des témoins importuns l'obsèdent. Au nom de l'humanité, veillons à la paix de son cachot!

Dans les ouvrages remarquables qui se publient en Europe sur les hôpitaux des aliénés, il est souvent fait mention de Marseille, comme de la ville la plus arriérée sur ce point. On vante la beauté de ses rues; on blâme le logement de ses fous. Les malfaiteurs y sont plus à l'aise que ceux qui perdent la raison.

C'est en vain, Messieurs, que j'ai fréquemment écarté les médecins voyageurs qui visitent les hôpitaux; des hommes célèbres ont pénétré dans le nôtre; ils ont vu nos misères et en ont gémi; mais je m'arrête, je n'ai

eu d'autre dessein que de signaler un grand inconvénient, je l'ai fait, j'espère que ma voix ne se perdra pas dans le désert.

Daignez agréer l'assurance de ma haute considération.

Signé : LAUTARD.

---

A MESSIEURS LES ADMINISTRATEURS DES HOPITAUX.

—

Marseille, le 8 octobre 1831.

MESSIEURS,

Je crois remplir un devoir en vous exposant le fâcheux état où se trouve aujourd'hui la partie de l'hôpital des fous, située sur la voie publique, et qui borde le grand ruisseau du chemin d'Aix. Ces vieux murs, construits au quinzième siècle, tombent, réellement, de toutes parts, en ruine, et menacent d'écraser sous leur poids, la demeure des employés de la maison et celle des malades qui habitent l'étage supérieur. Il est facile de s'apercevoir qu'ils sont décrépits au dehors et creusés au centre par une horrible quantité d'animaux qui les démolissent paisiblement depuis plusieurs siècles.

Je viens d'être témoin oculaire des désastres occasionnés, dans cette masure, par le dernier orage. Les

eaux pluviales, à l'aide des ouvertures pratiquées dans ces murailles, par les causes dont je viens de parler, pénètrent par torrents dans les caves rendues inabordables à cause des boues qui les encombrent; et soulevant, l'un après l'autre, les étançons qui soutiennent le plancher supérieur, exposent au plus imminent danger toutes les personnes qui occupent cette partie de l'hôpital. En visitant les fondements des murs, on découvre une large brèche communiquant avec l'égoût de la ville; et c'est par là que des milliers de rats s'introduisent dans la maison, où souillant d'abord les vivres des malades, ils finissent par leur ronger leurs vêtements. Il est difficile de croire combien ces sales animaux font de mal aux habitants et à l'habitation; mais ce qui rend cet état de choses encore plus déplorable, c'est que les nombreuses crevasses dont ces murs sont criblés ne sont pas même susceptibles d'être réparées. On est convaincu qu'au premier coup de marteau, ouvriers et malades seraient indistinctement engloutis sous des décombres.

Lors de l'orage du 14 du courant, le plancher de la chambre de l'ancien économe s'écroula en masse et tomba dans l'appartement inférieur; mais ces matériaux n'offraient qu'une noire poussière et des nids de rats et d'insectes faits pour surprendre, par leur nombre, l'observateur le plus distrait.

Le roulement du tonnerre fait frissonner les murailles chancelantes, et met en émoi toute la famille de l'habitation. Il n'est pas rare de voir briller l'éclair à travers les lézardes, enfants de la vétusté, dont les murs sont sillonnés; mais si l'éclat du tonnerre est plus bruyant,

on voit alors tomber du plâtre réduit en cendre, de la poussière fétide et des insectes dans tous les coins de la maison.

Les ouvriers chargés du soin de ces vieilles et caduques maçonneries se bornent à mal récrépir le dehors des murs, et laissent subsister la vermoulure dans son entier. Les dépenses, faites depuis cent ans à cet irrépable bâtiment, auraient suffi pour construire le plus magnifique hôpital pour les aliénés.

Mais je m'arrête, Messieurs, car on pourrait croire que je me plais dans les ruines, et que j'annonce la prochaine chute des murs qui sont toujours debout. Ce n'est pas de votre part que je redoute ces reproches, vous savez qu'ils seraient injustes; mais vous savez aussi qu'il est plus aisé, pour bien du monde, de croire à l'exagération du mal que de se mettre en mesure de le réparer.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, avec la considération la plus distinguée.

Signé: Lautard.

---

Trop souvent, sans doute, on a murmuré contre la tiédeur des démarches de l'adminstration des hôpitaux auprès de l'autorité que ne touchait point la situation topographique de la maison des aliénés: on avait tort; et mieux que tout autre, le médecin de cet établissement est en mesure, au besoin, de repousser les reproches qui pourraient la blesser. Cette réunion de citoyens

honorables et dévoués demandait, toutes les années, un rapport circonstancié sur l'état de la maison; et ce travail n'était point déposé dans ses cartons, de manière que si jamais elle ne put obtenir les améliorations qu'elle signalait, il est certain, du moins, qu'elle n'a point cessé de les solliciter. Voici, pour en abréger le nombre, l'un de ces récents exposés qui, pouvant donner un aperçu de ceux qui l'ont précédé, ne doit laisser aucun doute sur la vive sollicitude dont cet hôpital avait dû la pénétrer.

# RAPPORT

## SUR LA SITUATION MATÉRIELLE DE L'HOPITAL DES ALIÉNÉS.

Messieurs,

Vous désirez de nouveaux renseignements sur la topographie de l'hôpital St-Lazare, je m'empresse d'autant plus de vous les adresser que, depuis bien des années, n'étant que l'écho de la voix du public, je dois avoir plus de courage pour faire entendre celle de la vérité. Puisse enfin celle-ci n'être pas méconnue, et ne point retentir inutilement à l'oreille de ceux qu'elle doit renseigner.

Les aliénés de notre ville, vous le savez, sont confi-

nés, depuis près d'un siècle et demi, dans un bâtiment dont les murs tombaient déjà de vétusté, lorsque notre ville le consacra à cet usage. Depuis cette époque, Messieurs, aucune construction nouvelle n'a changé la face de ce lieu. On s'est toujours contenté d'inutiles replâtrages qui, sans cesse renouvelés, n'ont servi, tout-au-plus, qu'à masquer l'œuvre du temps.

Mais ce vieux édifice, quoique si souvent rajeuni, semble toucher enfin au dernier terme de sa durée, et l'on doit craindre qu'à la première secousse imprévue, il ne couvre de ruines le sol sur lequel il est mal assis. Chacun de nous peut s'assurer de l'authenticité de ce fait, et le sentiment de frayeur qu'involontairement on éprouve à son aspect, prouve assez qu'il n'y a rien d'exagéré dans ce tableau; mais ce que le public ne peut découvrir est plus déplorable encore. Que l'on se hasarde à descendre dans les caves pour s'en assurer. Là, une forêt d'étançons vermoulus soutenant de frêles et mobiles planchers annoncent réellement un prochain danger. Les nombreuses lézardes, d'ailleurs, qui sillonnent les murs, donnent assez l'éveil aux curieux qui ont le courage de les contempler.

Ce spectacle est bien plus désolant, si l'on pénètre dans l'habitation des malades; leur nombre dépassant celui des logements; ceux-ci reçoivent dans leur étroite enceinte des individus de goût, d'âge et de caractères différents: or, vous sentez le danger de placer des furieux ensemble; et ne pensez pas qu'il soit moindre, si l'un d'entr'eux ne l'est point, et si la convalescence d'un troisième n'est plus un mystère pour le médecin. Le dé-

sordre est à son comble, lorsque ce mélange d'aliénés se heurte dans un cachot mal aéré, humide et froid; les effluves qui s'en dégagent deviennent promptement dangereux; là, d'ailleurs, de bruyantes querelles s'alimentent d'éternelles injures. Ici les coups amènent de plus graves conséquences. Partout, des emportements furieux, des batailles, des malheurs. Cette confuse réunion d'aliénés, dans un espace trop resserré, consterne trop souvent cet hôpital, pour qu'on ne soit pas tenté de jeter le blâme sur la froide indifférence qui la perpétue.

## LETTRE D'UN JEUNE HOMME

### QUI CONSULTE SON MÉDECIN SUR LA CRAINTE QU'IL ÉPROUVE DE SE SUICIDER.

Monsieur,

Je suis tellement effrayé des réflexions que vous avez faites sur la difficulté de combattre le penchant au suicide, que je crains sérieusement de devenir suicide moi-même. Ebranlé par le récit des circonstances dont s'accompagne, quelquefois, cette catastrophe, je ne vous cacherai point que je n'y pense qu'en frissonnant. Il me semble que je n'ai plus cet aplomb, ni ce calme, qui, jusqu'à ce jour, ont constamment régné dans l'exercice

de ma pensée ; de manière que je ne retrouve plus en moi de motifs suffisants pour me rassurer contre des alarmes que ma raison a perdu la force de maîtriser. Je m'efforce, néanmoins, d'écarter le retour de ces sinistres images qui troublent mon sommeil. Je dédaigne d'arrêter ma pensée sur cet effrayant tableau, aimant à me persuader que cet effort soutenu pourra donner une autre direction à mes idées, et me mettre à l'abri du reproche de m'en être trop vivement affecté. Je me plais, comme vous le voyez, à me dissimuler le danger dont je suis menacé. J'ai l'intention bien prononcée de ne point me préoccuper de mes craintes, et cependant, il m'est impossible de les faire cesser. Ma volonté fléchit sous elle-même. Je succombe sous les brusques atteintes de cette insurmontable terreur ; et si je diffère un moment de la repousser de mon esprit, je rougis de ce retard comme d'un fait qui m'accuse de complicité.

Il me serait difficile de décrire les combats qui se livrent dans mon âme, entre la crainte de fixer ma pensée sur l'appareil de ce genre de mort et la ferme volonté qui m'anime de l'effacer de mon souvenir. Ces redoutables appréhensions paraissent quelquefois s'évanouir ; mais elles se reproduisent bientôt avec une nouvelle énergie, et je suis forcé d'avouer que toutes les puissances de mon âme, sont insuffisantes pour les bannir à jamais de mon esprit.

Je tremble à l'idée du suicide que je repousse et qui ne cesse de me poursuivre. J'éprouve, pourtant, une vive satisfaction lorsque, rentrant dans mon âme, j'y découvre une profonde aversion pour cet acte coupable,

et que ma raison s'accorde avec mes croyances pour en condamner jusqu'à la pensée ; mais au sein même de cette consolante disposition, je suis obsédé de la crainte de la voir se reproduire : ce qui fait le tourment de ma vie.

Je suis malheureusement convaincu que la crainte du suicide est un commencement de folie ; mais je sens, en même temps, que je jouis du libre exercice de mes facultés intellectuelles, puisque je bannis de mon esprit une pensée qui me révolte. Il me semble qu'aucun trouble ne s'est glissé dans mon imagination, et que mon jugement est aussi droit que par le passé. D'où vient donc que cette vaine terreur s'opiniâtre à me tourmenter ?

Se trouverait-il, dans le cerveau, certains organes particuliers, destinés à des fonctions exclusives ? Dans la pénible situation où je suis, la crainte du suicide serait-elle produite par le plus grand développement d'une partie de l'encéphale maîtrisant l'organe de la conservation individuelle ? Le constant retour de cette fatale crainte annoncerait-il l'accroissement progressif de cette partie dominatrice qui paralyse l'organe antagoniste ? Les déterminations qu'elle inspire seraient-elles proportionnées à l'énergie qu'elle acquiert ? Quel sera le point d'arrêt de ce développement ?

Je vois, d'autre part, que si les déterminations de l'homme dépendent uniquement des organes cérébraux, les actions humaines n'ont plus de moralité. L'homme ne serait plus qu'une machine, puisqu'il serait forcément ce que seraient ses organes. La vertu, le vice ne seraient que des mots vides de sens ; et c'est précisément ce que la raison m'empêchera toujours d'adopter. Mais

je crois que je m'égare ; veuillez, Monsieur, me tracer la règle de conduite que je dois suivre pour retrouver le repos et la vérité.

---

Le jeune auteur de cette lettre combattit longtemps encore la terreur qui le poursuivait. Un long voyage sur mer, le soin de son avancement et de ses affaires particulières, un mariage honorable, une conduite sans reproches, paraissaient avoir fait rentrer la paix dans son cœur et le calme dans son esprit. Il vivait heureux depuis dix ans, au sein de sa famille, et mourut comme lord Castlereagh, à l'âge de trente-quatre ans.

---

# NOTICE

## SUR LA MANIE DU SUICIDE D'UN JEUNE MILITAIRE.

---

La mort violente d'un aliéné survenue quelques années après la sortie de l'hôpital, fit taxer d'imprévoyance l'ordre de sa mise en liberté ; mais les documents qu'on s'empressa de fournir dissipèrent les nuages dont on avait enveloppé la vérité. Les voici :

Un jeune militaire s'était précipité du haut du toit de sa maison, sans motif connu, et ne s'était fait aucun mal. On avait cru cette chute involontaire, et ni sa famille, ni les voisins n'en avaient plus parlé ; mais six

mois après cet événement, il avait essayé de se couper la gorge avec un yatagan. On ignore ce qui put arrêter l'élan de sa fougueuse détermination. Cette seconde tentative, néanmoins, avait éveillé toute la sollicitude de ses parents ; mais le calme de la raison ayant bientôt reparu, on commençait à se reprocher les vaines alarmes dont on avait été le jouet, et les choses allaient leur train ordinaire ; le jeune homme avait ses franches coudées. Cependant, huit mois après, il avait avalé une forte dose de sublimé corrosif qui le fit beaucoup vomir et ne le tua pas : ce fut alors qu'il fut enfermé.

Après tant d'épreuves infructueuses, ce malade s'était persuadé qu'il était immortel, comblé d'honneurs et de richesses et que rien n'égalait sa beauté. De nombreuses saignées, des bains et du repos, une nourriture légère et des manières douces et continuées, le dépouillèrent bientôt de ses douces illusions ; mais le génie de sa propre destruction ne l'abandonnait pas. Ses actions étaient raisonnables, mais ses discours restaient empreints de ces froides impulsions de l'âme, qui ne la laissent se complaire que dans les images de la mort. Pour lui, les aliments étaient du poison, la distraction un supplice; le repos, un fardeau qui l'écrasait ; aussi refusa-t-il enfin les aliments, et parut avoir choisi ce dernier genre de mort. Il resta plusieurs jours dans un profond assoupissement, et son état inspirait les plus vives craintes. Mais quelle révolution s'opéra-t-il dans les organes de la pensée? Quel mouvement intérieur vint-il remuer tout cet individu? Le fait est pourtant réel ; ce malade reprit insensiblement des forces,

la raison reparut avec éclat, et ces déplorables scènes qui se passaient depuis près de deux années, furent regardées comme un de ces rêves confus dont on perd vite le souvenir. Une année d'épreuve fut trouvée suffisante pour s'assurer du rétablissement du malade; et lorsque après trois ans d'absence, il fut reconduit sous le toit paternel, ce fut, pour sa famille, un jour de véritable bonheur. Le récit de ce trait inscrit dans les documents statistiques des hôpitaux de Marseille, s'arrêtait à cet endroit, et il n'était pas possible, alors, de décrire ce que l'avenir dérobait à notre connaissance. A cette époque l'état du malade n'inspirait plus aucune crainte; et la sécurité était passée dans tous les esprits; mais deux années après avoir pris congé de l'hôpital, on apprit tout-à-coup qu'il s'était jeté, chargé de pierres, dans la mer, non loin de l'entrée du port de Marseille.

## NOTICE BIOGRAPHIQUE

### SUR UN ALIÉNÉ,

*Écrite par lui-même, et adressée au médecin de l'hôpital où il a été soigné pour la dernière fois.*

Monsieur,

Riche, libre et sans guide, je fus, trop jeune encore, en possession de ma fortune; aussi s'évanouit-elle com-

me un nuage du matin; avec la pauvreté, le vice se glissa dans mon âme qu'un honteux libertinage avait avilie. Tous mes amis me délaissèrent; mais qu'ai-je dit, je n'en avais jamais eu. La vertu méconnue me punissait cruellement de l'avoir abandonnée, et ne m'apparaissait plus comme au jour de mes prospérités (1). Cependant je rougissais encore à son image, c'est tout ce qui m'en restait. Le récit d'une bonne action faisait tressaillir mon cœur, mais tout se bornait à ce stérile sentiment; j'avais honte de l'état d'abjection dans lequel j'étais tombé, et ne me croyais plus la force d'en sortir...

Poursuivi, cependant, par d'impitoyables créanciers, je fus enfermé pour dettes; et l'amour propre humilié, je pense, me fit perdre la raison. Traîné dans l'asile des aliénés, pauvre et n'intéressant personne, la misère me sauva de l'importunité des curieux; et si l'on fut avare, envers moi, de soins affectueux, je fus dispensé d'être reconnaissant. Je puis dire, après tout, qu'on me fit un bien immense en me traitant en inconnu. Je fus malade près de deux années; enfin, je revins à moi, sans qu'on le sût, et sans m'en douter moi-même; mais le retour de la raison m'accabla de tout son poids, le présent me tourmentait, l'avenir m'épouvanta. J'étais donc aliéné, me disais-je, lorsqu'avec la rapidité de l'éclair, je dévorai mon patrimoine; les dons de la fortune m'éblouissaient et troublaient mon jugement; ils ont disparu maintenant, mes yeux se sont dessillés, et

(1) Videant, intabescantque relictâ..... Juv.

la folie s'est montrée dans tous ses écarts ; j'étais donc malade d'esprit avant de le paraître ; je l'étais avec la richesse, je le suis dans l'indigence ; la différence n'est après tout, aujourd'hui, qu'un malheur de plus.

Renvoyé sans secours de l'établissement charitable, errant dans une ville qui m'était inconnue, je cherchai du travail, eh ! que savais-je faire ? Le temps était court, les besoins pressants, la nuit arriva trop tôt ; sans gîte, sans espérance, à peine un peu remis des maux de l'âme et du corps, je dus perdre une seconde fois la raison, car je me précipitai dans l'eau. Le bruit de ma chute me sauva, et de prompts secours me firent immédiatement passer, du milieu des vagues, dans ce lieu de douleur d'où, le matin du même jour, on m'avait, prématurément, peut-être, congédié.

Dix-huit mois de ma vie s'écoulèrent inaperçus. Que fit-on durant ce long intervalle de temps ? Je le sais moins que ce que j'ignore. Je reconnus pourtant, un jour, que le médecin de la maison m'adressait des paroles consolantes. C'était quelque chose de nouveau pour moi ; car, depuis mes égarements, c'était la première fois qu'un cœur honnête me portait de l'intérêt. J'étais touché de son langage ; et je sentais renaître en moi quelque lueur, sinon de bonheur, du moins de quelque chose qui me promettait un avenir moins affligeant que je ne l'imaginais. Insensiblement, et comme il arrive entre les âmes qui se comprennent, il s'établit entre nous des relations amicales, qui ne contribuèrent pas médiocrement à faire rentrer la paix dans mon cœur.

J'observai que les conseils du médecin me soula-

geaient plus que les bains et la saignée, et que je n'avais plus l'entendement bouleversé, lorsqu'il m'entretenait du sujet de mes larmes, et qu'il m'engageait à sauver l'âge mûr des atteintes dont ma jeunesse l'avait menacé. Avec quelle avidité ne recevais-je pas ces douces inspirations? Troublé cependant, malgré moi, de l'abrutissement dans lequel se consumaient mes jeunes ans, je pris la résolution d'en abréger le cours. Je voulus mourir d'inanition : trois jours après cette décision, un violent accès de fureur fit avorter ce sinistre projet.

Peu de temps après, une réflexion occupait sérieusement mon esprit ; je me demandais pourquoi je ne désirais en finir avec la vie, que dans les moments où je jouissais de la plénitude de la raison ; je ne pouvais concevoir que le suicide fut conseillé par un jugement sain, et je sentais que je raisonnais juste, durant la période de temps où je cherchais à m'y livrer. Je flottais donc, sans cesse, entre le malheur de vivre et le besoin de mourir.

Un étranger, sur ces entrefaites, vint rendre visite aux aliénés ; ses traits me glacèrent d'effroi, ils m'étaient connus depuis longtemps, le vice et le malheur avaient défiguré les miens. Le trouble que la présence de cet ancien ami vint jeter dans mon âme, fut si prompt et si violent, que de nouvelles extravagances signalèrent la troisième apparition de ma maladie. Je fus soudain revêtu du gilet de force, placé sous la douche redoutable et confiné dans une cellule, où j'expiai des fautes dont un voyageur inoffensif m'avait, sans le savoir, retracé le douloureux souvenir.

Enfin, l'orage s'apaisa. Je me flattais déjà que tout ce que mon âme avait d'accessible à la douleur, était épuisé par la souffrance et le repentir ; je me trompais, la coupe n'était encore que légèrement effleurée. Cependant, je pris congé de mes hôtes, et je fus rendu à la liberté. Funeste présent, quand on ne peut la conserver qu'en abusant de ses faveurs.

Ici la honte rougit ce front, naguère sottement orgueilleux, et laisse expirer la parole sur mes lèvres, si souvent mensongères. Le dirai-je? Ma conduite fut tous les jours plus digne de blâme; rien au monde ne peut la justifier. Mais, ô profondeur de l'abîme du cœur de l'homme! au milieu-même de mes plus condamnables actions, je sentais qu'une puissante voix me rappelait à moi-même ; et je n'étais pourtant saisi d'effroi, qu'après avoir bravé ses accents. Je parlais gloire, honneur, probité, dans mes longs accès de folie, et, je le confesse, il ne m'en restait pas la moindre trace, au retour de la raison. Aliéné, j'étais homme de bien; raisonnable, j'étais pervers : vous aurez de la peine à le croire, peut-être, mais j'en étais, quelquefois, réduit à me souhaiter la continuation du délire.

Dans ce fâcheux conflit entre mes actes et mes convictions, les égarements de la pensée s'isolaient sans cesse de l'impulsion du sentiment ; et toujours la faute suivait de près la résolution de l'éviter (1).

Il fallait, cependant, pourvoir à mon existence ; je fus successivement vendeur d'orviétan, clerc de notaire,

(1) Quæ nocuêre sequar, fugiam quæ profore credam.

et principal acteur d'une troupe de comédiens de campagne. Aucune de ces conditions ne pouvait me convenir; la dernière compléta la dégradation de mon être. Je ne saurais vous dire les idées étranges dont j'étais alors le jouet; je désirais m'expatrier, changer de religion, me tuer : je ne fis rien.

Un petit héritage vint apporter le sursis d'un moment à mes incertitudes, à mes terreurs, à mon dégoût de la vie. Ce secours inespéré n'était ni suffisant pour assurer mon bien-être, ni tellement à dédaigner qu'on dût étourdiment le dissiper. Je résolus d'abord de m'affranchir de ces intimités parasites qui dessèchent promptement la fortune et le cœur de ceux qu'elles subjuguent. Voilà le précepte, j'en connaissais toute l'importance, vous sentez que je ne le suivis pas.

Je fréquentai les maisons de jeu, je perdis, en véritable dupe, la plus grande partie de mon argent, et, pour couvrir cette perte, je pris, de ce qui me restait, des billets de loterie. Que de châteaux, que d'aimables illusions, avant l'arrivée de ces numéros, de ces heureux enfants du hasard, qui couvrent d'or les joueurs audacieux! Je m'établissais déjà sur les bords fortunés de la Seine, et ne les perdais plus de vue; hélas! je n'en ai eu que les brouillards: mon quine se perdit dans l'océan des combinaisons des quatre-vingt-dix numéros. Ce fut alors que je couvai la pensée de chercher un asile parmi les débris de ma famille, s'il en restait encore; car, depuis bien des années, j'en avais à peu près perdu le souvenir. Mais qui pouvait penser, dans ce moment, que, le soir même du jour où j'étais si raisonnable, je

me trouverais pris de vin dans un souper, et qu'à la suite d'une vaine discussion, je blesserais mortellement, dans un duel, le seul de mes compagnons qui, jusqu'à ce jour, ne m'eût fait aucun mal. Ce crime précipita ma fuite : insensé ! moi qui détestais la vie, je luttais contre la mort.

Mais si je n'étais jamais si près de mal faire que lorsque je m'occupais de réformer ma conduite, jamais je ne fus plus voisin d'une louable détermination, qu'au moment où mes actes m'en rendaient le moins capable.

Je volai, où ? Dans un couvent de chartreux. J'allais m'ensevelir, tout entier, dans un cloître où le silence convenait si bien aux précédents d'une vie si mal employée, et dont il était trop heureux de ne plus entendre parler.

Je fus accueilli, dans le monastère, avec une extrême bonté ; mais comme un pélerin qui demande l'hospitalité. En franchissant le seuil de la porte de cette imposante retraite, il me semblait que je dépassais la barrière qui sépare la vie de la mort. J'avais atteint ma vingt-huitième année ; j'avais oublié ces formules de prières qui se gravent à jamais dans l'esprit de l'enfance. Étourdi du fracas, des orages de ma jeunesse, j'avais même perdu l'habitude de penser. Les longs corridors, les voutes majestueuses, la nudité des murs blancs du cloître, cet éternel silence, ce vide de tout, consternaient mon âme, et ne me permettaient pas de me recueillir ; je ne voyais rien de vivant ; et trois jours après mon arrivée, je n'avais encore entendu que la voix du prieur et le bruit de mes pas.

Avez-vous des projets, me dit enfin l'enfant de St.-Bruno?... Oui, je désire prendre l'habit... Suivez-moi, vous vous expliquerez ailleurs... Père, lui dis-je, j'ai bien des fautes à confesser?... Dieu pardonne, répondit-il, et me montrant du doigt une porte de bois blanc qui se trouvait en face de nous, il se retira. Je me jetai bientôt aux pieds du père supérieur... On me plaça dans une cellule au fond du cloître; on ne pouvait m'admettre sur le champ; on me permit d'écrire et d'attendre; mais à qui m'adresser pour me faire connaître; c'était précisément ce que je ne voulais pas; ma lettre partit avec une indéchiffrable adresse... Je trouvai sur ma table la vie du saint fondateur de l'ordre, que je ne lus pas. Huit jours se passèrent, sans cesser d'être ému des objets qui m'entouraient. Mais le lendemain?... Il m'est impossible, hélas, d'en rendre compte; car je ne me reconnus que dans un établissement privé d'aliénés, à quelques lieues du monastère, où j'appris qu'on m'avait déposé depuis un mois.

Ma convalescence fut de courte durée; et j'aime à dire que c'est aux soins généreux du directeur de cette maison, vraiment hospitalière, que je fus redevable de mon rétablissement, et des moyens dont je me trouvai pourvu pour attendre un meilleur sort.

Je partis, avec quelque regret; qu'allais-je, en effet, devenir? J'avais souvent remarqué, dans le cours de ma vie, que personne au monde n'avait eu des rencontres aussi étranges que les miennes; si bien que j'avais quelquefois soupçonné la destinée de m'avoir réservé celles qui peuvent, dans un instant, renverser ou reconstruire

le plus solide édifice de l'aveugle fortune ; mais j'avoue que, par une bizarrerie qui m'est particulière, il n'en est aucune qui n'ait aggravé mon sort.

En effet, à peine dépouillé de mes vêtements d'aliéné, errant sur la voie publique, je fus accosté par un jeune homme de belle apparence, qu'à sa grande barbe, son maintien grave, son habit des temps féodaux, je reconnus pour un St-Simonien ; je contemplais ce costume exhumé en partie du moyen âge, cette énorme et brillante chaîne passée, non sans prétention, autour du cou, cette grande ceinture de cuir ; j'étais ébloui de l'éclat et de l'harmonie des couleurs de cet insolite vêtement, lorsque celui qui le portait, fraternisant tout-à-coup avec moi, me proposa de le suivre ; je me rendis, sans balancer à cette invitation ; j'étais, selon moi, tout formé pour la chose, quoiqu'elle ne me fût pas encore parfaitement connue. Mon adoption eut lieu sur le champ. Les libations furent abondantes et toujours accompagnées de chants mélodieux. Le catéchisme fut appris par cœur ; et peu de temps après, le néophite put faire apprécier ses œuvres, et par conséquent sa capacité.

Je sentais, cependant, en moi-même, que je m'étais lancé dans une carrière où le succès ne pouvait être qu'éphémère, et j'en étais réellement affligé. Un autre homme que moi aurait abdiqué d'aussi commodes fonctions : c'était le parti de la raison ; mais je n'avais pas alors le gilet de force, j'agis contre mes convictions.

Deux de nos frères vinrent nous joindre, et nous fûmes ensemble dans un bourg voisin pour haranguer le peuple sur la montagne ; notre aspect fit d'abord quel-

que sensation. La parole me fut accordée; c'était mon début. Je me jetai, pour obtenir la bienveillance de l'auditoire, sur l'inégalité des conditions et des fortunes; ce sujet flattant toujours la multitude; mais malheureusement celle qui nous entourait ne partageait pas notre doctrine, et mon innocent discours allait susciter le plus violent orage, lorsqu'on nous conseilla de nous retirer.

On me choisit, alors, pour copier des circulaires et chanter des hymnes au soleil levant. Ces occupations étaient peu de mon goût. Je pris la fuite avec la sœur de l'un de nos jeunes confrères. L'argent nous manqua bientôt; je proclamai la liberté de la femme, et me sauvai seul à Marseille, dans un hôtel, quoique je n'eusse pas une obole à ma disposition. J'attendais je ne sais quel secours pour acquitter mes dettes; mais, après cinq jours de vives inquiétudes et de bonne chère, on me surprit courant nu dans les rues, au milieu de la nuit. J'étais redevenu fou. Je fus immédiatement conduit à l'hôpital où vous m'avez vu pour la première fois.

Trois mois après ma sortie, un jeune ministre anglican, désirant apprendre la langue française, me prit pour son secrétaire et m'amena bientôt à Venise où les agents de la société biblique sollicitaient sa présence. Arrivés dans cette ville vraiment merveilleuse bien que ruinée par l'avarice germanique, mon patron me congédia, n'ayant pas les moyens de m'avoir plus longtemps auprès de lui. Le moment était inopportun; j'étais sans argent, sans espérance, sauf celle de redevenir fou. La dévorante faim ne me donnait point de relâche. Je

m'engageai dans une bande dite d'Albanais et autres aventuriers, qu'on levait alors, secrètement, sur le quai des Esclavons, pour le pacha de Janina, l'antique Dodone, célèbre par le plus ancien oracle de la Grèce. Jeté dans cette agglomération de bandits, je ne tardai pas à me repentir de mon étourderie. J'avais pourtant la nécessité pour excuse. Je reçus, à l'épaule, un coup de poignard qui me mit à deux doigts de la tombe. Je désertai ce repaire, et me mis, sur le champ, sous la protection du consul de France qui me rendit les plus signalés services.

Mais le pacha, cette bête fauve dont le caractère astucieux et féroce exigeait souvent d'humiliantes déférences, se fit longtemps solliciter pour faire une action honorable. Ce fut à cette occasion que j'appris que ce vil et cruel satrape était atteint, de temps en temps, de la fièvre du lion. Cette épouvantable folie s'annonçait par de sinistres prodromes, comme les commotions souterraines des volcans. Dans ces moments de rage, ce lâche assassin se retirait au fond de son antre ensanglanté; ses femmes, ses fils, ses agents n'osaient en approcher. Il rugissait comme les sauvages animaux du désert, et il signait, alors, avec une indicible joie, ces arrêts de mort qui soudain glaçaient d'effroi ses malheureux sujets. Un seul trait de sa part signalera suffisamment sa cruauté: il fit jeter un de ses misérables débiteurs dans la cage de son tigre; cet animal, moins sauvage que son maître, refusa cette proie. Le pacha fit étrangler le tigre et mettre en pièces le débiteur.

Cet état de frénésie apparaissait ordinairement au dernier quartier des lunaisons, à l'approche des pluies, ou sous le règne du *Siroco.*

Enfin je revins en France avec le consul, et je n'étais pas peu surpris, au milieu de tant de tribulations, de n'avoir pas, de nouveau, perdu la raison. Je revis Marseille avec joie, et ne pus résister au plaisir d'aller visiter mes anciennes connaissances aux aliénés; j'étais pénétré de l'idée que je ne deviendrais plus comme eux; mais l'homme, hélas! se trouble ou se rassure, assez souvent, sans motif suffisant; n'était-ce pas encore une folie de me persuader que je ne serais plus fou? Peu de jours suffirent pour répondre à la question. Je fus, en effet, incessamment replacé dans l'asile, dont les portes, d'après ma conviction, devaient m'être fermées pour toujours. Cet accès de fureur, vous le savez, Monsieur le docteur, fut long et douloureux; et l'on m'a souvent assuré qu'on avait désespéré de ma guérison: elle s'est pourtant admirablement opérée; permettez donc que je consacre les loisirs de ma convalescence à rappeler, dans cet écrit, le souvenir des écarts et des douleurs de mes jeunes ans.

---

Trois mois après avoir tracé le sommaire historique des principaux événements de sa vie, cet homme aux romantiques aventures reçut d'importants secours de la part d'un parent éloigné qui, sous un nom emprunté,

A.....P.

n'avait jamais cessé de lui faire parvenir de l'argent et des conseils. Plus tard, un fonctionnaire, haut placé, pourvut largement à ses besoins; on lui promit même un emploi dont il serait satisfait; mais dans le courant de la même année, cet infortuné se baignant dans le Rhône, aux environs de Tarascon, y périt, sans laisser sur le rivage d'autres traces de cet accident que les vêtements dont il s'était à peine dépouillé.

Si, pour démontrer que les longues manies s'accompagnent souvent, pour ne pas dire presque toujours, de catastrophes imprévues, je pouvais citer une partie des faits dont je fus le témoin, je n'aurais d'autre embarras que celui du choix; et chacun pourrait se convaincre que la vie des individus qui en sont frappés regorge d'incidents déplorables, lorsqu'ils cessent d'être bizarres; de sorte qu'un grave désordre mental, une fois bien constaté, tous les efforts humains suffisent à peine pour en modérer l'excès, si, toutefois, ces efforts ne viennent se briser contre la résistance qu'ils peuvent eux-mêmes provoquer.

Un seul exemple, d'une rare brièveté, pris, au hasard, dans la section des femmes, me fera pardonner je pense, de distraire, une seconde fois, l'attention du lecteur.

# NOTICE

## SUR LES BIZARRES ÉVÉNEMENTS

## DE LA VIE D'UNE JEUNE ALIÉNÉE,

### ET SUR LA MORT VIOLENTE QUI EN A TERMINÉ LE COURS.

---

Rose B., âgée de seize ans, désespérée de la préférence qu'obtint sa sœur aînée, de la part d'un jeune homme qui l'épousa, devint subitement folle à enfermer. Après plusieurs accès, la manie prit un caractère décidé de périodicité. Elle délirait de trois à six heures du soir; le reste de la journée, la nuit, la matinée, elle jouissait de la plénitude de sa raison; mais, dès midi, elle devenait sérieuse, elle recherchait la solitude; et peu-à-peu, elle se laissait entraîner à la plus noire mélancolie; après, elle s'animait, et des actes de fureur annonçaient que trois heures allaient sonner; alors elle brisait tous les objets qu'elle pouvait saisir, elle déchirait ses vêtements, frappait les gardiens; elle buvait une grande quantité d'eau froide; mais six heures ramenaient, dans son âme, le calme le plus parfait.

Cette frénésie intermittente et d'une frappante régularité durait depuis trente mois, lorsque, vers les cinq heures du matin, Rose, à l'aide d'un cordon de soie, le jour même de sa fête, essaya de s'étrangler : de prompts secours la rappelèrent à la vie; elle s'en plaignit amèrement, et dans l'espace d'une année, elle renouvela trois

fois encore la même manœuvre, sans réussir à se donner la mort : cependant, lors de la dernière opération, elle fut trouvée sans connaissance, la face injectée, les lèvres noires et le froid de la mort envahissant les extrémités. Le lacet fut promptement coupé, et la première émission de sang laissa présager l'espoir de la sauver ; elle reprit, en effet, l'usage des sens, mais avec une extrême lenteur. Croira-t-on que ce fut le signal de la guérison, apparente ou réelle, de cette manie régulière, dont aucun traitement n'avait pu déranger le cours? Le fait est, pourtant, que la malade vit depuis arriver, sans malaise, les heures de la journée qui l'avaient si longtemps désolée.

Il est à remarquer que cette jeune personne n'avait jamais tenté de se détruire par d'autres moyens que celui de la strangulation, quoiqu'on eût trouvé de l'arsenic et de l'acétate de cuivre dans la paillasse de son lit. Ne laissant concevoir, depuis six mois, aucun soupçon sur l'état sain de ses facultés intellectuelles, et paraissant avoir abjuré tout projet de suicide, elle fut mise en liberté. Sa famille l'accueillit, après environ quatre années d'absence, avec des transports de joie qui l'émurent jusqu'aux larmes. Des actes de repentir et de piété firent juger ensuite si favorablement de la solidité de sa guérison, qu'on s'occupait de l'établir, lorsqu'elle disparut subitement de la maison, sans laisser le moindre indice ni sur le lieu qu'elle avait choisi pour s'y fixer, ni sur les motifs d'une pareille détermination. Que l'on juge des angoisses qu'une aussi folle démarche dut faire éprouver à ses parents ; des idées de mort violente, de

suicide ne pouvaient s'effacer de leur esprit ; et ce ne fut que plusieurs mois après cette fuite, qu'ils surent que la jeune Rose, tout-à-coup passionnée pour le théâtre, suivait, de village en village, une troupe de comédiens ambulants ; qu'elle avait déjà paru plusieurs fois sur les tréteaux, et qu'elle jouissait, parmi ces saltimbanques, comme aux yeux des amateurs de ce genre grossier de spectacle, de la réputation d'une artiste distinguée. Inébranlable dans sa résolution, elle repoussa les sollicitudes, les prières, les menaces d'une famille éplorée. Cette vie de scandale, de misère et de débauche n'avait pu lui faire sentir encore ce qu'elle avait de repoussant et d'ignominieux ; mais de tels maux portent souvent avec eux leur remède. L'heure d'un changement de folie sonna ; la jeune fille livre aux flammes ses brillants chiffons, se couvre de bure, s'arme d'un crucifix et d'un long bourdon orné de coquilles, emblême équivoque d'abstinence, et se réunit à une compagnie de ces pélerins qui vont à Rome, en demandant l'aumône, non, pour la plupart, dans l'intention de s'inspirer des divines vérités de la religion, et des sublimes exemples dont elle a fourni le modèle, mais pour un très-grand nombre, avec le projet arrêté, d'alimenter leur indolence, de satisfaire une vaine curiosité, de vivre sans travailler, et quelquefois de faire oublier le débordement de leur vie passée, et donner quelque répit au scandale dont ils sont eux-mêmes rassasiés.

Arrivée, en si mauvaise compagnie, dans la capitale du monde chrétien, Rose jette dans le Tibre tout son attirail et se sauve, éperdue, dans la basilique de St.-

Pierre, d'où les gardiens eurent de la peine à la congédier, lorsque à la nuit close, ils en fermaient les portes. Toujours exaltée, elle passa la nuit sous un portique du Colisée; et la pointe du jour la revit au lieu qu'elle avait quitté la veille, demandant au premier venu le nom des quartiers de Rome qu'elle voulait parcourir. Un respectable ecclésiastique, frappé de l'attitude et de la mise de cette jeune fille, désira la connaître; elle lui raconta sa vie et l'embarras, surtout, dans lequel elle se trouvait. Sa franchise le toucha; et il la plaça dans un couvent de pauvres orphelines, pour y donner des leçons de français. Elle remplit soigneusement ses devoirs, se fit beaucoup aimer de la communauté; elle en prit l'habit; et, prête à faire ses adieux au monde, après un an d'épreuves, elle disparut, sans mot dire, et se rendit à Ancône où elle s'embarqua sur un navire ragusais, avec un improvisateur italien qui partait pour la Sicile. Le bâtiment s'entr'ouvrit près de Messine; Rose et quelques matelots furent jetés, par les vagues, dans une anse hospitalière où des pâtres leur donnèrent des aliments, firent sécher au soleil leurs rares vêtements, et les conduisirent vers la route qui menait à la ville. Rose fut admise à l'hôpital des étrangers; ses pieds étaient ensanglantés, son corps meurtri. Un jeune médecin prit pitié d'elle, il lui prodiguait les soins les plus affectueux, et lui témoignait tant d'attachement, qu'il ne la trouvait jamais assez bien rétablie pour signer son billet de sortie; mais, pour ne pas se séparer d'elle, ils partent ensemble sur un bâtiment grec qui les jette, après les avoir dépouillés, sur les côtes de l'an-

cienne Laconie, près de *Maina*, où traités comme des esclaves fugitifs, ils ne durent leur salut qu'au signe de la croix et à la langue qu'ils parlaient. Là, le docteur sicilien, menacé par un assassin qui s'empara de Rose, se sauve dans les montagnes, et celle-ci bientôt restée seule, fut accueillie par un papas qui lui accorda la plus généreuse hospitalité. Au moment où nous l'avons vue, elle avait perdu le souvenir des diverses contrées de la Grèce qu'elle avait parcourues, tantôt avec le capitaine d'un corsaire qui s'intéressait à elle, tantôt avec des marchands qui avaient pitié de ses malheurs, n'en connaissant ni la cause, ni l'étendue. L'esprit de cette fille ne connaissait point de repos; ses aventures s'enchaînaient si bien les unes aux autres, qu'elle en avait perdu de vue tous les détails; mais elle savait très-bien, qu'étant dans un village dévasté et mis à feu et à sang par les vainqueurs du croissant, elle fut vendue, comme turque, pour une piastre forte, au capitaine d'un navire Marseillais qui put ainsi lui sauver la vie, et la soustraire aux outrages d'une soldatesque abrutie par la débauche et le vin. Elle suivit son libérateur; mais sa traversée de l'Archipel à Marseille féconde en scènes déplorables, se termina par la perte de son acheteur qui mourut d'un coup de sang, peu de temps après son arrivée dans le port. Rose, sans demander des nouvelles de sa famille, n'étant plus connue sous son véritable nom, partit incontinent pour la Sainte-Baume; elle s'y nourrit, pendant quelque temps, de racines et de fruits; enfin, elle se présente aux trapistes qui, depuis, se sont retirés de cette âpre et trop austère retraite;

R..... B.

elle se confesse, fait ses dévotions à la sainte chapelle, et, deux heures après, elle se précipite du pic scabreux des roches qui la dominent, et tombe au pied de la grotte de Ste.-Magdeleine.

# NOTICE

## SUR LA VIE D'UN JEUNE ECCLÉSIASTIQUE

### DEVENU SUBITEMENT FOU,

### L'INCONSTANCE DE SES GOUTS, SA FIN DÉPLORABLE.

—

Je pourrais citer encore l'histoire d'un jeune ecclésiastique qui, sur le point de s'engager dans les ordres, fut, tout-à-coup, épris des charmes d'une dame de ses parentes qui le repoussa durement, et lui fit entendre de sévères leçons. Honteux de sa défaite, troublé de l'idée des serments qu'il devait bientôt prononcer, ne pouvant étouffer sa passion naissante, ni se résoudre à devenir parjure, il paya de sa raison le mépris des devoirs qu'il était prêt à s'imposer. Sa vocation s'évanouit donc avec l'espoir dont il fut un instant le jouet.

Un délire furieux s'empara de ce jeune insensé; les liens les plus forts suffisaient à peine pour le contenir; on le sait, d'ailleurs, les moyens employés dans les hôpitaux, pour rendre vains les efforts des aliénés, peuvent bien arrêter la fougue des actes extérieurs désor-

donnés, mais peuvent-ils ralentir l'extrême agitation des sens, l'incroyable mobilité des fonctions du cerveau, la rapide et confuse succession des idées?

Six mois furent consumés dans la plus violente situation : plus de sommeil, peu d'aliments ; mais des cris de douleur retentissaient au loin et portaient le trouble dans le cœur des malades de la maison. Des jours moins sombres parurent enfin se lever pour lui. Les liens tombèrent avec les illusions. Le malade parlait déjà de reprendre ses études qu'une fièvre ardente, disait-il, avait un instant interrompues ; mais en rentrant dans sa famille, il déclara, sans détours, qu'il renonçait à l'état ecclésiastique pour étudier la médecine. Il suivit en effet plusieurs cours, mais bientôt détourné de ce projet, son goût l'inclina davantage vers l'étude du droit ; l'éclat du barreau le rassasia de brillantes hallucinations ; sa constance, hélas! ne fut pas longtemps à l'épreuve. Un second accès de délire remit tout en doute, et rien ne laissait entrevoir sa future destination. Son rétablissement, plus apparent que réel, fut le signal de mille projets divers. Il étudia les mathématiques pour entrer à l'école des mines, la chimie, pour obtenir des produits inconnus ; un jour, il voulait être marin, le lendemain, artilleur ; il goûta de toutes les professions, de tous les arts, sans les exercer, de toutes les sciences, sans en connaître aucune ; il ne put jamais ni penser, ni travailler longtemps. Plusieurs fois il fut surpris par des accès de fureur plus ou moins graves : mais il ne pouvait réellement jamais se dérober à leur poursuite ; et l'on eût dit qu'il ne se rele-

O.....N.

vait que pour retomber dans un plus fâcheux état. Le nom de sa parente se représentait sans cesse à sa mémoire, et le replongeait dans la plus noire mélancolie; de sorte qu'il restait fou, même dans les plus longues remittences de cette manière d'être, et qu'il délirait si paisiblement, qu'au sein même de la société de ses plus intimes amis, son désordre mental n'était pas assez choquant pour être clairement aperçu : chose assez commune dans les nombreuses réunions d'hommes.

Parvenu, dans cet état, à l'âge de trente ans, il parut revenir un moment sur la nuit du passé, sans trop se préoccuper de son avenir; il fut heureux, sans doute, de ne l'avoir pas connu; car à peine jouissait-il d'un instant de calme que le délire reparut avec un incroyable fracas, ses profonds soupirs s'accompagnaient de lamentations déchirantes, et jamais l'épouvante ne fut plus profondément gravée sur la figure d'un aliéné (1). Sur le déclin de cet accès, trompant la surveillance des gardiens, cet infortuné malade se glisse pendant la nuit dans un couloir, se mutile lui-même, comme Origène, sans laisser la moindre trace de cette sanglante opération, et vient reprendre sa place au milieu de ceux qui devaient le surveiller. On n'eut connaissance de cet acte, que longtemps après qu'il eut été consommé; mais la mutilation n'éteignit pas la fureur, le temps même ne fit que l'ajourner (2).

(1) C'est dans cette période de la maladie, que ce malade fut dessiné. (Voir la planche.)

(2) Il n'y eut point d'hémorrhagie, circonstance com-

Dix mois après un rétablissement passager, un dernier retour de délire mit le comble à la terreur qu'inspirait l'état de cet aliéné; il avait épuisé le courage et la patience des gardiens, et mourut subitement dans la violence d'une convulsion survenue le dix-huitième jour depuis la dernière invasion de la folie. Il avait essayé du lacet, du poison, du couteau, pour se détruire: son indécision l'avait sauvé. Ce malade était âgé de trente-un ans, et dans l'espace de six ans, il en avait passé trois avec le gilet de force à l'hôpital.

## NOUVEL EXEMPLE

### DE LA DIFFICULTÉ DE LA GUÉRISON DE LA FOLIE DU SUICIDE.

Un médecin, plein de mérite, établit son domicile à la campagne où les attraits d'une jeune personne l'a-

mune aux plaies par arrachement. M. Dupuytren, dans ses leçons à l'Hôtel-Dieu, en a cité plusieurs traits. L'action de notre malade fixa l'attention de quelques médecins; j'en rendis un compte exact à l'Académie, et je n'ai pas oublié que j'avais pris pour épigraphe ce trait du castor, si connu du vulgaire et si justement regardé comme fabuleux :

..... Imitatus castora qui se eunuchum ipse facit, cupiens evadere damno testi.....

vaient d'abord attiré. Sa jeunesse et son début dans la pratique de l'art, ne lui promettant pas, selon lui, un brillant succès, du moins pour le moment, il se fixa près de celle qu'il aimait, il l'épousa; et la ville et ses amis furent complètement oubliés; mais l'ennui nâquit bientôt de la satiété; pour se distraire, il eut la faiblesse de se livrer à la boisson; il en abusa; son caractère devint fougueux, indomptable, il était emporté, querelleur; bref, il réunissait en lui tous les éléments de la folie. Son épouse, sa maison, le séjour des champs furent dès-lors insupportables; et la ville qui, pour lui, n'avait plus eu de charmes, parut, à ses yeux, le lieu de prédilection pour lui faire oublier sa déplorable situation; il délaissa son épouse; il refusa d'embrasser un enfant que le ciel venait de lui accorder; et ne mettant plus de bornes à la dissolution de ses mœurs, il vécut dans le plus honteux libertinage.

Les ressources furent promptement épuisées; il emprunta ne rendit point, et prit le parti de s'asphixier; mais on le sauva de ce genre de mort; à son retour à la vie, on le plaça dans une maison privée d'aliénés, il s'évada, fut repris et confiné dans l'hôpital. Sa manie était périodique; à chaque paroxisme, il méditait sur quelque nouveau moyen de se détruire; il voulut y parvenir par la suspension, par le vert-de-gris, par une arme à feu; mais soit qu'il fut secouru, soit que la volonté ne fût pas absolue, ou que de nouveaux accès de délire le détournassent de cette pensée, il vivait toujours; mas il était toujours aliéné. Enfin, après cinq années de séjour à l'hôpital, il fut en état de retourner

auprès de son épouse et de son enfant. Sa conduite et son repentir firent oublier ses fautes; on les lui pardonna; il vécut pendant six années d'une manière très-régulière; et lorsque, dans son voisinage, on le citait comme une preuve palpitante encore de la parfaite guérison de la folie du suicide, il se précipitait dans le puits de sa maison d'où il fut retiré mort. On trouva dans les poches de son habit un extrait, écrit de sa main, des pensées de Platon sur l'immortalité de l'âme, un petit christ en cuivre et l'une des branches du ciseau de sa trousse. Il avait plié dans sa cravate un billet ainsi conçu :

« Une irrésistible main précipite ma mort; j'em-« brasse mon épouse et mon fils, et je vais les devancer « au séjour de la vie. »

Cet écrit était daté du jour de sa mort et n'était pas signé.

## NOTICE SUR UN MARIN

### DEVENU MUET ET FOU A LA SUITE D'UNE CHUTE, SUR LA MANIÈRE DONT IL EXÉCUTAIT LA PROGRESSION, ET SUR DEUX FEMMES MALADES

### DONT L'UNE PARLE TOUJOURS ET RESTE IMMOBILE, ET L'AUTRE AGIT SANS CESSE SANS JAMAIS PARLER.

En 1834, on admit à l'hôpital un aliéné qui depuis deux ans avait perdu l'usage de la parole à la suite d'une

chute faite sur un vaisseau de l'état, sur lequel il servait en qualité de timonier. Ce malade me frappa par la manière dont il exécutait la progression, lorsqu'il allait d'un lieu à un autre. La ligne oblique que décrit le chien lorsque, d'une certaine distance, il se rend auprès de son maître, est peu sensible pour l'observateur distrait; mais celle du marin dont je parle était vraiment remarquable; il traçait, à-peu-près, les trois-quarts d'un cercle, et parvenait au but après l'avoir dépassé; mais il était muet, morose et souffrant. Il mourut subitement après six mois de séjour dans la maison. Je cherchai, dans l'autopsie, si les lobules antérieurs du cerveau présenteraient quelque lésion; mais on les trouva dans un état normal (1). D'autres graves désordres furent observés dans l'encéphale.

(1) M. Bouillaud, Traité clinique et physiologique de l'encéphalite, dit que c'est dans les lobules antérieurs du cerveau qu'il faut chercher les causes de la perte ou de la conservation de la parole, page 160; que les lobules antérieurs du cerveau président à l'acte de la parole, à la formation et à la mémoire des mots, page 198. N'existerait-il pas des causes inconnues de la mutité? Au moment où je termine cet Essai, on voit, à l'hôpital, deux malades, âgés de 40 à 45 ans, dont l'un n'a pas cessé de parler depuis quatre ans; dans le commencement, il faisait des phrases, aujourd'hui ce sont des mots qui se suivent sans rien exprimer, et déjà l'on peut reconnaître que le mouvement des lèvres remplace, assez souvent, la production de ces mots sans signification. L'autre malade ne parle plus depuis dix ans; il est très-intelligent, et ne produit, pour

Il y avait, à la même époque, dans l'établissement, deux femmes dont l'une parlait sans cesse, sans jamais changer de place, tandis que l'autre agissait toujours sans mot dire. L'une et l'autre habitaient la maison depuis deux ans, sans que leur position se fût améliorée. Renfermées dans la même chambre, la muette habillait et déshabillait, vingt fois par jour, sa compagne; et celle-ci se pliait à ce caprice sans cesser de débiter d'oiseuses paroles; de manière que le silence de l'une n'arrêtait pas plus le babil de la voisine que l'incontinence de paroles de celle-ci ne déterminait l'autre à parler. Réunies ou séparées, chacune d'elles obéissait à l'impulsion qui la dominait. Les promesses, les menaces ne pouvaient ni arracher un mot à la muette, ni supprimer une syllabe à la babillarde. La muette aura probablement l'organe de la parole affaibli, et l'organe de l'autre sera très-irrité; elles ne sont sourdes ni l'une ni l'autre; mais la parleuse se rapproche plus que la muette de l'idiotie; cette dernière, toujours en mouvement, commence à négliger sa poupée; elle paraît quelquefois réfléchir.

---

demander ou pour répondre, que deux sons de son invention, qui lui suffisent pour tous ses besoins; mais il s'aide du regard et du geste, comme les sourds-muets de naissance.

## LIAISON INTIME ENTRE DEUX ALIÉNÉS;

*Leur séparation; lettre de l'un d'eux à son ami sur la maison où il est traité; comment ils ont fini l'un et l'autre.*

—

Deux jeunes aliénés de Marseille s'étaient liés, à l'hôpital, de la plus tendre amitié; ils étaient placés, depuis six mois, dans le même corps de bâtiment. Leur âge, leur éducation, devaient naturellement les rapprocher l'un de l'autre; aussi, les voyait-on se rechercher dès le matin, et ne plus se séparer le reste de la journée; ils vivaient dans l'union la plus intime; ils se chérissaient mutuellement, et se préféraient chacun à soi-même; leur repas, leur sommeil étaient simultanés; les autres habitués de la maison n'excitaient en eux aucune espèce de sympathie; l'hôpital ne leur semblait exister que pour eux. Dans leurs jours lucides, ils parlaient, avec effusion de cœur, de leur cruelle destinée; et se consolaient mutuellement des rigueurs dont elle les accablait. Une commune espérance soutenait pourtant leur courage; et jamais on ne les entendit murmurer contre la perte de leur liberté. C'est dire au lecteur que ces deux jeunes gens jouissaient quelquefois de l'entier usage de la raison.

Lorsqu'ils n'étaient pas agités, l'un et l'autre, dans le même temps, le plus à plaindre n'était pas celui qui recevait les soins affectueux; la scène était plus touchante si le délire envahissait les deux amis à la fois;

on découvrait, alors, dans leur regard, quelque chose qu'on ne peut rendre, et qui semblait s'éteindre au moment de leur séparation; mais la surprise augmentait, lorsqu'on était témoins du malaise qu'éprouvait, pour son compagnon, celui des deux qui, le premier, recouvrait l'exercice de la raison; l'agitation de celui-ci s'éveillait bientôt plus vive et plus bruyante si le refus de les replacer ensemble était trop longtemps prolongé. On pouvait dire qu'en les privant momentanément de l'intelligence, la Providence leur prodiguait tous les bienfaits de l'amitié.

Mais cette rare faveur leur fut bientôt ravie: l'un de ces amis fut destiné par sa famille à être placé dans un lointain établissement. La séparation fut brusque et déchirante, ils purent cependant se faire la mutuelle promesse de s'écrire jusqu'à l'heureux jour de leur rétablissement, époque à laquelle ils devaient se réunir et vivre, près l'un de l'autre, le reste de leur vie.

Le voyageur fut fidèle à sa promesse; après six mois de silence, il écrivit une première lettre dans laquelle il rendait compte de la manière dont on l'avait traité dans sa nouvelle demeure; il s'exprimait en termes très-précis, et peu de personnnes se douteraient que ce soit le style d'un homme tout-à-fait aliéné; je copie:

« Ton ami n'a pu t'écrire plus tôt; il a été plusieurs « fois malade; mais non pas comme tu l'entends peut-« être. Je n'ai eu qu'une absence momentanée; et quoi-« qu'il règne, dans mon esprit, une certaine confusion « sur les soins dont j'ai été l'objet, je pourrais te ra-« conter, néanmoins, à peu près, tout ce qui s'est fait

« autour de moi; car tu sais que le mal dont je suis « frappé ressemble à la foudre, il éclate et s'évanouit.

« Mais je veux te parler de l'établissement où je suis « confiné : comme dans tous ceux de ce genre, on y fait « usage de gilets de force, de bains, de douches, de « saignées, de boissons variées et de drogues fort sim- « ples et que tu connais aussi bien que moi : je t'avoue « que, sous ce rapport, je n'entrevois aucune différence « entre les diverses maisons où j'ai été successivement « déposé. Les édifices seulement ne se ressemblent pas ; « ils sont plus vastes, plus élégants, plus solidement « construits les uns que les autres ; il y a des logements « pour plusieurs genres d'infirmités mentales, voilà ce « qui les fait plus particulièrement remarquer. Mais « n'est-il pas vrai qu'au milieu de ces riches construc- « tions, le pauvre malade, celui, à proprement parler, « pour qui l'on élève de si beaux édifices, n'occupe, « presque toujours, qu'un humble réduit ; et que cette « magnificence extérieure flatte plutôt la vanité de « l'administration publique et celle de l'architecte, « qu'elle ne contribue à la guérison du malade ?

« J'ai pu visiter le quartier de la maison où se con- « sument en vains gémissements les malheureux dont « l'agitation semble renaître d'elle-même, et je puis « assurer qu'en dépit des symétriques compartiments « qui règnent autour de leur demeure, ce lieu ne « diffère en rien de la dure prison des anciens hôpitaux ; « il est vrai que les profanes voyageurs n'en approchent « jamais, et qu'ils ne sont pas admis à recevoir les confi- « dences des infortunés qui les remplissent de leurs cris

« déchirants; mais qu'importe à ceux-ci, dans le fond « des cachots, que l'édifice possède de belles galeries, « de larges corridors, des cours spacieuses, des salles « décorées, puisque ce luxe de construction semble « n'exister que pour la curiosité des visiteurs et pour « les malades améliorés qui sont impatients de retour- « ner chez eux; car tu sauras, mon ami, que si l'on ne « montre à personne ceux qui font la désolation des « hôpitaux, on étale, avec complaisance, aux regards « des oisifs, les malades que de longs intervalles de « bon sens, ne rendent pas incapables d'être vus du « public.

« Tu ne t'imagineras pas, je pense, que je blâme les « belles constructions modernes destinées à recevoir des « malades tels que nous deux; non, ce n'est point là mon « intention; je veux simplement te dire qu'elles ne « doivent avoir été imaginées que pour inspirer aux « malades moins de répugnance pour ces asiles; pour « masquer, par les agréments d'une belle architecture, « le véritable objet de leur destination, et compenser la « laideur de la maladie et l'incertitude de la guérison, « par la richesse du séjour. Qui sait même jusqu'à quel « point il serait permis de croire qu'en construisant de « tels palais, on a voulu donner à entendre que, dans « leur intérieur, il ne peut s'y opérer que des choses « merveilleuses, et que la majesté du temple exclut « toute idée de défaut, de doute et d'erreur?

« Mais, après tout ce qu'on peut penser de ces nou- « velles constructions, penses-tu que les méthodes qu'on « y suit procurent un plus grand nombre de guérisons?

« Pour moi qui suis maintenant au milieu de ceux qui « les adoptent et qui les subissent, je t'assure que je suis « loin de partager de telles convictions. Ici, comme dans « les autres maisons de ce genre, je vois employer les « mêmes moyens; le mal est le même, pourquoi les « résultats seraient-ils différents? J'ai vainement désiré « connaître ces procédés particuliers couronnés, dit-on, « de si brillants succès, ces soins délicats, cet instinct, « en un mot qui, dans la cure des maladies mentales, « donnent tant de supériorité à certains établissements; « car il faut bien qu'il y ait là quelque chose qu'ignore « le vulgaire, pour qu'on y rende à la raison la moitié « des aliénés qui les habitent. Je t'avoue, pourtant, « dans la sincérité de mon âme, que j'ai vu les choses « comme elles sont, et que tout se passe ici, sous ce « rapport, à peu de choses près, comme dans les autres « maisons.

« S'il existait quelque chose de bien réel dans cet art « admirable; si quelque chose d'écrit en constatait « l'existence; s'il était vrai qu'il y eût un je ne sais quoi « dont on n'a pas encore l'expression qui contribuât « plus puissamment que tout autre moyen au rétablis- « sement des aliénations mentales; si positivement, « enfin, un seul homme possédait ce talisman, je n'ai « jamais douté que brisant, un jour, les entraves qui le « captivent, ce don précieux n'eût été déjà connu du « monde entier; et que de Deli au Kamtchatka, il n'eût « opéré les merveilles dont le siége est encore aujour- « d'hui si restreint.

« Mais, tu le sais, les têtes couronnées, comme les

« plus humbles sujets, languissent et meurent sous les « rigueurs du même fléau, et l'on attend encore ce mi- « raculeux génie pour les en délivrer. Tu vois donc que, « si dans les sciences il est des obscurités impénétrables, « c'est précisément dans celles qui en offrent le plus, « que l'homme cède, presque toujours, à de vaniteuses « promesses, aux charmes de l'imagination, la place « de la vérité.

« J'ai hasardé, sur ce point, quelques modestes ré- « flexions en présence de l'un des directeurs de l'établis- « sement où je suis; mais étant moi-même au nombre « des aliénés, il était naturel qu'on ne m'honorât point « d'une réponse sérieuse, et je m'en suis consolé; mais « j'ai eu de la peine à contenir ma pensée, lorsqu'on « m'a défendu de parler; je vous assure, mon cher ami, « que, depuis cette époque, j'aurais totalement perdu la « mémoire, avec la parole, s'il m'eût été aussi facile « d'oublier que de me taire. Je n'ignore pas que si ma « lettre était connue, elle passerait, dans le monde, « pour l'écho des folles idées d'un rêve creux; mais cela « ne m'empêchera pas de répéter que si les aliénés sont « infiniment mieux logés dans les nouvelles construc- « tions; s'ils y sont mieux surveillés et mieux nourris, « on y guérit tout aussi peu de malades qu'ailleurs.

« Je ne finirai pas ma lettre, sans t'apprendre que je « te reverrai bientôt; car ma famille n'est pas plus sa- « tisfaite que moi de mon déplacement. Je suis d'ailleurs « aussi bien que je le désire; et je me persuade que tu « ne permettras pas que je sois seul à me bien porter. « Adieu. »

Le malade de Marseille n'avait pu se consoler du départ de son ami, il me remit la lettre qu'on vient de lire, et mourut de langueur quelques mois après. L'autre lui-même se rétablit dans le sein de sa famille ; la mort de son ami l'affecta douloureusement, mais sa raison semblait ne plus chanceler. Il se trouva, bientôt, dans une heureuse position, et payait encore quelquefois, par de douces larmes, son tribut à l'amitié, lorsqu'une mort terrible et volontaire rappela, tout-à-coup, le souvenir de l'égarement de sa raison.

## HISTOIRE SUCCINCTE DE DEUX MANIAQUES

### DE L'HÔPITAL DE MARSEILLE.

Telle est notre destinée: l'esprit de l'homme est aussi faible qu'il est grand ; on dirait que plus la raison s'épure, plus ses connaissances s'agrandissent et se perfectionnent, plus il s'approche de la folie. La barrière la plus faible sépare ces deux extrêmes, et rarement l'homme franchit impunément les limites dont la nature environne sa médiocrité. Les dieux, disait un ancien, n'accordent aux hommes qu'une certaine portion de raison par jour. Ne sait-on pas, d'ailleurs, que les plus grands génies ont tous un coin de folie (1)? Mais, quoique les esprits les plus éclairés et ceux qui possè-

(1) Un physiologiste moderne soutient que l'homme est fou une ou deux fois par jour.

dent les plus grands talents semblent, aux yeux du vulgaire, être plus près de la folie; on ne doit pas croire, pourtant, qu'ils occupent seuls le domaine des aliénés. Ceux qui ont le moins reçu de l'auteur de la nature, comptent aussi de nombreuses victimes; et c'est ce qui fait dire à la sagesse même que le nombre des insensés est infini.

Louis Rini, enfant de l'Hôtel-Dieu de Lyon, exerçait honnêtement à Marseille le métier de cordonnier; comme, dans son enfance, il avait appris le plein-chant, et qu'il l'aimait avec passion, pour se délasser quelquefois de la monotonie de sa profession, il abandonnait volontiers ses outils pour entonner, d'une voix formidable, l'un de ces graves chants d'église qu'il avait appris par cœur dans son jeune âge.

Il avait la voix de Stentor, et le voisinage murmurait tout haut de l'éclat de son talent. L'orgueil se glissa dans son âme; il eut le malheur de se persuader que son mérite attirait contre lui la foule des jaloux; mais étant naturellement bon, et désirant apaiser ses ennemis, il travaillait assidûment pendant le jour, et s'enfermant dans un caveau, pendant la nuit, il donnait à sa voix toute l'étendue qu'elle méritait. Cette alternative de travail et de chant dura trop longtemps pour ne pas altérer la santé de l'esprit et du corps de ce pauvre musicien. Pour travailler davantage, il abrégeait la longueur de ses repas, et celle du sommeil pour prolonger la durée de ses chants. Sa tête se dérangea; il était fou; mais il ne chantait que pendant la nuit; le jour, il travaillait encore et gâtait son ouvrage.

Cet infortuné divisant ainsi son temps, s'imagina qu'il était double, qu'il constituait deux êtres distincts dont l'un était visible, et l'autre se trouvait dans divers lieux qu'il désignait. Cette hallucination ne le quitta plus. De ces deux Rini, l'un ne parlait qu'en chantant, c'était celui de la nuit; l'autre travaillait toujours, c'était le Rini du jour. Jamais aliéné ne fut plus docile, n'eut plus d'urbanité, ne fut plus raisonnable et plus poli que ce fou.

Mais il était fou. Mallebranche disait : comment peut-on s'assurer si ceux qu'on appelle des fous le sont réellement? Ne peut-on pas dire, ajoute-t-il, qu'ils ne passent pour tels que parce qu'ils ont des sentiments particuliers? Car il est évident qu'un homme passe pour fou non parce qu'il voit ce qui n'est pas; mais précisément parce qu'il voit le contraire de ce que les autres voient, soit que les autres se trompent ou ne se trompent pas.

Si tous les hommes croyaient être comme des coqs, celui qui se croirait tel qu'il est, passerait certainement pour un fou. Le P. Mallebranche se trompe; celui qui voit ce qui n'existe pas, a le cerveau malade, comme celui qui voit le contraire de ce que voient tous les autres hommes.

Rini fut donc admis aux aliénés; mais ceux qui l'y reçurent ne se doutaient nullement qu'ils n'avaient à faire qu'à Rini l'absent, et soudain sa bruyante voix se fit entendre. Son autre lui-même ne voulut donner aucun renseignement sur son état.

Ce malade était fort paisible pendant le jour; mais

les nuits étaient toujours consacrées à des chants graves et traînants. Les saignées, les bains ne purent affaiblir ses fatigantes intonations; si bien qu'après six mois, ses bizarres hallucinations avaient pris un surcroît d'énergie.

Le Sosie de Molière semble craindre que son homonyme ne soit lui-même, tandis que notre malade en était convaincu. Il raisonnait juste, d'ailleurs, sur tout le reste. Il avait même de la bienveillance pour ceux qui, vu la faiblesse de leur intelligence, ne pouvaient croire à ses deux individus. Le moi de Pascal, chez lui, s'étendait à deux.

J'avais entrepris de désabuser ce malade, mais je ne pus lui faire aucun bien; et non-seulement je ne détruisis point l'idée de ses deux personnes, mais j'eus le malheur encore de l'aigrir contre moi, et de le convaincre que j'étais de mauvaise foi. Je le plaçai, dès-lors, avec les malades dont la guérison est ajournée. Il vécut encore cinq ans dans sa rêverie sans éprouver le moindre amendement.

Pris de querelle, un jour, avec l'un des habitués de la maison, Rini soutint vaillamment le combat; mais il fut enfin vaincu; il tomba baigné dans son sang; la tête, la poitrine étaient meurtries. Deux larges blessures au pariétal gauche donnèrent lieu à une abondante hémorrhagie. Il éprouva des vomissements opiniâtres et des mouvements convulsifs. Son état empirait tous les jours. Cependant il reprit connaissance au bout de deux semaines. Cet appareil de symptômes alarmants se dissipa peu-à-peu, les plaies se cicatrisèrent;

et trente-cinq jours après cette catastrophe, les illusions dont il avait été si longtemps bercé parurent s'être évanouies; non, toutefois, sans que, de temps en temps, une voix moins sonore, il est vrai, ne se fît brièvement entendre pour en rappeler quelque souvenir. Ainsi finit cette extravagante psychologie. Heureuses, certaines écoles, si quelque chose de cette leçon eût pu, jadis, aussi facilement mettre un terme à leurs futiles discussions.

Rini fut remis en liberté; car, s'il frédonnait encore quelques restes de chant, il confessait, du moins, qu'il n'avait plus qu'une personne; mais à son côté l'on vit bientôt un autre aliéné qui rêva, tout-à-coup, qu'il n'avait point de corps, et qu'il ne restait de son existence qu'un souffle subtil qui se balançait dans les airs. Dès-lors, tout lui échappe des mains, il refuse les aliments, le sommeil le fuit, et dédaignant ainsi les besoins matériels, il se range parmi les pures intelligences qui, selon lui, peuplent les régions éthérées. Ce fut dans cet état de spiritualisme qu'il fut reçu dans l'hôpital et placé non loin du double Rini.

Tissot cite un chimiste hollandais qui, s'imaginant voir son corps se liquéfier aux rayons du soleil et dans le voisinage du feu, se précipita dans un puits, pour éviter l'action destructive de ces deux agents. Notre aliéné s'était persuadé qu'il n'était qu'un pur esprit, et qu'il ne pouvait entretenir désormais que des relations mystiques avec ses égaux. Il ne parlait pas et se contentait d'imprimer un léger mouvement au bout des lèvres, sans produire le moindre son, sans articuler une seule

parole. Il conservait cependant encore quelque chose de l'humaine nature; car les menaces le faisaient reculer, et les paroles douces arrêtaient ses pas. Il courait sans cesse, et s'il était dans sa chambre, il en faisait le tour avec la rapidité de l'éclair.

Lorsque après des journées entières d'inutiles mouvements, il s'arrêtait quelques instants, il était debout sur un pied; et comme si ce point d'appui eût été trop matériel encore, il faisait de longs efforts pour ne point toucher le sol.

Ce malade séjourna peu de temps à l'hôpital, et n'y prit aucune espèce d'aliment. Il mourut douze jours après son admission. Il appartenait à la classe ouvrière plus qu'aisée, à celle qui lit quelquefois et qui ne comprend pas trop bien les lectures qu'elle fait. Ce fut l'un de ses frères qui nous apprit les détails que nous venons de donner; nous sûmes, par la même voie, que, depuis longtemps, cet aliéné ne s'occupait que de livres ascétiques, laissés dans son atelier par un ouvrier allemand, et que les ouvrages de Kant et de Swedemborg avaient mis le comble au désordre de ses facultés intellectuelles. On savait, de plus, qu'il était faible d'esprit, et qu'il avait déjà donné des preuves non équivoques d'un savoir mal digéré et d'un caractère facile à s'exalter.

En rapprochant l'un de l'autre les deux aliénés que nous venons de signaler, on voit que ce dernier se persuade qu'il a perdu son corps, tandis que l'autre se félicite d'en avoir deux; que l'un ne veut point occuper d'espace sur la terre, et que son compagnon désire la posséder toute entière. Rini multiplie les moyens qui

l'attachent à l'humanité ; son voisin plane dans les airs et n'a plus rien d'humain ; l'homme double s'exalte aux accents de sa voix, et le sylphe aux rêveries métaphysiques de deux penseurs dont il ne peut surprendre le secret. L'un et l'autre, après de vains efforts, retombent confondus au dessous même de leur médiocrité.

Nous avions déjà fait connaître ailleurs quelques détails sur ces deux aliénés. Nous avions eu lieu de croire que Rini avait entièrement recouvré la raison ; et trois années après son départ de l'hôpital, nous étions informé qu'il était plus que jamais assidu à son travail ; mais nous apprîmes ensuite, qu'il avait disparu de son domicile, et que sa femme et ses enfants ignoraient, depuis deux ans, ce qu'il était devenu.

## NOTICE SUR UN ALIÉNÉ

### D'UN GENRE PARTICULIER.

Les portes de l'hôpital s'ouvrirent, il y a quelques années, pour l'admission d'un étranger qu'un excès de sentiments religieux rendait, disait-on, dangereux dans une ville du voisinage. Le malade était porteur de rapports de médecins qui constataient son état d'aliénation ; il était âgé d'environ quarante ans ; il avait une voix douce, un maintien décent, une mise simple, et

son abord intéressait en sa faveur. D'abondantes larmes succédaient aux plaintes qu'il portait sans cesse contre son épouse qui l'avait, selon lui, chassé de sa maison; et s'il n'osait répondre sur les motifs qu'on alléguait pour le traiter avec tant de dureté, son silence était regardé comme un nouveau témoignage de sa discrétion et de son goût naturel pour la paix de son ménage.

On lui supposait une âme timide et si sensible qu'on ne lui prescrivait qu'avec la plus grande réserve ce que les autres malades exécutent sans répugnance et souvent avec plaisir; mais on doit ajouter aussi qu'on n'eut jamais à se repentir d'avoir usé, pour lui être agréable, de ces moyens de faveur dont rarement l'aliéné fait un discret usage.

A son arrivée dans la maison, ce malade s'empressa de connaître individuellement les membres de sa nouvelle famille. Il ne pouvait se lier d'abord avec le premier venu; mais son air préoccupé décelait un véritable embarras; enfin des prévenances marquées pour certains aliénés, ne laissèrent plus de doute sur le choix qu'il avait fait. Ceux qui fréquentent assidûment les hôpitaux d'aliénés, savent très-bien que les intimités qui s'y forment parmi les malades, ne sont pas toujours indifférentes pour l'observateur. Notre étranger n'eut bientôt pour amis que les pensionnaires les plus affables, les mieux élevés de la maison. Il était calme, alors, mais soucieux, et pourtant il ne sortait de sa bouche que des paroles empreintes de nobles sentiments. Il parlait, avec mesure, de ses croyances religieuses, mais rien n'indiquait, dans ses discours, qu'il voulût

les imposer à ceux qui l'écoutaient. On ne découvrait donc rien, dans la manifestation de sa pensée, qui se rapprochât ni du prosélytisme, ni du fanatisme religieux. Il paraissait donc qu'on s'était étrangement mépris sur la véritable cause de l'égarement de sa raison.

Cependant les entretiens de ce malade devenaient journellement obscurs; de fréquents soupirs annonçaient en lui un cœur oppressé; mais comme cette sourde agitation ne compromettait ni l'ordre de la maison, ni la sûreté de ses habitants, on ne tenait compte ni de sa durée, ni de ses résultats. Il ne cessait de parler probité, philanthropie, vertu; mêlant, néanmoins, à ses propos de certaines expressions ambiguës dont le sens ne pouvait se lier avec ce que l'on comprenait de ses idées. On pressentait, dans ses raisonnements, quelque chose de mystérieux, de douloureux en même temps, dont on ne pouvait se rendre raison; car si, quelquefois, un rayon de joie traversait rapidement son austère physionomie, soudain, un regard sombre en effaçait l'éclat; et son œil incertain errait autour de lui sans pouvoir se fixer nulle part. Ce malade, enfin, paraissait être agité, nuit et jour, par d'importunes craintes; par cet enfant du crime qui n'a ni pieds ni mains, et qui saisit, pourtant, sans lâcher prise, celui qui l'a commis; il semblait toujours menacé d'un imminent danger. Ses précédents nous étaient inconnus; sa conduite personnelle dans la maison épaississait les nuages qui nous enveloppaient; rien ne nous venait en aide pour asseoir notre jugement, lorsque, après six mois de séjour à l'hôpital, son épouse vint le réclamer

et l'emmena non loin de notre département. Ce fut très-peu de temps après, qu'on nous apprit, qu'à l'aide d'un rasoir, ce malade s'était coupé l'artère du bras droit; qu'avant d'arriver à Marseille, il avait passé cinq années dans divers établissements d'aliénés; qu'aucun traitement n'avait pu le délivrer de la sombre terreur qui le poursuivait; qu'à diverses époques, il avait inutilement tenté d'abréger ses jours; qu'il n'avait trouvé quelque repos qu'au milieu des fous; et enfin, qu'il n'était devenu tel, que parce qu'il avait été dépouillé de cet emploi révoltant, et terrible pour le crime, dont un excès de philanthropie, peut-être, demande aujourd'hui la suppression (1).

(1) Les fonctions de l'individu dont on vient de tracer succinctement l'histoire, et qu'on n'ose désigner d'une manière plus explicite, rappellent forcément des époques où elles entraient comme élément dans l'ordre des maux qui désolaient notre patrie. Un spéculateur eut le courage de faire un journal, uniquement, avec la liste des exécutés, et il en publia dix numéros in-12 de 32 feuilles chacun; c'est ce qu'on appela le Journal des Guillotinés. Le premier cahier contient la liste de 422 fusillés, 404 guillotinés et 28 foudroyés, en tout 854 exécutions à Lyon. Bordeaux, guillotinés 31; Marseille, guillotinés 59, an 2 de la république, une, indivisible et impérissable. La guillotine politique a existé dans 75 départements; sur le sol entier de la France, 148 tribunaux, commissions populaires, révolutionnaires et militaires ont alimenté ces 75 guillotines. La Convention a rendu 41 décrets emportant peine de mort. Lyon était alors *Ville-affranchie*,

T.....S.

# RAPPORT

## SUR L'ÉTAT DES BATIMENTS DE L'HÔPITAL DES ALIÉNÉS,

*Adressé à Messieurs les Membres de la Commission administrative des hôpitaux de Marseille, le 15 décembre 1839, par* M. LAUTARD, *Médecin des aliénés.*

—

MESSIEURS,

La vétusté des bâtiments de l'hôpital des aliénés, leur dégradation avancée, et la chute imminente dont ils sont menacés, m'imposent le rigoureux devoir de signaler les dangers que courent les malades condamnés à les habiter. Appelé déjà, plusieurs fois, par votre sollicitude, à faire entendre, sur cet objet, la voix de la vérité, on ne répondit jamais à ses accents que par d'interminables délais ; mais la ruine entière de l'hôpital est aujourd'hui si visiblement constatée, qu'elle peut s'accomplir à chaque instant, et faire naître de tardifs et cuisants regrets.

L'hôpital des aliénés compte en ce moment 147 malades plus ou moins furieux ; 71 femmes et 76 hommes

Marseille, *Ville-sans-nom.* La plume se refuse à suivre plus longtemps les horribles détails consignés dans ce journal.

composent cette infortunée famille : le nombre des employés à l'intérieur vous est connu, et vous savez de combien il augmente le chiffre de la population ; tous, aujourd'hui, sains ou malades, sont menacés de perdre la vie par la chute de plusieurs pans de muraille, ou par l'effet de cette dégoûtante habitation qu'ils sont forcés d'accepter.

Les longues pluies récemment essuyées ont détrempé le peu de ciment qui maintenait encore debout ses vieilles ruines : la toiture, brisée ou soulevée en plusieurs endroits, a laissé s'infiltrer les eaux dans toutes les constructions et sur tous les planchers ; le sol bas toujours humide de l'hôpital, après les orages, rend les cachots et les rez de chaussée, de véritables égoûts, de manière que des hommes malades et dignes de pitié sont nuit et jour, comme de vils animaux, entre des murs et sur un sol sans cesse recouverts d'eau, d'insectes et des produits des lieux souterrains.

Cet état de délabrement d'un édifice condamné depuis longtemps, et laissé sans aucune espèce de réparation proprement dite, a facilité d'innombrables ouvertures aux animaux qui, souillant d'abord la nourriture des malades, s'attachent ensuite aux meubles et à leurs vêtements. Aujourd'hui ils inondent l'hôpital ; ils attaquent ouvertement leur proie, et se multiplient avec une incroyable rapidité : leur nombre prodigieux assure leur existence et leur impunité. Enfin, les eaux pluviales, comme on l'a déjà dit, ont pratiqué tant d'issues, qu'à chaque averse, il faut changer de place un très-grand nombre de lits : elles ont même pénétré dans le

grenier étroit où sont déposés les registres dont la loi nous confie le soin, et s'ils n'eussent été protégés par leur épaisse couverture, ils eussent été notablement endommagés. Nous ajouterons encore que le plancher supérieur de ce réduit, comme il est aisé de s'en assurer, tombe en débris journellement sur le plancher.

Mais ce qui est plus grave, et plus digne de fixer l'attention, c'est que l'hôpital n'a que 51 chambres pour 71 femmes : il faut donc placer deux femmes furieuses ensemble : on compte donc 20 chambres ou cachots étroits habités par deux êtres privés de raison et prêts à se battre à chaque heure du jour. N'est-il pas désolant de ne pouvoir apporter quelque remède à de pareils maux?

Pour 76 hommes, on ne peut disposer que de 52 réduits ; là se trouvent les mêmes inconvénients, pour ne rien dire de plus.

Dans la division des femmes, comme dans celle des hommes, nous avons fait placer sous les yeux mêmes des employés de la maison, les malades qui exigent les soins les plus pressants ; mais c'est précisément dans les lieux où l'on a fait ce placement que se trouve le plus grand danger.

Chez les femmes on compte 20 cachots dont le plancher peut s'écrouler à chaque instant : de ces cachots, il en est 10 où l'on ne parvient que par une étroite galerie, construite depuis 107 ans, dont les murs ont perdu leur aplomb et se jettent en dehors de leur base, de manière qu'on voit clairement qu'ils n'ont plus la force de se tenir debout ; leur chute prochaine peut,

d'un seul coup, écraser 25 malades, en étouffant ceux du rez de chaussée et en précipitant ceux de l'étage supérieur.

Dans la section des hommes, les cachots sont réellement inhabitables, et l'on ne pourrait trouver ailleurs les analogues. Les condamnés sont mieux logés que les fous ; c'est une anomalie qui blesse les droits de l'humanité. Il y a une sorte de mal-aise à placer des hommes qui n'ont commis aucun crime, dans des lieux infects, presque sans jour et sans air ; mais on éprouve un sentiment tout aussi pénible peut-être, lorsque, du côté des jardins, on voit un mur d'une grande étendue, soutenu par une forêt d'étançons, qui, reposant sur un sol mouvant, peuvent courir de quelques pouces, et laisser se précipiter, de haut en bas, un corps d'édifice tout entier, dont la chute entraînerait la perte de plusieurs habitants d'un asile que l'autorité n'a jamais dû cesser de surveiller. Mais ce qui doit mettre un terme à ces appréhensions, c'est que décidément le local dont nous parlons n'offre aucune partie susceptible de réparation, et, qu'une fois pour toutes, il faut ou se résoudre à l'abandonner, ou se disposer à voir s'opérer une catastrophe prévue et longtemps dédaignée. Mon devoir est rempli et ma conscience est en repos.

Le rapport qu'on vient de lire fut transmis à M. le Préfet, qui témoigna quelque surprise de n'avoir pas connu plus tôt l'état déplorable de la demeure des aliénés; mais Messieurs les membres de la commission administrative des hôpitaux, désirant donner à ce magistrat un nouveau témoignage de leur zèle et de l'intérêt qu'ils avaient toujours pris au sort de ces infortunés, lui adressèrent plusieurs de mes rapports annuels où se trouvaient consignés et l'expression de leur sollicitude et le tableau des dangers dont les malades qui leur sont confiés étaient menacés.

Il fut donc arrêté que l'on procèderait, sur le champ, aux plus urgentes réparations de l'hôpital, dans la vue de prévenir de très-graves accidents; mais comment rajeunir ces vieux murs? On sentait bien que nul effort ne pouvait les raffermir sur leurs bases, et qu'il était, tout au plus, possible de masquer leur vétusté: les ouvriers souriaient eux-mêmes à l'aspect de leur ouvrage, et ils soutenaient que la couche légère dont ils revêtaient les murailles, pouvait entraîner avec elle ce qui leur restait de l'ancien ciment. Heureusement, un grand nombre de robustes étançons, placés sur la voie publique, sont venus en aide au génie des architectes; mais ils attestent toujours que les murs de cette maison, pour ajourner leur chute, réclament incessamment leur appui. J'épargne au lecteur les amères réflexions que se permettent et les étrangers qui passent sur la route et le public que ce pitoyable échafaudage blesse à toutes les heures du jour et de la nuit. Un hôpital où sont enfermées deux cents personnes, être soutenu, à l'exté-

rieur par des étançons! C'est, en effet, un spectacle malencontreux qui laisse quelque chose de triste dans la pensée ; et ce qui doit nécessairement aggraver ce que de telles impressions portent de fâcheux avec elles, c'est que le nouvel hôpital des fous est toujours, et depuis assez longtemps, à la veille d'être terminé, et qu'on fait des réparations à l'ancien, comme si l'on pouvait se flatter de l'espoir de ne jamais l'abandonner.

# Crane d'une Aliénée.

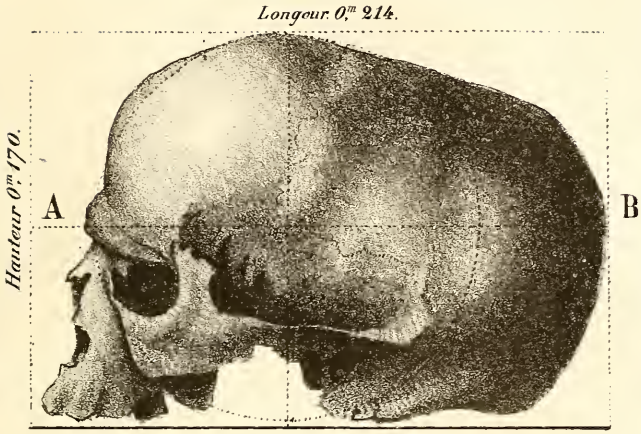


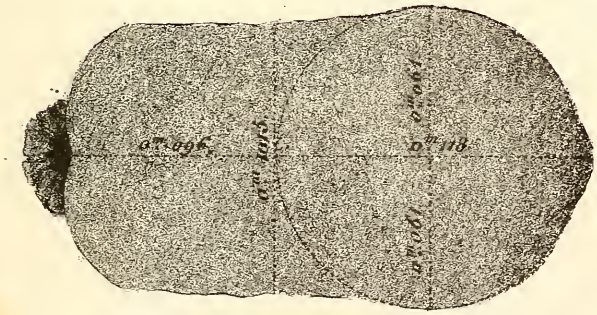


*Plan coupé sur la ligne A B.*

# EXTRAIT DES REGISTRES

DES DÉLIBÉRATIONS

DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE

DES HOSPICES DE MARSEILLE.

## Séance du 9 octobre 1839.

La Commission administrative des hospices de Marseille, assemblée dans le lieu ordinaire de ses séances, à l'Hôtel-Dieu,

M. Olivier, Vice-Président-Semainier,

MM. Luce père,
Fortou fils,
Chaillet,
Bugnon,

Petit, Secrétaire en chef.

Ouï, M. Bugnon, Administrateur chargé de la direction du service de l'hôpital Saint-Lazare, qui s'exprime en ces termes:

« Messieurs,

« L'hôpital des aliénés de Marseille, ouvert depuis l'année 1699, renferme habituellement près de 200

malades, et cette population serait double, aujourd'hui, si les épileptiques et les idiots n'étaient déposés, depuis 1832, dans un asile spécial; l'état de vétusté dans lequel il est tombé ne permet plus de lui continuer sa destination.

« Mais en abandonnant cet ancien bâtiment qui déjà, dès le 12me siècle, servait de léproserie, la Commission administrative des hôpitaux doit en conserver le souvenir. Jamais, depuis 140 ans d'existence, l'hôpital des fous de Marseille paraît n'avoir été signalé comme il méritait de l'être; jamais ni les hommes de l'art ni le public, faute de documents écrits, n'ont été mis dans la confidence des mouvements qui s'y sont opérés pendant un si grand nombre d'années.

« M. le docteur Lautard, Médecin en chef de cet établissement et Directeur de l'école secondaire de médecine de cette ville, vient de vous présenter, Messieurs, un Essai historique et statistique sur cette maison, depuis sa fondation jusqu'en 1837.

« Dans cet ouvrage consciencieux, écrit sur des documents authentiques, l'auteur a consigné des recherches d'un vif intérêt sur les causes et l'époque de la fondation de cet asile, sur le nombre et le mode des admissions des aliénés qui l'ont habité, sur les causes locales de l'aliénation, sur les guérisons, les sorties, les rechutes, les sexes, la condition sociale, la durée du séjour, les chances de retour des malades; il paraît, enfin, n'avoir rien négligé de ce qui peut donner une connaissance exacte de cet ancien établissement.

« Chargé, depuis trente-six ans, du service médical

des aliénés, M. Lautard pouvait seul entreprendre un pareil travail et faire une histoire complète du lieu qui leur était consacré; aussi, Messieurs, pour donner à M. Lautard un témoignage de votre satisfaction, pour son zèle et les recherches utiles auxquelles il s'est livré, je vous propose de délibérer que son ouvrage, le seul que la ville de Marseille possède sur cet hôpital, soit imprimé aux frais des hospices.

## Délibère :

L'ouvrage de M. Lautard sera imprimé aux frais des hospices; à cet effet, une somme de douze cents francs sera portée au budget de 1840.

Signés : { OLIVIER.
PETIT, *Secrétaire.*

Certifié conforme, pour être mis à l'appui du budget de 1840.

*Le Secrétaire en chef de la Commission administrative des hospices.*

Signé : PETIT.

# HOPITAUX DES LÉPREUX.

—

En insérant, à la fin de cet Essai, l'ancien règlement de l'hôpital des lépreux de Marseille, nous n'avons été préoccupé que de l'idée de publier un acte administratif enfoui, depuis plus de trois siècles, dans les archives de la ville, et complètement oublié. Les aliénés ayant, pour ainsi dire, hérité du local habité par les lépreux, la pièce dont nous parlons entre naturellement dans le récit historique du lieu que les uns et les autres ont successivement occupé. Nous avons profité de cette occasion pour dire quelque chose sur les hôpitaux des lépreux, et particulièrement sur la manière dont ces infortunés malades étaient retranchés du nombre des vivants.

L'historien Ruffi déclare n'avoir pu découvrir le titre de fondation de l'hôpital des lépreux de Marseille; mais il assure avoir trouvé, dans les archives de cette maison, des reconnaissances et des actes de donations antérieurs d'environ quatre siècles à son Histoire, laquelle fut dédiée au Roi en 1694. Dans les archives des RR. PP. du couvent de S^t^-Antoine, où se trouvait également une léproserie, l'historien que nous venons de citer, prit connaissance d'un acte public de 1210, faisant mention de l'hôpital S^t^-Lazare: en 1240, Gilbert de Baux léga à ce dernier hôpital, la somme de cent sols raimondins couronnés. Charles, frère de Louis III,

roi de Naples, et son lieutenant en Provence, ordonna, en 1427, qu'on y fît enfermer un notaire de Marseille, qui avait la lèpre; et, antérieurement à cette époque, la ville nommait, annuellement, un visiteur et un quêteur pour cet hôpital; le premier était désigné sous le nom de *pauperum beati Lazari in eo languentium morbo lepræ infectorum visitator*, et le second était *eleemosinarum ejusdem hospitalis quæstor*. Dans l'enceinte de cet établissement se trouvait un prieuré, dont l'église servait de cave, comme aujourd'hui encore, depuis la fin du 14me siècle, époque à laquelle le même prieuré fut réuni au chapitre de l'église majeure (1).

D'après les titres qu'on vient de citer, il n'est pas douteux que les hôpitaux des lépreux de Marseille n'aient été antérieurs au 12me siècle: ce que l'on sait très-positivement, c'est que, peu de temps après cette époque, on comptait vingt mille léproseries en Europe, et deux mille en France; ce nombre fut ensuite plus considérable. Dans le Dauphiné, il y avait une léproserie pour les nobles, et une autre pour les femmes des maisons royales, aux environs de Paris (2).

On trouve, dans les anciens arrêts des parlements, dans les chartes des 12me, 13me et 14me siècles, dans les

(1) Ruffi, Hist. de Marseille, tom. 2, p. 94.

(2) Matheus Paris, De lazaris et leprosis. Testament de Louis-le-jeune. L'état général des réunions des biens et revenus des maladreries, léproseries, faites en exécution de l'édit de 1693, Paris, 1705. Hist. du Dauphiné et des princes dauphins. Hist. de Paris. La léproserie de la Saulsaye. Hist. des Français au quatorzième siècle, Monteil.

rituels de certaines églises, mais principalement dans les annales des contrées qui fournirent leur contingent aux expéditions dans la Terre-Sainte, les détails les plus circonstanciés sur l'intervention de l'église dans les cas de lèpre : tout le monde sait que, chez les Hébreux, la race d'Aaron prononçait sans appel sur l'existence de ce fléau, et la séquestration des individus qui en étaient atteints.

Voici de quelle manière on procédait à la constatation de la maladie, et quel était, en pareil cas, la conduite du prêtre appelé par la famille : il s'agit, dans l'exemple que nous allons rapporter, d'un jeune marié convaincu d'être lépreux.

Les symptômes du mal, disent les titres, devinrent si manifestes, qu'il fallut demander les clercs médecins, et ceux-ci ayant prononcé, il ne fut plus possible de différer l'intervention de l'église.

Vers l'heure de none, tout le monde s'étant rendu, la cérémonie, pour retrancher du milieu du peuple cet infortuné jeune homme, a commencé. Le lépreux, revêtu d'un drap mortuaire, attendait au bas de l'escalier de sa maison ; le clergé de sa paroisse est venu en procession le prendre, et l'a conduit à l'église. Là, était préparée une chapelle ardente, dans laquelle il a été placé. On lui a chanté les prières des morts ; on lui a fait les aspersions et les encensements ordinaires. Il a été ensuite amené, hors de la ville, à la maisonnette qu'il devait occuper.

Arrivé à la porte, au-dessus de laquelle était placée une petite cloche surmontée d'une croix, le lépreux,

avant de dépouiller son habit, s'est mis à genoux : le curé lui a fait un discours touchant, l'a exhorté à la patience, et lui a montré le Ciel où ne seront ni malades, ni lépreux, mais un bonheur éternel. Ensuite, le jeune infortuné a ôté son habit, mis sa tartarelle de ladre, pris sa cliquette, pour qu'à l'avenir, tout le monde ait à fuir devant lui. Alors le curé, d'une voix forte, lui a prononcé, en ces termes, les défenses prescrites par le rituel :

Je te défends de sortir sans ton habit de ladre.

Je te défends de sortir nus pieds.

Je te défends de passer par des ruelles étroites.

Je te défends de parler à quelqu'un, lorsqu'il sera sous le vent.

Je te défends d'aller dans une église, dans aucun moûtier, dans aucune foire, dans aucun marché, dans aucune réunion d'hommes quelconque.

Je te défends de boire et de laver tes mains, soit dans une fontaine, soit dans une rivière.

Je te défends de manier aucune marchandise avant de l'avoir achetée.

Je te défends de toucher les enfants ; je te défends de leur rien donner.

Je te défends, enfin, d'habiter avec tout autre femme que la tienne.

Ensuite, le prêtre lui a donné son pied à baiser, lui a jeté une pelletée de terre sur la tête, et, après avoir fermé la porte, l'a recommandé aux prières des assistants, et tout le monde s'est retiré.

Mais pendant cette cérémonie, ce qui touchait peut-

être autant les spectateurs, c'étaient les larmes et les sanglots de la jeune épouse, à peine âgée de dix-neuf ans, qui ne voulut jamais s'éloigner de son époux : si mon époux, disait-elle, est un objet d'horreur pour tout le monde, il ne doit pas l'être pour moi. Eh qui l'aimerait maintenant, qui le nourrirait, le servirait, si ce n'est moi? Je prendrai la lèpre, je ne serai pas ensevelie en terre sainte, soit; la main de Dieu saura bien recueillir ma poussière. Dieu, d'ailleurs, est-il moins puissant qu'autrefois? N'a-t-il pas guéri Job? N'a-t-il pas guéri le lépreux de l'Évangile? Je le prierai tant, ce Dieu de bonté, qu'il m'accordera la guérison de mon époux.

La peur de la lèpre était telle, alors, qu'on disait partout que la vigne, le verger, la vache, les brebis qui appartenaient aux lépreux, n'avaient nullement besoin d'être gardés, et que, même dans le cas de famine, personne n'aurait eu la pensée d'y toucher (1).

(1) Arnauld de Villeneuve, Brevia., lib. 2. Le Paradis de la Tourraine. Statut synod. de Troye, 1501. Hist. de la lép., 1502, Rit. div. Styt. parlem. Hist. des Franç. des divers états, etc., *Cit.*

# STATUTS

DE

# L'HÔPITAL DES LÉPREUX

# DE MARSEILLE,

REMIS EN VIGUEUR L'AN 1485.

## TEXTE ORIGINAL.

Concilium tentum in aulâ domus villæ Mercurii, decimâ mensis Augusti, horâ tertiarum vel circa, anni incarnationis Domini millesimo quadringentesimo octogesimo quinto.

Exposuit nobilis vir Paulus Vassalli, unus ex Consulibus civitatis, qualiter discreti viri, magistri Guillermus Farleti et Johannes de Alverina, mercerii, ut rectores hospitalis Christi pauperum dictæ civitatis, quasdam eidem exponenti exhibuerunt ordinationes sive capitula concernentes sive concernentia hospitale Christi pauperum Sancti-Lazaris, extrà muros hujus civitatis, ad fines illas presentandi huic Consilio pro ut et illas presentat et cum effectu exhibet præfatus Dominus Consul, easque legi et publicari petit in plana audientia Consilii, et demum super illas advisari et debitè Consuli.

Quibusdam ordinationibus, sive capitulis auditis, et ibidem lectis ac publicatis, eisque auditis et perceptibiliter intellectis, placuit dicto Consilio reformare, et reformando requirere, præfatum Dominum Vicarium, quod, ut dictum hospitale et Christi pauperes in eodem degentes, tàm presentes quàm successivè futuri, subsint et esse debeant sub bono regimine et ordine, et sub illis teneantur et gubernentur; nàm in omnibus, modus est pulcherima virtus.

Quod propterea dicta capitula superiùs exhibita et particulariter descripta, sint et debeant esse bona et

## TRADUCTION.

Conseil tenu, dans la salle dite de Mercure, de la maison de ville, le dix du mois d'août, vers les trois heures après midi, l'an de l'incarnation de Notre Seigneur mille quatre cent quatre-vingt-cinq.

Noble Paul Vassalli, l'un des Consuls de la ville, expose que Guillaume Farleti et Jean d'Alverina, hommes respectables, et marchands, en leur qualité de recteurs de l'hôpital des pauvres du Christ, lui ont soumis certains règlements ou capitulaires, concernant ledit hôpital des pauvres du Christ de Saint-Lazare, *extrà muros* de cette ville, dans le but de les présenter au Conseil, comme en effet il les présente et demande qu'ils soient lus et publiés en plein Conseil, pour qu'on en puisse mûrement délibérer.

Ces ordonnances ou capitulaires entendus, lus, publiés, parfaitement compris et entendus, il a plu audit Conseil de les adopter, et en les accueillant, de réquérir ledit Seigneur Consul de veiller à ce que le susdit hôpital et les pauvres du Christ qui l'habitent, tant ceux qui s'y trouvent en ce moment que ceux qui s'y présenteront dans la suite, soient et doivent être soumis à de bons règlements et qu'ils s'y maintiennent; car, en toutes choses, l'ordre et la règle sont une très-grande vertu.

Il est, en conséquence, arrêté que lesdits capitulaires, ci-dessus présentés et expliqués, seront et doivent être

valida, velut et tanquam, rationi consona, caque tenenda et observanda, quæ et ab omnibus dictis hospitalis pauperibus, in quantum unumquemque tangit seu tangere poterit, observari mandarunt, sub pœnis in eisdem capitulis et quolibet eorumdem contentis et declaratis. Nec minus dicta capitula describantur in quadam tabulâ ipsi hospitali affingendâ, ne dicti pauperes ullam de præmissis ignorantiam pretendere valeant; quorumquidem capitulorum tenor talis est:

## LANGUE PROVENÇALE DU 15me SIÈCLE.

*Als nobles et honorables Senhors Messenhors los Consuls et Conseil de ceste cieutat de Marseilha.*

Sont presentadas per vostres humils servidors, los rectors del paure hospital Sanct-Lazare de ceste dicha cieutat las ordenances antiquas del dich hospital cy dessot scrichas, las quals, se vous plas, regardares, et aquellas que vous semblaran superfluas ou non rasonablas cassares o corrigares ou adjostares, et las fares scrieure al net en una bona lectra, et mettre al dich hospital, affinque tous los paures, comme los rectors del dich hospital puescant, tos temp, veser et segui à que sont tenguts, et en sia memoria perpétuella.

Et premierament, es d'us et de costuma que tout paure que s'y a rendut en lo dich hospital, sia privat o strani, sia entengut et dege estre obeissent als Senhors rectors que seran en aquel temps, et aussi al maior lou qual sera elegit per los dichs Senhors rectors, et de gar-

bons et valides, et comme conformes à la raison, acceptés et observés ; et cela, par tous les pauvres dudit hôpital, en tout ce qui les touche ou pourra les toucher, sous les peines contenues et déclarées dans lesdits capitulaires. Il est également ordonné de transcrire lesdits capitulaires sur un tableau, qui sera placé à demeure dans ledit hôpital pour que les mêmes pauvres ne puissent prétendre en avoir ignoré le contenu ; or en voici la teneur :

## TRADUCTION.

*Aux nobles et honorables Seigneurs Messeigneurs les Consuls et Conseil de cette ville de Marseille.*

Sont présentés par vos humbles serviteurs, les recteurs du pauvre hôpital Saint-Lazare de cettedite ville, les antiques statuts dudit hôpital, écrits ci-dessous, que vous regarderez, s'il vous plaît, et dont vous effacerez ce qui vous paraîtra superflu et non raisonnable, en les corrigeant et ajoutant ce qui leur manquera ; vous les ferez écrire au net, dans une bonne forme, et placer audit hôpital, afin que tous les pauvres, ainsi que les recteurs puissent les lire et s'y conformer, et connaître ce à quoi ils sont obligés, et qu'à jamais ils soient présents à leur mémoire.

Et premièrement, il est d'usage et de coutume que tout pauvre admis à l'hôpital, qu'il soit étranger ou du pays, soit et doive être obéissant à Messieurs les recteurs qui seront en fonction, ainsi qu'au chef de l'établissement, choisi par ces derniers, et qu'il ait à cœur

dar le ben et la honor del dich hospital, soubre la pena ordenada per los dichs rectors.

Item plus, es d'us et de costuma que tout paure que sera rendut en lo dich hospital, dege apportar, à son intrada, son lit garnit de couque, matalas, bassaqua, traversier, cuberta bona et quatre linsols, et lo meynage que ly sera necessari.

Item plus, es d'us et de bona costuma que tout paure que sera en lo dich hospital, dege et sie entengut de anar al pas là ou lo maior li comandera, quant sera san et en bona disposicion, et que tot so que ly sera donat, anan et venan, dega mettre en lo commun.

Item mes, es d'us et de costuma que tot paure que sera rendut à lo dich hospital, à son intrada, dege ballar un scandal d'oli, una fes tant solament, per la luminaria, et quatre gros et demy per mettre al plat, affinque age sa part del dich plat d'aquela hora en avant, et siex gros per unqua reffection à tots los paures del dich hospital.

Item plus, es de costuma que tot paure que sie en lo dich hospital, non auze ni dege anar per chamin sans sa cliqueta; et quant vaira una persona sana, dega sonar la dicha cliqueta; affinque se garde del dich malaut.

Item plus, es d'us et de costuma, en lo dich hospital, que nessun paure que sera en lo dich hospital, sie privat o strani, non auze jugar à das ne à cartas, argent dessut, synon por despendre; ne auze jurar o renegar Dieu, ne la Vierge Maria, ny los Sancts ny Sanctas de

le bien et l'honneur de l'hôpital, sous les peines ordonnées par lesdits recteurs.

Il est également établi que tout pauvre, en entrant à l'hôpital, doive apporter son lit garni de rideaux, pourvu d'un matelas, d'une paillasse, d'un oreiller, d'une bonne couverture, et qu'il ait, en outre, quatre draps de lit, et les ustensiles de ménage qui lui seront nécessaires.

Il est également établi que tout pauvre de l'hôpital doive et soit tenu d'aller tranquillement, lorsqu'il sera sain et dispos, là où le conduira le directeur de la maison, et que tout ce qu'on lui donnera, soit en allant, soit au retour, soit mis à l'usage commun.

Il est d'usage encore que, à son entrée dans l'hôpital, chaque pauvre doive apporter un scandal d'huile, une fois seulement, pour l'éclairage, et quatre gros et demi pour mettre au plat, afin qu'à l'avenir il en ait sa part; il en donnera ensuite six autres gros pour tous les autres aliments préparés pour l'usage de la maison.

Il est également d'us et coutume qu'aucun pauvre de cet hôpital n'ose ou ne doive en sortir, et marcher dans les rues ou sur la voie publique sans être muni de sa crécelle, pour qu'il puisse s'en servir, à l'aspect d'une personne saine, et l'inviter à s'éloigner de lui.

Il est aussi d'usage, dans cet hôpital, qu'aucun pauvre, du pays ou étranger, ne joue ni aux dés ni aux cartes, argent sur jeu, à moins qu'on ne le dépense aussitôt; comme il lui est interdit de jurer ou de renier Dieu, la Sainte-Vierge, les Saints et les Saintes du paradis,

paradis, sobre la pena de perdre son vin per aquello jour, et quantes fes que fallira.

Item plus, que nessun paure que sie en lo dich hospital, non auze ne dega accuillir en sa cambra nessuna persona sana per mangear en sa companhie, ne en sa tabla; et aussi que non auze ni dege vendre nessuna soubra de son pan ne de son vin à aultra persona sana, mes aquelles diches soubras dege vendre en aquelles que ne auran faculta en lo dich hospital, et aquo, sobre la pena de perdre pan et vin per ung jour.

Item plus, es d'us et de costuma que nessun paure que sie del dich hospital, non dege ni auze far alcun testament de los bens que saran en lo dich hospital, los quals bens aura amassat en lo dich hospital, sensa lo far assaber als Senhors rectors o lo procurador que sara à quella hora, et que aquels tals bens que aura, non auze ne dega donnar for del dich hospital.

Item mes, que nessun que sie en lo dich hospital non auze ne dege estre sepelit altra part que en lo cementeri del dich hospital, et que nessun paure non auze vendre ny far vendre nessuna rauba ny maynage que sie del dich hospital, fora del dich hospital, ni a nessuna persona, sobre bona pena ordenada per los Senhors rectors.

Item plus, que nessun paure del dich hospital non auze ne dega dormir fora del dich hospital, ny far dormir alcunas bestias per far dommage à nessuna persona de la cieutat, sobre pena de perdre pan et vin per aquel jour.

Item plus, que tout paure que sie del dich hospital,

sous peine d'être privé de son vin pour ce jour-là, et cela, toutes les fois qu'il faillira.

Il est de même défendu aux pauvres de la maison de recevoir dans leurs chambres une personne saine, pour l'engager à manger en leur compagnie et à leur table; comme aussi de vendre à quelqu'une de ces dernières, les restes de leur pain ou de leur vin, leur étant seulement permis de vendre ces restes à ceux qui, dans l'hôpital, ont le droit de les acheter, sous peine de perdre pain et vin, pour un jour.

Pareillement, aucun pauvre de cet hôpital n'aura le droit de disposer par testament des biens qu'il aura dans l'établissement, lorsque ces biens auront été par lui amassés pendant son séjour dans l'hôpital, sans l'avoir fait savoir à Messieurs les recteurs ou au procurateur en fonction, au moment où il en disposerait, ne pouvant délaisser de tels biens qu'audit hôpital.

Il est, en même-temps, prescrit qu'aucun des pauvres ne puisse être enseveli autre part que dans le cimetière de l'hôpital, et qu'aucun d'eux ne puisse vendre hors de la maison ni vêtements ni ustensiles de ménage, à qui que ce soit, sous une bonne peine ordonnée par Messieurs les recteurs.

Il est de plus défendu de dormir hors de l'hôpital, comme d'y faire dormir aucun animal capable de faire du dommage à quelques personnes de la ville, sous peine d'être privé, ce jour-là, du pain et du vin.

Item, tout pauvre de l'hôpital devra, lorsqu'il sera

## ERRATA.

—

Page 51, à la 3me ligne de la note, et page 53, ligne 25, *au lieu de* Vanvre, *lisez* Vanves.

Pag. 213, lig. 12, *au lieu de* obstables, *lisez* obstacles.

Accession no. FRY

Author Lautard:
La maison des
fous de Marseille.
1840.

Call no.
RC450
F8M
8402